



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Panorama des régions du Québec

Édition 2017



Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec, (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2017
ISBN 978-2-550-76006-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2017

Avant-propos

Le *Panorama des régions du Québec, édition 2017* dresse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives du Québec. Quatorze thématiques variées sont analysées d'après les plus récentes statistiques : démographie, conditions de vie, santé, éducation, marché du travail, comptes économiques, permis de bâtir, valeur foncière, industrie bioalimentaire, mines, énergie renouvelable, tourisme, culture et communications ainsi que transport électrique.

Par ailleurs, le *Panorama* compte une section spéciale consacrée aux statistiques par municipalité régionale de comté (MRC), dans laquelle nous analysons l'évolution de trois indicateurs clés, à savoir la démographie, le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs. Enfin, un portrait statistique de chaque région administrative est disponible en un coup d'œil à la fin de ce document. Il est à noter que l'Institut publiera bientôt le *Bulletin statistique régional* pour chacune des régions administratives et également pour les MRC, permettant d'obtenir des analyses encore plus détaillées. La prochaine parution de ces bulletins est prévue pour septembre et octobre 2017.

Avec cette neuvième édition du *Panorama des régions du Québec*, l'Institut désire continuer à offrir un ouvrage de référence en matière d'analyses statistiques régionales au Québec et un outil d'aide à la prise de décision pour les différents acteurs régionaux.

Le directeur général,

A stylized, handwritten signature in black ink, likely belonging to Stéphane Mercier, the General Director.

Stéphane Mercier

Cette publication a été réalisée sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal et Stéphane Ladouceur

Direction générale adjointe aux
statistiques économiques :

Pierre Cauchon, directeur général adjoint

Rédaction :

Marianne Bernier	Marie-Hélène Labelle
Anne Binette Charbonneau	Stéphane Ladouceur
Sophie Brehain	Louis Madore
Geneviève Caron	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Sacha Mendez-Leblond
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal
Claude Fortier	Julie Rabemananjara
Isabelle Gattaz	Anita Sénéchal

Avec l'assistance technique de :

Virginie Lachance	Danny Sanfaçon
-------------------	----------------

Cartographie :

Maxime Keith

Révision linguistique :

Esther Frève	Émilie Granger
Martine Germain	Micheline Lampron

Pour tout renseignement sur le contenu de
cette publication :

Marie-Hélène Provençal
Direction des statistiques sectorielles
et du développement durable
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec, (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411, poste 3171
Courriel : marie-helene.provencal@stat.gouv.qc.ca

Le *Panorama des régions du Québec, édition 2017* présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Notes : L'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte.
En raison de l'arrondissement de certaines données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com/RonTech2000/devdogg/hidesy, photographes

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage
dm ³	Décimètre cube
pi ³	Pied cube
Var.	Variation
km ²	Kilomètre carré
ha	Hectare
hab.	Habitant
pe	Perspective
MRC	Municipalité régionale de comté
RA	Région administrative
RMR	Région métropolitaine de recensement
TE	Territoire équivalent
TAAM	Taux d'accroissement annuel moyen
TCAM	Taux de croissance annuel moyen
PIB	Produit intérieur brut

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible
...	N'ayant pas lieu de figurer
—	Néant ou zéro
—	Donnée infime
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée
e	Donnée estimée
F	Donnée peu fiable
x	Donnée confidentielle
g	Gramme
kg	Kilogramme
t	Tonne métrique
hl	Hectolitre
MW	Mégawatt
n	Nombre
\$	En dollars
k	En milliers
M	En millions
G	En milliards
ETC	Équivalent temps complet

Régions administratives du Québec

01	BSL	Bas-Saint-Laurent
02	SLSJ	Saguenay–Lac-Saint-Jean
03	CNAT	Capitale-Nationale
04	MAU	Mauricie
05	ESTR	Estrie
06	MTL	Montréal
07	OUT	Outaouais
08	A-T	Abitibi-Témiscamingue
09	CNO	Côte-Nord
10	NQC	Nord-du-Québec
11	GIM	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12	C-A	Chaudière-Appalaches
13	LVL	Laval
14	LND	Lanaudière
15	LAUR	Laurentides
16	MTRG	Montérégie
17	CQC	Centre-du-Québec

Table des matières

Introduction.....	15
1. Démographie	21
2. Conditions de vie	29
2.1 Taux de faible revenu des familles	29
2.2 Revenu médian des familles	32
3. Santé.....	35
3.1 Problèmes de santé	36
3.2 Inscription auprès d'un médecin de famille	39
4. Éducation.....	45
4.1 Niveau de scolarité	45
4.2 Nombre de diplômés au baccalauréat	51
5. Marché du travail	59
6. Comptes économiques	67
6.1 Produit intérieur brut	67
6.2 Revenu disponible par habitant	75
7. Permis de bâtir.....	87
8. Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés	95
9. Industrie bioalimentaire : survol de la production laitière	99
10. Mines	103
11. Énergie renouvelable – Centrales de production d'électricité de sources renouvelables.....	117
12. Tourisme	123
13. Culture et communications : fréquentation des spectacles.....	133
14. Transport électrique	141
15. Statistiques par MRC	147
15.1 Démographie	147
15.2 Revenu disponible par habitant	153
15.3 Taux de travailleurs	160
Concepts et définitions	173
Coup d'oeil sur les régions	177

Liste des tableaux

1. Démographie

1.1	Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population totale, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2016.....	26
1.2	Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001 et 2016.....	27
1.3	Population selon le sexe par grand groupe d'âge et rapport de féminité, régions administratives et ensemble du Québec, 2016.....	28

2. Conditions de vie

2.1 Taux de faible revenu des familles

2.1.1	Taux de faible revenu de l'ensemble des familles et selon le type de famille, régions administratives et ensemble du Québec, 2010-2014.....	31
-------	---	----

2.2 Revenu médian des familles

2.2.1	Revenu médian après impôt, familles comptant un couple et familles monoparentales, régions administratives et ensemble du Québec, 2010-2014.....	33
-------	--	----

3. Santé

3.2 Inscription auprès d'un médecin de famille

3.2.1	Population inscrite auprès d'un médecin de famille selon le sexe, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016 et 2017.....	42
3.2.2	Population inscrite auprès d'un médecin de famille selon le groupe d'âge, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016 et 2017.....	43

4. Éducation

4.1 Niveau de scolarité

4.1.1	Proportion de la population de 25 à 64 ans n'ayant aucun diplôme selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016.....	49
4.1.2	Proportion de la population de 25 à 64 ans détenant un diplôme d'études professionnelles à titre de plus haut niveau de scolarité atteint selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016.....	49
4.1.3	Proportion de la population de 25 à 64 ans détenant un certificat, diplôme ou grade universitaire à titre de plus haut niveau de scolarité atteint selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016.....	50
4.1.4	Proportion de la population de 25 à 64 ans titulaire d'un diplôme de baccalauréat à titre de plus haut niveau de scolarité atteint selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec.....	50

4.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

4.2.1	Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015.....	54
4.2.2	Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015.....	55
4.2.3	Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ) et le domaine d'études, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015.....	56
4.2.4	Distribution du domaine d'études des diplômés au baccalauréat, selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2015.....	57

5. Marché du travail

5.1	Emploi selon le régime de travail, régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2016.....	63
5.2	Emploi selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2016.....	64
5.3	Emploi selon le groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2016.....	65
5.4	Emploi selon le secteur d'activité, régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2016.....	66

6. Comptes économiques

6.1 Produit intérieur brut

6.1.1	PIB aux prix de base, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2015.....	71
6.1.2	PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2015.....	71
6.1.3	Croissance annuelle du PIB aux prix de base selon l'industrie, régions administratives, 2015.....	72
6.1.4	Croissance annuelle du PIB des grands agrégats industriels, ensemble du Québec, 2014 et 2015.....	74

6.2 Revenu disponible par habitant

6.2.1	Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015.....	81
-------	--	----

7. Permis de bâtir

7.1	Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016	90
7.2	Unités de logement, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016	93

8. Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés

8.1	Valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2013-2017	98
8.2	Valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2013-2017	98

9. Industrie bioalimentaire : survol de la production laitière

9.1	Statistiques relatives à la production laitière, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016	101
-----	---	-----

10. Mines

10.1	Établissements miniers, Nord-du-Québec, 2016	105
10.2	Établissements miniers, Abitibi-Témiscamingue, 2016	106
10.3	Établissements miniers, Côte-Nord, 2016.....	107
10.4	Établissements miniers, Montérégie, 2016	108
10.5	Établissements miniers en activité, ensemble du Québec, 2016.....	109
10.6	Distribution de l'investissement minier, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	112
10.7	Quantité et valeur des livraisons minérales par substance, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2017.....	112
10.8	Année-personne, salaire et heures payées par secteur d'activité, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2016.....	115

12. Tourisme

12.1	Répartition des résidences de tourisme et des établissements hôteliers, régions touristiques et ensemble du Québec, 2015-2016.....	126
12.2	Unités d'hébergement disponibles et louées, régions touristiques et ensemble du Québec, 2012-2016..	127
12.3	Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques et ensemble du Québec, 2012-2016	128
12.4	Revenus de location, régions touristiques et ensemble du Québec, 2012-2016	129
12.5	Prix moyen de location, régions touristiques et ensemble du Québec, 2012-2016	130
12.6	Unités d'hébergement louées et disponibles et taux d'occupation durant la saison estivale, ensemble du Québec, 2012-2016.....	131

13. Culture et communications : fréquentation des spectacles

13.1	Assistance aux représentations payantes en arts de la scène, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015	137
13.2	Taux d'occupation des représentations payantes en arts de la scène, régions administratives et ensemble du Québec, 2011- 2015	138
13.3	Part des spectacles provenant du Québec dans l'assistance aux représentations payantes en arts de la scène, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015	139

14. Transport électrique

14.1	Nombre de véhicules électriques immatriculés, régions administratives et ensemble du Québec, 2014-2017	142
------	--	-----

15. Statistiques par MRC

15.1 Démographie

15.1.1	Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, MRC, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2016	150
--------	---	-----

15.2 Revenu disponible par habitant

15.2.1	Les MRC présentant les revenus disponibles par habitant les plus élevés et les plus faibles, 2015	154
15.2.2	Revenu disponible par habitant, MRC, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015	157

15.3 Taux de travailleurs

15.3.1	Les MRC ayant les plus hauts et les plus bas taux de travailleurs de 25-64 ans, 2015	160
15.3.2	Les MRC ayant les plus hauts taux de travailleurs de 55 à 64 ans, 2015	163
15.3.3	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC du Québec classées par région administrative, 2011-2015	165

Liste des figures

1. Démographie

1.1	Taux d'accroissement annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2016.....	22
1.2	Répartition de la population par grand groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2016.....	23
1.3	Âge moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001 et 2016.....	24

3. Santé

3.1 Problèmes de santé

3.1.1	Proportion de personnes de 12 ans et plus ayant au moins un problème de santé chronique, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2007-2008 et 2013-2014.....	37
3.1.2	Proportion de personnes de 12 ans et plus ayant des limitations de leurs activités en raison de problèmes de santé de longue durée, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2007-2008 et 2013-2014.....	38

3.2 Inscription auprès d'un médecin de famille

3.2.1	Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016 et 2017.....	40
3.2.2	Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille, selon le sexe, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2017.....	41

4. Éducation

4.1 Niveau de scolarité

4.1.1	Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, régions administratives et ensemble du Québec, 2016.....	46
-------	--	----

4.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

4.2.1	Distribution des diplômés au baccalauréat selon le domaine d'études et la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), régions administratives et ensemble du Québec, 2015.....	53
-------	---	----

5. Marché du travail

5.1	Taux de chômage, régions administratives et ensemble du Québec, 2016.....	61
5.2	Taux d'emploi, régions administratives et ensemble du Québec, 2016.....	62

6. Comptes économiques

6.1 Produit intérieur brut

6.1.1	Produit intérieur brut aux prix de base et croissance annuelle, ensemble du Québec, 2007 à 2015.....	67
6.1.2	Croissance annuelle du PIB aux prix de base, régions administratives et ensemble du Québec, 2013, 2014 et 2015.....	68
6.1.3	Croissance annuelle du PIB aux prix de base selon le secteur, régions administratives et ensemble du Québec, 2015.....	68
6.1.4	Croissance annuelle du PIB aux prix de base et du PIB par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015.....	70
6.1.5	PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015.....	70

6.2 Revenu disponible par habitant

6.2.1	Taux de croissance du revenu disponible par habitant, en dollars courants, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015.....	76
6.2.2	Revenu disponible par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015.....	77
6.2.3	Transferts gouvernementaux par habitant selon le type de prestation, régions administratives et ensemble du Québec, 2015.....	78
6.2.4	Transferts gouvernementaux par habitant et proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2015.....	79

7. Permis de bâtir

7.1	Valeur des permis de bâtir résidentiels et non résidentiels, ensemble du Québec, 1998 à 2016.....	87
7.2	Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, ensemble du Québec, 1998 à 2016.....	87
7.3	Unités de logement, ensemble du Québec, 1998 à 2016.....	88

8. Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés

8.1	Taux de croissance annuel moyen de la valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2008-2012 et 2013-2017	95
8.2	Taux de croissance annuel moyen de la valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2008-2012 et 2013-2017	96
8.3	Valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercice financier 2017	97

9. Industrie bioalimentaire : survol de la production laitière

9.1	Production laitière et nombre de producteurs, régions administratives, 2016	99
-----	---	----

10. Mines

10.1	Répartition de l'investissement minier, régions administratives, 2016	104
10.2	Répartition des livraisons minérales, régions administratives, 2016.....	104

11. Énergie renouvelable – Centrales de production d'électricité de sources renouvelables

11.1	Puissance des installations de production d'électricité de sources renouvelables par source d'énergie, régions administratives, 31 mars 2017	118
11.2	Répartition de la puissance des parcs éoliens selon les neuf régions administratives qui en disposent, 31 mars 2017.....	120

12. Tourisme

12.1	Taux d'occupation selon le mois de l'été, ensemble du Québec, 2015 et 2016.....	126
------	---	-----

13. Culture et communications : fréquentation des spectacles

13.1	Répartition de l'assistance aux représentations payantes en arts de la scène, types de région, 2011-2015	133
13.2	Répartition des billets disponibles pour les représentations payantes en arts de la scène, régions administratives, 2011-2015	134
13.3	Part des spectacles provenant du Québec dans l'assistance aux représentations payantes en arts de la scène, régions administratives, 2011-2015	135

14. Transport électrique

14.1	Nombre de véhicules électriques par 10 000 habitants de 15 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2014-2016.....	144
------	---	-----

15. Statistiques par MRC

15.2 Revenu disponible par habitant

15.2.1	Écarts entre les MRC affichant le revenu disponible par habitant le plus élevé et le plus faible pour chacune des régions administratives, 2015	155
--------	---	-----

15.3 Taux de travailleurs

15.3.1	Écarts entre les MRC affichant le plus haut et le plus bas taux de travailleurs de 25 à 64 ans pour chacune des régions administratives, 2015	161
--------	---	-----

Liste des cartes

Introduction

0.1	Les 10 régions administratives du Québec en 1966	19
-----	--	----

3. Santé

3.1	Régions sociosanitaires du Québec.....	35
-----	--	----

12. Tourisme

12.1	Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques du Québec, 2016.....	124
------	---	-----

14. Transport électrique

14.1	Répartition du nombre de véhicules électriques selon le type, régions administratives d'immatriculation, au 31 mars 2017	143
14.2	Répartition des bornes accessibles au public, selon la rapidité de la recharge, régions administratives, au 31 mars 2017	145

15. Statistiques par MRC

15.1 Démographie

15.1.1	Taux d'accroissement annuel moyen de la population, MRC du Québec, 2011-2016.....	149
--------	---	-----

15.2 Revenu disponible par habitant

15.2.1	Revenu disponible par habitant, en dollars courants, selon les limites de l'écoumène, MRC du Québec, 2015.....	156
--------	--	-----

15.3 Taux de travailleurs

15.3.1	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans selon les limites de l'écoumène, MRC du Québec, 2015.....	164
--------	---	-----

Introduction

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le *Panorama des régions du Québec* est un recueil d'indicateurs qui vise à répondre à la demande croissante de données statistiques fiables sur la santé économique des régions et sur divers sujets qui les touchent. Non seulement les statistiques régionales nous éclairent sur la contribution des régions aux résultats de l'ensemble du Québec, mais elles fournissent aussi des renseignements quantitatifs sur l'émergence ou la persistance des disparités régionales. Cette publication actualise certains des principaux indicateurs analysés dans les éditions précédentes et introduit également certains indicateurs inédits. Elle couvre, à partir des données les plus récentes et détaillées à l'échelle régionale, quatorze thèmes étudiés selon les 17 régions administratives du Québec¹.

L'organisation et le contenu du *Panorama*

Le *Panorama* est construit selon un plan général organisé autour de trois grands axes. Le premier axe réunit les chapitres consacrés aux caractéristiques démographiques et à la société. Ce sont quatre chapitres qui examinent les principaux indicateurs de la [démographie](#), des [conditions de vie](#), de la [santé](#) et de l'[éducation](#). Le deuxième axe porte sur le [marché du travail](#) et les [comptes économiques](#), et dresse un portrait de l'évolution de la situation économique des régions. Le troisième axe offre un aperçu statistique de huit secteurs d'activités : les [permis de bâtir](#), la [valeur foncière](#), l'[industrie bioalimentaire](#), le [secteur minier](#), l'[énergie renouvelable](#), le [tourisme](#), la [culture et les communications](#) et, enfin, le [transport électrique](#). Plusieurs de ces chapitres présentent des données actualisées sur des thèmes abordés dans les éditions précédentes. Par contre, les chapitres 8 et 11 instaurent de nouveaux indicateurs. Le chapitre 8, sur la valeur foncière, aborde l'évolution de la valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés dans les régions entre 2013 et 2017. Il met en évidence la croissance de la valeur des résidences unifamiliales, plus forte en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec et qui tend à ralentir sur la Côte-Nord. Quant au chapitre 11, sur l'énergie renouvelable, il met d'abord en lumière le fait que, sauf Montréal, toutes les régions produisent de l'électricité de source renouvelable, puisque toutes disposent d'au moins une installation opérationnelle. Plus spécifiquement, le chapitre jette un regard sur la contribution de chaque région à la production d'énergie renouvelable et fait notamment ressortir la part importante de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent dans la filière éolienne québécoise.

Outre les quatorze chapitres de cette édition du *Panorama*, un [quinzième chapitre](#) se concentre sur les statistiques à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC) et traite de trois thèmes clés : la démographie, le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs.

Enfin, deux sections complètent le *Panorama des régions*. D'abord, la section *Concepts et définitions* donne les explications sur la signification des concepts utilisés dans les différents chapitres. Cette section est suivie par celle des [Coups d'œil sur les régions](#), qui fait une récapitulation sous forme de fiche synthèse propre à chacune des régions administratives.

1. Sauf le chapitre 3, sur la santé, qui porte sur les régions sociosanitaires, et le chapitre 12, sur le tourisme, basé sur les régions touristiques.

D'où viennent les 17 régions administratives ?

La structure territoriale québécoise actuelle est le fruit d'une suite de modifications et d'ajustements plus ou moins progressifs qui avaient pour but de faciliter la gestion de l'administration publique à l'échelle régionale ou locale. Au fil des années, les ministères et organismes québécois se sont dotés de structures régionales, définies pour servir leurs fins spécifiques. C'est ainsi que, dans les années 1960, le Québec comptait un grand nombre de systèmes de découpage territorial, souvent conçus aux fins d'un ministère ou d'un organisme public². Il pouvait même arriver que plusieurs systèmes de découpage soient utilisés au sein d'un même ministère. Jusqu'en 1966, une quarantaine de systèmes de régions et de sous-régions administratives étaient répertoriés. De plus, la variabilité des limites régionales occasionnait un enchevêtrement de frontières résultant des nombreux systèmes en usage. Aussi, au-delà de la volonté de mettre un terme à la prolifération anarchique des systèmes de régions utilisés dans les ministères, la création des régions administratives uniformisées visait à améliorer la planification des activités des ministères dans les régions. Des objectifs de développement socioéconomique régional étaient également poursuivis par cette normalisation. D'une part, le nouveau découpage uniformisé devait contribuer à établir des relations plus étroites avec la population des différents territoires en déconcentrant les services et, d'autre part, il devait permettre d'organiser les services dispensés sur l'ensemble du territoire québécois par le biais de métropoles et de centres régionaux désignés comme pôles d'influence³.

Le premier système de division régionale du Québec, officialisé selon l'arrêté en Conseil 524 du 29 mars 1966, comprenait 10 régions et 25 sous-régions administratives. Les 10 régions administratives alors définies façonnaient la structure de base du système régional québécois, structure qui s'est modifiée par la suite avec des fractionnements (voir la [carte 0.1](#)).

Les dix régions s'étendaient d'est en ouest et du nord au sud :

01 : **Bas-Saint-Laurent-Gaspésie**;

02 : **Saguenay-Lac-Saint-Jean**;

03 : **Québec** (correspondant à l'actuelle Capitale-Nationale, incluant l'actuelle Chaudière-Appalaches et une partie de l'actuel Bas-Saint-Laurent);

04 : **Trois-Rivières** (incluant la Mauricie et les Bois-Francs ou l'actuel Centre-du-Québec);

05 : **Cantons-de-l'Est** (correspondant approximativement à l'Estrie);

06 : **Montréal** (incluant Laval, la Montérégie, la partie sud des Laurentides et de Lanaudière);

07 : **Outaouais** (incluant la partie nord des Laurentides);

08 : **Nord-Ouest** (incluant l'Abitibi-Témiscamingue et la partie sud-ouest du Nord-du-Québec);

09 : **Côte-Nord**;

10 : **Nouveau-Québec** (correspondant en grande partie au Nord-du-Québec).

Ce découpage régional a prévalu jusqu'en 1981, où il subira une première modification visant à l'harmoniser avec les municipalités régionales de comté (MRC) créées en 1979. Les régions administratives demeurent au nombre de 10, mais les régionymes des Cantons-de-l'Est et du Nord-Ouest seront respectivement remplacés par l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue.

En décembre 1987, le nombre de régions passe de 10 à 16. La région de Montréal en particulier, subira un redécoupage qui donnera lieu à la formation des régions de Laval, des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie, en plus de la région de Montréal (correspondant à la Communauté urbaine de Montréal dont le territoire couvre l'île de Montréal).

2. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE (1967).

3. Ibid. p. 4-5.

La région administrative de Québec subira aussi un fractionnement pour créer deux régions, l'une au nord du Saint-Laurent (Québec, qui sera rebaptisé Capitale-Nationale en 1999), l'autre au sud (Québec-Sud, qui deviendra la Chaudière-Appalaches). De la même manière, la région désignée Bas-Saint-Laurent-Gaspésie sera subdivisée pour former le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. La région de Trois-Rivières sera désignée par Mauricie-Bois-Francs et, en 1997, elle sera subdivisée à son tour pour former la Mauricie, au nord du Saint-Laurent, et le Centre-du-Québec, au sud, portant ainsi le nombre de régions administratives à 17, soit le nombre et les régionymes actuels.

Parallèlement, afin de répondre à des préoccupations gouvernementales en matière d'organisation de l'information à l'échelle infrarégionale et municipale, un système de codification géographique unique des municipalités est mis en place en 1964⁴. Il permet de couvrir le territoire dans son intégralité, sans exclusion et sans chevauchement d'un niveau géographique à l'autre. Ce système sera intégré au système de classification géographique de Statistique Canada dès 1965. L'adoption de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme en 1979 se traduit par l'abolition du comté municipal et la création des municipalités régionales de comté (MRC) qui s'implantent progressivement au cours des années 1980. Les MRC forment le palier de l'administration intermédiaire entre la municipalité locale et la région administrative. En 1991, les codes géographiques sont intégrés à la grille du recensement que Statistique Canada utilise pour produire des tableaux de données sur la base des MRC qui deviendront l'équivalent des divisions de recensement. Depuis novembre 2007, on dénombre 86 MRC définies juridiquement auxquelles s'ajoutent 18 territoires équivalant à des MRC, ce qui porte le total à 104 MRC « géographiques », qui incluent les territoires équivalents (TE), les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE. Les 104 MRC géographiques sont réparties inégalement dans les 17 régions administratives, leur nombre variant de 3, dans la région du Nord-du-Québec, à 15, dans la région de la Montérégie; seules Montréal et Laval sont constituées à la fois comme une région administrative et comme une MRC géographique.

Références

ASSELIN, Romuald, Pierre-François RICARD et Marie-Thérèse H. THIBAUT (1997). *Aperçu du découpage territorial du Québec et coup d'œil statistique sur les régions*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 9 p.

JEAN, Mélanie (2013). *Bref historique des régions administratives du Québec : 1966 à 2013*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 6 p. [Document non publié].

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE (1967). *Division du Québec en dix régions et vingt-cinq sous-régions administratives, édition révisée*, Québec, Études régionales, 38 p. et une carte.

RICARD, Pierre-François (1992). *Refonte du code géographique du Québec au 1^{er} janvier 1991*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 159 p.

4. Pierre-François RICARD (1992).

Les territoires couverts par le *Panorama*

Comme les éditions précédentes, cette publication couvre les 17 régions administratives, mais le découpage géographique des régions analysées peut varier selon les thèmes. Ainsi, le chapitre 3, sur la santé, présente des données selon les régions sociosanitaires (RSS), dont le découpage géographique diffère quelque peu de celui des régions administratives afin de répondre aux besoins du réseau de la santé et des services sociaux. La base territoriale utilisée est centrée sur la desserte de sa clientèle en 2015 : les 166 districts de centres locaux de services communautaires (CLSC), dont les frontières respectent celles des 93 territoires de réseaux locaux de services (RLS), eux-mêmes formant les 22 territoires de réseaux territoriaux de services (RTS) et 18 régions sociosanitaires. Notons que ce découpage a subi des changements en 2015, soit l'intégration à la RSS de l'Estrie de deux RLS appartenant jusqu'alors à la Montérégie.

Le chapitre 12, sur le tourisme, s'articule quant à lui autour des 22 régions touristiques définies par le ministère du Tourisme. Ces divisions territoriales se distinguent par rapport au découpage des 17 régions administratives tant par les limites de certaines régions que par leur désignation. Initialement, on comptait 18 régions touristiques, reconnues en 1979, dont deux se sont subdivisées par la suite pour en former cinq nouvelles, en plus de l'ajout de Laval. Le nombre actuel de 22 régions a été atteint en 2007 avec la création d'Eeyou Istchee. Chacune de ces régions touristiques est représentée par une association touristique régionale et poursuit des objectifs de développement et de mise en valeur de ses ressources spécifiques.

Enfin, les 104 MRC font l'objet du chapitre 15, *Statistiques par MRC*, et de tableaux présentés à la fin de la publication, à la section *Coup d'œil sur les régions*.

Le lecteur qui souhaite en savoir plus sur les représentations cartographiques des différents découpages territoriaux peut explorer le module [Cartographie interactive des divisions territoriales](#), du site de l'ISQ.

Pour une analyse plus détaillée sur une région en particulier, on pourra également consulter le *Bulletin statistique régional* publié par l'ISQ pour chacune des régions administratives. Les différents thèmes sont traités dans 17 bulletins qui mettent en relief les données propres à chaque région. La publication de l'édition 2017 de ces bulletins est prévue pour septembre ou octobre, selon la région.

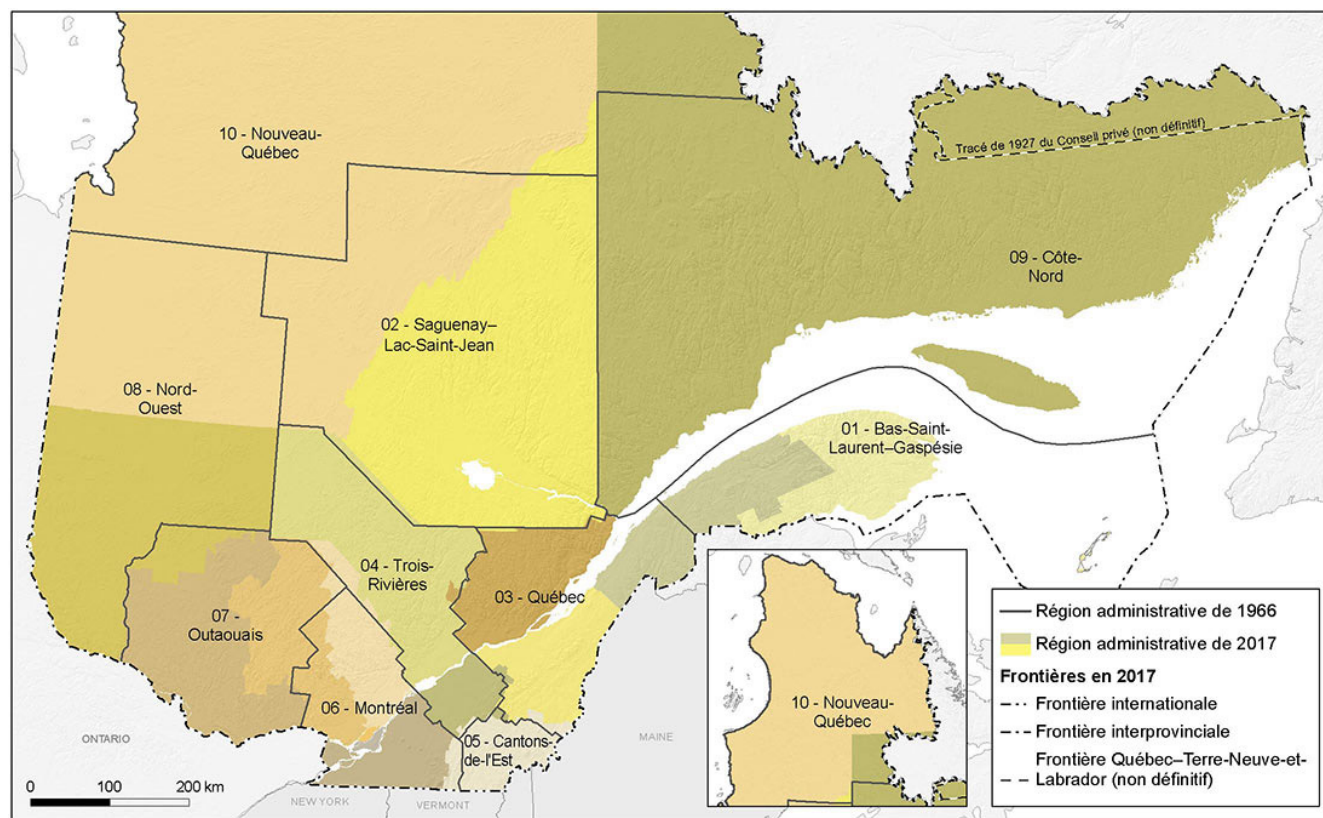
Les données sur le site de l'ISQ

Le *Panorama des régions du Québec* est une publication qui fournit aux utilisateurs de statistiques officielles des analyses réalisées à partir des nombreuses statistiques disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec⁵. Le module [Coup d'œil sur les régions et les MRC](#) regroupe les données régionales sous forme de tableaux et de publications, le tout organisé selon les grands thèmes, dont plusieurs composent cette publication. À la fin de la plupart des chapitres du *Panorama*, une série d'hyperliens offrent un accès direct à une panoplie de tableaux et aux publications en lien avec les analyses.

5. Il est à noter que les statistiques sur la valeur foncière, l'énergie renouvelable et le transport électrique ne sont pas diffusées sur le site de l'ISQ.

Carte 0.1

Les 10 régions administratives du Québec en 1966



Sources :

Données sur les limites administratives de 1966 : Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1966. Carte géoréférencée par l'Institut de la statistique du Québec.

Données sur l'hydrographie et les limites administratives actuelles : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2017.

1. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

La dynamique démographique varie grandement d'une région à l'autre. Dans chacune d'entre elles, fécondité, mortalité et mouvements migratoires s'amalgament différemment, déterminant l'intensité de leur croissance ou, dans certains cas, de leur déclin. Le présent chapitre compare l'évolution de la population des 17 régions administratives du Québec au cours des dernières années. La structure par âge et par sexe est également présentée, en mettant notamment l'accent sur le rythme variable du vieillissement des populations régionales.

Évolution de la population

La population du Québec est estimée à 8 326 100 habitants au 1^{er} juillet 2016. Près d'un Québécois sur quatre réside dans la région administrative de Montréal (24,2 %), dont la population a franchi les 2 millions d'habitants en 2016, selon les estimations provisoires. La Montérégie est la seconde région la plus peuplée, avec 1,5 million d'habitants. Viennent ensuite la Capitale-Nationale, les Laurentides et Lanaudière, qui comptent de 500 000 à 700 000 habitants chacune. À l'opposé, trois régions affichent des effectifs inférieurs à 100 000, soit le Nord-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord. Dans les neuf autres régions, la population varie entre 100 000 et 500 000 habitants.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

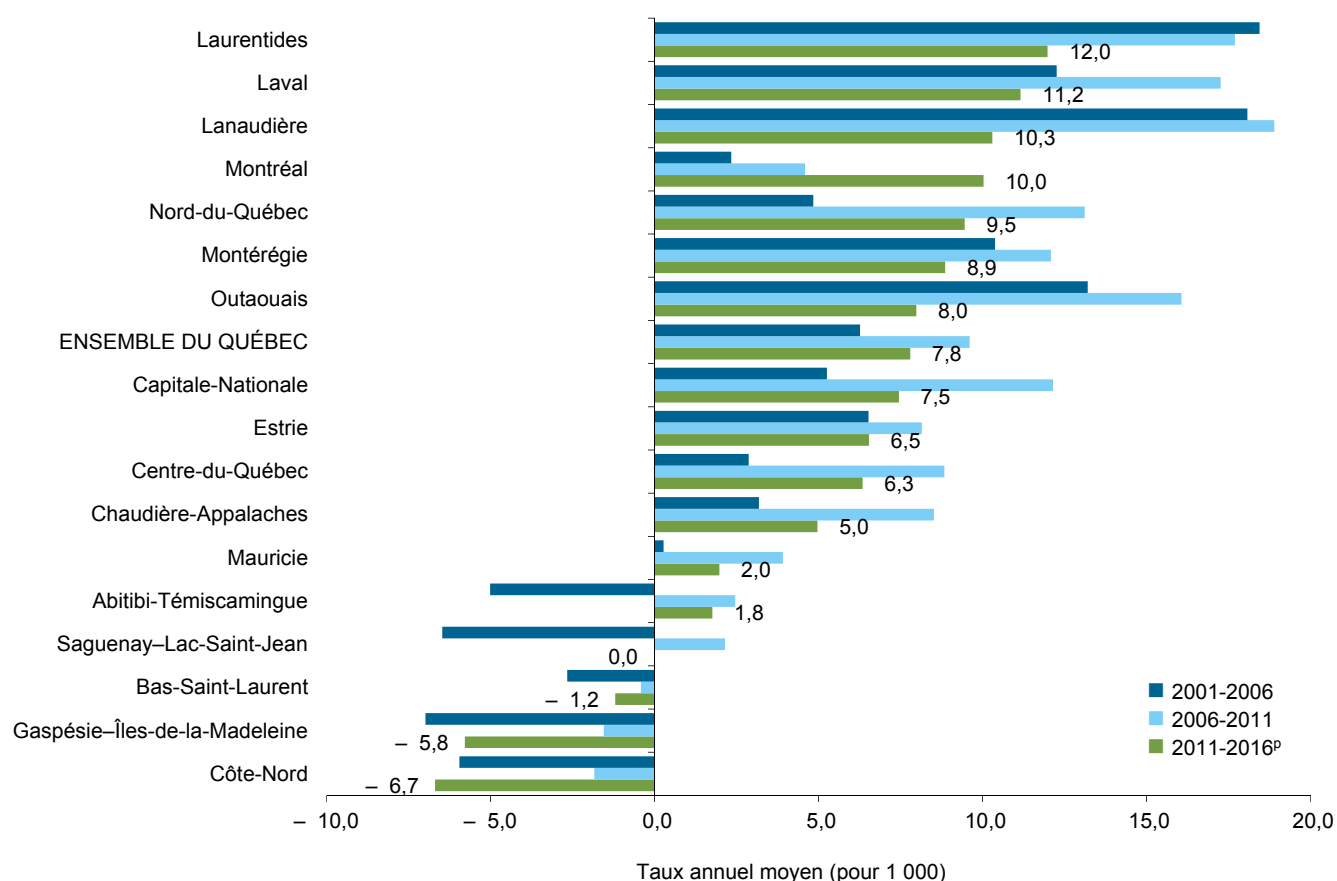
Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives entre 2011 et 2016. Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour cette période sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions¹.

Selon les estimations provisoires, la population québécoise s'est accrue de plus de 318 000 personnes entre 2011 et 2016. En termes relatifs, cette hausse équivaut à un taux d'accroissement annuel moyen de 7,8 pour mille pour les cinq années de la période ([tableau 1.1](#)). La croissance démographique du Québec a ralenti par rapport à la période 2006-2011 (9,6 pour mille), mais demeure plus élevée que celle de 2001-2006 (6,3 pour mille).

À l'échelle des régions, le bilan démographique connaît des évolutions contrastées. Les régions des Laurentides, Laval, Lanaudière et Montréal sont celles qui ont connu la plus forte croissance de leur population entre 2011 et 2016, selon les données provisoires (figure 1.1). Ces régions présentent toutes un taux d'accroissement annuel moyen d'au moins 10 pour mille (ou 1 %) durant cette période. Les régions du Nord-du-Québec et de la Montérégie suivent, avec une croissance annuelle respective de 9,5 et 8,9 pour mille. Soulignons que Montréal est la seule région du Québec à avoir vu sa croissance démographique s'accroître entre 2011 et 2016 comparativement à la période 2006-2011. En outre, les quatre régions adjacentes à Montréal enregistrent entre 2011 et 2016 leur plus faible taux d'accroissement des trois dernières périodes.

1. La révision des données entraîne parfois des changements non négligeables pour certains territoires. Par exemple, les données révisées de la période 2006-2011 présentaient, pour Montréal, une croissance nettement moins rapide que ce qu'indiquaient les données provisoires. Pour plus d'information sur la révision des données de 2006 à 2011, consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Figure 1.1

Taux d'accroissement annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2016

Source : [Tableau 1.1](#).

L'Outaouais et la Capitale-Nationale affichent un taux d'accroissement annuel moyen semblable au taux québécois entre 2011 et 2016, soit respectivement 8,0 pour mille et 7,5 pour mille. La croissance a été plus modérée en Estrie, dans le Centre-du-Québec et dans la Chaudière-Appalaches, entre 5 et 7 pour mille. La Mauricie et l'Abitibi-Témiscamingue figurent aussi du côté des régions en croissance, mais la hausse des effectifs y est modeste, de l'ordre de 2 pour mille. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean affiche, quant à elle, une stabilité de sa population au cours de la période 2011-2016. Le maintien de taux nuls ou légèrement positifs peut toutefois être vu comme un bilan favorable pour ces trois dernières régions qui ont connu des épisodes de déclin dans les années 1990 ou 2000.

Enfin, trois régions continuent de voir leur population diminuer. Il s'agit du Bas-Saint-Laurent et, de manière plus importante, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord. Les taux d'accroissement annuel moyen de ces dernières sont de - 5,8 et - 6,7 pour mille entre 2011 et 2016. Ces pertes sont comparables à celles de la période 2001-2006, mais demeurent toutefois en deçà des niveaux atteints à la fin des années 1990 (données non illustrées).

Structure par âge et par sexe

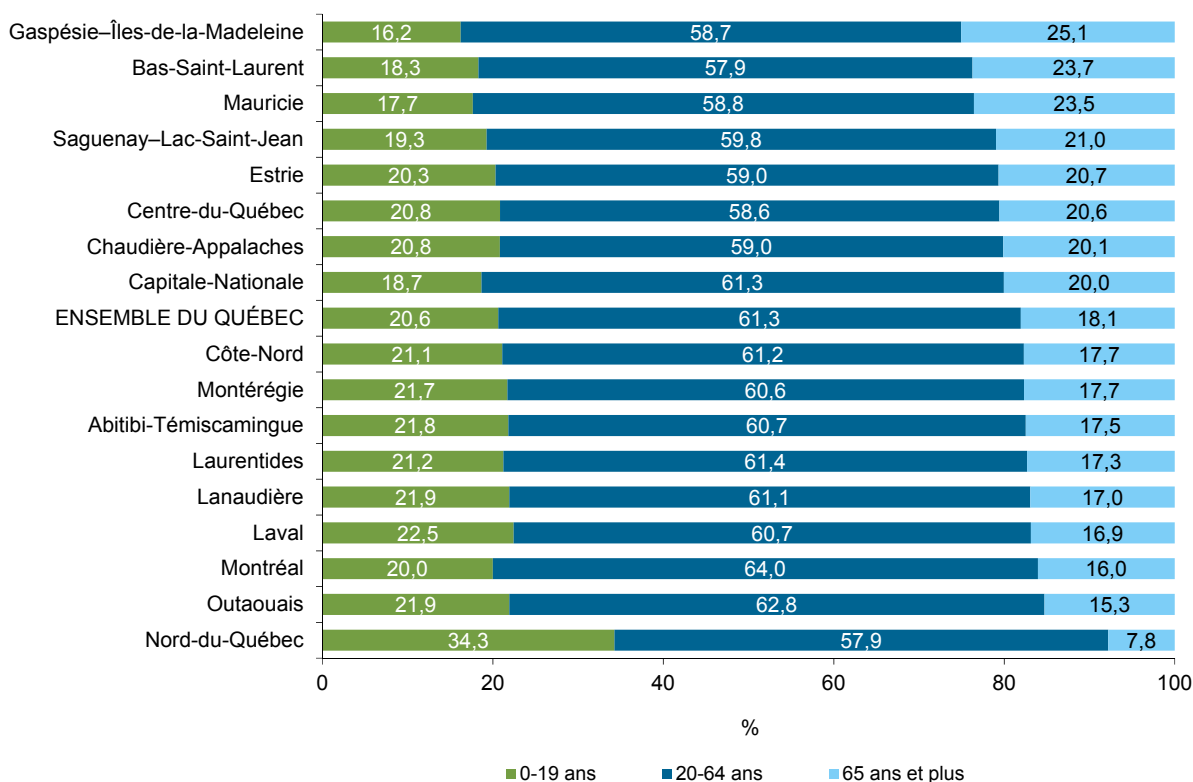
Un vieillissement de la population caractérise l'évolution de la structure par âge au Québec depuis le début des années 1970. L'élévation générale de l'espérance de vie combinée à l'effet du *baby-boom* des années 1946-1966 contribuent grandement à ce phénomène (Institut de la statistique du Québec, 2016). La hausse de l'âge moyen illustre bien le vieillissement démographique : entre 1971 et 2016, il a augmenté de 12 années, passant de 29,9 ans à 41,9 ans. Durant cette période, la part des personnes

âgées de 65 ans et plus s'est élevée de 7 % à 18 %. Elle continuera d'augmenter au cours des prochaines années, avec l'arrivée progressive des générations nombreuses du *baby-boom* dans ce groupe d'âge. Si la tendance se maintient, elle pourrait atteindre 28 % en 2061 (Institut de la statistique du Québec, 2014b).

Des écarts quant à l'intensité de la fécondité, de la mortalité et de la migration, de même que le profil par âge des migrants ont façonné différemment la structure par âge des régions au fil des années, ce qui explique que le vieillissement soit plus avancé dans certaines d'entre elles. C'est notamment le cas en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. En 2016, un résident sur quatre est âgé de 65 ans et plus (25,1 %), correspondant, comme le montre la figure 1.2, à une part plus importante de personnes âgées que de jeunes de moins de 20 ans (16,2 %). Dans cette région, la population a en moyenne 47,6 ans, soit l'âge moyen le plus élevé du Québec (figure 1.3). Le Bas-Saint-Laurent et la Mauricie figurent aussi parmi les régions les plus âgées du Québec. À l'instar de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, ces deux régions comptent davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. En 2016, l'âge moyen de leur population est de près de 46 ans. Dans ces trois régions, le maintien d'une fécondité assez faible pendant plusieurs années et un profil migratoire caractérisé par des pertes chez les jeunes adultes et des gains chez les personnes en âge de prendre leur retraite ont contribué à un vieillissement plus marqué qu'ailleurs au Québec.

Figure 1.2

Répartition de la population par grand groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



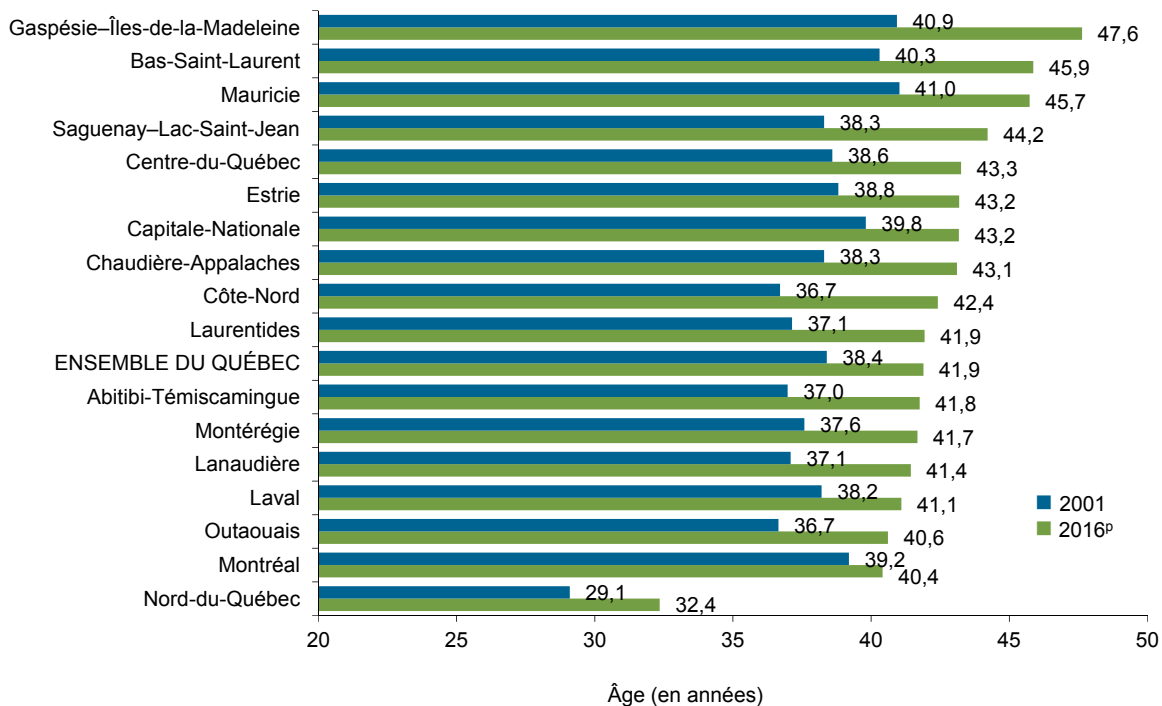
Note : Données provisoires.

Source : [Tableau 1.2](#).

Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Estrie, du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale apparaissent aussi plus âgées que l'ensemble du Québec, avec une proportion de personnes de 65 ans et plus qui varie entre 20 % et 21 % en 2016. Selon les données provisoires, cette proportion serait supérieure à celle des jeunes de moins de 20 ans dans trois de ces régions, soit le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Capitale-Nationale et l'Estrie. Dans les deux premiers cas, la part des moins de 20 ans se situe autour de 19 %, alors qu'elle est comparable à celle de l'ensemble du Québec dans les autres régions de ce groupe. L'âge moyen est de 44,2 ans au Saguenay–Lac-Saint-Jean et d'environ 43 ans dans les autres régions.

Figure 1.3

Âge moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001 et 2016



Source : [Tableau 1.2](#).

À l'autre bout du spectre, le Nord-du-Québec se distingue comme étant, de loin, la plus jeune région du Québec. Plus d'une personne sur trois (34,3 %) y a moins de 20 ans en 2016, tandis que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 7,8 % de la population. Cette structure relativement jeune – l'âge moyen y est de 32,4 ans – s'explique par une fécondité plus élevée que dans l'ensemble du Québec et une espérance de vie plus faible.

L'Outaouais est aussi relativement jeune en comparaison à la plupart des autres régions. Les jeunes de moins de 20 ans (21,9 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble du Québec, alors que la part des personnes âgées (15,3 %) est la seconde plus faible. L'Outaouais se distingue en outre par une proportion de 20-64 ans (62,8 %) parmi les plus élevées du Québec. En 2016, l'âge moyen y est de 40,6 ans.

Avec un âge moyen de 40,4 ans, Montréal est également plus jeune que la plupart des autres régions. Son profil par âge est unique : la part des moins de 20 ans y est parmi les plus faibles (20,0 %), mais elle compte sur la plus importante proportion d'individus dits d'âge actif, les 20-64 ans représentant 64 % de sa population. Les données détaillées, non illustrées ici, montrent par ailleurs que sa population d'âge actif est concentrée chez les 20 à 44 ans. Le maintien d'un bassin de jeunes adultes y est assuré par l'accueil d'immigrants internationaux, majoritairement âgés dans la vingtaine et la trentaine lors de

leur établissement au Québec, de même que par l'arrivée de jeunes issus des autres régions du Québec. Quant aux 65 ans et plus, ils représentent 16 % des Montréalais. Cette part a très peu changé depuis 2001, tandis qu'elle s'est accrue de quelques points de pourcentage dans toutes les autres régions ([tableau 1.2](#)). L'âge moyen a également peu bougé en comparaison de ce qui s'observe ailleurs au Québec, ayant augmenté d'une seule année depuis 2001. Montréal est la région dont la structure par âge est la plus stable depuis le début des années 2000; elle connaît un vieillissement plus lent de sa population que dans les autres régions.

Dans les six autres régions, soit les quatre adjacentes à Montréal ainsi que l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord, la part des moins de 20 ans est un peu plus élevée que celle de l'ensemble du Québec, tandis que la part des 65 ans et plus est légèrement inférieure. De manière générale, on compte de 21 % à 22 % de jeunes, alors que les personnes plus âgées représentent entre 17 % et 18 % de la population. Dans ces régions, l'âge moyen est de 41 ans ou 42 ans.

En fait de répartition par sexe de la population québécoise, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes. Selon les données provisoires, on compte 4 187 000 femmes et 4 139 000 hommes en 2016 ([tableau 1.3](#)). Cette légère surreprésentation féminine correspond à un rapport de féminité de 101 femmes pour 100 hommes. Ce niveau varie peu d'une région à l'autre; il est le plus élevé à Laval, où l'on compte 104 femmes pour 100 hommes, alors que le Nord-du-Québec affiche le rapport de féminité le plus faible, soit 96. En plus du Nord-du-Québec, cinq régions ont légèrement moins de femmes que d'hommes au sein de leur population, soit le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec.

Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En 2016, le rapport de féminité du Québec est de 95 chez les moins de 20 ans et de 98 chez les 20-64 ans, alors que chez les 65 ans et plus, on compte plus de femmes que d'hommes, avec un rapport de 122. Ce dernier groupe d'âge est le seul pour lequel on constate des différences notables entre les régions. Montréal affiche le rapport de féminité le plus élevé parmi les 65 ans et plus, avec 136 femmes pour 100 hommes. Suivent les régions de la Capitale-Nationale et de Laval, dont le rapport de féminité respectif est de 128 et 127. La Mauricie (122 femmes pour 100 hommes) affiche quant à elle une valeur similaire à celle de l'ensemble du Québec. À l'opposé, le Nord-du-Québec est la seule région où l'on compte moins de femmes que d'hommes parmi les 65 ans et plus, avec 98 femmes pour 100 hommes. Rappelons toutefois que le nombre de personnes âgées y est faible et que l'écart entre les sexes représente moins de 50 personnes. La Côte-Nord affiche pour sa part un rapport de féminité de 106 dans ce groupe d'âge, alors qu'il varie entre 111 et 119 dans les autres régions.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2016). [Le Bilan démographique du Québec. Édition 2016](#), Québec, 171 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014a). [Panorama des régions du Québec. Édition 2014](#), Québec, 175 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014b). [Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061. Édition 2014](#), Québec, 123 p.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la [structure par âge et sexe de la population](#) du Québec et des régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut. D'autres données sont également disponibles sur le site, notamment des données concernant les composantes démographiques qui façonnent la taille et la structure de la population ([naissances](#), [décès](#) et [mouvements migratoires](#)), ainsi que des [projections démographiques](#).

Tableau 1.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population totale, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2016

Région administrative	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2016 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2016 ^p	2001	2016 ^p
	n				pour 1 000			%	
Bas-Saint-Laurent	204 296	201 600	201 184	199 983	- 2,7	- 0,4	- 1,2	2,8	2,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	283 304	274 286	277 249	277 232	- 6,5	2,1	0,0	3,8	3,3
Capitale-Nationale	651 583	668 948	710 861	737 857	5,3	12,2	7,5	8,8	8,9
Mauricie	260 048	260 407	265 557	268 198	0,3	3,9	2,0	3,5	3,2
Estrie	291 389	301 058	313 582	324 009	6,5	8,2	6,5	3,9	3,9
Montréal	1 850 357	1 872 136	1 915 617	2 014 221	2,3	4,6	10,0	25,0	24,2
Outaouais	322 967	345 027	373 905	389 139	13,2	16,1	8,0	4,4	4,7
Abitibi-Témiscamingue	148 564	144 887	146 683	147 982	- 5,0	2,5	1,8	2,0	1,8
Côte-Nord	99 484	96 569	95 688	92 541	- 5,9	- 1,8	- 6,7	1,3	1,1
Nord-du-Québec	39 327	40 291	43 023	45 107	4,8	13,1	9,5	0,5	0,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	98 589	95 206	94 473	91 781	- 7,0	- 1,5	- 5,8	1,3	1,1
Chaudière-Appalaches	390 856	397 133	414 427	424 856	3,2	8,5	5,0	5,3	5,1
Laval	350 332	372 495	406 098	429 413	12,3	17,3	11,2	4,7	5,2
Lanaudière	396 378	433 901	476 937	502 152	18,1	18,9	10,3	5,4	6,0
Laurentides	472 932	518 664	566 683	601 699	18,4	17,7	12,0	6,4	7,2
Montérégie	1 313 263	1 383 294	1 469 505	1 536 121	10,4	12,1	8,9	17,8	18,4
Centre-du-Québec	222 746	225 971	236 184	243 798	2,9	8,8	6,3	3,0	2,9
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 326 089	6,3	9,6	7,8	100,0	100,0

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Notes : Les périodes sont définies en fonction des années de recensement qui balisent les estimations de population utilisées.

Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001 et 2016

Région administrative	Groupe d'âge								Âge	Âge
	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	médian	moyen
	n				%					
2001	1 773 496	4 661 273	961 646	7 396 415	24,0	63,0	13,0	100,0	38,5	38,4
Bas-Saint-Laurent	47 357	125 514	31 425	204 296	23,2	61,4	15,4	100,0	41,1	40,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	70 563	177 438	35 303	283 304	24,9	62,6	12,5	100,0	39,2	38,3
Capitale-Nationale	138 319	422 379	90 885	651 583	21,2	64,8	13,9	100,0	40,1	39,8
Mauricie	56 999	160 907	42 142	260 048	21,9	61,9	16,2	100,0	41,9	41,0
Estrie	71 348	179 570	40 471	291 389	24,5	61,6	13,9	100,0	38,9	38,8
Montréal	393 188	1 180 897	276 272	1 850 357	21,2	63,8	14,9	100,0	38,0	39,2
Outaouais	84 027	206 225	32 715	322 967	26,0	63,9	10,1	100,0	37,2	36,7
Abitibi-Témiscamingue	40 303	91 446	16 815	148 564	27,1	61,6	11,3	100,0	37,6	37,0
Côte-Nord	25 995	63 895	9 594	99 484	26,1	64,2	9,6	100,0	37,5	36,7
Nord-du-Québec	15 001	22 612	1 714	39 327	38,1	57,5	4,4	100,0	27,3	29,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	22 326	61 031	15 232	98 589	22,6	61,9	15,4	100,0	41,9	40,9
Chaudière-Appalaches	97 638	243 180	50 038	390 856	25,0	62,2	12,8	100,0	38,6	38,3
Laval	85 861	218 915	45 556	350 332	24,5	62,5	13,0	100,0	38,4	38,2
Lanaudière	106 568	247 765	42 045	396 378	26,9	62,5	10,6	100,0	38,1	37,1
Laurentides	124 400	297 179	51 353	472 932	26,3	62,8	10,9	100,0	37,9	37,1
Montréal	337 786	825 766	149 711	1 313 263	25,7	62,9	11,4	100,0	38,2	37,6
Centre-du-Québec	55 817	136 554	30 375	222 746	25,1	61,3	13,6	100,0	38,8	38,6
2016 ^a	1 718 503	5 103 665	1 503 921	8 326 089	20,6	61,3	18,1	100,0	42,1	41,9
Bas-Saint-Laurent	36 637	115 889	47 457	199 983	18,3	57,9	23,7	100,0	49,5	45,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	53 439	165 679	58 114	277 232	19,3	59,8	21,0	100,0	46,6	44,2
Capitale-Nationale	137 732	452 218	147 907	737 857	18,7	61,3	20,0	100,0	43,2	43,2
Mauricie	47 357	157 690	63 151	268 198	17,7	58,8	23,5	100,0	49,0	45,7
Estrie	65 856	191 213	66 940	324 009	20,3	59,0	20,7	100,0	44,2	43,2
Montréal	402 724	1 288 348	323 149	2 014 221	20,0	64,0	16,0	100,0	38,7	40,4
Outaouais	85 335	244 334	59 470	389 139	21,9	62,8	15,3	100,0	41,2	40,6
Abitibi-Témiscamingue	32 300	89 828	25 854	147 982	21,8	60,7	17,5	100,0	42,9	41,8
Côte-Nord	19 534	56 629	16 378	92 541	21,1	61,2	17,7	100,0	44,4	42,4
Nord-du-Québec	15 459	26 129	3 519	45 107	34,3	57,9	7,8	100,0	30,0	32,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14 901	53 880	23 000	91 781	16,2	58,7	25,1	100,0	52,0	47,6
Chaudière-Appalaches	88 514	250 875	85 467	424 856	20,8	59,0	20,1	100,0	44,5	43,1
Laval	96 406	260 523	72 484	429 413	22,5	60,7	16,9	100,0	41,5	41,1
Lanaudière	110 152	306 882	85 118	502 152	21,9	61,1	17,0	100,0	42,4	41,4
Laurentides	127 790	369 719	104 190	601 699	21,2	61,4	17,3	100,0	43,3	41,9
Montréal	333 553	931 005	271 563	1 536 121	21,7	60,6	17,7	100,0	42,4	41,7
Centre-du-Québec	50 814	142 824	50 160	243 798	20,8	58,6	20,6	100,0	44,5	43,3

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3

Population selon le sexe par grand groupe d'âge et rapport de féminité, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

Région administrative	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
n								
Bas-Saint-Laurent	18 920	17 717	58 648	57 241	22 041	25 416	99 609	100 374
Saguenay–Lac-Saint-Jean	27 317	26 122	85 324	80 355	26 896	31 218	139 537	137 695
Capitale-Nationale	70 085	67 647	229 854	222 364	64 736	83 171	364 675	373 182
Mauricie	24 408	22 949	80 102	77 588	28 507	34 644	133 017	135 181
Estrie	34 139	31 717	96 934	94 279	30 928	36 012	162 001	162 008
Montréal	205 433	197 291	651 101	637 247	136 703	186 446	993 237	1 020 984
Outaouais	43 634	41 701	122 214	122 120	27 493	31 977	193 341	195 798
Abitibi-Témiscamingue	16 565	15 735	46 523	43 305	12 200	13 654	75 288	72 694
Côte-Nord	9 986	9 548	29 149	27 480	7 948	8 430	47 083	45 458
Nord-du-Québec	7 917	7 542	13 376	12 753	1 779	1 740	23 072	22 035
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7 630	7 271	26 933	26 947	10 791	12 209	45 354	46 427
Chaudière-Appalaches	45 361	43 153	128 707	122 168	39 875	45 592	213 943	210 913
Laval	49 013	47 393	129 714	130 809	31 870	40 614	210 597	218 816
Lanaudière	56 418	53 734	154 876	152 006	39 958	45 160	251 252	250 900
Laurentides	65 443	62 347	186 274	183 445	49 282	54 908	300 999	300 700
Montréal	170 655	162 898	468 538	462 467	123 964	147 599	763 157	772 964
Centre-du-Québec	26 107	24 707	73 274	69 550	23 171	26 989	122 552	121 246
Ensemble du Québec	879 031	839 472	2 581 541	2 522 124	678 142	825 779	4 138 714	4 187 375
Rapport de féminité (nombre de femmes pour 100 hommes)								
Bas-Saint-Laurent	94		98		115		101	
Saguenay–Lac-Saint-Jean	96		94		116		99	
Capitale-Nationale	97		97		128		102	
Mauricie	94		97		122		102	
Estrie	93		97		116		100	
Montréal	96		98		136		103	
Outaouais	96		100		116		101	
Abitibi-Témiscamingue	95		93		112		97	
Côte-Nord	96		94		106		97	
Nord-du-Québec	95		95		98		96	
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	95		100		113		102	
Chaudière-Appalaches	95		95		114		99	
Laval	97		101		127		104	
Lanaudière	95		98		113		100	
Laurentides	95		98		111		100	
Montréal	95		99		119		101	
Centre-du-Québec	95		95		116		99	
Ensemble du Québec	95		98		122		101	

Note : Données provisoires.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Cette section se divise en deux parties. Dans la première, on décrit, en fonction des régions administratives, les taux de faible revenu de 2014, ainsi que l'évolution de ces taux, soit à court terme entre 2013 et 2014, et à plus long terme entre 2010 et 2014. Ces descriptions sont ensuite ventilées selon le type de famille. Dans la seconde partie, on examine, toujours en fonction des régions administratives, le revenu médian après impôt des couples et des familles monoparentales en 2014, ainsi que l'évolution de ce revenu, à court et à plus long terme.

Données et méthodes

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année. Les données sur le revenu médian des familles sont extraites du même fichier.

2.1 Taux de faible revenu des familles

En 2014, la distribution du taux de faible revenu après impôt des familles selon les régions administratives révèle certaines disparités ([tableau 2.1.1, volet 1](#)). D'un côté, les régions du Nord-du-Québec et de Montréal affichent de loin les taux les plus élevés, soit 15,1 % et 14,7 % respectivement. Les troisième et quatrième régions où ce taux est le plus élevé sont l'Outaouais (8,0 %) et la Mauricie (8,0 %). D'un autre côté, c'est dans les régions de la Chaudière-Appalaches (3,8 %), de la Capitale-Nationale (4,8 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (5,2 %), du Bas-Saint-Laurent (5,3 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (6,1 %) et dans les régions périphériques de Montréal, soit les Laurentides (6,5 %), Lanaudière (6,8 %) et la Montérégie (6,8 %) qu'on trouve, en pourcentage, le moins de familles à faible revenu. La région de Laval affiche un taux de 7,6 %.

Entre 2013 et 2014, le taux de faible revenu varie à peine, et ce, dans la plupart des régions. Ainsi, aucune augmentation n'est supérieure à 0,3 point (Abitibi-Témiscamingue). De même, aucune diminution n'est supérieure à 0,1 point (Nord-du-Québec). En particulier, dans six régions, le faible revenu est stationnaire entre ces deux années (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Estrie, Mauricie, Montréal et Centre-du-Québec).

Si l'on considère l'évolution à plus long terme, soit entre 2010 et 2014, on voit que le faible revenu diminue dans toutes les régions. La diminution minimale s'élève à 0,3 point (Nord-du-Québec) et maximale à 1,9 point (Montréal).

Taux de faible revenu selon le type de famille

La comparaison des taux régionaux de 2014 par type de famille ([tableau 2.1.1, volets 2, 3 et 4](#)) révèle que les familles monoparentales sont à faible revenu dans une proportion beaucoup plus élevée que les couples avec ou sans enfants, quelle que soit la région. Les taux des couples sans enfants et avec enfants sont relativement comparables.

Entre 2013 et 2014, dans presque toutes les régions à l'exception du Nord-du-Québec, la diminution du faible revenu parmi les couples sans enfants, tout comme son augmentation, n'est jamais supérieure à 0,3 point (– 0,3 point en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et + 0,2 point au Bas-Saint-Laurent). Dans quatre régions en particulier (Outaouais, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Laurentides), aucune variation n'est enregistrée entre ces deux années. La région du Nord-du-Québec fait quelque peu exception à cette tendance, avec une diminution de 1,2 point.

La conclusion est sensiblement du même ordre pour les couples avec enfants. Ainsi, à l'exception de la région du Nord-du-Québec, aucune diminution ou augmentation ne dépasse 0,2 point (– 0,2 point à Montréal et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et + 0,2 point en Abitibi-Témiscamingue), tandis que dans quatre régions, le taux de faible revenu ne varie pas entre 2013 et 2014 (Côte-Nord, Capitale-Nationale, Laurentides et Saguenay–Lac-Saint-Jean). Par léger contraste, dans le Nord-du-Québec, le faible revenu diminue de 0,4 point.

Pour ce qui est des familles monoparentales, la variation du taux entre ces deux années est légèrement plus marquée pour un certain nombre de régions, et celle-ci est toujours à la hausse. Ainsi, l'augmentation minimale s'élève à 0,5 point (Nord-du-Québec) et maximale à 1,9 point (Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine).

Au cours de la période plus longue comprise entre 2010 et 2014, le taux de faible revenu chez les couples sans enfants est en diminution dans toutes les régions, avec une intensité maximale de 1,4 point (Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine) et minimale de 0,1 point (Laval). Parmi les couples avec enfants, on assiste à une diminution du faible revenu dans toutes les régions, à l'exception du Nord-du-Québec où le taux a augmenté à peine (+ 0,1 point) et de la Mauricie où il est resté stable; la diminution la moins prononcée revient à l'Outaouais (– 0,1 point) et la plus prononcée à Montréal (– 2,0 points). Enfin, sensiblement le même scénario caractérise les familles monoparentales : des diminutions sont survenues dans toutes les régions, lesquelles s'échelonnent entre 0,1 point (Outaouais) et 2,8 points (Chaudière-Appalaches).

Tableau 2.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles¹ et selon le type de famille, régions administratives et ensemble du Québec, 2010-2014

Région administrative	VOLET 1 : ensemble des familles							VOLET 2 : couples sans enfants						
	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014 -2013	Écart 2014 -2010	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014 -2013	Écart 2014 -2010
	%					points de %		%					points de %	
Bas-Saint-Laurent	6,1	5,6	5,3	5,1	5,3	0,2	-0,8	4,7	4,2	3,9	3,7	3,9	0,2	-0,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,0	5,5	5,0	5,1	5,2	0,1	-0,8	4,0	3,6	3,3	3,4	3,4	0,0	-0,6
Capitale-Nationale	5,5	5,1	4,9	4,8	4,8	0,0	-0,7	4,0	3,6	3,7	3,6	3,5	-0,1	-0,5
Mauricie	8,9	8,3	7,8	8,0	8,0	0,0	-0,9	5,3	4,5	4,1	4,2	4,1	-0,1	-1,2
Estrie	8,7	8,0	7,5	7,2	7,1	0,0	-1,5	5,7	5,0	4,6	4,5	4,3	-0,1	-1,3
Montréal	16,6	15,8	15,1	14,7	14,7	0,0	-1,9	11,3	10,6	10,3	10,3	10,2	-0,1	-1,1
Outaouais	8,4	8,1	7,9	7,9	8,0	0,1	-0,4	4,9	4,5	4,3	4,3	4,3	0,0	-0,6
Abitibi-Témiscamingue	7,1	6,4	5,8	5,8	6,1	0,3	-1,0	4,3	3,8	3,5	3,3	3,3	0,0	-1,0
Côte-Nord	8,5	8,1	7,5	7,5	7,7	0,2	-0,8	3,0	2,7	2,4	2,5	2,5	-0,1	-0,6
Nord-du-Québec	15,4	15,2	14,5	15,2	15,1	-0,1	-0,3	4,8	4,6	4,2	4,9	3,7	-1,2	-1,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8,8	8,2	7,5	7,5	7,6	0,1	-1,2	5,9	5,4	4,9	4,7	4,5	-0,3	-1,4
Chaudière-Appalaches	4,8	4,4	3,9	3,8	3,8	0,0	-1,0	3,7	3,3	2,8	2,8	2,7	-0,1	-0,9
Laval	8,1	7,8	7,5	7,5	7,6	0,2	-0,5	5,7	5,6	5,5	5,6	5,6	0,1	-0,1
Lanaudière	7,5	7,0	6,7	6,7	6,8	0,1	-0,6	5,1	4,8	4,5	4,5	4,6	0,1	-0,5
Laurentides	7,3	7,0	6,5	6,4	6,5	0,2	-0,8	4,8	4,6	4,3	4,3	4,3	0,0	-0,5
Montréal	7,5	7,2	6,8	6,8	6,8	0,1	-0,6	5,4	5,2	5,0	5,1	5,2	0,1	-0,3
Centre-du-Québec	7,8	7,2	6,7	6,6	6,6	0,0	-1,1	5,2	4,7	4,4	4,4	4,1	-0,2	-1,0
Ensemble du Québec	9,3	8,8	8,3	8,2	8,2	0,1	-1,0	6,2	5,8	5,5	5,5	5,4	0,0	-0,7
Région administrative	VOLET 3 : couples avec enfants							VOLET 4 : familles monoparentales						
	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014 -2013	Écart 2014 -2010	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014 -2013	Écart 2014 -2010
	%					points de %		%					points de %	
Bas-Saint-Laurent	3,4	3,1	2,9	2,8	2,7	-0,1	-0,6	20,9	19,7	19,2	19,0	19,8	0,8	-1,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,9	2,6	2,4	2,4	2,4	0,0	-0,5	25,2	23,3	21,3	22,0	23,2	1,2	-2,0
Capitale-Nationale	3,0	2,9	2,9	2,8	2,8	0,0	-0,2	18,2	17,2	15,8	15,6	16,4	0,8	-1,8
Mauricie	5,2	5,2	5,0	5,2	5,2	-0,1	0,0	29,5	28,3	26,6	27,2	28,1	0,9	-1,3
Estrie	5,8	5,4	5,1	4,9	4,8	-0,1	-1,0	27,0	25,8	24,4	23,5	24,3	0,8	-2,6
Montréal	15,1	14,4	13,8	13,3	13,1	-0,2	-2,0	33,1	32,0	30,1	29,6	30,4	0,8	-2,7
Outaouais	5,4	5,3	5,3	5,3	5,3	-0,1	-0,1	25,3	25,1	24,2	24,2	25,3	1,1	-0,1
Abitibi-Témiscamingue	3,8	3,3	3,0	3,0	3,2	0,2	-0,6	25,7	24,1	21,8	22,6	24,4	1,8	-1,3
Côte-Nord	4,3	4,1	3,8	3,7	3,7	0,0	-0,7	32,1	31,6	30,1	29,8	31,2	1,4	-1,0
Nord-du-Québec	7,2	7,3	6,9	7,7	7,3	-0,4	0,1	38,9	37,7	35,6	36,2	36,7	0,5	-2,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4,8	4,5	4,2	4,3	4,1	-0,2	-0,7	26,0	24,1	22,5	23,3	25,2	1,9	-0,8
Chaudière-Appalaches	2,4	2,1	2,0	1,9	1,8	-0,1	-0,6	18,5	17,1	15,4	15,0	15,8	0,8	-2,8
Laval	6,2	6,0	5,8	5,7	5,8	0,1	-0,5	21,7	21,5	19,8	19,6	20,7	1,1	-1,0
Lanaudière	4,4	4,1	4,0	4,0	3,8	-0,1	-0,5	24,7	23,8	22,2	22,4	23,5	1,1	-1,2
Laurentides	4,3	4,1	3,8	3,8	3,8	0,0	-0,6	23,7	23,0	21,5	21,0	22,2	1,2	-1,5
Montréal	4,5	4,3	4,1	4,1	4,0	-0,1	-0,5	23,7	22,6	21,5	21,1	21,9	0,9	-1,8
Centre-du-Québec	4,5	4,0	3,9	3,9	3,8	-0,1	-0,8	26,7	25,8	23,3	23,6	24,6	1,0	-2,0
Ensemble du Québec	6,6	6,3	6,1	6,0	5,9	-0,1	-0,7	26,2	25,2	23,6	23,4	24,4	1,0	-1,9

1. Selon le concept de la famille de recensement.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2.2 Revenu médian des familles

Le revenu des familles comptant un couple est plus élevé que celui des familles monoparentales. Bien sûr, les premières sont plus susceptibles que les secondes de bénéficier de la présence d'un pourvoyeur additionnel de revenu, en l'occurrence le conjoint ou la conjointe. L'indicateur utilisé dans cette section est le revenu médian après impôt; il confirme toujours cette réalité en 2014 ([tableau 2.2.1](#)).

Attirons plutôt l'attention, pour commencer, sur le fait qu'entre les familles comptant un couple et les familles monoparentales, ce ne sont pas les mêmes régions qui détiennent le revenu médian après impôt le plus élevé comme le plus faible. Parmi les familles comptant un couple, la région du Nord-du-Québec présente, en 2014, le revenu médian le plus élevé (80 080 \$). Les régions de la Côte-Nord et de l'Outaouais suivent, avec des revenus respectifs de 77 640 \$ et de 75 340 \$. À l'inverse, celle de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se caractérise en 2014 par le revenu des couples le moins élevé de toutes les régions (60 410 \$). Les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec se classent également parmi les moins avantageuses, le revenu médian des couples y étant respectivement de 61 950 \$ et de 62 030 \$. Cela dit, et pour quantifier la plus grande différence de revenu médian entre deux régions, mentionnons que celui de la région la moins avantagée (Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine) représente les trois quarts (75,4 %) de celui de la région la plus avantagée (Nord-du-Québec).

Si l'on se tourne du côté des familles monoparentales, on voit que c'est dans la région de la Capitale-Nationale (46 330 \$) que le revenu médian de 2014 est le plus élevé, puis dans celles de la Chaudière-Appalaches (44 660 \$) et de Laval (44 510 \$). À l'opposé, le Nord-du-Québec (35 950 \$), la Mauricie (37 570 \$) et Montréal (37 750 \$) constituent les régions où ce revenu est le plus faible.

Il ressort principalement de ces faits que la situation relative des couples et des familles monoparentales diffère radicalement dans la région du Nord-du-Québec. En effet, il s'agit de la première région où le revenu médian des couples est le plus élevé, mais aussi de la première où celui des familles monoparentales est le plus faible.

Un indicateur complémentaire illustre cette différence radicale : il s'agit du revenu médian après impôt des familles monoparentales, tel qu'exprimé en pourcentage de celui des familles comptant un couple. Ainsi, dans la région du Nord-du-Québec, le revenu médian des familles monoparentales ne représente pas la moitié de celui des familles comptant un couple ($44,9 \% = 35\,950 \$ \div 80\,080 \$$). Il s'agit du pourcentage le plus faible de toutes les régions. Toutes les autres régions, à l'exception de la Côte-Nord ($49,7 \% = 38\,610 \$ \div 77\,640 \$$), montrent des pourcentages supérieurs à 50 %.

Considérons maintenant l'évolution du revenu médian entre 2013 et 2014 dans ces deux types de familles. On constate que dans le cas des familles comptant un couple, toutes les régions, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord, affichent une augmentation de ce revenu en termes réels¹. L'augmentation la plus élevée concerne la région du Nord-du-Québec (2,1 %) et la plus faible celle de l'Outaouais (0,1 %). Dans le cas des familles monoparentales, au contraire, une diminution du revenu médian réel, entre 2013 et 2014, touche la majorité des régions. À l'extrême, l'Abitibi-Témiscamingue voit le revenu médian de ces familles diminuer de 1,7 %. Dans toutes les autres régions, on assiste ou bien à une décroissance du revenu médian réel qui est moins élevée, ou bien à une croissance, laquelle ne dépasse toutefois pas 1,3 point (Nord-du-Québec).

À plus long terme, soit entre 2010 et 2014, on constate la généralisation de la croissance du revenu médian réel. Ainsi, qu'il s'agisse des couples ou des familles monoparentales, toutes les régions voient ce revenu augmenter durant la période. Parmi les couples, la croissance la plus prononcée revient à l'Abitibi-Témiscamingue (6,0 %) et la plus faible à l'Outaouais (0,8 %). Enfin, parmi les familles monoparentales, la Côte-Nord se démarque avec la croissance à plus long terme la plus élevée (7,5 %), tandis que l'Outaouais enregistre la croissance la moins élevée (0,3 %).

1. L'indice des prix à la consommation d'ensemble a été utilisé (au niveau du Québec); le revenu médian est présenté en dollars constants de 2014.

Tableau 2.2.1

Revenu médian après impôt, familles comptant un couple et familles monoparentales¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2010-2014

Région administrative	VOLET 1 : familles comptant un couple						
	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Variation 2014/2010
	\$ constants de 2014					%	
Bas-Saint-Laurent	60 872	60 605	61 373	62 460	62 760	0,5	3,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	65 473	65 789	66 093	67 044	67 240	0,3	2,7
Capitale-Nationale	71 901	71 881	72 365	74 050	74 670	0,8	3,9
Mauricie	60 367	60 177	60 750	61 507	61 950	0,7	2,6
Estrie	61 421	61 408	62 129	63 556	63 960	0,6	4,1
Montréal	59 959	59 833	60 495	61 862	62 410	0,9	4,1
Outaouais	74 749	74 822	74 081	75 287	75 340	0,1	0,8
Abitibi-Témiscamingue	68 923	70 045	71 639	73 198	73 070	– 0,2	6,0
Côte-Nord	75 212	75 553	77 278	78 228	77 640	– 0,8	3,2
Nord-du-Québec	75 674	76 314	77 963	78 430	80 080	2,1	5,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	57 529	58 133	58 973	59 743	60 410	1,1	5,0
Chaudière-Appalaches	66 892	66 603	67 564	68 940	69 530	0,9	3,9
Laval	69 504	69 273	69 535	70 846	71 290	0,6	2,6
Lanaudière	67 515	67 155	67 604	68 869	69 250	0,6	2,6
Laurentides	67 859	67 562	68 044	69 132	69 800	1,0	2,9
Montérégie	70 353	70 118	70 567	71 657	72 100	0,6	2,5
Centre-du-Québec	59 647	59 551	60 239	61 376	62 030	1,1	4,0
Ensemble du Québec	66 419	66 311	66 859	68 078	68 570	0,7	3,2
Région administrative	VOLET 2 : familles monoparentales						
	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Variation 2014/2010
	\$ constants de 2014					%	
Bas-Saint-Laurent	38 901	38 929	40 105	40 995	41 120	0,3	5,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	38 557	38 877	40 340	41 380	40 700	– 1,6	5,6
Capitale-Nationale	44 168	44 071	45 631	46 683	46 330	– 0,8	4,9
Mauricie	35 644	36 039	37 469	37 953	37 570	– 1,0	5,4
Estrie	37 342	37 510	38 838	39 910	39 940	0,1	7,0
Montréal	35 816	35 570	37 092	37 983	37 750	– 0,6	5,4
Outaouais	42 513	41 766	42 577	43 195	42 630	– 1,3	0,3
Abitibi-Témiscamingue	38 622	39 440	41 045	41 603	40 890	– 1,7	5,9
Côte-Nord	35 902	36 613	38 195	38 987	38 610	– 1,0	7,5
Nord-du-Québec	34 182	34 412	36 509	35 489	35 950	1,3	5,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	35 773	36 186	37 929	38 176	37 940	– 0,6	6,1
Chaudière-Appalaches	42 330	42 131	43 915	45 071	44 660	– 0,9	5,5
Laval	43 169	42 538	43 701	44 838	44 510	– 0,7	3,1
Lanaudière	40 105	39 805	41 351	41 968	41 480	– 1,2	3,4
Laurentides	39 944	39 753	41 106	42 272	41 840	– 1,0	4,7
Montérégie	41 320	41 088	42 403	43 509	43 080	– 1,0	4,3
Centre-du-Québec	37 170	37 010	38 716	39 393	39 080	– 0,8	5,1
Ensemble du Québec	39 428	39 304	40 708	41 623	41 270	– 0,8	4,7

1. Selon le concept de la famille de recensement.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans le présent chapitre est celui des régions sociosanitaires telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux, au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Les deux principales différences qu'il faut considérer entre ce découpage et celui des régions administratives sont celles-ci : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. De plus, depuis la mise en vigueur en avril 2015 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*, deux centres de santé et services sociaux (CSSS) de la Montérégie ont été intégrés au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS)¹. La limite entre les régions sociosanitaires de la Montérégie et de l'Estrie est donc différente de la limite entre les deux régions administratives.

Carte 3.1

Régions sociosanitaires du Québec



Sources :

Découpage de la santé : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA) Socio 2015, actualisé par l'Institut de la statistique du Québec avec la codification du ministère de la Santé et des Services sociaux de juin 2015.

Données sur l'hydrographie : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

La première partie de ce chapitre aborde les problèmes de santé des Québécois à partir de données provenant de l'*Enquête sur la santé des collectivités canadiennes*. Les problèmes de santé chroniques et les limitations des activités en raison de problèmes de santé de longue durée sont documentés à partir de deux indicateurs de la santé dans les régions sociosanitaires du Québec. Par la suite, des statistiques sur la proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille sont analysées selon les régions.

1. Il s'agit du CSSS La Pommeraiie et du CSSS de la Haute-Yamaska.

3.1 Problèmes de santé²

Cette section présente la proportion de Québécois ayant un problème de santé chronique ou des limitations de leurs activités en raison de problèmes de santé de longue durée, selon les régions sociosanitaires. Les données proviennent de l'*Enquête sur la santé des collectivités canadiennes* (ESCC, 2007-2012 et 2013-2014), de Statistique Canada. Cette enquête par échantillon, réalisée dans l'ensemble des provinces et des territoires canadiens, vise la population âgée de 12 ans et plus³. L'échantillon québécois compte environ 24 000 répondants.

Les données relatives aux problèmes de santé chroniques sont basées sur des déclarations concernant les problèmes de santé suivants : l'asthme, l'arthrite ou l'arthrose, les maux de dos, l'hypertension, les migraines, le diabète, les maladies cardiaques, le cancer, les ulcères, les accidents vasculaires cérébraux, la maladie de Crohn ou colite⁴. L'indicateur est calculé sur le fait d'avoir au moins un de ces onze problèmes de santé chroniques. Quant aux limitations des activités en raison de problèmes de santé de longue durée qui font l'objet de l'indicateur, elles correspondent à un état qui dure ou devrait durer six mois ou plus.

Problèmes de santé chroniques

Dans l'ensemble du Québec, les données révèlent qu'en 2013-2014 près de la moitié de la population de 12 ans et plus (48 %) aurait au moins un problème de santé chronique diagnostiqué par un professionnel de la santé. La figure 3.1.1 permet de voir les disparités entre les régions sociosanitaires en ce qui a trait à la proportion de la population qui a déclaré avoir au moins un problème de santé chronique. On constate que plusieurs régions éloignées des grands centres affichent des taux significativement plus élevés de personnes ayant de tels problèmes comparativement au reste du Québec : la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord. Ces régions ont également une structure par âge caractérisée par un vieillissement de la population. Les taux sont également plus élevés dans deux régions situées en périphérie de Montréal : Lanaudière et la Montérégie. À l'inverse, la proportion de personnes ayant un problème de santé chronique est plus faible dans la région de Montréal que dans le reste du Québec. Il est à noter que cette particularité de Montréal était observée également au cycle de 2007-2008.

Au cours de la période de 2007-2008 à 2013-2014, la proportion de personnes ayant au moins un problème de santé chronique a évolué de façon très variable d'une région sociosanitaire à l'autre. Dans la région de Montréal, la proportion est significativement plus faible en 2013-2014 qu'en 2007-2008, tandis que la tendance contraire est observée dans la Montérégie et Lanaudière. Plus à l'est, dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches, les données de l'enquête révèlent une diminution notable de la proportion de personnes ayant un problème de santé chronique.

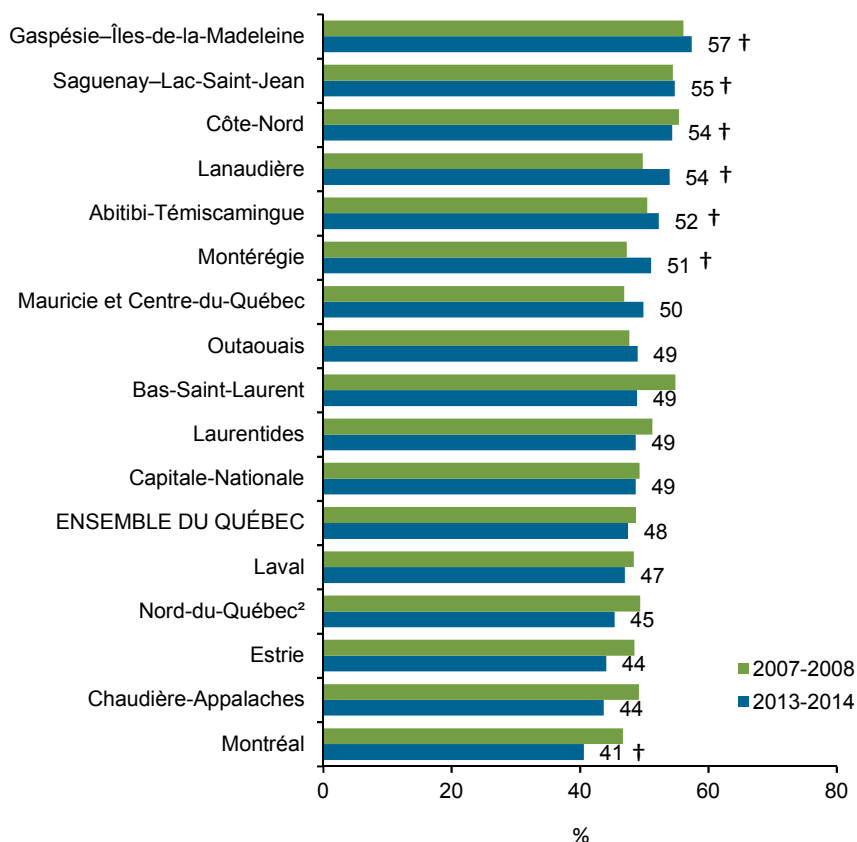
2. L'auteure tient à remercier Monique Bordeleau et Katrina Joubert pour leur collaboration.

3. Les personnes vivant dans des réserves et autres peuplements autochtones, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes ainsi que la population vivant en institution ne sont pas inclus dans l'enquête. Les régions sociosanitaires 17 (Nunavik) et 18 (Terres-Cries-de-la-Baie-James) sont également exclues.

4. Lors de l'enquête, chaque répondant doit répondre à la question suivante : *Maintenant, j'aimerais vous poser des questions concernant certains problèmes de santé de longue durée que vous pouvez avoir. Par « problème de santé de longue durée », on entend un état qui dure ou qui devrait durer six mois ou plus et qui a été diagnostiqué par un professionnel de la santé. Exemple : Q : Faites-vous de l'asthme? R : Oui/Non.*

Figure 3.1.1

Proportion de personnes de 12 ans et plus ayant au moins un problème de santé chronique¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2007-2008 et 2013-2014



† : Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la région et le reste du Québec.

1. Parmi les problèmes suivants : asthme, arthrite ou arthrose, maux de dos, hypertension, migraines, diabète, maladie cardiaque, cancer, ulcères, accident vasculaire cérébral, maladie de Crohn ou colite.

2. Ne comprenant que la région sociosanitaire du Nord-du-Québec, l'ESCC ne couvrant pas le Nunavik ni les Terres-Cries-de-la-Baie-James.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé des collectivités canadiennes*, 2013-2014, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

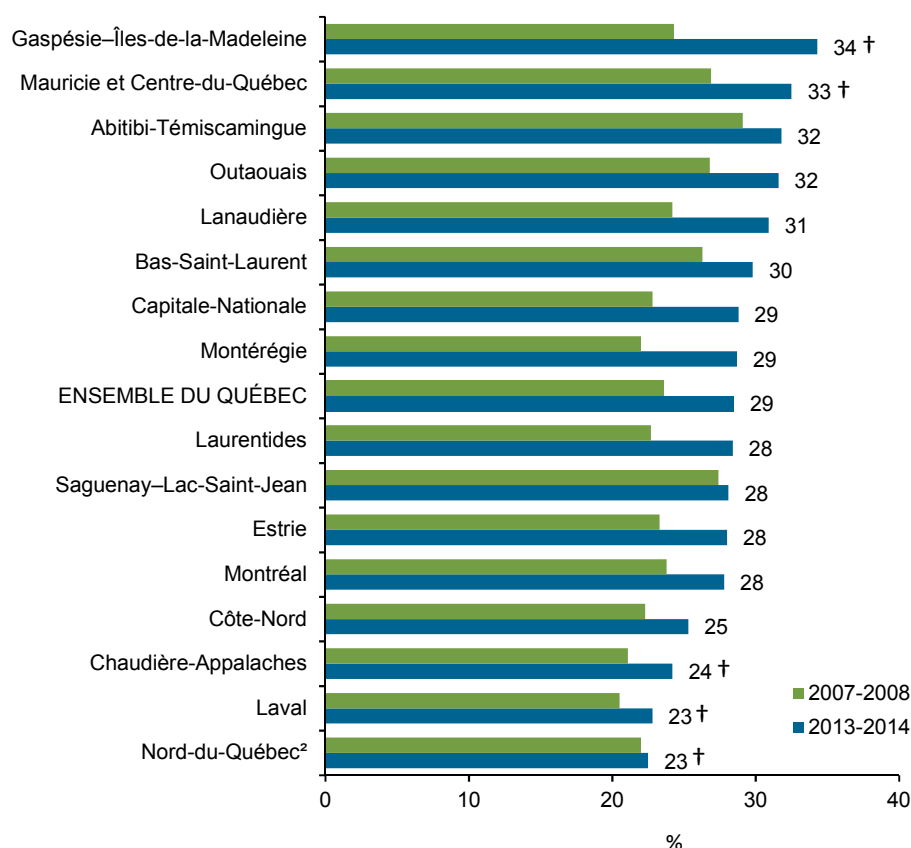
Limitation des activités en raison de problèmes de santé de longue durée

Selon les résultats de l'enquête, dans l'ensemble du Québec, une proportion de 29 % de la population a déclaré avoir limité ses activités quotidiennes, en 2013-2014, en raison de problèmes de santé d'une durée de six mois ou plus. Dans toutes les régions sociosanitaires du Québec, une partie plus ou moins grande de la population serait dans cette situation (figure 3.1.2). Les personnes ayant limité leurs activités sont proportionnellement plus nombreuses dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Mauricie et Centre-du-Québec, deux régions caractérisées par un important vieillissement démographique. Dans ces régions, environ une personne sur trois est touchée par ces limitations. À l'inverse, le Nord-du-Québec, Laval et la Chaudière-Appalaches sont les régions où l'on retrouve des proportions plus faibles que dans le reste du Québec, soit moins du quart de la population ayant limité des activités à cause de problème de santé de longue durée.

La comparaison des estimations du cycle de 2013-2014 avec celles du cycle de 2007-2008 pour cet indicateur révèle une détérioration de la situation dans l'ensemble du Québec. La proportion de Québécois ayant dû limiter leurs activités en raison de problèmes de santé de longue durée est passée de 24 % à 29 % au cours de cette période. Dans certaines régions, la proportion estimée en 2013-2014 est significativement plus élevée que celle de 2007-2008; c'est le cas de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie et Centre-du-Québec, de Montréal, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie.

Figure 3.1.2

Proportion de personnes de 12 ans et plus ayant des limitations de leurs activités en raison de problèmes de santé de longue durée¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2007-2008 et 2013-2014



† : Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la région et le reste du Québec.

1. On entend par « problèmes de santé de longue durée » un état qui dure ou qui devrait durer six mois ou plus.

2. Ne comprenant que la région sociosanitaire du Nord-du-Québec, l'ESCC ne couvrant pas le Nunavik ni les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé des collectivités canadiennes*, 2013-2014, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Inscription auprès d'un médecin de famille⁵

L'inscription auprès d'un médecin de famille est volontaire et il n'est pas nécessaire d'être inscrit pour recevoir des services médicaux. Une personne peut consulter un médecin de famille sans être inscrite auprès d'un médecin de famille. Elle peut aussi recevoir des services médicaux de médecins pour lesquels l'inscription de clientèle ne s'applique pas (par exemple, un médecin spécialiste ou un omnipraticien non participant au régime d'assurance maladie). Les personnes qui se trouvent dans cette situation sont exclues des données présentées dans ce chapitre, mais elles font tout de même partie du dénominateur.

Il est important de souligner que, même s'il peut témoigner de l'accès à un médecin de famille, le taux d'inscription n'équivaut pas à la proportion de personnes ayant accès à des services médicaux. De plus, le taux de non-inscription obtenu par la différence inclut celles qui ne souhaitent pas être inscrites auprès d'un médecin de famille, celles qui n'en ressentent pas le besoin ou encore celles qui ont accès à des services médicaux sans être inscrites. Précisons que les ratios sont calculés à partir du nombre total de personnes inscrites selon le territoire de résidence, divisé par la population admissible au régime d'assurance maladie de ce territoire.

En raison des modifications apportées en avril 2015 à l'organisation du réseau et au découpage territorial des régions administratives, les données sur les taux d'inscription de la Montérégie et de l'Estrie ne sont pas comparables avec celles des années antérieures.

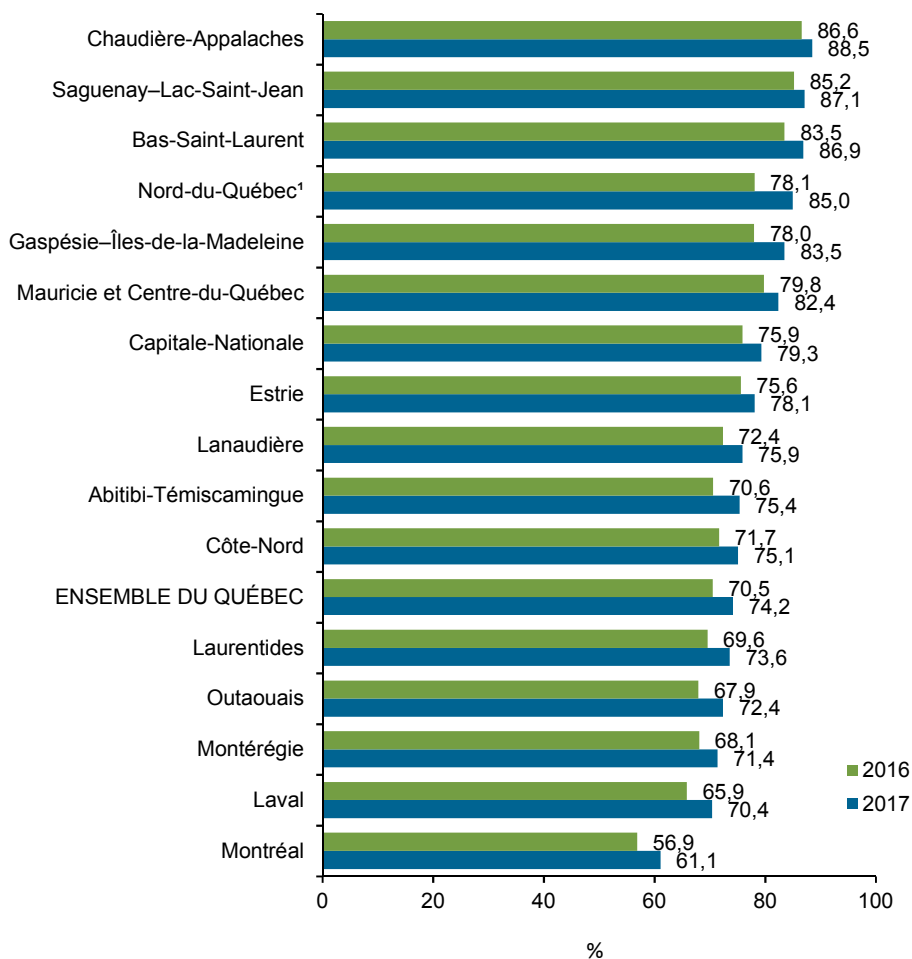
À l'échelle du Québec, au 1^{er} janvier 2017, près de trois personnes sur quatre sont inscrites auprès d'un médecin de famille, soit 74,2 %, ce qui représente un gain de 3,7 points de pourcentage par rapport à 2016 (figure 3.2.1). À l'échelle des régions sociosanitaires, on note des différences tant dans les proportions de personnes inscrites auprès d'un médecin de famille que dans la croissance de ces proportions entre 2016 et 2017. Les régions de la Chaudière-Appalaches, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent se maintiennent en tête du classement pour ce qui est des inscriptions en 2017, avec des taux dépassant les 85 %. Suivent les régions du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Mauricie et Centre-du-Québec, où plus de 80 % de la population est inscrite auprès d'un médecin de famille. À l'inverse, la région de Montréal ressort avec un taux de 61,1 % d'inscription, le plus faible taux de toutes les régions sociosanitaires du Québec, position qu'elle maintient depuis que ces données sont compilées. Il faut cependant souligner que la croissance qu'a connue Montréal au cours des quatre dernières années est l'une des plus fortes au Québec (gain de 13,2 points de pourcentage par rapport à 2013, donnée non présentée). D'autres régions, situées en périphérie de Montréal, soit Laval, la Montérégie et les Laurentides, enregistrent des taux d'inscription relativement faibles. Dans ces régions, ainsi que dans l'Outaouais qui suit aussi cette tendance, les proportions de personnes inscrites auprès d'un médecin de famille sont en deçà du taux québécois.

Outre Montréal, toutes les régions sociosanitaires enregistrent une hausse de leur taux d'inscription à un médecin de famille par rapport à 2016. La région sociosanitaire du Nord-du-Québec est celle où le taux d'inscription a le plus augmenté, soit une croissance approchant les sept points de pourcentage. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine suit avec une hausse de plus de cinq points.

5. Pour la définition d'un médecin de famille, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce document.

Figure 3.2.1

Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016 et 2017



1. Ne comprenant que la région sociosanitaire du Nord-du-Québec, excluant le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

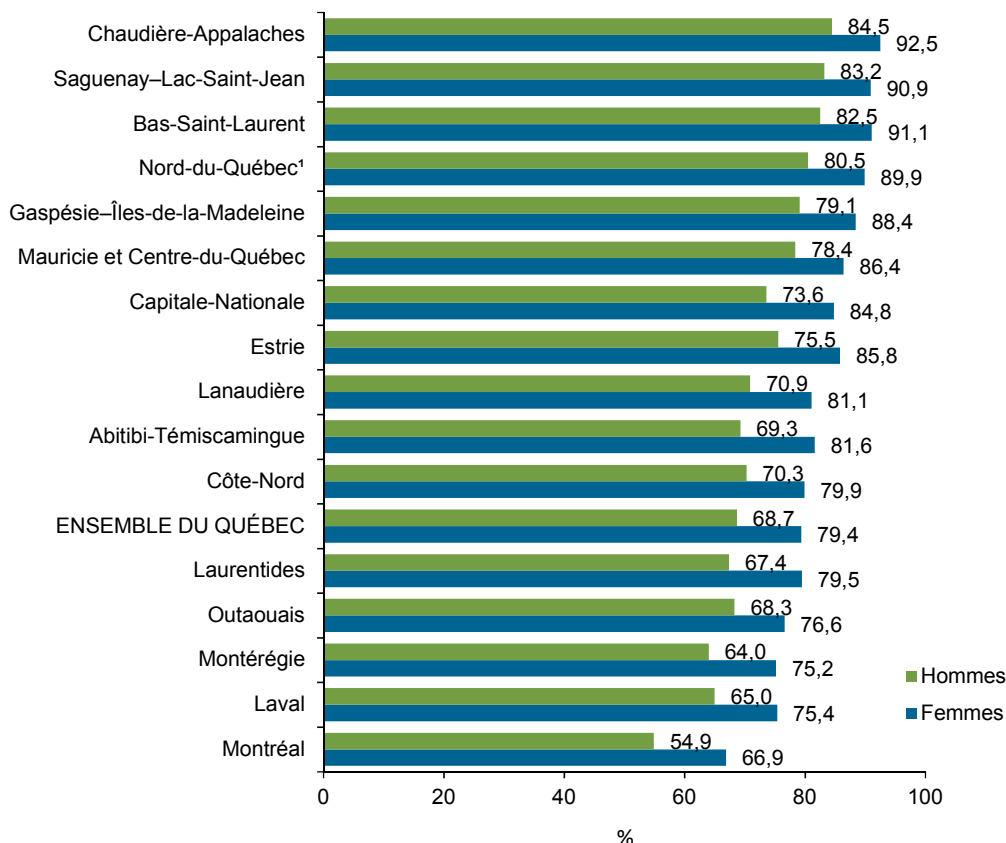
Note : le ratio correspond au nombre de personnes inscrites auprès d'un médecin de famille au 1^{er} janvier de l'année divisé par la population admissible du territoire.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, compilation par le ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

Dans l'ensemble du Québec, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être inscrites auprès d'un médecin de famille, soit 79,4 % contre 68,7 % respectivement. Dans toutes les régions sociosanitaires, la proportion de femmes inscrites est supérieure à celle des hommes, mais l'écart varie selon les régions (figure 3.2.2). Celles qui présentent le plus de différences selon le sexe sont l'Abitibi-Témiscamingue, les Laurentides, Montréal, la Capitale-Nationale et la Montérégie, où la différence dépasse les 11 points de pourcentage. À l'inverse, les écarts les plus faibles sont relevés dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Chaudière-Appalaches, la Mauricie et Centre-du-Québec, l'Outaouais et le Bas-Saint-Laurent. Il est à noter que l'écart entre le taux d'inscription des femmes et celui des hommes tend à diminuer. Dans toutes les régions sociosanitaires, la différence en 2017 est plus faible qu'en 2016 et cette tendance s'exprime plus vivement dans les régions du Nord-du-Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Estrie.

Figure 3.2.2

Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille, selon le sexe, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2017



1. Ne comprenant que la région sociosanitaire du Nord-du-Québec.

Note : le ratio correspond au nombre de personnes inscrites auprès d'un médecin de famille divisé par la population admissible du territoire.
Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, compilation par le ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

En ce qui concerne l'âge, dans l'ensemble des régions sociosanitaires, le taux d'inscription à un médecin de famille tend à augmenter avec l'âge. À l'échelle du Québec, 92,2 % de la population âgée de 70 ans et plus est inscrite contre 63,0 % chez les moins de 18 ans. Les écarts entre les taux d'inscription selon ces groupes d'âge sont plus marqués à Montréal et à Laval, deux régions où le taux d'inscription chez les 0 à 17 ans n'atteint pas 50 %.

Références

BANQUE DE DONNÉES DES STATISTIQUES OFFICIELLES SUR LE QUÉBEC (2017). Les indicateurs de l'occupation et de la vitalité des territoires. [Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille](#).

JOUBERT, Katrina, et Rosanna BARALDI (2016). [La santé des Québécois : 25 indicateurs pour en suivre l'évolution de 2007 à 2014. Résultats de l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes](#), Québec, Institut de la statistique du Québec, 143 p.

Informations statistiques complémentaires

Des explications et des renseignements détaillés sur l'[Enquête sur la santé des collectivités canadiennes](#) sont disponibles sur le site Web de Statistique Canada ainsi que sur le site Web de l'[ISQ](#).

Des tableaux détaillés sur la population inscrite auprès d'un médecin de famille selon les régions sociosanitaires peuvent également être consultés sur le [site Web de l'ISQ](#).

Tableau 3.2.1

Population inscrite auprès d'un médecin de famille¹ selon le sexe, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016 et 2017

	2016	2017	Variation 2017/2016	2016	2017	Écart 2017/2016
	n		%	%		Points
Bas-Saint-Laurent	162 111	167 998	3,6	83,5	86,9	3,3
Femmes	86 576	89 169	3,0	88,1	91,1	3,0
Hommes	75 535	78 829	4,4	78,8	82,5	3,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	228 865	232 887	1,8	85,2	87,1	1,9
Femmes	121 288	122 437	0,9	89,6	90,9	1,3
Hommes	107 577	110 450	2,7	80,6	83,2	2,6
Capitale-Nationale	532 233	556 244	4,5	75,9	79,3	3,4
Femmes	295 269	305 525	3,5	81,8	84,7	2,9
Hommes	236 964	250 719	5,8	69,6	73,6	4,0
Mauricie et Centre-du-Québec	394 440	407 910	3,4	79,8	82,4	2,6
Femmes	211 018	216 809	2,7	84,2	86,3	2,2
Hommes	183 422	191 101	4,2	75,3	78,4	3,0
Estrie	233 182	242 051	3,8	75,6	78,1	2,5
Femmes	127 866	131 471	2,8	81,8	83,7	1,9
Hommes	105 316	110 580	5,0	69,2	72,3	3,2
Montréal	1 055 174	1 130 353	7,1	56,9	61,1	4,2
Femmes	602 257	639 039	6,1	62,9	66,9	4,0
Hommes	452 917	491 314	8,5	50,5	54,9	4,3
Outaouais	243 961	261 123	7,0	67,9	72,4	4,6
Femmes	133 374	141 707	6,2	72,2	76,5	4,3
Hommes	110 587	119 416	8,0	63,3	68,2	4,9
Abitibi-Témiscamingue	100 886	107 291	6,3	70,6	75,4	4,8
Femmes	54 914	57 780	5,2	77,2	81,6	4,4
Hommes	45 972	49 511	7,7	64,1	69,3	5,2
Côte-Nord	65 073	66 940	2,9	71,7	75,1	3,3
Femmes	34 663	35 378	2,1	76,9	79,9	3,0
Hommes	30 410	31 562	3,8	66,6	70,3	3,7
Nord-du-Québec²	10 643	11 447	7,6	78,1	85,0	6,9
Femmes	5 510	5 824	5,7	83,7	89,9	6,2
Hommes	5 133	5 623	9,5	72,9	80,5	7,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	70 456	74 717	6,0	78,0	83,5	5,5
Femmes	38 163	40 199	5,3	82,9	88,0	5,1
Hommes	32 293	34 518	6,9	72,9	78,8	5,9
Chaudière-Appalaches	352 002	364 723	3,6	86,6	88,5	1,9
Femmes	185 598	190 895	2,9	91,2	92,4	1,2
Hommes	166 404	173 828	4,5	82,0	84,5	2,5
Laval	272 431	292 273	7,3	65,9	70,4	4,5
Femmes	152 290	161 844	6,3	71,3	75,4	4,1
Hommes	120 141	130 429	8,6	60,2	65,0	4,8
Lanaudière	351 793	370 908	5,4	72,4	75,9	3,4
Femmes	191 403	200 182	4,6	77,9	80,9	3,0
Hommes	160 390	170 726	6,4	66,8	70,7	3,9
Laurentides	399 187	426 500	6,8	69,6	73,6	4,0
Femmes	221 315	234 132	5,8	75,9	79,5	3,6
Hommes	177 872	192 368	8,1	63,0	67,4	4,4
Montérégie	1 004 582	1 059 302	5,4	68,1	71,4	3,3
Femmes	556 181	581 465	4,5	73,8	76,7	2,9
Hommes	448 401	477 837	6,6	62,1	65,8	3,7
Ensemble du Québec³	5 566 768	5 874 208	5,5	70,5	74,2	3,7
Femmes	3 067 857	3 210 342	4,6	76,0	79,4	3,4
Hommes	2 498 911	2 663 866	6,6	64,6	68,7	4,1

1. Nombre de personnes inscrites auprès d'un médecin de famille au 1^{er} janvier, selon le territoire de résidence.

2. Ne comprend que la région sociosanitaire du Nord-du-Québec.

3. En raison d'un manque d'information quant à la région de résidence des personnes inscrites, le total pour l'ensemble du Québec ne correspond pas à la somme directe des totaux des régions sociosanitaires.

Note : le ratio correspond au nombre de personnes inscrites auprès d'un médecin de famille divisé par la population admissible du territoire.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, compilation par le ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

Tableau 3.2.2

Population inscrite auprès d'un médecin de famille¹ selon le groupe d'âge, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016 et 2017

	2016	2017	Variation 2017/2016	2016	2017	Écart 2017/2016
	n		%	%		Points
Bas-Saint-Laurent	162 111	167 998	3,6	83,5	86,9	3,3
0-17 ans	24 092	26 012	8,0	73,9	80,4	6,5
18-49 ans	50 043	52 207	4,3	76,5	81,3	4,8
50-69 ans	59 015	59 722	1,2	89,2	91,0	1,8
70 ans et plus	28 961	30 057	3,8	96,8	96,3	-0,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	228 865	232 887	1,8	85,2	87,1	1,9
0-17 ans	37 830	38 560	1,9	79,0	81,3	2,3
18-49 ans	76 671	77 675	1,3	80,0	82,9	2,9
50-69 ans	79 077	79 641	0,7	89,8	91,0	1,2
70 ans et plus	35 287	37 011	4,9	95,5	95,4	-0,1
Capitale-Nationale	532 233	556 244	4,5	75,9	79,3	3,4
0-17 ans	81 206	87 238	7,4	66,6	71,5	4,9
18-49 ans	192 961	201 061	4,2	69,6	73,4	3,8
50-69 ans	172 086	176 441	2,5	83,2	85,7	2,5
70 ans et plus	85 980	91 504	6,4	90,2	91,9	1,8
Mauricie et Centre-du-Québec	394 440	407 910	3,4	79,8	82,4	2,6
0-17 ans	65 286	68 949	5,6	74,8	79,0	4,2
18-49 ans	128 467	133 070	3,6	72,8	76,4	3,6
50-69 ans	133 092	134 722	1,2	84,6	85,8	1,2
70 ans et plus	67 595	71 169	5,3	92,4	93,1	0,7
Estrie	233 182	242 051	3,8	75,6	78,1	2,5
0-17 ans	44 320	46 222	4,3	76,7	79,9	3,2
18-49 ans	76 965	80 156	4,1	66,7	70,1	3,4
50-69 ans	74 115	75 799	2,3	79,5	81,3	1,8
70 ans et plus	37 782	39 874	5,5	89,7	89,8	0,1
Montréal	1 055 174	1 130 353	7,1	56,9	61,1	4,2
0-17 ans	146 350	159 279	8,8	42,0	45,8	3,8
18-49 ans	402 923	440 365	9,3	48,8	53,9	5,1
50-69 ans	315 768	333 115	5,5	69,2	72,9	3,7
70 ans et plus	190 133	197 594	3,9	85,0	86,3	1,3
Outaouais	243 961	261 123	7,0	67,9	72,4	4,6
0-17 ans	45 022	49 772	10,6	60,5	66,8	6,2
18-49 ans	90 354	96 365	6,7	62,2	67,3	5,1
50-69 ans	77 660	81 928	5,5	74,4	77,8	3,3
70 ans et plus	30 925	33 058	6,9	87,2	88,6	1,4
Abitibi-Témiscamingue	100 886	107 291	6,3	70,6	75,4	4,8
0-17 ans	18 091	19 392	7,2	63,6	69,0	5,4
18-49 ans	33 620	35 912	6,8	61,9	67,3	5,4
50-69 ans	34 381	36 152	5,2	78,5	82,6	4,0
70 ans et plus	14 794	15 835	7,0	90,4	93,1	2,6
Côte-Nord	65 073	66 940	2,9	71,7	75,1	3,3
0-17 ans	11 272	11 538	2,4	63,2	66,8	3,6
18-49 ans	22 267	22 910	2,9	64,7	69,3	4,6
50-69 ans	22 318	22 856	2,4	79,2	81,4	2,3
70 ans et plus	9 216	9 636	4,6	89,9	89,9	-0,1
Nord-du-Québec²	10 643	11 447	7,6	78,1	85,0	6,9
0-17 ans	2 133	2 283	7,0	76,7	83,7	7,0
18-49 ans	3 946	4 260	8,0	72,1	80,2	8,1
50-69 ans	3 453	3 702	7,2	82,3	88,7	6,4
70 ans et plus	1 111	1 202	8,2	94,3	96,4	2,1

Tableau 3.2.2 (suite)

Population inscrite auprès d'un médecin de famille¹ selon le groupe d'âge, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016 et 2017

	2016	2017	Variation 2017/2016	2016	2017	Écart 2017/2016
	n		%	%		Points
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	70 456	74 717	6,0	78,0	83,5	5,5
0-17 ans	9 666	10 264	6,2	72,4	79,2	6,8
18-49 ans	19 750	21 212	7,4	68,2	75,4	7,3
50-69 ans	27 588	28 902	4,8	82,6	87,2	4,7
70 ans et plus	13 452	14 339	6,6	92,1	93,9	1,8
Chaudière-Appalaches	352 002	364 723	3,6	86,6	88,5	1,9
0-17 ans	64 718	68 065	5,2	82,8	86,0	3,3
18-49 ans	123 730	127 917	3,4	81,6	84,2	2,6
50-69 ans	112 682	114 779	1,9	91,0	91,7	0,8
70 ans et plus	50 872	53 962	6,1	96,4	96,3	-0,1
Laval	272 431	292 273	7,3	65,9	70,4	4,5
0-17 ans	36 512	41 398	13,4	42,6	48,3	5,7
18-49 ans	102 856	111 473	8,4	61,1	66,8	5,7
50-69 ans	86 142	90 732	5,3	79,2	82,3	3,1
70 ans et plus	46 921	48 670	3,7	92,6	92,9	0,3
Lanaudière	351 793	370 908	5,4	72,4	75,9	3,4
0-17 ans	55 863	61 085	9,3	56,8	61,9	5,1
18-49 ans	127 676	135 192	5,9	67,0	71,6	4,6
50-69 ans	119 176	122 660	2,9	82,7	84,4	1,6
70 ans et plus	49 078	51 971	5,9	93,0	92,7	-0,4
Laurentides	399 187	426 500	6,8	69,6	73,6	4,0
0-17 ans	62 352	68 107	9,2	55,6	60,4	4,9
18-49 ans	141 439	151 962	7,4	63,5	68,5	5,0
50-69 ans	137 480	144 233	4,9	78,6	81,4	2,8
70 ans et plus	57 916	62 198	7,4	90,7	91,5	0,8
Montréal	1 004 582	1 059 302	5,4	68,1	71,4	3,3
0-17 ans	161 670	175 095	8,3	54,8	59,2	4,3
18-49 ans	359 080	378 657	5,5	61,9	65,8	3,9
50-69 ans	329 558	340 629	3,4	77,2	79,4	2,2
70 ans et plus	154 274	164 921	6,9	88,9	89,9	1,1
Ensemble du Québec³	5 566 768	5 874 208	5,5	70,5	74,2	3,7
0-17 ans	884 237	953 681	7,9	58,5	63,0	4,6
18-49 ans	1 994 173	2 117 792	6,2	63,3	67,9	4,6
50-69 ans	1 800 342	1 864 867	3,6	79,5	82,1	2,6
70 ans et plus	888 016	937 868	5,6	91,2	92,2	0,9

1. Nombre de personnes inscrites auprès d'un médecin de famille au 1^{er} janvier, selon le territoire de résidence.

2. Ne comprend que la région sociosanitaire du Nord-du-Québec.

3. En raison d'un manque d'information quant à la région de résidence des personnes inscrites, le total pour l'ensemble du Québec ne correspond pas à la somme directe des totaux des régions sociosanitaires.

Note : le ratio correspond au nombre de personnes inscrites auprès d'un médecin de famille divisé par la population admissible du territoire.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, compilation par le ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

4. Éducation

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

4.1 Niveau de scolarité

Cette section dresse un bilan du niveau de scolarité de la population québécoise en 2016 à partir des données de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. La population analysée est âgée de 25 à 64 ans, soit celle regroupant les personnes qui ont généralement obtenu leur formation initiale et qui forment le principal contingent de la population active. Cette tranche d'âge présente aussi l'avantage d'atténuer partiellement les effets de structure par âge lorsque l'on procède aux comparaisons interrégionales.

Le plus haut niveau de scolarité est défini à partir du plus haut certificat obtenu par la personne. Ce concept renvoie à une hiérarchie des attestations d'études. Toutefois, Statistique Canada précise à ce sujet que « dans un certain nombre de cas, les niveaux ne sont pas entièrement hiérarchiques si l'on compare les programmes de différents types d'établissement¹ ». De plus, notons que la notion de hiérarchie peut s'avérer problématique chez les diplômés d'une école de métiers. En effet, un diplôme professionnel peut être obtenu soit dans le cadre d'un programme d'études secondaires, soit après l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

La première catégorie, « aucun diplôme », ne regroupe que les personnes qui n'ont pas complété minimalement le diplôme d'études secondaires. La catégorie « certificat, diplôme ou grade universitaire » inclut le « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat », le « baccalauréat » et la catégorie « diplôme universitaire supérieur au baccalauréat ». À noter que cette dernière expression comprend le diplôme de maîtrise, de doctorat ainsi que les baccalauréats professionnels tels que le diplôme en médecine. Il importe aussi de soulever la possibilité d'erreur non due à l'échantillonnage résultant du fait que l'EPA soit une enquête basée sur l'autodéclaration des répondants. Ainsi, il est possible que certains répondants aient déclaré le diplôme le plus récent comme étant celui le plus élevé.

Les différences statistiquement significatives ont été évaluées à partir de la méthode des intervalles de confiance calculés à un niveau de 95 %. Des tests ont été menés lorsqu'il y avait un chevauchement partiel entre les intervalles. En raison d'une révision des données de l'enquête et d'un reclassement de personnes entre les deux niveaux de scolarité inférieurs, la série historique révisée est disponible sur le site Web de l'ISQ sous la section « [Éducation, formation et milieux de garde – Niveau de scolarité](#) ».

Portrait du profil scolaire des régions administratives du Québec

Un bref coup d'œil sur le niveau de scolarité au Québec en 2016 permet de relever des disparités entre les régions administratives ([figure 4.1.1](#)), surtout au chapitre de la scolarisation universitaire et de la population n'ayant aucun diplôme. D'un côté, les régions abritant les principaux centres urbains affichent de fortes proportions de leur population ayant obtenu un certificat, diplôme ou grade universitaire à titre de plus haut niveau de scolarité atteint. Montréal présente un profil tout à fait distinct avec près de 50 % de sa population titulaire d'un certificat ou diplôme universitaire (46,1 %). L'importance du poids démographique des diplômés universitaires habitant sur l'île a notamment pour effet d'augmenter sensiblement la proportion de la population du Québec ayant atteint ce niveau de scolarité². Après Montréal, les régions de la Capitale-Nationale (37,9 %), de l'Outaouais (33,0 %) et de Laval (31,3 %) présentent les plus grandes proportions de diplômés universitaires. Fait intéressant, c'est à Montréal et dans la Capitale-Nationale que l'on observe les plus faibles pourcentages de personnes n'ayant pas obtenu au moins le diplôme d'études secondaires (respectivement 8,8 % et 7,9 %), soit des proportions se situant sous la barre de ce

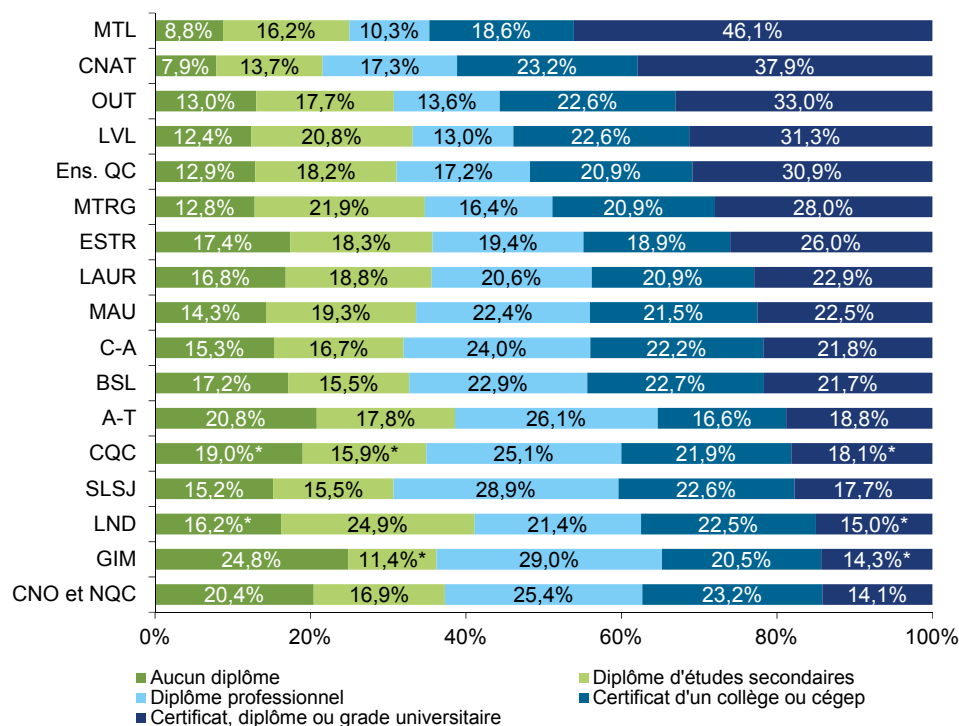
1. Statistique Canada (2011), « [Classification du plus haut niveau de scolarité atteint](#) ».

2. Lorsque l'on exclut Montréal du calcul pour le Québec, on constate que la proportion de la population ayant atteint le niveau universitaire passe de 31 % à 26 % en 2016.

qui est estimé pour l'ensemble du Québec (12,9 %). Ces régions se retrouvent aussi avec des proportions de diplômés de niveau professionnel inférieures à celles de la majorité des autres régions, ce qui tend à démontrer que Montréal et la Capitale-Nationale présentent une configuration semblable de la scolarité de leur population.

Figure 4.1.1

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour l'essentiel, le statut de métropole peut expliquer la forte proportion de diplômés universitaires à Montréal. À cet effet, on peut affirmer que Montréal profite de la présence de nombreuses institutions universitaires sur son territoire et d'un fort afflux d'immigrants internationaux (ISQ, 2014 : 124) présentant un profil fortement scolarisé (Gauthier, 2014a et 2014b). Les caractéristiques économiques de Montréal méritent également d'être considérées lorsque vient le temps d'interpréter le portrait de cette région.

Par rapport à Montréal, la Capitale-Nationale, l'Outaouais et Laval, les populations des autres régions québécoises présentent des profils moins scolarisés. Les chiffres sur la diplomation universitaire et la non-diplomation tendent à valider cette observation. Ainsi, les valeurs les plus proches relatives à la proportion de la population ayant obtenu une formation universitaire se retrouvent sous les 30 %, soit en Montérégie (28,0 %), en Estrie (26,0 %), aux Laurentides (22,9 %), en Mauricie (22,5 %), en Chaudière-Appalaches (21,8 %) et au Bas-Saint-Laurent (21,7 %). C'est sous la limite des 20 % que se retrouvent les autres régions.

Comparativement aux grands centres, les autres régions présentent une plus grande part de leur population qui est « sous-scolarisée ». Avec au moins un individu sur cinq n'étant pas titulaire du diplôme d'études secondaires, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (24,8 %), l'Abitibi-Témiscamingue (20,8 %), la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (20,4 %) présentent les plus fortes proportions d'individus n'ayant aucun diplôme. Au-delà de ces chiffres, il est important de considérer que ces régions

se caractérisent par des populations relativement plus âgées³ et moins scolarisées. Encore une fois, cette situation n'est pas étrangère au fait que plusieurs jeunes quittent leurs régions. En effet, plusieurs jeunes ont quitté leurs régions afin de poursuivre leurs études, sans nécessairement opérer de retour une fois leur formation obtenue (voir Leblanc et coll., 2003).

D'une région à l'autre, les pourcentages d'individus détenant un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études collégiales se retrouvent relativement plus près de ce qui est observé pour l'ensemble du Québec (entre 18 % et 21 %)⁴. Toutefois, une telle proximité statistique ne s'applique pas du côté des diplômés professionnels. À cet égard, on remarque que six régions affichent des proportions particulièrement élevées de leur population ayant atteint le niveau professionnel : la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (29,0 %), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (28,9 %), l'Abitibi-Témiscamingue (26,1 %), la Côte-Nord et Nord-du-Québec (25,4 %), le Centre-du-Québec (25,1 %) et la Chaudière-Appalaches (24,0 %). Cette situation contraste plutôt fortement avec ce qui est observé à Montréal (10,3 %). Ces fortes proportions reflètent sans doute le fait que l'économie de ces régions repose sur des secteurs d'activité nécessitant une main-d'œuvre de niveau professionnel.

Le niveau de scolarité selon le sexe

Au Québec, les hommes se retrouvent plus souvent que les femmes parmi la population non diplômée (14,7 % h; 11,0 % f), une situation qui tend à prévaloir pour la plupart des régions en 2016 ([tableau 4.1.1](#))⁵. Les régions où ces différences entre hommes et femmes peu scolarisés sont significatives sont l'Estrie (21,5 % h; 13,4 %* f), Laval (16,4 %* h; 8,4 %** f) et la Montérégie (15,4 % h; 10,2 % f)⁶. Par ailleurs, Montréal affiche un écart très faible entre les sexes.

Du côté des diplômés issus du niveau professionnel, les différences entre les sexes apparaissent plus clairement ([tableau 4.1.2](#)). Toutes régions confondues, les hommes tendent plus souvent que les femmes à avoir atteint ce niveau de scolarité (19,9 % h; 14,4 % f). Certaines régions présentent des contrastes importants – du moins dont on peut conclure qu'ils sont statistiquement significatifs – soit le Bas-Saint-Laurent (31,0 % h; 14,6 %* f), l'Abitibi-Témiscamingue (33,1 % h; 18,6 %* f), la Chaudière-Appalaches (29,5 % h; 18,2 % f), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (34,4 % h; 23,1 % f) et la Capitale-Nationale (20,8 % h; 13,6 %* f). Fait intéressant, c'est dans les régions présentant les plus faibles proportions de diplômés professionnels au Québec que l'on observe les plus minces différences entre les sexes, notamment à Montréal (11,3 % h; 9,3 % f) ou à Laval (13,7 %* h; 12,3 %* f).

Le portrait s'inverse chez la population détenant un certificat, diplôme ou grade universitaire ([tableau 4.1.3](#)). En effet, les femmes tendent à être proportionnellement plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme de ce niveau dans l'ensemble du Québec (33,6 % f; 28,2 % h). Les différences entre les proportions sont significatives en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (19,7 %* f; 9,1 %** h).

On sait que la grande majorité de la population ayant obtenu une formation universitaire a obtenu le premier grade, soit le baccalauréat. Les femmes sont généralement plus nombreuses que les hommes à être titulaires de ce type de formation ([tableau 4.1.4](#)). Dans l'ensemble, environ une personne sur cinq au Québec (18,5 %) déclare avoir atteint ce niveau de scolarité en 2016, soit 20,7 % des femmes et 16,3 % des hommes. Les données de l'Outaouais permettent d'inférer que l'écart est significatif (22,9 % f; 16,1 % h).

3. Par exemple, parmi la population de 25 à 64 ans, la proportion des personnes âgées de 45 à 64 ans se situe autour de 60 % en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, au Bas-Saint-Laurent, en Mauricie et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, alors que celle-ci est de 44 % à Montréal, de 51 % et 52 % respectivement pour la Capitale-Nationale et Laval (ISQ, Estimation provisoire de la population du Québec par groupe d'âge et sexe, au 1^{er} juillet 2016, [tableau disponible](#) sur le site Web de l'ISQ).

4. Chez les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires, un écart un peu plus important est mesuré au Saguenay–Lac-Saint-Jean, au Bas-Saint-Laurent, et surtout dans la Capitale-Nationale et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, ces régions affichant une proportion inférieure à la province.

5. Cette proportion plus élevée d'hommes n'ayant aucun diplôme concorde d'ailleurs avec le taux de décrochage scolaire plus élevé des garçons (MELS, 2013).

6. La variabilité due à l'échantillonnage peut expliquer pourquoi l'on retrouve exceptionnellement des proportions de femmes sous-scolarisées supérieures à celles des hommes au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Bibliographie

GAUTHIER, Marc-André (2014a). « [Regard sur deux décennies d'évolution du niveau de scolarité au Québec à partir de l'Enquête sur la population active](#) », Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 7 p.

GAUTHIER, Marc-André (2014b). « [Portrait de la scolarité des immigrants du Québec à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages](#) », Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 7 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). [Le Bilan démographique du Québec. Édition 2014](#), Québec, 163 p.

LEBLANC, Patrice, Camil GIRARD, Serge CÔTÉ et Dominique POTVIN (2003). « [La migration des jeunes et le développement régional dans le croissant péri-nordique du Québec](#) », Recherches sociographiques, vol. 44, n° 1, p. 35-55.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (2013). [Indicateurs de l'éducation – Édition 2013](#), Québec, 150 p.

Tableau 4.1.1

Proportion de la population de 25 à 64 ans n'ayant aucun diplôme selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

	Hommes	Femmes	Les deux sexes
	%		
Bas-Saint-Laurent	18,0*	16,3*	17,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,9*	15,6*	15,2
Capitale-Nationale	9,9*	5,9*	7,9
Mauricie	15,4*	13,2*	14,3
Estrie [†]	21,5	13,4*	17,4
Montréal	8,9	8,6	8,8
Outaouais	15,6	10,5*	13,0
Abitibi-Témiscamingue	21,7*	20,2*	20,8
Côte-Nord et Nord-du-Québec	20,9*	19,9*	20,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	27,6*	22,2*	24,8
Chaudière-Appalaches	17,7	12,8*	15,3
Laval [†]	16,4*	8,4**	12,4
Lanaudière	19,2*	13,1**	16,2*
Laurentides	18,6*	15,0*	16,8
Montérégie [†]	15,4	10,2	12,8
Centre-du-Québec	23,7*	13,8**	19,0*
Ensemble du Québec[†]	14,7	11,0	12,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

[†] Différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.1.2

Proportion de la population de 25 à 64 ans détenant un diplôme d'études professionnelles à titre de plus haut niveau de scolarité atteint selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

	Hommes	Femmes	Les deux sexes
	%		
Bas-Saint-Laurent [†]	31,0	14,6*	22,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean [†]	34,4	23,1	28,9
Capitale-Nationale [†]	20,8	13,6*	17,3
Mauricie	25,8*	19,2*	22,4
Estrie	21,5	17,3	19,4
Montréal	11,3	9,3	10,3
Outaouais	15,0	12,3	13,6
Abitibi-Témiscamingue [†]	33,1	18,6*	26,1
Côte-Nord et Nord-du-Québec	30,8*	19,6*	25,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	35,4*	22,6*	29,0
Chaudière-Appalaches [†]	29,5	18,2	24,0
Laval	13,7*	12,3*	13,0
Lanaudière	26,0*	16,8*	21,4
Laurentides	22,2	18,9*	20,6
Montérégie	18,4	14,3	16,4
Centre-du-Québec	30,3*	19,5*	25,1
Ensemble du Québec[†]	19,9	14,4	17,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

[†] : Différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.1.3

Proportion de la population de 25 à 64 ans détenant un certificat, diplôme ou grade universitaire à titre de plus haut niveau de scolarité atteint selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

	Hommes	Femmes	Les deux sexes
	%		
Bas-Saint-Laurent	17,0*	26,5*	21,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15,2*	20,5	17,7
Capitale-Nationale	33,9	42,1	37,9
Mauricie	20,1*	24,8*	22,5
Estrie	23,0	29,0	26,0
Montréal	45,6	46,7	46,1
Outaouais	29,5	36,6	33,0
Abitibi-Témiscamingue	14,4*	23,5*	18,8
Côte-Nord et Nord-du-Québec	10,3**	18,3*	14,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine†	9,1**	19,7*	14,3*
Chaudière-Appalaches	18,5	25,2	21,8
Laval	28,1*	34,4	31,3
Lanaudière	10,7**	19,2*	15,0*
Laurentides	18,9*	26,9	22,9
Montérégie	25,5	30,5	28,0
Centre-du-Québec	14,8**	21,7*	18,1*
Ensemble du Québec†	28,2	33,6	30,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† : Différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.1.4

Proportion de la population de 25 à 64 ans titulaire d'un diplôme de baccalauréat à titre de plus haut niveau de scolarité atteint selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

	Hommes	Femmes	Les deux sexes
	%		
Bas-Saint-Laurent	9,8*	16,9*	13,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,1*	14,0*	11,5
Capitale-Nationale	20,4	25,5	22,9
Mauricie	11,7*	17,2*	14,5
Estrie	12,9*	17,1	15,0
Montréal	25,1	27,4	26,2
Outaouais†	16,1	22,9	19,5
Abitibi-Témiscamingue	7,8**	14,7*	11,3
Côte-Nord et Nord-du-Québec	6,9**	11,6**	9,2*
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	F	11,7**	8,7*
Chaudière-Appalaches	12,2*	15,9*	13,9
Laval	19,2*	22,5*	20,9
Lanaudière	F	11,2**	8,7*
Laurentides	12,3*	17,7*	15,0
Montérégie	14,8	19,4	17,0
Centre-du-Québec	F	15,5**	11,9*
Ensemble du Québec†	16,3	20,7	18,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† : Différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre de diplômés au baccalauréat¹

Les diplômés au baccalauréat correspondent aux personnes qui ont obtenu un baccalauréat dans un établissement universitaire du Québec au cours d'une année. Les données qui les concernent proviennent des fichiers administratifs du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec². Il s'agit des diplômés qui, selon les dossiers du ministère, ont été inscrits à l'enseignement secondaire au Québec. En 2015, soit la dernière année pour laquelle des données sont disponibles, 29 732 des 38 521 diplômés du baccalauréat (77,2 %) ont ainsi étudié au Québec et sont donc inclus dans la population de référence. Les diplômés exclus (8 789 des 38 521 bacheliers en 2015, soit 22,8 %) correspondent à plusieurs cas de figure, dont ceux des étudiants étrangers et des étudiants canadiens n'ayant pas le statut de « résident du Québec »³.

Les diplômés du baccalauréat de la population de référence sont classés selon leur région administrative de résidence au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ), une information géographique disponible dans environ 99,6 % au cours de la période 2011-2015 (29 628 des 29 732 diplômés en 2015). Autrement, la région administrative de l'organisme⁴ où a été obtenu le premier diplôme secondaire est attribuée. Cette imputation porte le taux de réponse sur la région administrative de résidence au secondaire à plus de 99,9 % (29 719 des 29 732 diplômés en 2015). Les rares diplômés pour lesquels la région reste indéterminée (13 sur 29 732 en 2015) sont regroupés dans la catégorie « région indéterminée ».

Dans l'analyse qui suit, les termes « diplômés du baccalauréat » et « bacheliers » sont équivalents.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines (sciences humaines, lettres, droit, sciences de l'éducation, sciences de l'administration et arts) et études plurisectorielles.

Enfin, des révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette étude prévalent sur celles diffusées dans les éditions précédentes du *Panorama des régions du Québec*.

1. Nous remercions Christine Lessard, de la Direction des statistiques économiques, pour sa précieuse collaboration à la réalisation de la présente section.
2. Cette population peut donc comprendre des diplômés ayant fréquenté un établissement d'enseignement secondaire au Québec, mais ayant terminé leurs études secondaires ailleurs, avant d'y revenir pour leurs études de baccalauréat. Le *code permanent* – code d'identification personnel qu'un étudiant fréquentant un établissement d'enseignement au Québec conserve tout au long de ses études – sert de clé d'appariement entre les dossiers du secondaire et de l'universitaire.
3. En 2015, le tiers (33,7 %) des 8 789 diplômés exclus de la population de référence (c.-à-d. n'ayant pas fait leurs études secondaires au Québec) est constitué de « résidents du Québec » au sens du « Règlement sur la définition de résident du Québec » de la « Loi sur l'instruction publique » ([chapitre I-13.3, a. 455](#)); un peu plus du quart (27,6 %) est formé « d'étudiants canadiens », c'est-à-dire d'étudiants qui ne sont pas des résidents du Québec au sens de ce Règlement, mais qui sont soit citoyens canadiens, soit résidents permanents du Canada; enfin, la portion restante (38,7 %) est constituée « d'étudiants étrangers », lesquels ne sont ni des « résidents du Québec » ni des « étudiants canadiens » ainsi définis.
4. La région administrative de l'organisme constitue une approximation satisfaisante de la région de résidence de l'étudiant au secondaire.

Vue d'ensemble des diplômés du baccalauréat en 2015 et évolution depuis 2011

En 2015, le nombre de nouveaux titulaires d'un baccalauréat ayant fait leurs études secondaires au Québec⁵ s'élève à 29 732. Au cours de la période 2011-2015, l'effectif de ces nouveaux diplômés tend à augmenter ([tableau 4.2.1](#)). Cela dit, après une diminution temporaire entre 2011 et 2012, un rebond important de la diplomation entre 2012 et 2013 survient, le nombre de nouveaux titulaires d'un baccalauréat augmentant de près de 13 % (+ 3 290 diplômés). Il s'agit là d'un accroissement exceptionnel⁶, car le taux de croissance annuel moyen (TCAM) au cours de la période n'est que de + 2,4 %.

L'augmentation du nombre de nouveaux bacheliers au cours de la période 2011-2015 se vérifie pour la plupart des régions administratives d'où ils sont originaires⁷ ([tableau 4.2.1](#)). La cadence de cette augmentation est cependant variable selon la région. Les taux d'accroissement annuels moyens des contingents de nouveaux bacheliers issus des Laurentides (+ 6,3 %) et, dans une moindre mesure, de l'Outaouais (+ 4,0 %) s'avèrent les plus élevés, du moins en faisant abstraction de la région du Nord-du-Québec⁸. À l'inverse, on observe une décroissance des effectifs de nouveaux bacheliers originaires des régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de la Côte-Nord, décroissance qui se traduit par des TCAM négatifs, lesquels ne dépassent toutefois pas – 3,1 %.

Analyse différenciée selon le sexe

Chaque année de la période observée, les femmes représentent la majorité des nouveaux titulaires d'un baccalauréat ([tableau 4.2.2](#)). En 2015, 62,2 % des nouveaux bacheliers sont des femmes. Chaque année également, les femmes sont majoritaires parmi les nouveaux bacheliers, quelle que soit la région d'origine. Fait à noter, la proportion de femmes parmi les diplômés originaires de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (70,4 % en moyenne entre 2011 et 2015, et 72,7 % en 2015) est particulièrement élevée.

Sans égard à la région d'origine, le taux de croissance annuel moyen du nombre de diplômés du baccalauréat entre 2011 et 2015 est légèrement supérieur chez les femmes (+ 2,5 %) à celui des hommes (+ 2,1 %).

Analyse différenciée selon le domaine d'études

Dans l'ensemble du Québec en 2015, près des deux tiers des bacheliers (63,8 %) obtiennent un diplôme du domaine des sciences sociales et humaines (figure 4.2.1). Les proportions de nouveaux diplômés ayant reçu une formation dans ce domaine sont les plus élevées parmi les diplômés qui proviennent du Nord-du-Québec (70,5 %) et de l'Outaouais (70,4 %), et la moins élevée parmi ceux originaires de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (55,0 %). De 2011 à 2015, la croissance annuelle moyenne du nombre de diplômés des sciences sociales et humaines dans l'ensemble du Québec est de + 1,7 %. En faisant abstraction des diplômés de ce domaine venant du Nord-du-Québec⁹, ceux dont l'effectif affiche la plus forte croissance annuelle moyenne entre 2011 et 2015 (+ 6,3 %) viennent de la région des Laurentides ([tableau 4.2.3](#)). À l'opposé, la croissance annuelle moyenne du nombre de diplômés de ce domaine d'études est négative parmi les bacheliers originaires de six régions, notamment celle de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (– 3,7 %).

Les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, représentant en 2015 19,1 % de l'ensemble des diplômés. C'est parmi les diplômés originaires de Laval (21,7 %) et de Montréal (21,2 %) qu'ils sont les plus nombreux en proportion, et parmi ceux provenant de l'Estrie (15,0 %), du Bas-Saint-Laurent (15,2 %) et du Centre-du-Québec (15,2 %).

5. Ici et dorénavant dans le texte, nous convenons que les nouveaux diplômés du baccalauréat sont ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec.

6. Cette importante augmentation peut être attribuée en partie aux grèves étudiantes du printemps 2012. Ces événements ont affecté le déroulement normal des cours de certaines institutions d'enseignement, ce qui a eu pour conséquence, entre autres, de retarder la diplomation de certains étudiants. Elle peut aussi être attribuée en partie à l'accroissement important du nombre d'inscriptions au baccalauréat entre 2008 et 2011 (donnée non illustrée).

7. Dans le présent texte, la « région d'origine » désigne toujours la région de résidence du diplômé au moment de ses études secondaires.

8. Le nombre particulièrement faible des nouveaux bacheliers provenant de cette région, d'une année à l'autre, entraîne une forte variabilité du TCAM, rendant cet indicateur moins pertinent pour les comparaisons interrégionales.

9. Voir la note précédente.

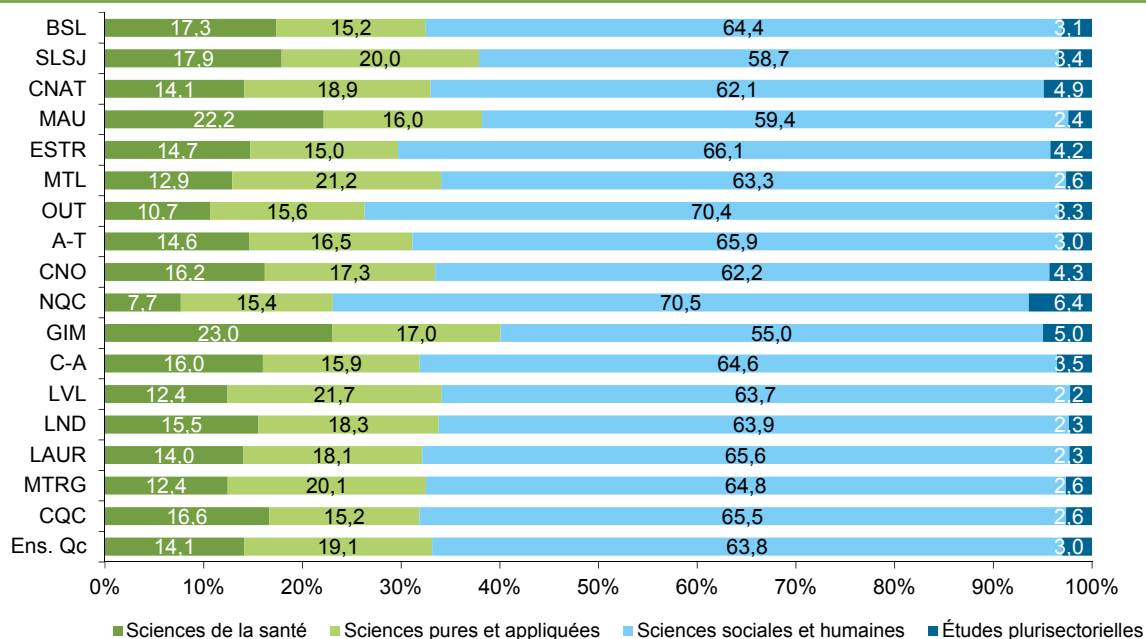
qu'ils sont les moins nombreux. Entre 2011 et 2015, l'accroissement annuel moyen le plus élevé du nombre de diplômés de ce domaine études est observé parmi ceux qui proviennent de Laval (+ 6,2 %). Au cours de la période, une décroissance survient dans huit régions; c'est parmi les diplômés originaires du Bas-Saint-Laurent qu'elle est la plus importante (– 5,8 %). À l'échelle du Québec, une croissance annuelle moyenne de + 2,8 % est enregistrée.

Les titulaires d'un baccalauréat en sciences de la santé arrivent au troisième rang (14,1 %) au classement des bacheliers par domaine d'études. Selon leur région d'origine, leur présence parmi l'ensemble des bacheliers varie entre 23,0 % (Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine) et 7,7 % (Nord-du-Québec). De 2011 à 2015, les effectifs de bacheliers en sciences de la santé venant de 14 régions augmentent, la plus forte croissance annuelle moyenne étant observée dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 13,6 %). Dans les trois régions où ces effectifs diminuent, la décroissance annuelle moyenne (en excluant les bacheliers venant du Nord-du-Québec¹⁰) ne dépasse pas – 3,5 %, une donnée qui revient à la Côte-Nord. Dans l'ensemble du Québec, le rythme de croissance des diplômés des sciences de la santé s'élève à + 5,2 %.

À l'échelle du Québec en 2015, une plus grande proportion de femmes que d'hommes obtiennent un baccalauréat du domaine des sciences sociales et humaines (68,6 % d'entre-elles; 56,1 % d'entre eux) ou de celui des sciences de la santé (18,1 %; 7,6 %), alors que les hommes sont proportionnellement plus nombreux qu'elles à obtenir un baccalauréat dans le domaine des sciences pures et appliquées (34,0 % d'entre eux; 10,0 % d'entre elles) ([tableau 4.2.4](#)). Ces préférences à l'égard des domaines d'études selon le sexe s'observent dans toutes les régions administratives.

Figure 4.2.1

Distribution des diplômés au baccalauréat selon le domaine d'études¹ et la région administrative de résidence² en formation générale des jeunes (FGJ), régions administratives et ensemble du Québec, 2015



1. Les distributions ont été calculées en excluant les diplômés pour lesquels les domaines d'études sont indéterminés. Les bacheliers ayant obtenu deux baccalauréats dans la même année, ou encore un baccalauréat acquis par le cumul de certificats, sont considérés comme indéterminés.

2. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

10. Voir la note 8.

Tableau 4.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Région administrative	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015 /2014	TCAM 2015 /2011	Part dans le Québec en 2015
	n					%		
Bas-Saint-Laurent	779	752	781	781	687	- 12,0	- 3,1	2,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 194	1 154	1 203	1 200	1 191	- 0,8	- 0,1	4,0
Capitale-Nationale	2 524	2 467	2 797	2 754	2 772	0,7	2,4	9,3
Mauricie	933	895	896	940	919	- 2,2	- 0,4	3,1
Estrie	1 010	987	1 077	1 136	1 164	2,5	3,6	3,9
Montréal	6 804	6 823	7 506	7 423	7 469	0,6	2,4	25,1
Outaouais	769	753	926	936	901	- 3,7	4,0	3,0
Abitibi-Témiscamingue	520	470	512	518	534	3,1	0,7	1,8
Côte-Nord	297	270	282	312	279	- 10,6	- 1,6	0,9
Nord-du-Québec	56	47	48	57	78	36,8	8,6	0,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	281	287	300	304	282	- 7,2	0,1	0,9
Chaudière-Appalaches	1 521	1 422	1 674	1 597	1 606	0,6	1,4	5,4
Laval	1 533	1 554	1 804	1 770	1 666	- 5,9	2,1	5,6
Lanaudière	1 355	1 277	1 477	1 465	1 547	5,6	3,4	5,2
Laurentides	1 539	1 517	1 807	1 830	1 966	7,4	6,3	6,6
Montérégie	5 224	4 822	5 692	5 685	5 894	3,7	3,1	19,8
Centre-du-Québec	712	764	768	752	764	1,6	1,8	2,6
Région indéterminée	7	9	10	11	13	18,2	16,7	0,0
Ensemble du Québec	27 058	26 270	29 560	29 471	29 732	0,9	2,4	100,0

1. Pour plus d'information concernant la définition de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Tableau 4.2.2

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Région administrative	Hommes							
	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	TCAM 2015/2011	Part des hommes diplômés dans la région en 2015
	n					%		
Bas-Saint-Laurent	253	250	281	273	226	- 17,2	- 2,8	32,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	440	421	465	456	440	- 3,5	0,0	36,9
Capitale-Nationale	968	980	1 129	1 062	1 097	3,3	3,2	39,6
Mauricie	331	335	298	369	337	- 8,7	0,5	36,7
Estrie	375	384	419	400	406	1,5	2,0	34,9
Montréal	2 835	2 739	3 122	3 006	3 047	1,4	1,8	40,8
Outaouais	284	251	335	349	342	- 2,0	4,8	38,0
Abitibi-Témiscamingue	170	141	183	188	163	- 13,3	- 1,0	30,5
Côte-Nord	105	75	101	97	105	8,2	0,0	37,6
Nord-du-Québec	14	10	17	20	26	30,0	16,7	33,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	82	90	82	100	77	- 23,0	- 1,6	27,3
Chaudière-Appalaches	576	550	633	555	581	4,7	0,2	36,2
Laval	597	626	690	686	649	- 5,4	2,1	39,0
Lanaudière	468	453	541	488	566	16,0	4,9	36,6
Laurentides	553	550	613	631	691	9,5	5,7	35,1
Montréal	2 030	1 822	2 161	2 178	2 164	- 0,6	1,6	36,7
Centre-du-Québec	236	278	306	286	301	5,2	6,3	39,4
Région indéterminée	4	3	5	4	6	50,0	10,7	46,2
Ensemble du Québec	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Région administrative	Femmes							
	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	TCAM 2015/2011	Part des femmes diplômées dans la région en 2015
	n					%		
Bas-Saint-Laurent	526	502	500	508	461	- 9,3	- 3,2	67,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	754	733	738	744	751	0,9	- 0,1	63,1
Capitale-Nationale	1 556	1 487	1 668	1 692	1 675	- 1,0	1,9	60,4
Mauricie	602	560	598	571	582	1,9	- 0,8	63,3
Estrie	635	603	658	736	758	3,0	4,5	65,1
Montréal	3 969	4 084	4 384	4 417	4 422	0,1	2,7	59,2
Outaouais	485	502	591	587	559	- 4,8	3,6	62,0
Abitibi-Témiscamingue	350	329	329	330	371	12,4	1,5	69,5
Côte-Nord	192	195	181	215	174	- 19,1	- 2,4	62,4
Nord-du-Québec	42	37	31	37	52	40,5	5,5	66,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	199	197	218	204	205	0,5	0,7	72,7
Chaudière-Appalaches	945	872	1 041	1 042	1 025	- 1,6	2,1	63,8
Laval	936	928	1 114	1 084	1 017	- 6,2	2,1	61,0
Lanaudière	887	824	936	977	981	0,4	2,6	63,4
Laurentides	986	967	1 194	1 199	1 275	6,3	6,6	64,9
Montréal	3 194	3 000	3 531	3 507	3 730	6,4	4,0	63,3
Centre-du-Québec	476	486	462	466	463	- 0,6	- 0,7	60,6
Région indéterminée	3	6	5	7	7	0,0	23,6	53,8
Ensemble du Québec	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la définition de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Tableau 4.2.3

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et le domaine d'études², régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Région administrative	Sciences de la santé			Sciences pures et appliquées		
	2015	Variation 2015/2014	TCAM 2015/2011	2015	Variation 2015/2014	TCAM 2015/2011
	n	%		n	%	
Bas-Saint-Laurent	119	- 4,8	- 3,3	104	- 16,1	- 5,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	213	5,4	3,9	238	- 2,5	- 0,6
Capitale-Nationale	391	1,3	3,0	523	- 9,7	0,7
Mauricie	203	21,6	3,5	147	- 10,9	- 2,1
Estrie	171	4,9	7,5	174	- 3,3	1,3
Montréal	962	- 3,4	5,3	1 578	7,2	4,9
Outaouais	96	- 9,4	0,8	141	- 8,4	1,1
Abitibi-Témiscamingue	78	- 13,3	5,1	88	- 14,6	- 0,8
Côte-Nord	45	- 29,7	- 3,5	48	2,1	2,8
Nord-du-Québec	6	- 25,0	- 9,6	12	33,3	- 5,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	65	12,1	13,6	48	- 2,0	- 1,0
Chaudière-Appalaches	257	23,0	6,3	255	11,4	- 2,4
Laval	206	3,0	4,9	361	- 2,4	6,2
Lanaudière	240	13,7	8,7	282	8,9	5,3
Laurentides	275	14,1	11,2	356	0,8	3,9
Montérégie	731	6,1	5,9	1 182	9,6	4,5
Centre-du-Québec	127	22,1	4,6	116	- 6,5	- 0,2
Région indéterminée	2	100,0	18,9	2	100,0	0,0
Ensemble du Québec	4 187	4,2	5,2	5 655	2,1	2,8
Région administrative	Sciences sociales et humaines			Études plurisectorielles		
	2015	Variation 2015/2014	TCAM 2015/2011	2015	Variation 2015/2014	TCAM 2015/2011
	n	%		n	%	
Bas-Saint-Laurent	442	- 13,5	- 2,8	21	0,0	8,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	699	- 3,1	- 1,3	40	25,0	7,5
Capitale-Nationale	1 722	3,3	2,4	135	11,6	7,8
Mauricie	544	- 6,2	- 1,3	22	- 15,4	- 1,1
Estrie	768	1,1	3,1	49	53,1	8,0
Montréal	4 722	- 0,4	1,1	196	- 1,5	1,5
Outaouais	634	- 2,8	5,1	30	30,4	8,1
Abitibi-Témiscamingue	351	13,2	- 0,1	16	14,3	5,3
Côte-Nord	173	- 8,5	- 2,4	12	0,0	4,7
Nord-du-Québec	55	37,5	18,4	5	-	5,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	155	- 14,4	- 3,7	14	- 12,5	6,2
Chaudière-Appalaches	1 037	- 5,0	1,1	57	- 12,3	5,5
Laval	1 058	- 8,3	0,4	37	- 9,8	2,1
Lanaudière	986	2,9	2,3	36	12,5	- 6,9
Laurentides	1 287	8,2	6,3	45	4,7	1,1
Montérégie	3 814	1,4	2,2	155	4,0	0,8
Centre-du-Québec	500	- 0,6	2,1	20	11,1	- 6,3
Région indéterminée	6	- 14,3	10,7	3	50,0	-
Ensemble du Québec	18 953	- 0,3	1,7	893	5,6	2,9

1. Pour plus d'information concernant la définition de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les bacheliers ayant obtenu deux baccalauréats dans la même année, ou encore un baccalauréat acquis par le cumul de certificats, sont considérés comme indéterminés et sont exclus du présent tableau. La somme des effectifs des quatre domaines d'études peut donc ne pas correspondre à l'effectif total des tableaux précédents.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Tableau 4.2.4

Distribution du domaine d'études¹ des diplômés au baccalauréat, selon la région administrative de résidence² en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

	Hommes - Domaines d'études					Femmes - Domaines d'études				
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	Total	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	Total
	%									
Bas-Saint-Laurent	10,7	30,2	57,8	1,3	100,0	20,6	7,8	67,7	3,9	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,7	39,6	50,3	1,4	100,0	23,3	8,5	63,6	4,5	100,0
Capitale-Nationale	6,6	32,4	56,6	4,5	100,0	19,1	10,0	65,8	5,1	100,0
Mauricie	8,4	31,3	57,6	2,7	100,0	30,1	7,2	60,4	2,2	100,0
Estrie	4,9	29,3	61,6	4,2	100,0	20,0	7,3	68,5	4,2	100,0
Montréal	8,7	32,3	57,1	1,9	100,0	15,8	13,5	67,6	3,1	100,0
Outaouais	6,7	30,4	60,8	2,0	100,0	13,1	6,6	76,2	4,1	100,0
Abitibi-Témiscamingue	4,9	36,2	55,2	3,7	100,0	18,9	7,8	70,5	2,7	100,0
Côte-Nord	12,4	37,1	46,7	3,8	100,0	18,5	5,2	71,7	4,6	100,0
Nord-du-Québec	3,8	38,5	42,3	15,4	100,0	9,6	3,8	84,6	1,9	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9,1	41,6	46,8	2,6	100,0	28,3	7,8	58,0	5,9	100,0
Chaudière-Appalaches	8,4	31,5	57,3	2,8	100,0	20,3	7,0	68,7	4,0	100,0
Laval	7,0	37,1	54,3	1,7	100,0	15,9	11,9	69,7	2,6	100,0
Lanaudière	8,3	35,7	53,9	2,1	100,0	19,7	8,2	69,6	2,5	100,0
Laurentides	6,5	36,7	55,1	1,7	100,0	18,1	8,1	71,2	2,6	100,0
Montérégie	6,7	36,8	54,6	1,9	100,0	15,8	10,4	70,8	3,1	100,0
Centre-du-Québec	7,0	29,9	61,5	1,7	100,0	22,9	5,6	68,2	3,2	100,0
Région indéterminée	0,0	16,7	50,0	33,3	100,0	28,6	14,3	42,9	14,3	100,0
Ensemble du Québec	7,6	34,0	56,1	2,4	100,0	18,1	10,0	68,6	3,4	100,0

1. Les distributions ont été calculées en excluant les diplômés pour lesquels les domaines d'études sont indéterminés. Les bacheliers ayant obtenu deux baccalauréats dans la même année, ou encore un baccalauréat acquis par le cumul de certificats, sont considérés comme indéterminés.

2. Pour plus d'information concernant la définition de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

5. Marché du travail

par Julie Rabemananjara et Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et sont fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provinces, Canada). Les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro 71-543-G au catalogue, section 7 : *Qualité des données*).

Pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité, des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle présenté par Statistique Canada dans le [Guide de l'Enquête sur la population active](#). L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA sont basées sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

Cette section présente le portrait du marché du travail dans l'ensemble du Québec et dans les différentes régions administratives pour la période de 2006 à 2016.

Emploi au Québec

En 2016, il y a environ 4 133 100 personnes en emploi au Québec, soit 36 100 (+ 0,9 %) de plus qu'en 2015. La hausse de l'emploi chez les femmes (+ 24 000) est plus importante que chez les hommes (+ 12 000). L'emploi à temps plein connaît une forte croissance (+ 54 000), alors que celui à temps partiel se replie (– 18 000). Le secteur des services poursuit sa progression (+ 29 000) alors que celui des biens varie peu. Le taux d'emploi s'élève à 60,0 % en 2016, soit le même niveau qu'il y a dix ans.

De 2006 à 2016, l'emploi augmente d'environ 390 000 (+ 10,4 %). Cette hausse profite aux femmes (+ 232 400) et aux hommes (+ 157 600) et se répartit entre l'emploi à temps plein (+ 286 700) et celui à temps partiel (+ 103 300). La quasi-totalité des gains concerne les personnes de 30 ans et plus (+ 379 800). Le secteur des services (+ 445 900) affiche une hausse, alors que celui des biens recule (– 55 900). Au cours des dix dernières années, le taux de chômage a fléchi de 1,0 point, pour se fixer à 7,1 % en 2016.

Emploi dans les régions administratives

De 2015 à 2016, les régions du Québec affichent une variation de l'emploi qui va d'une baisse de 6 100 à une hausse de 28 000. Cependant, ces variations ne sont pas toutes statistiquement significatives.

Au cours de la période de 2006 à 2016, l'emploi varie peu dans huit régions. Il s'agit de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, du Centre-du-Québec, de la Mauricie, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du regroupement de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, ainsi que du Bas-Saint-Laurent. Dans les huit autres régions, l'emploi progresse. D'ailleurs,

les quatre régions suivantes se distinguent avec une augmentation de plus de 50 000 emplois : la Montérégie, Montréal, la Capitale-Nationale et les Laurentides. Dans les régions de Lanaudière, de Laval, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue, l'emploi est également en hausse.

Analyse des régions où les variations de l'emploi sont statistiquement significatives

En 2016, le nombre d'emplois dans la région de la Montérégie s'élève à environ 772 000. Sur la période de 2006 à 2016, la Montérégie se trouve parmi les régions affichant les plus fortes hausses de l'emploi au Québec avec un gain de près de 77 000 emplois. Cette augmentation s'observe dans l'emploi à temps plein (+ 60 900) ainsi que celui à temps partiel (+ 15 600) et bénéficie tant aux femmes (+ 43 900) qu'aux hommes (+ 32 700). Par ailleurs, la hausse affecte surtout les travailleurs de 30 ans et plus (+ 65 700) et touche seulement le secteur des services (+ 76 100).

En 2016, le nombre d'emplois dans la région de Montréal se rapproche de la barre du million (997 000). Au cours des dix dernières années, l'emploi dans cette région augmente d'environ 76 000. La hausse durant cette période bénéficie principalement aux femmes (+ 49 100) et uniquement aux travailleurs de 30 ans et plus (+ 80 600). En outre, elle se retrouve seulement dans le secteur des services (+ 94 600) ainsi que dans l'emploi à temps plein (+ 62 500).

La Capitale-Nationale compte environ 406 000 emplois en 2016. Par rapport à 2006, l'emploi augmente de 64 000. Cette hausse se partage entre les hommes (+ 31 200) et les femmes (+ 32 800) et s'observe tant dans l'emploi à temps plein (+ 42 900) que dans celui à temps partiel (+ 21 100). Elle se concentre chez les personnes de 30 ans et plus (+ 57 500) et dans le secteur des services (+ 62 100).

En 2016, il y a environ 310 000 emplois dans les Laurentides. Sur la période de 2006 à 2016, cette région présente une progression de près de 60 000 emplois. La croissance profite tant aux hommes (+ 28 900) qu'aux femmes (+ 30 800) et se répartit entre l'emploi à temps plein (+ 40 000) et celui à temps partiel (+ 19 800). L'augmentation de l'emploi se manifeste surtout chez les personnes de 30 ans et plus (+ 48 200) ainsi que dans le secteur des services (+ 51 500).

On dénombre près de 250 000 emplois dans la région de Lanaudière en 2016. Par rapport à 2006, l'emploi augmente de 30 000. Cette hausse s'observe surtout chez les hommes (+ 19 700), chez les personnes de 30 ans et plus (+ 29 600), dans l'emploi à temps plein (+ 28 900) ainsi que dans le secteur des services (+ 35 200).

La région de Laval compte un peu plus de 210 000 emplois en 2016. De 2006 à 2016, la hausse de l'emploi s'élève à environ 26 000. Cette croissance touche essentiellement les femmes (+ 18 000), les travailleurs de 30 ans et plus (+ 25 700) et se retrouve dans l'emploi à temps plein (+ 14 200) ainsi que dans le secteur des services (+ 40 900).

En 2016, le nombre d'emplois dans la région de l'Outaouais se situe près de la barre des 200 000. Sur la période de 2006 à 2016, cette région enregistre une augmentation d'environ 20 000 emplois. Les gains d'emplois se partagent entre les hommes (+ 9 600) et les femmes (+ 9 500) et touchent surtout l'emploi à temps complet (+ 16 300). Les personnes de 30 ans et plus (+ 16 700) ainsi que le secteur des services (+ 22 900) sont les seuls à bénéficier de la croissance de l'emploi.

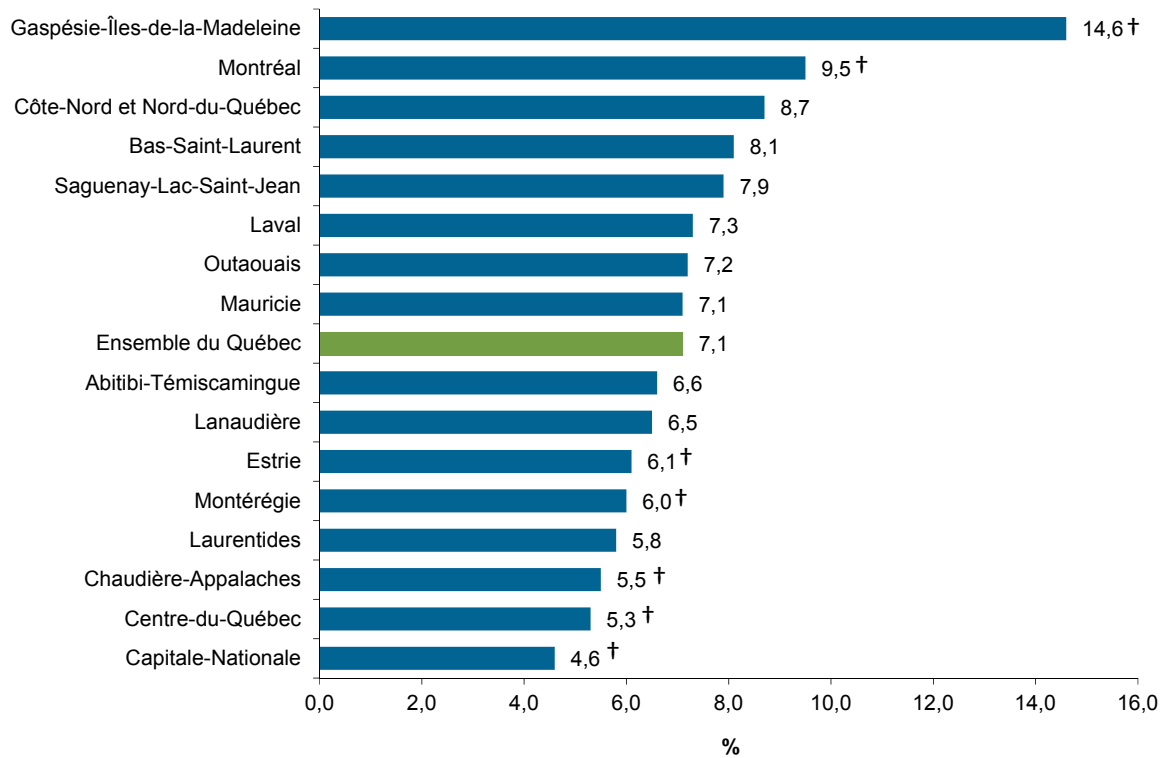
L'emploi dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue s'élève à environ 75 000 en 2016. Au cours des dix dernières années, cette région a connu une croissance d'un peu plus de 6 000 emplois.

Taux de chômage dans les régions administratives

En 2016, le taux de chômage des régions du Québec se situe entre 4,6 % et 14,6 %. Les cinq régions suivantes affichent un taux significativement plus bas que l'ensemble du Québec (7,1 %) : la Capitale-Nationale (4,6 %), la Chaudière-Appalaches (5,5 %), le Centre-du-Québec (5,3 %), la Montérégie (6,0 %) et l'Estrie (6,1 %). À l'opposé, la région de Montréal (9,5 %) ainsi que celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (14,6 %) affichent un taux plus élevé que le Québec.

Figure 5.1

Taux de chômage, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



† : Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

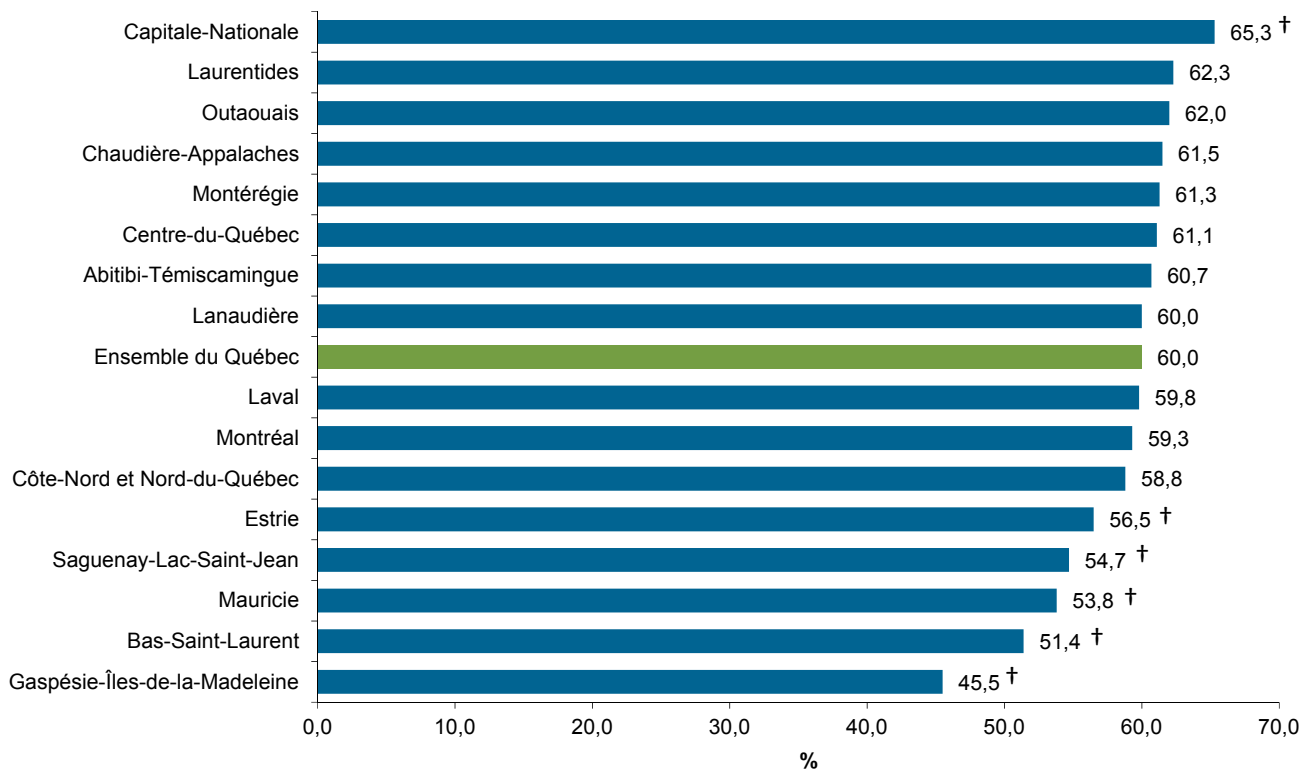
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Taux d'emploi dans les régions administratives

Le pourcentage de la population en emploi dans les régions du Québec varie entre 45,5 % et 65,3 % en 2016. Le taux d'emploi de cinq régions est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (60,0 %). Il s'agit de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (45,5 %), du Bas-Saint-Laurent (51,4 %), de la Mauricie (53,8 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (54,7 %) ainsi que de l'Estrie (56,5 %). Par contre, le taux d'emploi de la Capitale-Nationale (65,3 %) est significativement supérieur à celui du Québec.

Figure 5.2

Taux d'emploi, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



† : Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.1

Emploi selon le régime de travail, régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2016

Région administrative	2006	2012	2013	2014	2015	2016	Part du temps partiel en 2016	2016-2015		2016-2006	
								Écart	Variation	Écart	Variation
								k	%	k	%
Bas-Saint-Laurent	92,2	95,6	88,9	85,1	84,5	86,9		2,4	2,8	-5,3	-5,7
Temps plein	76,1	77,5	71,9	67,7	69,2	72,3		3,1	4,5	-3,8	-5,0
Temps partiel	16	18,1	17,0	17,4	15,3	14,7	16,9	-0,6	-3,9	-1,3	-8,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	123,7	129,7	128	127	128,3	126,7		-1,6	-1,2	3,0	2,4
Temps plein	98,7	102,7	101,6	99,4	104,2	99,6		-4,6	-4,4	0,9	0,9
Temps partiel	25	27,1	26,4	27,6	24,2	27,1	21,4	2,9	12,0	2,1	8,4
Capitale-Nationale	341,7	387,3	386,8	388,7	400,9	405,7		4,8	1,2	64,0	18,7 [†]
Temps plein	282,5	311,7	315,0	310,3	319,3	325,4		6,1	1,9	42,9	15,2 [†]
Temps partiel	59,2	75,6	71,9	78,4	81,5	80,3	19,8	-1,2	-1,5	21,1	35,6 [†]
Mauricie	112,7	114,6	109,3	114,9	116,4	121,2		4,8	4,1	8,5	7,5 [†]
Temps plein	89,5	91,7	85,6	88	93,1	95		1,9	2,0	5,5	6,1
Temps partiel	23,2	22,9	23,8	26,9	23,3	26,1	21,6	2,8	12,0	2,9	12,5
Estrie	146	146,9	155,5	155,8	153,7	153,0		-0,7	-0,5	7,0	4,8
Temps plein	115,6	115,2	122,8	120,1	121,2	120,7		-0,5	-0,4	5,1	4,4
Temps partiel	30,4	31,7	32,7	35,7	32,5	32,4	21,2	-0,1	-0,3	2,0	6,6
Montréal	920,9	935,3	963,3	947,3	969,0	997,0		28,0	2,9	76,1	8,3
Temps plein	736,9	753,2	763,9	745,6	770,7	799,4		28,7	3,7	62,5	8,5
Temps partiel	184	182,1	199,4	201,7	198,3	197,6	19,8	-0,7	-0,4	13,6	7,4
Outaouais	179,5	196	192,7	192,6	200,2	198,7		-1,5	-0,7	19,2	10,7 [†]
Temps plein	149,1	163,3	159,3	160,2	165,9	165,4		-0,5	-0,3	16,3	10,9 [†]
Temps partiel	30,4	32,8	33,4	32,4	34,3	33,2	16,7	-1,1	-3,2	2,8	9,2
Abitibi-Témiscamingue	66,8	70,2	74,7	74,7	70,6	73,1		2,5	3,5	6,3	9,4 [†]
Temps plein	54,9	59,1	59,4	61,5	58,3	59,1		0,8	1,4	4,2	7,7 [†]
Temps partiel	11,9	11,1	15,3	13,2	12,3	14	19,2	1,7	13,8 [†]	2,1	17,6 [†]
Côte-Nord et Nord-du-Québec	52,4	51,9	53	48,9	50,6	53,9		3,3	6,5	1,5	2,9
Temps plein	43,8	42,9	44,3	40,6	42	45		3,0	7,1	1,2	2,7
Temps partiel	8,6	9	8,6	8,3	8,6	8,9	16,5	0,3	3,5	0,3	3,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	32,8	36,7	36,2	37,4	35,9	35,2		-0,7	-1,9	2,4	7,3
Temps plein	27,1	30,2	29,3	30,3	30,2	29,2		-1,0	-3,3	2,1	7,7
Temps partiel	5,7	6,6	6,9	7,1	5,8	5,9	16,8	0,1	1,7	0,2	3,5
Chaudière-Appalaches	206,8	218,9	218,8	223,4	218,7	215,2		-3,5	-1,6	8,4	4,1
Temps plein	172,4	182,2	181,9	178,7	175,5	176,5		1,0	0,6	4,1	2,4
Temps partiel	34,4	36,7	36,9	44,7	43,2	38,7	18,0	-4,5	-10,4	4,3	12,5
Laval	186,2	212,1	221,0	226,9	209,1	212,3		3,2	1,5	26,1	14,0 [†]
Temps plein	152,7	171,8	175,2	176,3	168,0	166,9		-1,1	-0,7	14,2	9,3 [†]
Temps partiel	33,5	40,3	45,8	50,6	41,1	45,4	21,4	4,3	10,5	11,9	35,5 [†]
Lanaudière	218,8	240,6	245,2	245,9	254,9	248,8		-6,1	-2,4	30,0	13,7 [†]
Temps plein	177,5	193,6	205,3	200,6	203,6	206,4		2,8	1,4	28,9	16,3 [†]
Temps partiel	41,3	46,9	39,9	45,3	51,3	42,4	17,0	-8,9	-17,3 [†]	1,1	2,7
Laurentides	250,6	301,7	307,1	295,2	311,8	310,4		-1,4	-0,4	59,8	23,9 [†]
Temps plein	209,5	240,2	244,8	240,7	244,8	249,5		4,7	1,9	40,0	19,1 [†]
Temps partiel	41,1	61,5	62,3	54,5	66,9	60,9	19,6	-6,0	-9,0	19,8	48,2 [†]
Montérégie	695,7	760,8	768,7	784,8	776,1	772,3		-3,8	-0,5	76,6	11,0 [†]
Temps plein	574	624,3	630,8	635,4	630,7	634,9		4,2	0,7	60,9	10,6 [†]
Temps partiel	121,7	136,6	137,9	149,4	145,5	137,3	17,8	-8,2	-5,6	15,6	12,8
Centre-du-Québec	116,3	107,5	111,6	111,2	116,4	122,9		6,5	5,6	6,6	5,7
Temps plein	97	86,5	86,8	90,0	93,8	98,7		4,9	5,2	1,7	1,8
Temps partiel	19,4	21,0	24,8	21,2	22,7	24,2	19,7	1,5	6,6	4,8	24,7
Ensemble du Québec	3 743,1	4 005,9	4 060,8	4 059,7	4 097,0	4 133,1		36,1	0,9[†]	390,0	10,4[†]
Temps plein	3 057,3	3 245,9	3 277,8	3 245,3	3 290,3	3 344,0		53,7	1,6[†]	286,7	9,4[†]
Temps partiel	685,8	760,0	783,0	814,4	806,7	789,1	19,1	-17,6	-2,2[†]	103,3	15,1[†]

† : Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.2

Emploi selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2016

Région administrative	2006	2012	2013	2014	2015	2016	Part des femmes en 2016	2016-2015		2016-2006	
								Écart	Variation	Écart	Variation
								k	%	k	%
Bas-Saint-Laurent	92,2	95,6	88,9	85,1	84,5	86,9		2,4	2,8	-5,3	-5,7
Hommes	49	50,3	46,2	42,4	41,9	44,5		2,6	6,2	-4,5	-9,2
Femmes	43,1	45,3	42,7	42,7	42,7	42,4	48,8	-0,3	-0,7	-0,7	-1,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	123,7	129,7	128	127	128,3	126,7		-1,6	-1,2	3,0	2,4
Hommes	69,3	69,8	67,5	68,5	68,8	67,7		-1,1	-1,6	-1,6	-2,3
Femmes	54,4	59,9	60,5	58,6	59,6	59	46,6	-0,6	-1,0	4,6	8,5
Capitale-Nationale	341,7	387,3	386,8	388,7	400,9	405,7		4,8	1,2	64,0	18,7 [†]
Hommes	178,2	196,4	201,2	196,6	200,5	209,4		8,9	4,4	31,2	17,5 [†]
Femmes	163,5	190,9	185,7	192,1	200,4	196,3	48,4	-4,1	-2,0	32,8	20,1 [†]
Mauricie	112,7	114,6	109,3	114,9	116,4	121,2		4,8	4,1	8,5	7,5
Hommes	60,8	59,6	56,7	59,9	63	61,7		-1,3	-2,1	0,9	1,5
Femmes	51,8	54,9	52,6	54,9	53,4	59,5	49,1	6,1	11,4	7,7	14,9
Estrie	146	146,9	155,5	155,8	153,7	153		-0,7	-0,5	7,0	4,8
Hommes	79	77,7	82,1	77,5	79,3	78,2		-1,1	-1,4	-0,8	-1,0
Femmes	67	69,2	73,4	78,3	74,4	74,8	48,9	0,4	0,5	7,8	11,6 [†]
Montréal	920,9	935,3	963,3	947,3	969	997		28,0	2,9	76,1	8,3 [†]
Hommes	488,4	495,9	507,4	495,5	518,5	515,3		-3,2	-0,6	26,9	5,5
Femmes	432,5	439,4	455,9	451,8	450,5	481,6	48,3	31,1	6,9	49,1	11,4 [†]
Outaouais	179,5	196	192,7	192,6	200,2	198,7		-1,5	-0,7	19,2	10,7 [†]
Hommes	91,6	99,4	99,2	99,2	102,6	101,2		-1,4	-1,4	9,6	10,5 [†]
Femmes	88	96,6	93,5	93,4	97,5	97,5	49,1	0,0	0,0	9,5	10,8 [†]
Abitibi-Témiscamingue	66,8	70,2	74,7	74,7	70,6	73,1		2,5	3,5	6,3	9,4 [†]
Hommes	36,3	36,5	40,3	40,3	37,4	39,7		2,3	6,1	3,4	9,4
Femmes	30,5	33,7	34,4	34,4	33,2	33,4	45,7	0,2	0,6	2,9	9,5
Côte-Nord et Nord-du-Québec	52,4	51,9	53	48,9	50,6	53,9		3,3	6,5	1,5	2,9
Hommes	28,5	27,8	28,4	25,4	26,5	28,7		2,2	8,3	0,2	0,7
Femmes	23,9	24,2	24,6	23,6	24,1	25,2	46,8	1,1	4,6	1,3	5,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	32,8	36,7	36,2	37,4	35,9	35,2		-0,7	-1,9	2,4	7,3
Hommes	16,3	17,4	17,7	17,9	17,5	17,1		-0,4	-2,3	0,8	4,9
Femmes	16,5	19,4	18,5	19,5	18,5	18,1	51,4	-0,4	-2,2	1,6	9,7
Chaudière-Appalaches	206,8	218,9	218,8	223,4	218,7	215,2		-3,5	-1,6	8,4	4,1
Hommes	111,3	114,3	115,4	116,1	114,3	112		-2,3	-2,0	0,7	0,6
Femmes	95,5	104,5	103,4	107,2	104,4	103,1	47,9	-1,3	-1,2	7,6	8,0
Laval	186,2	212,1	221	226,9	209,1	212,3		3,2	1,5	26,1	14,0 [†]
Hommes	98,7	107,1	115,1	113,5	111,8	106,7		-5,1	-4,6	8,0	8,1
Femmes	87,5	105	105,9	113,4	97,3	105,5	49,7	8,2	8,4	18,0	20,6 [†]
Lanaudière	218,8	240,6	245,2	245,9	254,9	248,8		-6,1	-2,4	30,0	13,7 [†]
Hommes	111,9	130,1	129,3	129,5	133,3	131,6		-1,7	-1,3	19,7	17,6 [†]
Femmes	106,9	110,5	115,9	116,5	121,6	117,2	47,1	-4,4	-3,6	10,3	9,6
Laurentides	250,6	301,7	307,1	295,2	311,8	310,4		-1,4	-0,4	59,8	23,9 [†]
Hommes	133	156,8	157,2	160,3	159,5	161,9		2,4	1,5	28,9	21,7 [†]
Femmes	117,6	145	149,9	134,9	152,3	148,4	47,8	-3,9	-2,6	30,8	26,2 [†]
Montréal	695,7	760,8	768,7	784,8	776,1	772,3		-3,8	-0,5	76,6	11,0 [†]
Hommes	375	394,3	397,9	403,5	399,8	407,7		7,9	2,0	32,7	8,7 [†]
Femmes	320,7	366,5	370,8	381,3	376,4	364,6	47,2	-11,8	-3,1	43,9	13,7 [†]
Centre-du-Québec	116,3	107,5	111,6	111,2	116,4	122,9		6,5	5,6	6,6	5,7
Hommes	63,4	59,4	61,1	60,2	62,5	65,1		2,6	4,2	1,7	2,7
Femmes	52,9	48,1	50,5	51	54	57,8	47,0	3,8	7,0	4,9	9,3
Ensemble du Québec	3 743,1	4 005,9	4 060,8	4 059,7	4 097,0	4 133,1		36,1	0,9[†]	390,0	10,4[†]
Hommes	1 990,9	2 092,7	2 122,7	2 106,3	2 136,8	2 148,5		11,7	0,5	157,6	7,9[†]
Femmes	1 752,2	1 913,2	1 938,0	1 953,5	1 960,2	1 984,6	48,0	24,4	1,2[†]	232,4	13,3[†]

† : Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.3

Emploi selon le groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2016

Région administrative	2006	2012	2013	2014	2015	2016	Part des 15-29 ans en 2016	2016-2015		2016-2006	
								Écart	Variation	Écart	Variation
								k	%	k	%
	k						%	k	%	k	%
Bas-Saint-Laurent	92,2	95,6	88,9	85,1	84,5	86,9					
15-29 ans	22,3	23,1	17,6	18,2	18,6	15,8	18,2	− 2,8	− 15,1	− 6,5	− 29,1 †
30 ans et +	69,9	72,5	71,3	66,9	65,9	71,1		5,2	7,9	1,2	1,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	123,7	129,7	128	127	128,3	126,7					
15-29 ans	33,1	33,4	31,7	31,8	28	31,3	24,7	3,3	11,8	− 1,8	− 5,4
30 ans et +	90,5	96,4	96,3	95,2	100,3	95,4		− 4,9	− 4,9	4,9	5,4
Capitale-Nationale	341,7	387,3	386,8	388,7	400,9	405,7					
15-29 ans	95,4	106,1	95,2	102,1	100,5	101,8	25,1	1,3	1,3	6,4	6,7
30 ans et +	246,4	281,1	291,6	286,6	300,4	303,9		3,5	1,2	57,5	23,3 †
Mauricie	112,7	114,6	109,3	114,9	116,4	121,2					
15-29 ans	27,6	27,4	23,8	25,8	27,8	26,6	21,9	− 1,2	− 4,3	− 1,0	− 3,6
30 ans et +	85,1	87,2	85,5	89,1	88,6	94,6		6,0	6,8	9,5	11,2
Estrie	146	146,9	155,5	155,8	153,7	153					
15-29 ans	39,1	32,6	37,8	37,2	34,5	32,4	21,2	− 2,1	− 6,1	− 6,7	− 17,1 †
30 ans et +	107	114,3	117,7	118,6	119,2	120,6		1,4	1,2	13,6	12,7 †
Montréal	920,9	935,3	963,3	947,3	969	997					
15-29 ans	256,6	247,7	257,5	252,3	249,1	251,9	25,3	2,8	1,1	− 4,7	− 1,8
30 ans et +	664,4	687,7	705,8	695	719,8	745		25,2	3,5	80,6	12,1 †
Outaouais	179,5	196	192,7	192,6	200,2	198,7					
15-29 ans	46,1	48,5	45,1	43,3	52,5	48,5	24,4	− 4	− 7,6	2,4	5,2
30 ans et +	133,5	147,5	147,6	149,4	147,6	150,2		2,6	1,8	16,7	12,5 †
Abitibi-Témiscamingue	66,8	70,2	74,7	74,7	70,6	73,1					
15-29 ans	15,5	15,9	18,7	17,9	17	17,3	23,7	0,3	1,8	1,8	11,6
30 ans et +	51,2	54,3	56	56,8	53,6	55,8		2,2	4,1	4,6	9,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	52,4	51,9	53	48,9	50,6	53,9					
15-29 ans	11,7	11,8	13,1	10,8	11,7	11,6	21,5	− 0,1	− 0,9	− 0,1	− 0,9
30 ans et +	40,7	40,2	39,8	38,1	38,9	42,3		3,4	8,7	1,6	3,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	32,8	36,7	36,2	37,4	35,9	35,2					
15-29 ans	6,5	6,3	6,6	6,7	6,4	7,1	20,2	0,7	10,9	0,6	9,2
30 ans et +	26,3	30,4	29,6	30,6	29,6	28,1		− 1,5	− 5,1	1,8	6,8
Chaudière-Appalaches	206,8	218,9	218,8	223,4	218,7	215,2					
15-29 ans	52,4	53,7	50,1	50,1	53,5	49,7	23,1	− 3,8	− 7,1	− 2,7	− 5,2
30 ans et +	154,4	165,1	168,6	173,3	165,2	165,5		0,3	0,2	11,1	7,2
Laval	186,2	212,1	221	226,9	209,1	212,3					
15-29 ans	47,8	53,3	49,2	54,8	50,5	48,1	22,7	− 2,4	− 4,8	0,3	0,6
30 ans et +	138,4	158,8	171,8	172,1	158,5	164,1		5,6	3,5	25,7	18,6 †
Lanaudière	218,8	240,6	245,2	245,9	254,9	248,8					
15-29 ans	54	49,2	57,8	53,9	53,2	54,4	21,9	1,2	2,3	0,4	0,7
30 ans et +	164,8	191,4	187,3	192	201,7	194,4		− 7,3	− 3,6	29,6	18,0 †
Laurentides	250,6	301,7	307,1	295,2	311,8	310,4					
15-29 ans	58,5	68,3	71,1	61,8	64	70,1	22,6	6,1	9,5	11,6	19,8
30 ans et +	192,1	233,4	236	233,4	247,8	240,3		− 7,5	− 3,0	48,2	25,1 †
Montréal	695,7	760,8	768,7	784,8	776,1	772,3					
15-29 ans	169,4	183,1	180,6	179,1	178,8	180,2	23,3	1,4	0,8	10,8	6,4
30 ans et +	526,3	577,8	588,1	605,7	597,3	592		− 5,3	− 0,9	65,7	12,5 †
Centre-du-Québec	116,3	107,5	111,6	111,2	116,4	122,9					
15-29 ans	31,6	28,6	28,8	25,2	27,5	30,8	25,1	3,3	12,0	− 0,8	− 2,5
30 ans et +	84,8	79	82,8	85,9	88,9	92,1		3,2	3,6	7,3	8,6
Ensemble du Québec	3 743,1	4 005,9	4 060,8	4 059,7	4 097,0	4 133,1					
15-29 ans	967,5	988,9	985	971,1	973,5	977,7	23,7	4,2	0,4	10,2	1,1
30 ans et +	2 775,6	3 017,0	3 075,8	3 088,7	3 123,5	3 155,4		31,9	1,0 †	379,8	13,7 †

† : Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.4

Emploi selon le secteur d'activité, régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2016

Région administrative	2006	2012	2013	2014	2015	2016	Part du secteur des biens en 2016 %	2016-2015		2016-2006	
								Écart	Variation	Écart	Variation
								k	%	k	%
Bas-Saint-Laurent	92,2	95,6	88,9	85,1	84,5	86,9					
Secteur des biens	26,3	24,2	23	23,5	20,8	22,5	25,9	1,7	8,2	-3,8	-14,4
Secteur des services	65,8	71,4	65,9	61,5	63,8	64,5		0,7	1,1	-1,3	-2,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	123,7	129,7	128	127	128,3	126,7					
Secteur des biens	33,9	35,5	32,4	31,3	31,2	32	25,3	0,8	2,6	-1,9	-5,6
Secteur des services	89,7	94,2	95,7	95,7	97,1	94,7		-2,4	-2,5	5,0	5,6
Capitale-Nationale	341,7	387,3	386,8	388,7	400,9	405,7					
Secteur des biens	56,4	47,7	50,2	52,1	58,7	58,3	14,4	-0,4	-0,7	1,9	3,4
Secteur des services	285,3	339,5	336,6	336,6	342,2	347,4		5,2	1,5	62,1	21,8 †
Mauricie	112,7	114,6	109,3	114,9	116,4	121,2					
Secteur des biens	31	30,7	24,1	26	30,2	29,1	24,0	-1,1	-3,6	-1,9	-6,1
Secteur des services	81,6	83,9	85,2	88,9	86,2	92		5,8	6,7	10,4	12,7
Estrie	146	146,9	155,5	155,8	153,7	153					
Secteur des biens	45,9	40,3	45	42,1	40,3	38,1	24,9	-2,2	-5,5	-7,8	-17,0 †
Secteur des services	100,1	106,6	110,5	113,7	113,4	114,9		1,5	1,3	14,8	14,8 †
Montréal	920,9	935,3	963,3	947,3	969	997					
Secteur des biens	157,4	130,8	148,7	132,8	139,9	138,8	13,9	-1,1	-0,8	-18,6	-11,8
Secteur des services	763,6	804,5	814,6	814,5	829,1	858,2		29,1	3,5	94,6	12,4 †
Outaouais	179,5	196	192,7	192,6	200,2	198,7					
Secteur des biens	30,6	27,1	29,5	29,5	28,9	26,9	13,5	-2,0	-6,9	-3,7	-12,1
Secteur des services	148,9	168,9	163,2	163,1	171,2	171,8		0,6	0,4	22,9	15,4 †
Abitibi-Témiscamingue	66,8	70,2	74,7	74,7	70,6	73,1					
Secteur des biens	18,6	23,6	20,9	21,1	20,8	21,6	29,6	0,8	3,8	3,0	16,1
Secteur des services	48,2	46,6	53,8	53,6	49,8	51,4		1,6	3,2	3,2	6,6
Côte-Nord et Nord-du-Québec	52,4	51,9	53	48,9	50,6	53,9					
Secteur des biens	15,7	16,3	14,8	11,2	14,2	16,4	30,5	2,2	15,5	0,7	4,5
Secteur des services	36,7	35,6	38,2	37,7	36,4	37,4		1,0	2,7	0,7	1,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	32,8	36,7	36,2	37,4	35,9	35,2					
Secteur des biens	7,2	8,2	8,1	7,9	7	7,6	21,6	0,6	8,6	0,4	5,6
Secteur des services	25,6	28,6	28,1	29,4	29	27,6		-1,4	-4,8	2,0	7,8
Chaudière-Appalaches	206,8	218,9	218,8	223,4	218,7	215,2					
Secteur des biens	75,5	70,9	72,3	72,8	69,9	65,3	30,4	-4,6	-6,6	-10,2	-13,5 †
Secteur des services	131,3	147,9	146,4	150,6	148,8	149,8		1,0	0,7	18,5	14,1 †
Laval	186,2	212,1	221	226,9	209,1	212,3					
Secteur des biens	43,9	35,9	37,7	41,9	40,1	28,9	13,6	-11,2	-27,9	-15,0	-34,2 †
Secteur des services	142,4	176,2	183,3	185	169	183,3		14,3	8,5	40,9	28,7 †
Lanaudière	218,8	240,6	245,2	245,9	254,9	248,8					
Secteur des biens	63,3	68,8	67,7	66,4	53,3	58,1	23,4	4,8	9,0	-5,2	-8,2
Secteur des services	155,5	171,7	177,5	179,6	201,6	190,7		-10,9	-5,4	35,2	22,6 †
Laurentides	250,6	301,7	307,1	295,2	311,8	310,4					
Secteur des biens	61,3	75,5	79,9	76,8	62,6	69,6	22,4	7,0	11,2	8,3	13,5
Secteur des services	189,3	226,2	227,1	218,4	249,2	240,8		-8,4	-3,4	51,5	27,2 †
Montérégie	695,7	760,8	768,7	784,8	776,1	772,3					
Secteur des biens	187,8	190,1	189,8	188,8	179,5	188,3	24,4	8,8	4,9	0,5	0,3
Secteur des services	507,9	570,7	578,9	596	596,6	584		-12,6	-2,1	76,1	15,0 †
Centre-du-Québec	116,3	107,5	111,6	111,2	116,4	122,9					
Secteur des biens	45,6	44,5	41,5	38,3	39,7	42,8	34,8	3,1	7,8	-2,8	-6,1
Secteur des services	70,8	63	70,1	72,9	76,7	80,1		3,4	4,4	9,3	13,1
Ensemble du Québec	3 743,1	4 005,9	4 060,8	4 059,7	4 097,0	4 133,1					
Secteur des biens	900,3	870,2	885,6	862,8	837	844,4	20,4	7,4	0,9	-55,9	-6,2 †
Secteur des services	2 842,8	3 135,7	3 175,2	3 196,9	3 260,0	3 288,7		28,7	0,9 †	445,9	15,7 †

† : Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

6. Comptes économiques

6.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

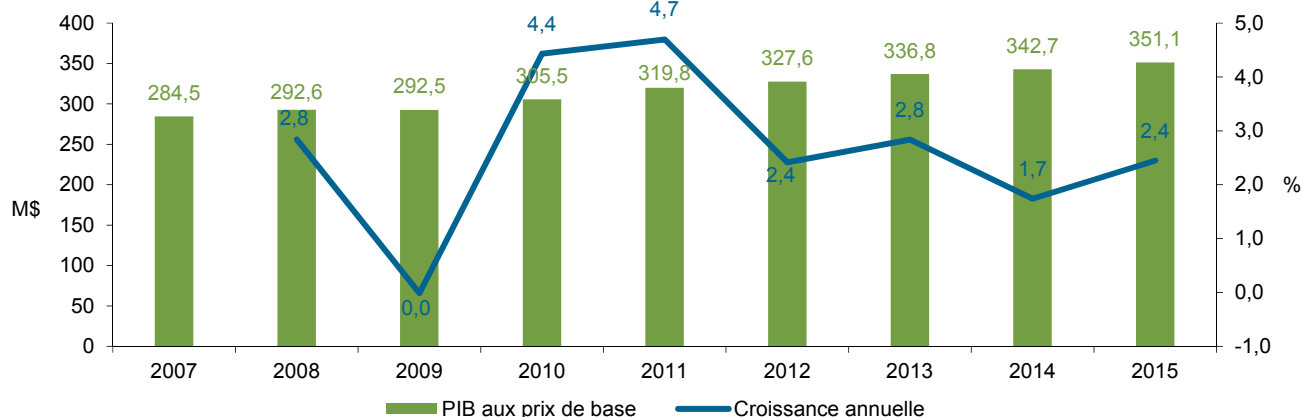
Le produit intérieur brut constitue l'un des principaux indicateurs de la situation économique d'un pays ou d'une région. Le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) est la valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'un pays ou d'une région, au cours d'une période donnée, peu importe le lieu de résidence de ceux qui en reçoivent le revenu.

L'économie du Québec augmente de 2,4 % en 2015

Le PIB en dollars courants de l'ensemble du Québec se chiffre à 351,1 milliards de dollars en 2015, ce qui correspond à une hausse annuelle de 2,4 %. Il s'agit d'une accélération de la croissance relativement à 2014 (+ 1,7 %), ce qui porte le taux de croissance annuel moyen (TCAM) à 2,7 % entre 2007 et 2015.

Figure 6.1.1

Produit intérieur brut aux prix de base et croissance annuelle, ensemble du Québec¹, 2007 à 2015



1. Les totaux en milliers de dollars canadiens proviennent de Statistique Canada, Division des comptes des industries, Produit intérieur brut provincial par industrie, CANSIM, tableau 379-0030, novembre 2016.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada; Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

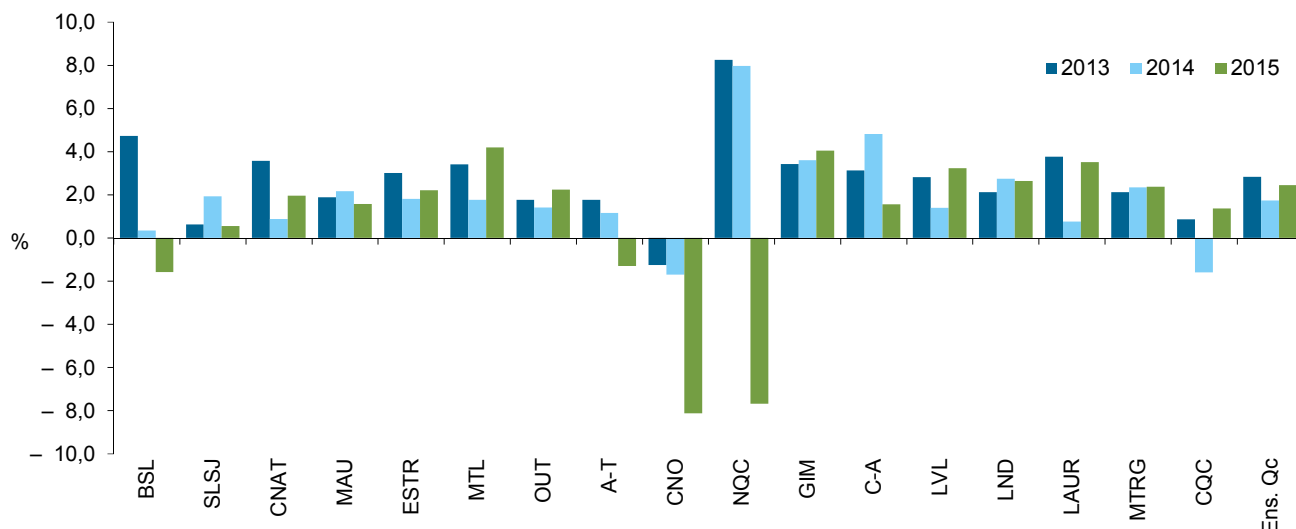
Quatre régions enregistrent une baisse de leur PIB

La plus forte augmentation du PIB se trouve dans la région de Montréal (+ 4,2 %), puis dans celle de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 4,0 %). Ces deux régions, de nature économique très différente l'une de l'autre, se distinguent nettement de l'ensemble du Québec sur le plan de la croissance (+ 2,4 %). Le taux de croissance du PIB dépasse également les 3 % dans les régions des Laurentides (+ 3,5 %) et de Laval (+ 3,2 %).

De leur côté, Lanaudière (+ 2,6 %), la Montérégie (+ 2,4 %), l'Estrie (+ 2,2 %) et l'Outaouais (+ 2,2 %) affichent une croissance qui tourne autour de celle de l'ensemble du Québec. Sous la barre des 2 %, on trouve la Capitale-Nationale (1,9 %), la Mauricie (+ 1,6 %), la Chaudière-Appalaches (+ 1,6 %), le Centre-du-Québec (+ 1,4 %) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+ 0,5 %).

Enfin, quatre régions connaissent un recul de leur PIB en 2015 : la Côte-Nord (– 8,1 %), le Nord-du-Québec (– 7,7 %), le Bas-Saint-Laurent (– 1,6 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (– 1,3 %). Il s'agit de la troisième année consécutive pour laquelle la région de la Côte-Nord subit des difficultés économiques. À l'inverse, le Nord-du-Québec enregistrait la plus forte hausse du PIB parmi les régions du Québec en 2014 (+ 8,0 %).

Figure 6.1.2

Croissance annuelle du PIB aux prix de base, régions administratives et ensemble du Québec, 2013, 2014 et 2015

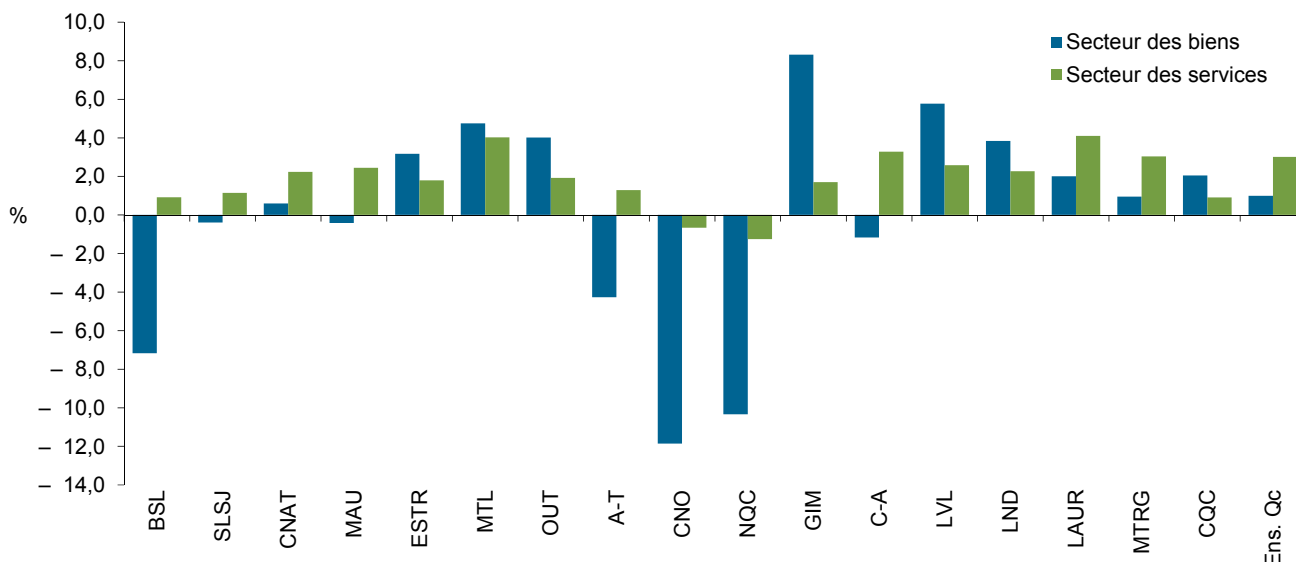
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada; Revenu Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le secteur des services évolue plus rapidement que celui des industries productrices de biens

L'analyse des données selon les industries indique que la croissance du PIB dans l'ensemble du Québec en 2015 découle surtout du secteur des services (+ 3,0 %), qui représente d'ailleurs 72,7 % de l'économie québécoise. Les industries productrices de biens augmentent, quant à elles, de 1,0 % en 2015. Le taux de croissance annuel entre les années 2007 et 2015 du secteur des services (+ 3,1 %) dépasse également celui des biens sur la même période (+ 1,5 %).

Figure 6.1.3

Croissance annuelle du PIB aux prix de base selon le secteur, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada; Revenu Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le groupe de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse croît de 3,9 % en 2015. Ce groupe est principalement constitué de l'industrie des cultures agricoles et de l'élevage (+ 2,1 %). Cette dernière augmente de 7,2 % dans le Bas-Saint-Laurent et explose pour une deuxième année consécutive en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 47,9 %). Elle croît également dans les régions de la Montérégie (+ 3,2 %) et de Lanaudière (+ 3,1 %). En Estrie (– 9,8 %), dans le Centre-du-Québec (– 1,7 %) et en Chaudière-Appalaches (– 0,5 %), où elle est également une base économique régionale, cette industrie diminue toutefois. De leur côté, les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie ainsi que la foresterie et l'exploitation forestière augmentent respectivement de 12,2 % et 6,9 %. Enfin, l'industrie de la pêche, de la chasse et du piégeage diminue de 8,4 %, à la suite d'une croissance de 16,9 % en 2014. Il s'agit d'une importante base économique pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, qui voit sa production reculer de 5,4 %.

L'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz chute de 15,2 %. Il semble que la région du Nord-du-Québec soit la moins touchée par rapport aux autres régions minières. En effet, la baisse de l'industrie atteint 2,6 %, alors qu'elle est de 23,7 % en Côte-Nord et de 13,9 % en Abitibi-Témiscamingue. Ces résultats ont un impact direct sur le PIB de ces trois régions, puisqu'il s'agit d'une industrie vitale d'un point de vue économique : 37,3 % du PIB du Nord-du-Québec, 20,7 % du PIB de la Côte-Nord et 16,6 % du PIB de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les services publics croissent de 1,4 %, tandis que la construction fléchit pour une troisième année consécutive (– 1,4 %). On remarque souvent une relation positive entre la performance économique d'une région et la santé de l'industrie de la construction. De fait, elle chute drastiquement au Bas-Saint-Laurent (– 32,8 %) et dans le Nord-du-Québec (– 32,0 %) et elle décroît également en Côte-Nord pour une deuxième année consécutive (– 13,2 %). Enfin, certaines régions administratives affichent de bons résultats : c'est le cas notamment de Laval (+ 11,2 %), de Montréal (+ 10,6 %) et de Lanaudière (+ 3,1 %) qui voient l'industrie de la construction connaître une hausse après avoir subi une baisse en 2014.

Après avoir connu une évolution en dents de scie au cours des dernières années, le PIB du groupe de la fabrication augmente de 3,5 % en 2015. La Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec sont des régions où la fabrication occupe autour du quart du PIB régional, soit une part largement supérieure à celle dans l'ensemble du Québec (14,0 % du PIB). En 2015, elle diminue dans la première région (– 0,4 %), tandis qu'elle remonte dans la seconde à la suite de trois baisses consécutives (+ 7,0 %). La fabrication de produits en bois affiche une bonne performance dans l'ensemble du Québec (+ 12,6 %), notamment dans des régions où elle constitue une base économique : le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+ 37,8 %), le Bas-Saint-Laurent (+ 19,2 %), l'Estrie (+ 17,8 %), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 17,1 %), les Laurentides (+ 14,2 %), le Centre-du-Québec (+ 13,3 %), la Chaudière-Appalaches (+ 13,2 %) et Lanaudière (+ 5,0 %). La fabrication de produits métalliques augmente (+ 4,4 %), tandis que la fabrication de produits minéraux non métalliques et la première transformation des métaux reculent respectivement de 0,8 % et 0,6 % dans l'ensemble du Québec. Enfin, la fabrication d'aliments, une importante industrie en termes de part dans le PIB québécois, enregistre une hausse de 3,2 %. L'augmentation est d'autant plus importante dans le Centre-du-Québec (+ 8,6 %) et la Chaudière-Appalaches (+ 4,1 %), là où elle constitue une base économique régionale.

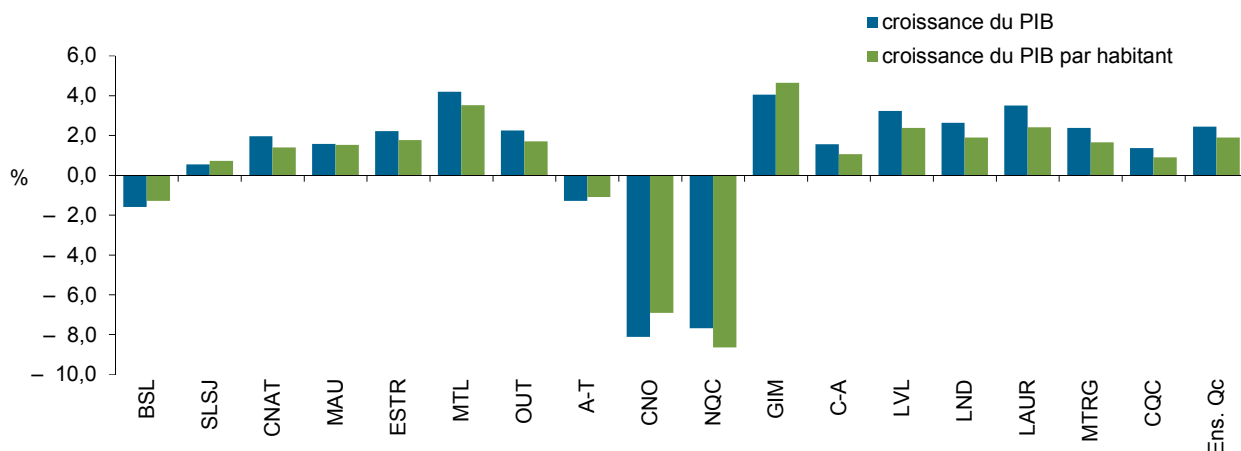
À l'exception du Nord-du-Québec (– 1,3 %) et de la Côte-Nord (– 0,7 %), toutes les régions administratives enregistrent une hausse du secteur des services. La hausse de 3,0 % dans l'ensemble du Québec en 2015 dépasse d'ailleurs celle de 2014 (+ 0,9 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 5,0 %) et les soins de santé et l'assistance sociale (+ 1,7 %), deux importantes industries au Québec, connaissent une croissance de leur PIB. Cette dernière affiche toutefois des résultats variés entre les différentes régions du Québec : près de la moitié des régions enregistrent une baisse dans l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale. Les services d'enseignement rebondissent de 0,9 %, à la suite d'une baisse de 3,5 % en 2014. L'hébergement et services de restauration augmentent de 4,3 %, soit un taux également supérieur à la croissance de 2014 (+ 1,7 %). Cette industrie croît plus particulièrement de 5,7 % à Montréal, où elle constitue une base économique pour la région. De la même façon, l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs grimpe de 6,1 % au Québec et de 7,5 % dans la région de Montréal. Les administrations publiques, en hausse 0,9 % pour l'ensemble du Québec, augmentent de 1,2 % dans la Capitale-Nationale et de 0,7 % en Outaouais. Enfin, les commerces de détail et de gros augmentent tous les deux de 2,8 % dans l'ensemble du Québec.

Le PIB par habitant est de 42 507 \$ dans l'ensemble du Québec

En 2015, le PIB par habitant pour l'ensemble des régions administratives du Québec s'élève à 42 507 \$, une hausse de 1,9 % relativement à l'année précédente (41 720 \$). En fait, l'augmentation du PIB a été moins rapide que celle de la population, ce qui explique pourquoi le PIB par habitant croît de 1,9 % malgré une hausse du PIB de 2,4 % en 2015.

Figure 6.1.4

Croissance annuelle du PIB aux prix de base et du PIB par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

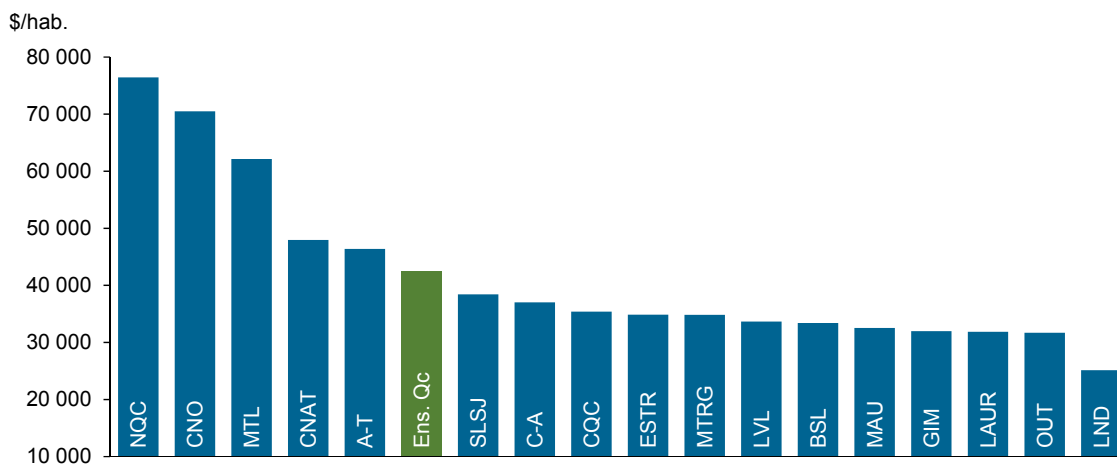


Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada; Revenu Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.1.5

PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Division des comptes des industries, Produit intérieur brut provincial par industrie, CANSIM, tableau 379-0030, novembre 2016.

En ce qui concerne le PIB par habitant, c'est la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui enregistre la plus forte croissance (+ 4,6 %), puis de Montréal (+ 3,5 %). À l'inverse, les régions qui affichent le PIB par habitant le plus élevé, le Nord-du-Québec (76 429 \$) et la Côte-Nord (70 475 \$), connaissent une baisse importante du montant en 2015, respectivement de 8,7 % et 6,9 %.

Tableau 6.1.1

PIB aux prix de base, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2015

Région administrative	2007 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^{er}	2015 ^e	TCAM 2015/2007	Variation 2015/2014
	M\$						%	
Bas-Saint-Laurent	5 862	6 268	6 460	6 766	6 789	6 681	1,6	− 1,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9 335	10 495	10 341	10 405	10 606	10 663	1,7	0,5
Capitale-Nationale	27 416	31 726	32 999	34 175	34 475	35 147	3,2	1,9
Mauricie	7 880	8 094	8 231	8 386	8 568	8 703	1,2	1,6
Estrie	9 267	10 015	10 453	10 767	10 962	11 204	2,4	2,2
Montréal	99 072	110 802	112 819	116 664	118 717	123 686	2,8	4,2
Outaouais	9 925	11 470	11 565	11 768	11 934	12 201	2,6	2,2
Abitibi-Témiscamingue	5 235	6 893	6 754	6 873	6 952	6 862	3,4	− 1,3
Côte-Nord	5 035	7 217	7 411	7 319	7 194	6 610	3,5	− 8,1
Nord-du-Québec	2 762	3 060	3 171	3 432	3 706	3 421	2,7	− 7,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 132	2 714	2 648	2 738	2 837	2 952	4,1	4,0
Chaudière-Appalaches	13 071	13 672	14 246	14 692	15 398	15 637	2,3	1,6
Laval	11 560	12 789	13 303	13 676	13 866	14 315	2,7	3,2
Lanaudière	9 771	11 250	11 611	11 858	12 183	12 505	3,1	2,6
Laurentides	14 876	16 837	17 488	18 146	18 284	18 925	3,1	3,5
Montréal	43 521	48 194	49 540	50 592	51 778	53 004	2,5	2,4
Centre-du-Québec	7 759	8 336	8 519	8 593	8 456	8 571	1,3	1,4
Ensemble du Québec	284 479	319 833	327 557	336 849	342 706	351 088	2,7	2,4

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada; Revenu Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.1.2

PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2015

Région administrative	2007 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^{er}	2015 ^e	TCAM 2015/2007	Variation 2015/2014
	\$/hab.						%	
Bas-Saint-Laurent	29 087	31 156	32 098	33 636	33 822	33 386	1,7	− 1,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	34 043	37 854	37 181	37 387	38 122	38 397	1,5	0,7
Capitale-Nationale	40 592	44 631	46 017	47 237	47 289	47 948	2,1	1,4
Mauricie	30 136	30 479	30 916	31 437	32 027	32 516	1,0	1,5
Estrie	30 604	31 938	33 093	33 853	34 249	34 853	1,6	1,8
Montréal	52 982	57 841	58 203	59 526	60 027	62 134	2,0	3,5
Outaouais	28 374	30 676	30 609	30 918	31 143	31 672	1,4	1,7
Abitibi-Témiscamingue	36 082	46 993	45 765	46 398	46 876	46 358	3,2	− 1,1
Côte-Nord	52 443	75 421	77 420	76 528	75 709	70 475	3,8	− 6,9
Nord-du-Québec	67 515	71 123	72 857	78 037	83 675	76 429	1,6	− 8,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	22 444	28 729	28 091	29 275	30 548	31 967	4,5	4,6
Chaudière-Appalaches	32 621	32 991	34 172	35 078	36 619	37 007	1,6	1,1
Laval	30 511	31 493	32 286	32 771	32 862	33 644	1,2	2,4
Lanaudière	21 996	23 589	23 992	24 225	24 660	25 126	1,7	1,9
Laurentides	28 124	29 712	30 433	31 215	31 104	31 853	1,6	2,4
Montréal	31 088	32 796	33 369	33 741	34 244	34 812	1,4	1,7
Centre-du-Québec	34 044	35 293	35 804	35 859	35 066	35 380	0,5	0,9
Ensemble du Québec	36 980	39 941	40 510	41 303	41 720	42 507	1,8	1,9

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada; Revenu Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.1.3

Croissance annuelle du PIB aux prix de base selon l'industrie¹, régions administratives, 2015

Industrie	Bas-Saint-Laurent	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal
	%					
1 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	9,0	2,9	0,5	– 4,8	– 5,5	x
2 Cultures agricoles et élevage	7,2	x	– 4,6	x	– 9,8	4,7
3 Foresterie et exploitation forestière	12,9	15,2	x	0,1	x	– 1,4
4 Pêche, chasse et piégeage	– 3,1	x	x	x	x	x
5 Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	17,5	4,2	11,5	12,9	18,1	9,3
6 Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	– 20,2	– 8,7	– 19,9	– 17,7	– 31,1	x
7 Services publics	2,7	– 12,7	1,7	– 2,1	– 11,6	3,4
8 Construction	– 32,8	0,2	– 2,6	– 4,0	– 5,6	10,6
9 Fabrication	7,2	3,2	3,4	2,8	8,7	3,0
10 Fabrication d'aliments	3,5	5,8	5,3	8,1	1,9	3,6
11 Fabrication de boissons et de produits du tabac	11,0	x	x	x	10,9	0,9
12 Usines de textiles et de produits textiles	x	x	6,6	x	x	x
13 Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	– 12,1	x	x	– 15,6	x	x
14 Fabrication de produits en bois	19,2	37,8	10,7	– 5,8	17,8	x
15 Fabrication du papier	10,1	x	7,3	– 1,6	10,7	4,6
16 Impression et activités connexes de soutien	0,4	1,6	– 6,9	x	x	9,2
17 Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	x	x	x	– 27,7
18 Fabrication de produits chimiques	x	9,4	3,8	3,5	18,6	6,4
19 Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	3,7	7,3	12,7	12,7	7,8	3,5
20 Fabrication de produits minéraux non métalliques	– 0,3	– 16,6	– 1,1	– 1,6	11,4	1,4
21 Première transformation des métaux	x	x	x	x	– 0,6	– 0,6
22 Fabrication de produits métalliques	12,2	– 7,8	7,8	6,5	5,3	2,7
23 Fabrication de machines	5,5	5,4	10,3	9,3	2,7	7,4
24 Fabrication de produits informatiques et électroniques	– 19,1	9,1	– 2,5	x	x	0,6
25 Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	– 21,9	– 18,0	– 0,2	– 0,2	x	– 4,6
26 Fabrication de matériel de transport	x	15,1	x	17,4	x	x
27 Fabrication de meubles et de produits connexes	11,5	13,6	– 12,7	4,7	5,9	5,6
28 Activités diverses de fabrication	– 35,6	x	– 5,6	x	x	15,6
29 Commerce de gros	3,8	– 8,4	3,7	8,6	– 2,7	3,1
30 Commerce de détail	1,6	1,7	2,4	1,1	2,2	4,1
31 Transport et entreposage	1,3	0,5	– 0,6	3,9	6,3	7,0
32 Industrie de l'information et industrie culturelle	1,2	9,6	0,1	2,0	2,5	2,7
33 Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	3,1	2,6	3,5	5,6	4,4	6,7
34 Services professionnels, scientifiques et techniques	0,3	0,4	3,4	0,9	4,4	5,1
35 Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	0,3	5,2	– 1,5	– 3,0	– 1,8	2,6
36 Services d'enseignement	– 1,7	– 1,0	1,3	1,2	1,2	1,8
37 Soins de santé et assistance sociale	– 1,0	– 2,5	4,8	– 2,7	– 3,4	2,2
38 Arts, spectacles et loisirs	– 18,8	– 1,1	9,0	2,4	8,8	7,5
39 Hébergement et services de restauration	– 6,4	16,7	– 4,1	19,8	18,9	5,7
40 Autres services, sauf les administrations publiques	6,8	4,3	3,6	5,0	9,3	0,2
41 Administrations publiques	3,1	2,8	1,2	– 1,1	– 3,9	– 0,8
42 Ensemble des industries	– 1,6	0,5	1,9	1,6	2,2	4,2

1. La croissance annuelle régionale du PIB d'une industrie considérée comme une base économique d'une région est indiquée en caractères gras et italiques.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada; Revenu Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montréal	Centre-du-Québec	
%											
21,5	5,9	- 1,4	5,8	20,7	2,2	x	4,6	5,8	4,5	- 0,2	1
x	x	24,1	x	47,9	- 0,5	4,8	3,1	8,0	3,2	- 1,7	2
10,0	3,9	- 20,1	8,0	4,9	15,4	x	x	x	x	x	3
x	x	- 17,5	x	- 5,4	- 17,5	x	x	x	x	x	4
17,8	20,2	9,7	8,8	5,6	18,9	6,8	17,3	2,0	13,1	17,1	5
- 31,3	- 13,9	- 23,7	- 2,6	- 3,5	- 36,5	x	- 39,4	- 26,2	- 28,0	- 17,6	6
3,3	4,8	2,5	0,8	- 3,7	0,7	2,0	1,0	4,3	2,2	- 7,0	7
0,3	- 3,6	- 13,2	- 32,0	7,2	- 5,4	11,2	3,1	- 4,3	- 5,4	- 1,9	8
9,0	7,2	- 1,6	10,1	12,9	- 0,4	4,3	4,9	5,5	3,0	7,0	9
- 4,3	8,8	x	x	3,4	4,1	4,4	3,8	5,2	0,5	8,6	10
x	x	9,8	20,0	x	x	x	x	5,2	3,5	x	11
x	x	x	25,9	x	x	5,7	14,7	x	- 0,9	x	12
68,5	x	x	x	x	x	- 10,0	- 8,3	- 9,5	- 5,4	x	13
14,3	- 1,8	10,1	14,2	17,1	13,2	x	5,0	14,2	8,8	13,3	14
15,2	x	x	11,1	x	x	8,6	x	6,1	6,5	20,2	15
13,0	- 31,3	- 2,9	x	17,9	x	7,0	x	x	8,7	x	16
x	- 27,7	x	x	x	x	- 27,7	- 27,7	x	- 27,7	x	17
x	x	x	13,3	x	x	6,5	5,9	7,3	5,6	7,5	18
4,1	x	x	13,1	x	9,9	3,8	5,8	6,6	1,6	15,3	19
x	x	x	x	x	x	x	- 2,7	- 4,6	3,2	- 5,2	20
- 0,6	x	x	x	x	- 0,6	x	- 0,6	- 0,6	- 0,6	- 0,6	21
x	1,6	- 13,7	x	112,4	9,1	2,9	4,0	6,1	4,2	4,8	22
6,5	33,0	x	x	23,0	17,6	5,4	7,7	6,3	7,5	5,5	23
- 1,3	x	x	x	x	x	- 1,4	- 3,4	- 0,8	0,3	- 1,3	24
x	x	x	x	- 4,7	x	- 6,3	x	- 6,0	- 2,7	- 6,1	25
x	x	x	x	x	13,3	4,0	6,8	5,9	5,5	8,8	26
3,5	- 2,3	- 1,3	8,6	10,1	2,4	7,3	6,4	8,1	3,3	1,2	27
10,4	15,8	- 15,8	29,4	- 5,5	x	16,0	12,4	x	3,6	13,1	28
2,4	1,0	- 7,4	6,1	3,2	7,0	2,3	- 0,8	2,4	3,9	2,1	29
0,2	- 0,1	- 2,9	- 3,0	1,5	3,8	3,6	3,4	4,5	2,4	0,7	30
4,9	5,5	- 4,6	- 2,5	9,4	2,8	2,6	3,6	5,0	3,1	2,3	31
4,6	2,2	- 9,0	- 1,5	0,9	2,2	1,5	2,4	2,5	3,0	2,0	32
3,7	4,3	2,6	3,2	3,7	3,9	3,8	3,1	5,8	4,4	3,7	33
2,7	2,4	- 5,5	21,3	0,6	4,7	4,0	2,1	5,2	3,1	2,5	34
- 0,7	1,0	- 15,7	- 11,9	1,5	- 4,5	- 0,3	- 4,9	0,3	0,5	- 2,8	35
0,1	- 9,3	- 2,3	1,0	0,4	0,7	1,6	0,9	1,5	1,3	- 1,5	36
1,6	4,5	7,8	- 5,7	7,2	6,0	1,7	3,3	1,8	1,5	- 6,0	37
2,1	5,0	- 2,0	2,7	- 1,6	8,8	6,4	2,2	4,6	4,8	2,6	38
9,1	4,3	15,0	8,9	- 18,9	- 10,9	4,9	1,8	11,3	4,0	18,4	39
2,6	2,5	14,8	- 8,2	- 2,5	5,7	3,0	5,8	5,4	6,0	- 0,4	40
0,7	- 1,0	- 2,2	0,1	1,0	2,3	- 1,2	1,7	2,2	1,2	- 1,6	41
2,2	- 1,3	- 8,1	- 7,7	4,0	1,6	3,2	2,6	3,5	2,4	1,4	42

Tableau 6.1.4

Croissance annuelle du PIB des grands agrégats industriels¹, ensemble du Québec, 2014 et 2015

Industrie	2014 ^{er}	2015 ^e
	%	
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	4,3	3,9
Cultures agricoles et élevage	3,0	2,1
Foresterie et exploitation forestière	5,5	6,9
Pêche, chasse et piégeage	16,9	-8,4
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	8,4	12,2
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	1,7	-15,2
Services publics	13,4	1,4
Construction	-2,3	-1,4
Fabrication	4,9	3,5
Fabrication d'aliments	9,7	3,2
Fabrication de boissons et de produits du tabac	2,5	3,1
Usines de textiles et de produits textiles	x	x
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x
Fabrication de produits en bois	3,7	12,6
Fabrication du papier	4,7	8,1
Impression et activités connexes de soutien	-0,4	7,1
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x
Fabrication de produits chimiques	4,1	6,1
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	4,8	5,5
Fabrication de produits minéraux non métalliques	4,2	-0,8
Première transformation des métaux	5,9	-0,6
Fabrication de produits métalliques	3,1	4,4
Fabrication de machines	-1,7	7,6
Fabrication de produits informatiques et électroniques	-2,1	—
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	-10,1	-4,1
Fabrication de matériel de transport	11,4	5,5
Fabrication de meubles et de produits connexes	-2,2	3,9
Activités diverses de fabrication	0,6	11,1
Commerce de gros	2,9	2,8
Commerce de détail	-1,0	2,8
Transport et entreposage	1,7	4,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	1,8	2,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2,6	5,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	2,4	4,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1,7	0,4
Services d'enseignement	-3,5	0,9
Soins de santé et assistance sociale	1,1	1,7
Arts, spectacles et loisirs	0,6	6,1
Hébergement et services de restauration	1,7	4,3
Autres services, sauf les administrations publiques	-0,6	3,4
Administrations publiques	-1,5	0,3
Secteur de production de biens	3,9	1,0
Secteur des services	0,9	3,0
Ensemble des industries	1,7	2,4

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le revenu disponible est un agrégat du secteur des ménages du *Système des comptes macroéconomiques* qui permet de mieux saisir la situation économique et le niveau de richesse d'un territoire. Il correspond à la somme de tous les revenus reçus par l'ensemble des résidents d'un territoire donné, auxquels sont soustraits les transferts payés par ceux-ci aux secteurs institutionnels, dont l'impôt sur le revenu des particuliers, les cotisations aux régimes d'assurance sociale ainsi que les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées. Il représente donc le revenu qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire.

En plus de comparer les données de 2015 avec celles de 2011, afin de mieux cerner l'évolution récente du revenu disponible par habitant, la présente section met en évidence les différences de revenu des 17 régions administratives du Québec. L'analyse ne se limite pas à la seule comparaison du revenu disponible par habitant. Le texte s'attarde également aux prestations et crédits d'impôt remboursables versés par les différents ordres de gouvernement, lesquels représentent la principale source de revenus des particuliers après la rémunération des salariés.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources de données (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois à quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes, tant à l'échelle de la province qu'à celle des régions administratives et des MRC. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du [Bulletin Flash. Revenu disponible](#).

Ralentissement de la croissance du pouvoir d'achat des Québécois

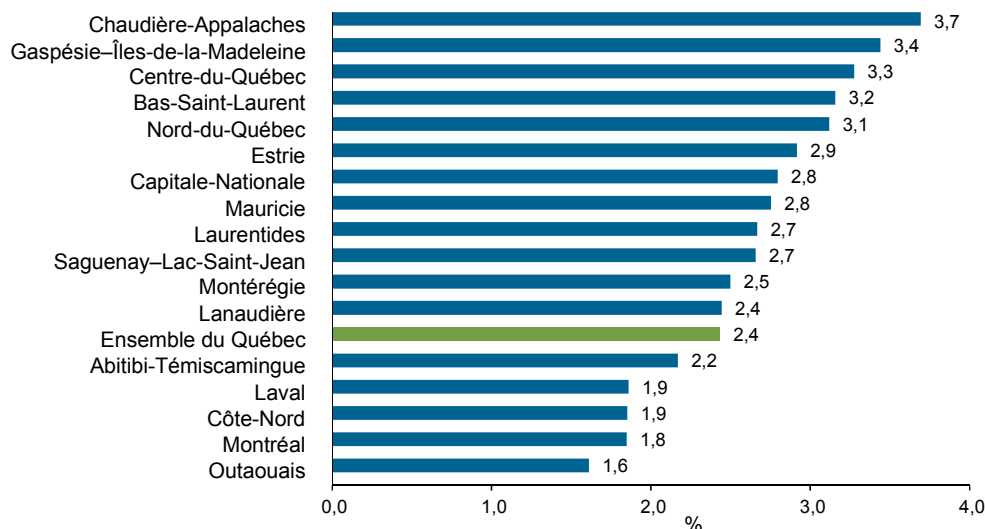
Au Québec, le revenu disponible par habitant a progressé, en dollars courants, à un rythme annuel moyen de 2,4 % de 2011 à 2015. Dans le même temps, l'inflation, mesurée par l'indice implicite des prix des dépenses de consommation finale des ménages, a augmenté en moyenne de 1,3 % par an. En conséquence, le pouvoir d'achat des Québécois s'est accru à un rythme annuel moyen de 1,1 % de 2011 à 2015. Il s'agit toutefois d'une croissance deux fois plus lente qu'au cours de la seconde moitié de la décennie 2000, le revenu disponible progressant, en termes réels, de 2,3 % en moyenne par an de 2006 à 2010. Le ralentissement de la croissance au cours des dernières années s'explique d'une part par une augmentation plus faible du revenu mixte net et des transferts gouvernementaux, et d'autre part, par une hausse plus rapide de l'impôt sur le revenu et des cotisations payées à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées.

Forte hausse du revenu disponible dans la Chaudière-Appalaches

À l'échelle des régions administratives, le revenu disponible par habitant évolue de manière contrastée entre 2011 et 2015. Avec une hausse annuelle moyenne de 3,7 %, la Chaudière-Appalaches est la région qui enregistre la plus forte progression du revenu disponible, en raison d'une croissance plus rapide du revenu net de la propriété et de la rémunération des salariés. Malgré une croissance soutenue au cours des dernières années, cette région (26 750 \$) continue d'afficher un revenu disponible par habitant inférieur à celui de la province (26 857 \$).

Figure 6.2.1

Taux de croissance du revenu disponible par habitant, en dollars courants, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Outre la Chaudière-Appalaches, dix régions connaissent une croissance, en dollars courants¹, supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec. Parmi celles-ci, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Centre-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent et le Nord-du-Québec se distinguent avec un taux de croissance annuel moyen au-dessus de 3,0 %. L'enrichissement des résidents de ces quatre régions s'explique essentiellement par la hausse de la rémunération des salariés et des transferts courants en provenance des sociétés financières.

En revanche, la région de l'Outaouais (+ 1,6 %) est celle qui présente la progression la plus lente du revenu disponible par habitant entre 2011 et 2015, sous l'effet conjugué d'une hausse anémique de la rémunération des salariés et d'une diminution du revenu net des entreprises individuelles. En raison de cette faible augmentation, la région a perdu du terrain au classement; après avoir occupé sans interruption le sixième rang des régions administratives de 2002 à 2007, l'Outaouais se classe en 2015 au 10^e rang, avec un revenu disponible par habitant de 25 610 \$.

Le revenu disponible de Montréal (+ 1,8 %) croît également à une cadence nettement moins rapide que celui de la province depuis les quatre dernières années, en raison notamment d'une augmentation plus faible du revenu net de la propriété ainsi que des transferts en provenance des administrations publiques et des sociétés financières. En dépit de cette faible croissance, la région montréalaise (27 140 \$) continue d'afficher un revenu disponible par habitant supérieur à la moyenne québécoise (26 857 \$).

Après avoir connu une accélération au tournant des années 2010 grâce à l'essor des activités minières, les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord ont vu leur croissance s'essouffler. En effet, après avoir enregistré une hausse annuelle moyenne de plus de 5,0 % entre 2006 et 2010, ces deux régions riches en ressources minérales montrent une augmentation plus modeste du revenu disponible de 2011 à 2015, le taux de croissance annuel moyen s'établissant entre 1,9 % et 2,2 %.

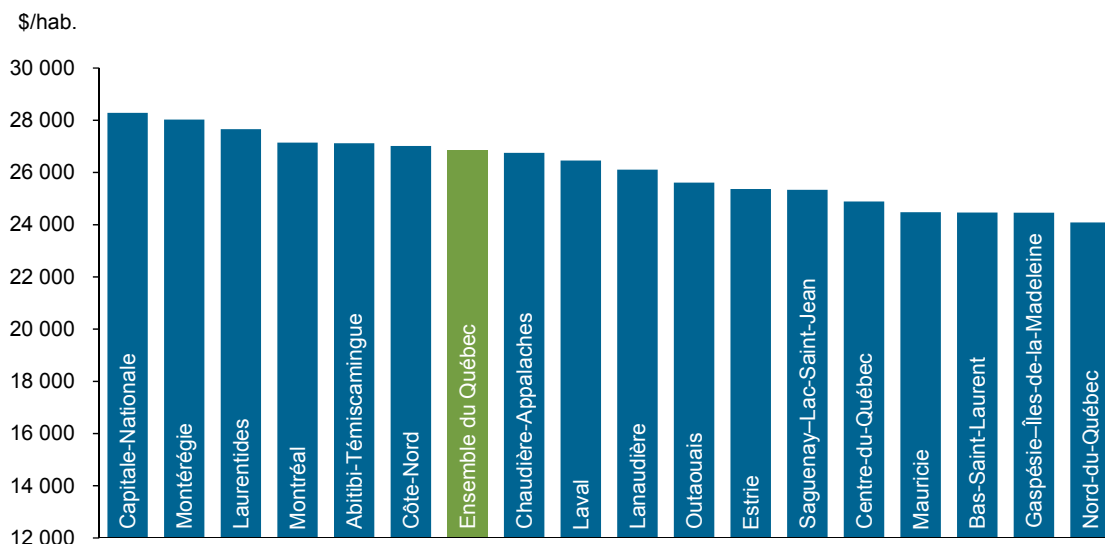
1. Étant donné qu'il n'existe pas d'indice implicite de prix des dépenses de consommation finale des ménages à l'échelle infraprovinciale, il n'est pas possible de calculer un taux de croissance du revenu disponible en termes réels pour les régions administratives et les MRC.

La Capitale-Nationale se maintient en tête

Pour une troisième année consécutive, c'est la Capitale-Nationale qui affiche le revenu disponible par habitant le plus élevé au Québec, celui-ci s'établissant à 28 279 \$. Elle est immédiatement suivie par la Montérégie (28 026 \$) et les Laurentides (27 654 \$). Les trois régions qui occupent le haut du classement se caractérisent aussi par un taux d'emploi nettement plus élevé que celui observé dans l'ensemble du Québec.

Figure 6.2.2

Revenu disponible par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Fait à noter, les seules régions à afficher un taux de travailleurs inférieur à celui du Québec, mais un revenu disponible supérieur à la moyenne provinciale, sont la Côte-Nord (27 011 \$), l'Abitibi-Témiscamingue (27 118 \$), et Montréal (27 140 \$). Dans le cas des deux premières régions, leur revenu disponible continue d'être tiré vers le haut par les salaires particulièrement élevés versés par le secteur minier et l'industrie de la première transformation des métaux. Quant à Montréal, ce sont les revenus nets de la propriété qui font en sorte que la métropole présente un revenu disponible par habitant supérieur à la moyenne. En 2015, les revenus nets de la propriété, composés essentiellement des revenus de placement, se sont établis à 4 810 \$ par habitant à Montréal comparativement à 3 464 \$ dans l'ensemble du Québec. Cette différence en faveur de la métropole s'explique, en bonne partie, par le fait qu'on y retrouve une concentration relativement importante de ménages aisés, lesquels se caractérisent par des revenus de placement particulièrement élevés.

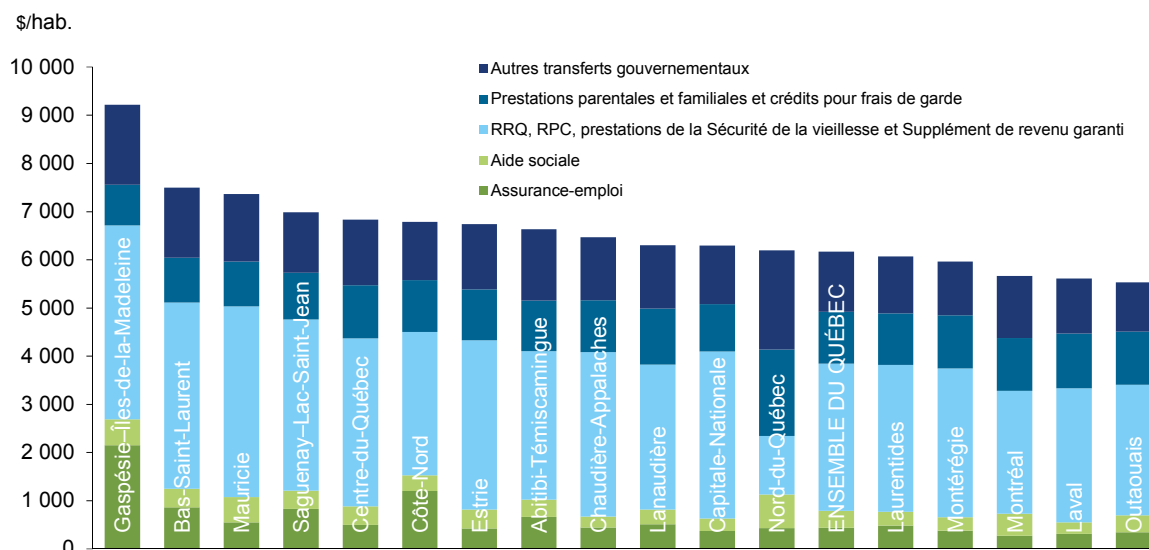
À l'opposé, les régions du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie continuent de figurer en fin de classement. Ces dernières sont d'ailleurs les seules régions au Québec à présenter un revenu disponible inférieur à 24 500 \$ par habitant, en 2015. Le faible niveau de revenu dans ces territoires s'explique, essentiellement, par le fait que la rémunération des salariés, le revenu mixte net et le revenu net de la propriété sont largement plus bas que dans le reste de la province.

Transferts gouvernementaux

Les différents ordres de gouvernement ont versé en transferts courants près de 51 milliards de dollars aux Québécois en 2015. Par habitant, cela représente 6 166 \$. Ces transferts gouvernementaux constituent la seconde source de revenus en importance pour les particuliers. Les principaux transferts versés aux particuliers sont les prestations du Régime de rentes du Québec (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC) (1 576 \$/hab.) ainsi que celles de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti (SRG) (1 481 \$/hab.). Ces prestations gouvernementales de retraite représentent ensemble près de 50 % de tous les transferts versés par les administrations publiques aux particuliers. Parmi les autres grandes composantes des transferts gouvernementaux, on retrouve les prestations parentales et familiales, incluant les crédits d'impôt pour frais de garde (1 076 \$/hab.), l'assurance-emploi (436 \$/hab.) et l'aide sociale (349 \$/hab.).

Figure 6.2.3

Transferts gouvernementaux par habitant selon le type de prestation, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



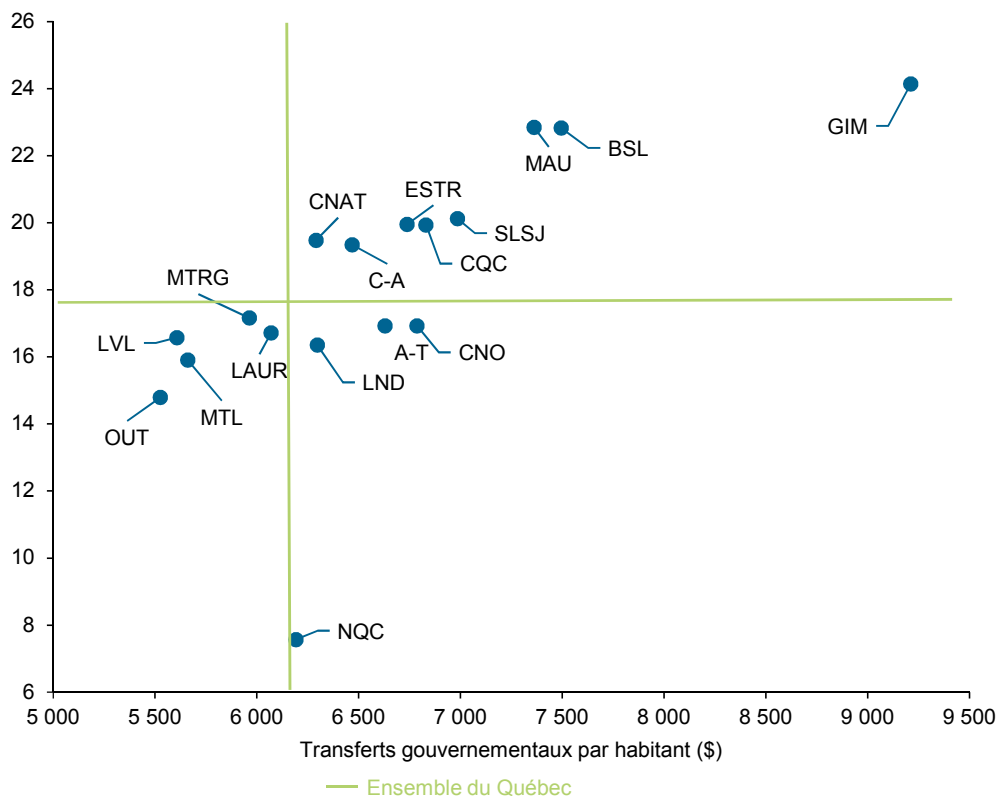
Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crïs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Il n'est donc pas étonnant de constater que ce sont les régions avec une forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus qui reçoivent le plus en transferts courants des différents ordres de gouvernement. C'est le cas de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (9 212 \$), du Bas-Saint-Laurent (7 494 \$) et de la Mauricie (7 362 \$). Dans ces trois régions, plus d'un résident sur cinq est âgé de 65 ans et plus.

À l'opposé, ayant une population relativement jeune, les régions de l'Outaouais, de Laval et de Montréal sont celles qui reçoivent le moins en transferts gouvernementaux. Globalement, ces trois régions reçoivent moins en prestations du RRQ/RPC et de la Sécurité de la vieillesse/SRG que la moyenne québécoise. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent plus élevées dans ces régions que dans l'ensemble du Québec.

Figure 6.2.4

Transferts gouvernementaux par habitant et proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crïs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

La situation dans le Nord-du-Québec est toutefois singulière comme l'illustre la figure 6.2.4. Bien qu'elle soit une région relativement jeune, le Nord-du-Québec reçoit tout de même plus en transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise. En 2015, les différents ordres de gouvernement ont versé en prestations et crédits d'impôt remboursables 6 192 \$, en moyenne, dans le Nord-du-Québec comparativement à 6 166 \$ dans l'ensemble de la province. Contrairement aux autres régions, ce sont l'aide gouvernementale accordée aux autochtones ainsi que les prestations parentales et familiales qui constituent les principaux transferts courants en provenance des administrations publiques dans le Nord-du-Québec. D'ailleurs, les prestations familiales et parentales représentent 29,0 % de l'ensemble des transferts versés par les gouvernements dans la Nord-du-Québec, tandis que cette proportion n'est que de 17,4 % dans l'ensemble du Québec. En revanche, la part des transferts gouvernementaux provenant des pensions du gouvernement demeure largement plus faible dans le Nord-du-Québec (19,6 %) que dans l'ensemble de la province (49,6 %).

Évolution des transferts gouvernementaux dans les régions

Les transferts courants versés aux particuliers par les administrations publiques ont augmenté à un rythme annuel moyen de 3,5 % entre 2011 et 2015 au Québec. La prestation universelle pour garde d'enfants (+ 28,9 %), laquelle a été bonifiée de façon substantielle en 2015 par le gouvernement fédéral, est la composante des transferts gouvernementaux qui connaît la

progression la plus spectaculaire durant cette période. Les prestations du RRQ/RPC (+ 4,4 %) et de la Sécurité de la vieillesse/ SRG (+ 3,9 %) enregistrent aussi des hausses annuelles moyennes marquées au cours de cette période, reflétant l'accélération du vieillissement de la structure par âge de la population québécoise.

À l'échelle régionale, les transferts gouvernementaux par habitant évoluent, entre 2011 et 2015, de manière contrastée. Les régions de l'Outaouais, de Chaudière-Appalaches et de la Montérégie sont celles qui ont connu les plus fortes hausses, les transferts gouvernementaux par habitant ayant augmenté à un rythme annuel moyen entre 4,3 % et 4,4 %. Dans ces régions, les pensions gouvernementales s'accroissent à une cadence plus rapide que celle observée au Québec. À l'inverse, Montréal (+ 2,2 %), Laval (+ 3,0 %) et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (+ 3,1 %) sont les régions où les transferts gouvernementaux par habitant ont progressé le plus lentement au cours des quatre dernières années.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur le [revenu disponible](#) pour le Québec, les régions administratives, les MRC et les régions métropolitaines de recensement sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Tableau 6.2.1

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Région administrative et composante du revenu	2011	2012 ^a	2013 ^a	2014 ^a	2015 ^b	TCAM 2015/2011 %
	\$ / hab.					%
Bas-Saint-Laurent						
Revenu primaire	22 892	23 684	24 348	24 874	25 585	2,8
Rémunération des salariés	18 520	19 391	19 866	20 303	20 767	2,9
Revenu mixte net	2 590	2 489	2 489	2 523	2 582	- 0,1
Revenu net de la propriété	1 782	1 803	1 992	2 048	2 236	5,8
Plus :						
Transferts courants reçus	8 431	8 834	9 084	9 368	9 951	4,2
Des administrations publiques	6 511	6 764	6 884	7 094	7 494	3,6
Des sociétés financières	1 854	2 012	2 140	2 217	2 399	6,7
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	61	53	55	52	52	- 4,2
Des non-résidents	5	5	5	5	6	1,9
Moins :						
Transferts courants payés	9 719	10 224	10 329	10 727	11 070	3,3
Égal :						
Revenu disponible	21 604	22 294	23 103	23 515	24 465	3,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
Revenu primaire	26 050	26 972	27 432	27 752	28 142	1,9
Rémunération des salariés	21 787	22 708	23 161	23 233	23 459	1,9
Revenu mixte net	2 592	2 581	2 575	2 613	2 632	0,4
Revenu net de la propriété	1 670	1 684	1 696	1 906	2 051	5,3
Plus :						
Transferts courants reçus	8 145	8 602	8 952	9 267	9 886	5,0
Des administrations publiques	5 969	6 203	6 383	6 575	6 986	4,0
Des sociétés financières	2 118	2 346	2 508	2 638	2 847	7,7
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	53	48	55	48	48	- 2,7
Des non-résidents	5	5	5	5	5	3,7
Moins :						
Transferts courants payés	11 387	11 949	12 039	12 364	12 697	2,8
Égal :						
Revenu disponible	22 808	23 626	24 345	24 654	25 331	2,7
Capitale-Nationale						
Revenu primaire	31 111	32 230	32 878	33 516	34 375	2,5
Rémunération des salariés	24 447	25 317	26 130	26 628	27 076	2,6
Revenu mixte net	3 733	3 738	3 763	3 680	3 700	- 0,2
Revenu net de la propriété	2 930	3 175	2 985	3 208	3 600	5,3
Plus :						
Transferts courants reçus	8 041	8 431	8 793	9 146	9 627	4,6
Des administrations publiques	5 377	5 581	5 744	5 993	6 291	4,0
Des sociétés financières	2 554	2 748	2 939	3 050	3 231	6,1
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	88	79	85	77	76	- 3,4
Des non-résidents	22	23	24	26	28	6,1
Moins :						
Transferts courants payés	13 827	14 448	14 761	15 271	15 723	3,3
Égal :						
Revenu disponible	25 325	26 213	26 910	27 391	28 279	2,8

Tableau 6.2.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Région administrative et composante du revenu	2011	2012'	2013'	2014'	2015 ^a	TCAM 2015/2011 %
	\$ / hab.					
Mauricie						
Revenu primaire	23 485	24 150	24 454	24 958	25 552	2,1
Rémunération des salariés	18 800	19 460	19 863	20 242	20 499	2,2
Revenu mixte net	2 469	2 479	2 417	2 356	2 399	-0,7
Revenu net de la propriété	2 216	2 211	2 174	2 360	2 655	4,6
Plus :						
Transferts courants reçus	8 650	9 169	9 484	9 755	10 292	4,4
Des administrations publiques	6 391	6 682	6 843	7 010	7 362	3,6
Des sociétés financières	2 193	2 426	2 576	2 685	2 868	6,9
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	56	51	55	50	49	-3,0
Des non-résidents	10	10	11	11	12	5,5
Moins :						
Transferts courants payés	10 179	10 637	10 631	11 020	11 367	2,8
Égal :						
Revenu disponible	21 956	22 682	23 307	23 694	24 477	2,8
Estrie						
Revenu primaire	25 300	26 388	26 912	27 545	28 164	2,7
Rémunération des salariés	19 272	20 114	20 670	21 104	21 502	2,8
Revenu mixte net	3 295	3 399	3 446	3 491	3 437	1,1
Revenu net de la propriété	2 733	2 875	2 796	2 951	3 225	4,2
Plus :						
Transferts courants reçus	7 844	8 231	8 502	8 730	9 227	4,1
Des administrations publiques	5 860	6 094	6 256	6 390	6 738	3,6
Des sociétés financières	1 873	2 034	2 139	2 237	2 385	6,2
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	82	74	76	71	71	-3,5
Des non-résidents	29	29	30	31	34	4,4
Moins :						
Transferts courants payés	10 535	11 120	11 248	11 659	12 026	3,4
Égal :						
Revenu disponible	22 609	23 499	24 166	24 616	25 365	2,9
Montréal						
Revenu primaire	30 992	31 999	31 998	33 152	33 926	2,3
Rémunération des salariés	22 242	23 020	23 473	24 114	24 651	2,6
Revenu mixte net	4 348	4 377	4 455	4 401	4 464	0,7
Revenu net de la propriété	4 402	4 601	4 070	4 637	4 810	2,2
Plus :						
Transferts courants reçus	7 122	7 333	7 518	7 630	7 813	2,3
Des administrations publiques	5 188	5 320	5 441	5 514	5 661	2,2
Des sociétés financières	1 552	1 608	1 679	1 733	1 756	3,1
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	213	236	226	207	205	-1,0
Des non-résidents	168	169	173	177	190	3,1
Moins :						
Transferts courants payés	12 891	13 401	13 564	14 145	14 598	3,2
Égal :						
Revenu disponible	25 222	25 931	25 952	26 637	27 140	1,8

Tableau 6.2.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Région administrative et composante du revenu	2011	2012 ^a	2013 ^a	2014 ^a	2015 ^b	TCAM 2015/2011
						%
\$ / hab.						
Outaouais						
Revenu primaire	31 295	31 217	32 243	32 009	32 401	0,9
Rémunération des salariés	26 131	26 039	26 918	26 562	26 676	0,5
Revenu mixte net	3 323	3 303	3 343	3 333	3 375	0,4
Revenu net de la propriété	1 841	1 875	1 982	2 114	2 351	6,3
Plus :						
Transferts courants reçus	6 853	7 230	7 590	7 875	8 337	5,0
Des administrations publiques	4 659	4 892	5 063	5 227	5 527	4,4
Des sociétés financières	2 075	2 230	2 413	2 538	2 697	6,8
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	82	72	77	71	70	- 3,8
Des non-résidents	36	37	38	39	43	3,9
Moins :						
Transferts courants payés	14 125	14 132	14 591	14 779	15 128	1,7
Égal :						
Revenu disponible	24 022	24 316	25 242	25 106	25 610	1,6
Abitibi-Témiscamingue						
Revenu primaire	30 076	31 649	32 025	32 423	32 755	2,2
Rémunération des salariés	25 278	27 052	27 421	27 655	27 993	2,6
Revenu mixte net	2 447	2 539	2 478	2 467	2 523	0,8
Revenu net de la propriété	2 351	2 058	2 126	2 302	2 240	- 1,2
Plus :						
Transferts courants reçus	7 254	7 583	7 794	8 076	8 649	4,5
Des administrations publiques	5 773	5 959	6 050	6 232	6 629	3,5
Des sociétés financières	1 418	1 573	1 693	1 793	1 968	8,5
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	57	44	45	45	45	- 5,9
Des non-résidents	6	6	6	6	7	3,6
Moins :						
Transferts courants payés	12 443	13 373	13 491	13 933	14 285	3,5
Égal :						
Revenu disponible	24 887	25 859	26 328	26 566	27 118	2,2
Côte-Nord						
Revenu primaire	30 731	32 699	32 995	33 050	32 477	1,4
Rémunération des salariés	27 432	29 163	29 451	29 276	28 846	1,3
Revenu mixte net	1 942	2 106	2 108	2 064	2 108	2,1
Revenu net de la propriété	1 356	1 429	1 436	1 709	1 523	2,9
Plus :						
Transferts courants reçus	7 530	7 931	8 154	8 546	9 177	5,1
Des administrations publiques	5 795	6 031	6 121	6 358	6 787	4,0
Des sociétés financières	1 688	1 854	1 988	2 144	2 347	8,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	43	41	41	39	38	- 2,8
Des non-résidents	5	5	5	5	5	4,0
Moins :						
Transferts courants payés	13 163	14 142	14 241	14 648	14 643	2,7
Égal :						
Revenu disponible	25 098	26 488	26 909	26 948	27 011	1,9

Tableau 6.2.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Région administrative et composante du revenu	2011	2012 ^a	2013 ^a	2014 ^a	2015 ^b	TCAM 2015/2011
	\$ / hab.					%
Nord-du-Québec						
Revenu primaire	22 795	24 006	24 760	25 284	25 523	2,9
Rémunération des salariés	20 772	21 973	22 588	23 072	23 263	2,9
Revenu mixte net	1 318	1 351	1 409	1 497	1 519	3,6
Revenu net de la propriété	705	683	762	715	741	1,2
Plus :						
Transferts courants reçus	5 944	6 466	6 572	6 773	7 033	4,3
Des administrations publiques	5 342	5 757	5 824	5 959	6 192	3,8
Des sociétés financières	540	657	697	763	790	10,0
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	59	49	48	48	48	- 4,8
Des non-résidents	3	3	3	3	3	1,5
Moins :						
Transferts courants payés	7 437	7 899	8 095	8 284	8 471	3,3
Égal :						
Revenu disponible	21 301	22 573	23 237	23 773	24 085	3,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine						
Revenu primaire	20 079	21 084	21 533	22 122	22 978	3,4
Rémunération des salariés	16 430	17 364	17 682	18 049	18 557	3,1
Revenu mixte net	2 245	2 287	2 323	2 432	2 646	4,2
Revenu net de la propriété	1 405	1 434	1 527	1 641	1 775	6,0
Plus :						
Transferts courants reçus	9 854	10 338	10 538	10 814	11 358	3,6
Des administrations publiques	8 167	8 509	8 597	8 794	9 212	3,1
Des sociétés financières	1 636	1 782	1 892	1 975	2 101	6,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	46	43	45	41	41	- 3,1
Des non-résidents	4	4	4	4	5	4,6
Moins :						
Transferts courants payés	8 571	9 116	9 102	9 467	9 877	3,6
Égal :						
Revenu disponible	21 362	22 306	22 968	23 469	24 458	3,4
Chaudière-Appalaches						
Revenu primaire	27 324	28 584	29 086	30 014	31 302	3,5
Rémunération des salariés	21 856	22 788	23 577	24 157	24 866	3,3
Revenu mixte net	2 835	2 870	2 920	2 998	3 009	1,5
Revenu net de la propriété	2 634	2 926	2 589	2 859	3 427	6,8
Plus :						
Transferts courants reçus	7 265	7 685	7 967	8 271	8 789	4,9
Des administrations publiques	5 471	5 724	5 883	6 107	6 468	4,3
Des sociétés financières	1 726	1 898	2 021	2 104	2 261	7,0
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	61	56	57	54	53	- 3,6
Des non-résidents	6	6	6	7	7	3,7
Moins :						
Transferts courants payés	11 452	12 140	12 305	12 817	13 341	3,9
Égal :						
Revenu disponible	23 137	24 129	24 749	25 468	26 750	3,7

Tableau 6.2.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Région administrative et composante du revenu	2011	2012 ^a	2013 ^a	2014 ^a	2015 ^b	TCAM 2015/2011 %
	\$ / hab.					%
Laval						
Revenu primaire	30 852	31 508	32 087	32 559	33 171	1,8
Rémunération des salariés	24 620	25 274	25 818	26 124	26 608	2,0
Revenu mixte net	3 263	3 306	3 373	3 359	3 461	1,5
Revenu net de la propriété	2 969	2 929	2 897	3 076	3 103	1,1
Plus :						
Transferts courants reçus	6 820	7 083	7 302	7 478	7 790	3,4
Des administrations publiques	4 973	5 146	5 270	5 379	5 607	3,0
Des sociétés financières	1 678	1 754	1 865	1 931	2 009	4,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	75	89	72	73	72	- 0,9
Des non-résidents	94	93	94	96	102	2,0
Moins :						
Transferts courants payés	13 101	13 578	13 689	14 095	14 509	2,6
Égal :						
Revenu disponible	24 571	25 013	25 700	25 942	26 453	1,9
Lanaudière						
Revenu primaire	28 344	29 052	29 655	30 215	30 712	2,0
Rémunération des salariés	23 105	23 862	24 479	24 897	25 173	2,2
Revenu mixte net	2 954	2 975	2 991	2 994	3 082	1,1
Revenu net de la propriété	2 286	2 215	2 185	2 324	2 457	1,8
Plus :						
Transferts courants reçus	7 134	7 507	7 811	8 079	8 546	4,6
Des administrations publiques	5 374	5 616	5 777	5 957	6 297	4,0
Des sociétés financières	1 700	1 835	1 978	2 068	2 194	6,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	46	42	43	40	40	- 3,7
Des non-résidents	14	14	14	14	15	2,1
Moins :						
Transferts courants payés	11 774	12 244	12 370	12 823	13 149	2,8
Égal :						
Revenu disponible	23 704	24 314	25 096	25 471	26 108	2,4
Laurentides						
Revenu primaire	30 307	31 386	31 826	32 449	33 230	2,3
Rémunération des salariés	23 686	24 753	25 136	25 596	26 051	2,4
Revenu mixte net	3 647	3 657	3 722	3 679	3 746	0,7
Revenu net de la propriété	2 974	2 976	2 968	3 174	3 433	3,7
Plus :						
Transferts courants reçus	7 089	7 514	7 791	8 083	8 492	4,6
Des administrations publiques	5 194	5 452	5 605	5 783	6 070	4,0
Des sociétés financières	1 814	1 976	2 110	2 224	2 345	6,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	63	69	60	59	59	- 1,8
Des non-résidents	17	17	17	17	18	0,5
Moins :						
Transferts courants payés	12 506	13 096	13 191	13 668	14 068	3,0
Égal :						
Revenu disponible	24 890	25 804	26 426	26 864	27 654	2,7

Tableau 6.2.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Région administrative et composante du revenu	2011	2012 ^a	2013 ^a	2014 ^a	2015 ^b	TCAM 2015/2011
	\$/hab.					%
Montérégie						
Revenu primaire	31 709	32 583	33 124	33 863	34 646	2,2
Rémunération des salariés	25 229	26 011	26 581	27 087	27 596	2,3
Revenu mixte net	3 478	3 502	3 541	3 524	3 586	0,8
Revenu net de la propriété	3 003	3 070	3 003	3 252	3 465	3,6
Plus :						
Transferts courants reçus	7 047	7 421	7 738	8 043	8 449	4,6
Des administrations publiques	5 045	5 292	5 467	5 682	5 964	4,3
Des sociétés financières	1 886	2 019	2 158	2 253	2 375	5,9
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	80	75	77	71	71	-3,0
Des non-résidents	36	36	36	37	40	2,6
Moins :						
Transferts courants payés	13 365	13 885	14 083	14 615	15 069	3,0
Égal :						
Revenu disponible	25 392	26 120	26 780	27 291	28 026	2,5
Centre-du-Québec						
Revenu primaire	24 099	25 217	25 639	26 156	27 256	3,1
Rémunération des salariés	18 957	19 805	20 374	20 887	21 501	3,2
Revenu mixte net	2 533	2 589	2 548	2 566	2 656	1,2
Revenu net de la propriété	2 609	2 823	2 717	2 704	3 100	4,4
Plus :						
Transferts courants reçus	7 484	7 917	8 136	8 352	8 810	4,2
Des administrations publiques	5 932	6 206	6 327	6 482	6 831	3,6
Des sociétés financières	1 481	1 643	1 738	1 804	1 913	6,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	59	56	59	53	53	-2,6
Des non-résidents	12	12	13	13	14	3,1
Moins :						
Transferts courants payés	9 705	10 270	10 383	10 754	11 178	3,6
Égal :						
Revenu disponible	21 878	22 864	23 392	23 755	24 888	3,3
Ensemble du Québec						
Revenu primaire	29 503	30 444	30 874	31 587	32 317	2,3
Rémunération des salariés	23 026	23 839	24 398	24 845	25 296	2,4
Revenu mixte net	3 453	3 479	3 520	3 502	3 557	0,7
Revenu net de la propriété	3 023	3 126	2 956	3 239	3 464	3,5
Plus :						
Transferts courants reçus	7 359	7 706	7 974	8 218	8 609	4,0
Des administrations publiques	5 371	5 584	5 730	5 891	6 166	3,5
Des sociétés financières	1 823	1 955	2 078	2 166	2 279	5,7
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	104	107	105	97	96	-1,9
Des non-résidents	60	60	62	63	68	3,2
Moins :						
Transferts courants payés	12 468	12 997	13 171	13 652	14 069	3,1
Égal :						
Revenu disponible	24 393	25 153	25 677	26 152	26 857	2,4

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

7. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir accordent le droit de construire ou de rénover. L'obtention de permis de bâtir constitue habituellement l'une des premières étapes de la réalisation d'un projet. Ainsi, la valeur des permis de bâtir révèle l'ampleur et le lieu des intentions de construction et de rénovation. Elle peut donc être considérée comme un indicateur précurseur de l'activité dans le secteur de la construction.

Méthodologie

En 2016, l'*Enquête des permis de bâtir* couvre 632 municipalités sur les 1 288 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés que compte le Québec. La population des municipalités répondantes à l'enquête représente 94,6 % de la population québécoise. La sous-couverture provient essentiellement de municipalités qui ne délivrent pas de permis de bâtir ou qui n'ont pas répondu à l'enquête.

Aucune estimation n'est produite pour les municipalités non répondantes et les travaux clandestins. De plus, aucune correction n'est effectuée pour les permis annulés ou périmés. La valeur des travaux est probablement sous-estimée par rapport à leur valeur réelle, puisque le mode de tarification des permis est établi en fonction de la valeur déclarée.

Un indicateur de représentativité a été calculé pour les données régionales. Il mesure le ratio entre la population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* et la population totale pour une région administrative donnée. Une mention est faite lorsque ce ratio représente moins de 90 %.

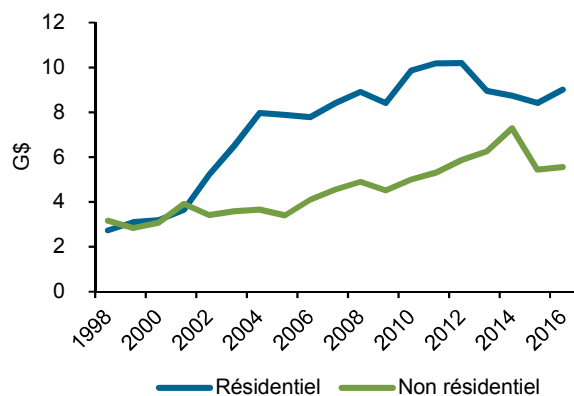
Les données sur la valeur des permis de bâtir proviennent de données nominales, c'est-à-dire qui n'ont pas été corrigées pour l'inflation.

Ensemble des secteurs

La valeur totale des permis de bâtir émis par les municipalités québécoises en 2016 atteint 14,6 G\$, en croissance de 0,7 G\$ (+ 5,3 %) par rapport à 2015. Toutefois, cette valeur se situe en dessous de la moyenne des années 2012 à 2015 (15,3 G\$). En 2016, la valeur des permis de bâtir du secteur institutionnel augmente de 1,3 % et s'établit à 1,7 G\$. Les secteurs industriel et résidentiel présentent des augmentations respectives de 14,3 % et 7,2 % et se chiffrent à 1,2 G\$ et 9,0 G\$ en 2016. La valeur des permis de bâtir commerciaux est en baisse de 1,6 % et se situe à 2,7 G\$ en 2016.

Figure 7.1

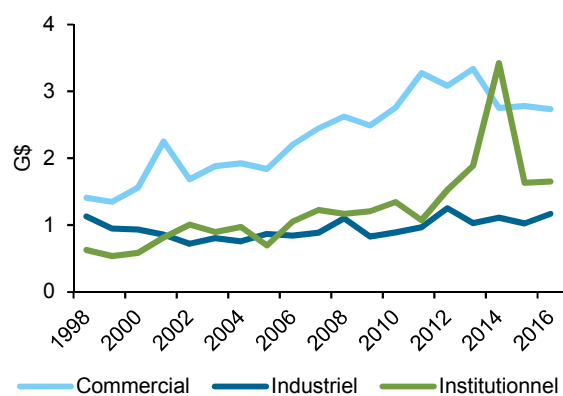
Valeur des permis de bâtir résidentiels et non résidentiels, ensemble du Québec, 1998 à 2016



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 7.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, ensemble du Québec, 1998 à 2016



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2016, quatre régions enregistrent une valeur des permis de bâtir supérieure à leur valeur moyenne des années 2012 à 2015, soit la Chaudière-Appalaches (+ 8,9 %, notamment le secteur résidentiel), la Montérégie (+ 8,2 %, surtout le secteur résidentiel), la Mauricie (+8,1 %, en particulier le secteur commercial) et Lanaudière (+8,0 %, surtout le secteur résidentiel). Par contre, certaines régions affichent de plus faibles valeurs en 2016 par rapport aux années précédentes, dont la Côte-Nord (– 30,9 %, en premier lieu le secteur industriel) et le Nord-du-Québec (– 45,4 %, principalement le secteur industriel).

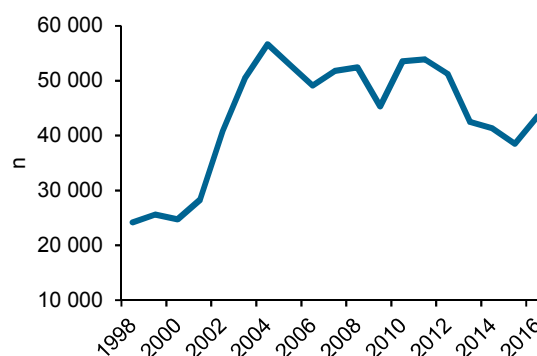
Secteur résidentiel

En hausse après trois années consécutives de baisse, la valeur des permis de bâtir résidentiels émis au Québec en 2016 totalise 9,0 G\$, une diminution de 0,7 % par rapport à la moyenne 2012-2015 (9,1 G\$). Avec 22,4 % du total de la valeur émise au Québec, la Montérégie est la région administrative la plus importante en ce qui a trait à la valeur des permis de bâtir résidentiels. Se chiffrant à 2,0 G\$ en 2016, cette valeur est en hausse de 25,0 % comparativement à 2015. Elle est également supérieure à la moyenne annuelle enregistrée entre 2012 et 2015 (1,7 G\$). La région de Montréal arrive au deuxième rang parmi les régions administratives, avec 1,6 G\$ de valeur émise, soit 17,3 % du total québécois. En baisse pour une troisième année consécutive (– 7,2 % en 2016), elle se situe en dessous de la moyenne 2012-2015 (1,7 G\$). Viennent ensuite les régions des Laurentides (1,0 G\$), en croissance de 12,5 % en 2016 et légèrement au-dessus de la moyenne annuelle 2012-2015 (1,0 G\$), et de la Capitale-Nationale (958,7 M\$), en croissance de 13,9 % en 2016 et légèrement au-dessus de la moyenne 2012-2015 (925,6 M\$).

Nombre d'unités de logement

Les permis de bâtir émis en 2016 dans le secteur résidentiel autorisent la création de 43 502 unités de logement, en croissance pour la première fois depuis 2011. Plusieurs régions contribuent à cette hausse, les plus importantes augmentations par rapport à 2015 étant relevées dans les régions de la Côte-Nord (+ 96,3 %), Lanaudière (+ 36,3 %), les Laurentides (+ 27,8 %), la Mauricie (+ 24,6 %), la Montérégie (+ 24,2 %), la Chaudière-Appalaches (+ 23,6 %) et la Capitale-Nationale (+ 21,8 %), en hausse pour une troisième année consécutive. Cependant, trois régions sont en forte baisse en 2016 : le Nord-du-Québec (– 12,5 %), l'Abitibi-Témiscamingue (– 39,7 %) et l'Estrie (– 13,9 %). Pour ces deux dernières régions, il s'agit de leur plus faible résultat depuis au moins six ans. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine connaît une troisième baisse annuelle consécutive en 2016.

Figure 7.3
Unités de logement, ensemble du Québec, 1998 à 2016



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

Au Québec, la valeur des permis de bâtir non résidentiels émis en 2016 par les municipalités augmente de 2,3 % par rapport à 2015 pour atteindre 5,6 G\$.

Le secteur industriel est en hausse de 14,3 % et atteint 1,2 G\$ en 2016 (moyenne 2012-2015 : 1,1 G\$). En valeur, la croissance du secteur industriel est de 146,1 M\$ pour l'ensemble du Québec et elle est principalement concentrée dans les régions de la Montérégie (+ 70,4 M\$), de l'Estrie (+ 54,1 M\$) et de la Chaudière-Appalaches (+ 30,1 M\$). Ces deux dernières régions enregistrent leur valeur la plus élevée depuis le début de l'enquête en 1998, atteignant respectivement 90,6 M\$ et 95,4 M\$. La région du Centre-du-Québec affiche une baisse considérable de 60,6 M\$ en 2016.

La hausse modeste de la valeur du secteur institutionnel en 2016 se chiffre à 20,7 M\$ pour l'ensemble du Québec. Cette hausse est attribuable à la croissance de Montréal (+ 366,7 M\$), car plusieurs régions présentent une diminution, notamment la Capitale-Nationale (– 136,6 M\$), les Laurentides (– 81,2 M\$) et Lanaudière (– 50,6 M\$). La Chaudière-Appalaches atteint un sommet avec 90,5 M\$, et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est à son plus bas niveau depuis 2005 avec 33,7 M\$.

Le secteur commercial décroît de 1,6 % et se situe à 2,7 G\$ (moyenne 2012-2015 : 3,0 G\$). De fortes croissances sont observées dans les régions de Montréal (+ 156,9 M\$) et de la Mauricie (+ 43,1 M\$). Avec 86,8 M\$ en 2016, cette dernière enregistre son résultat le plus élevé depuis le début de l'enquête en 1998. Ces bonnes performances n'ont toutefois pas suffi à compenser les baisses de Laval (– 138,7 M\$), du Centre-du-Québec (– 32,3 M\$), de la Chaudière-Appalaches (– 60,9 M\$) et de la Capitale-Nationale (– 34,4 M\$), ces deux dernières régions se situant à leur plus bas niveau depuis dix ans.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des [permis de bâtir](#) pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Tableau 7.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Région administrative	Résidentiel										
	Valeur des permis de bâtir						Variation annuelle				
	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2012-2015	2012 /2011	2013 /2012	2014 /2013	2015 /2014	2016 /2015
	M\$						%				
Bas-Saint-Laurent ¹	184,7	161,1	142,0	153,3	144,3	160,3	- 8,3	- 12,8	- 11,9	8,0	- 5,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	392,0	319,7	286,5	227,2	233,3	306,4	19,1	- 18,4	- 10,4	- 20,7	2,7
Capitale-Nationale	1 101,7	829,7	929,3	841,6	958,7	925,6	10,6	- 24,7	12,0	- 9,4	13,9
Mauricie	299,7	310,0	317,6	260,8	294,9	297,0	- 3,2	3,4	2,5	- 17,9	13,1
Estrie	409,2	391,1	337,7	360,3	339,8	374,6	3,2	- 4,4	- 13,7	6,7	- 5,7
Montréal	1 712,6	1 828,4	1 710,0	1 681,3	1 560,6	1 733,1	- 5,5	6,8	- 6,5	- 1,7	- 7,2
Outaouais	523,8	388,2	421,3	372,2	368,4	426,4	8,1	- 25,9	8,5	- 11,7	- 1,0
Abitibi-Témiscamingue ¹	169,2	195,1	155,5	159,7	116,5	169,9	- 5,0	15,3	- 20,3	2,6	- 27,1
Côte-Nord ¹	106,0	63,2	60,6	47,3	60,5	69,3	40,7	- 40,4	- 4,1	- 22,0	27,8
Nord-du-Québec ^{2, 3}	15,1	18,6	13,6	12,8	12,7	15,0	- 20,2	22,6	- 26,6	- 6,2	- 1,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ¹	68,6	76,6	64,5	64,9	59,8	68,7	7,6	11,7	- 15,8	0,5	- 7,9
Chaudière-Appalaches ¹	480,0	463,3	487,0	443,2	508,2	468,4	- 3,0	- 3,5	5,1	- 9,0	14,7
Laval	673,4	467,1	426,3	530,7	466,2	524,4	6,0	- 30,6	- 8,7	24,5	- 12,2
Lanaudière	685,3	540,1	555,0	512,8	624,0	573,3	- 11,4	- 21,2	2,8	- 7,6	21,7
Laurentides	1 029,1	1 015,2	1 048,1	906,6	1 020,0	999,8	5,5	- 1,3	3,2	- 13,5	12,5
Montréal	2 084,4	1 638,8	1 547,6	1 615,9	2 019,4	1 721,7	- 3,8	- 21,4	- 5,6	4,4	25,0
Centre-du-Québec ¹	261,1	244,2	241,2	216,7	224,1	240,8	- 1,4	- 6,5	- 1,2	- 10,2	3,5
Ensemble du Québec	10 196,1	8 950,4	8 744,0	8 407,4	9 011,3	9 074,5	0,2	- 12,2	- 2,3	- 3,8	7,2

	Commercial										
	Valeur des permis de bâtir						Variation annuelle				
	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2012-2015	2012 /2011	2013 /2012	2014 /2013	2015 /2014	2016 /2015
	M\$						%				
Bas-Saint-Laurent ¹	42,9	62,0	65,7	47,9	33,6	54,6	- 39,9	44,4	5,9	- 27,0	- 29,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	83,5	61,0	56,0	68,7	90,2	67,3	0,6	- 27,0	- 8,3	22,8	31,3
Capitale-Nationale	284,5	509,2	219,9	251,6	217,1	316,3	- 11,0	79,0	- 56,8	14,4	- 13,7
Mauricie	71,3	76,0	53,7	43,7	86,8	61,2	11,2	6,5	- 29,3	- 18,6	98,6
Estrie	134,7	96,9	89,6	75,3	80,9	99,1	127,4	- 28,0	- 7,5	- 16,0	7,5
Montréal	1 005,4	1 116,8	990,6	894,7	1 051,6	1 001,9	- 19,1	11,1	- 11,3	- 9,7	17,5
Outaouais	152,6	151,1	153,0	104,4	101,8	140,3	31,2	- 1,0	1,3	- 31,8	- 2,5
Abitibi-Témiscamingue ¹	47,3	36,9	50,5	36,5	41,3	42,8	5,2	- 22,1	37,1	- 27,8	13,1
Côte-Nord ¹	31,5	26,7	26,5	17,5	22,7	25,6	15,1	- 15,2	- 1,0	- 33,8	29,4
Nord-du-Québec ^{2, 3}	3,4	3,6	4,0	4,1	1,4	3,7	74,9	6,3	11,2	3,5	- 65,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ¹	29,3	20,9	25,3	24,3	17,1	24,9	82,0	- 28,8	21,2	- 3,9	- 29,7
Chaudière-Appalaches ¹	150,2	114,0	176,6	166,5	105,6	151,8	- 18,9	- 24,1	55,0	- 5,7	- 36,6
Laval	207,5	107,6	84,8	288,9	150,2	172,2	82,1	- 48,2	- 21,2	240,7	- 48,0
Lanaudière	98,4	119,5	121,5	96,9	104,9	109,1	- 68,6	21,4	1,6	- 20,3	8,3
Laurentides	114,6	282,4	139,3	117,5	133,3	163,4	- 24,0	146,4	- 50,7	- 15,7	13,5
Montréal	549,2	470,6	437,8	446,3	435,2	476,0	33,7	- 14,3	- 7,0	1,9	- 2,5
Centre-du-Québec ¹	77,9	81,3	56,7	94,3	62,0	77,6	45,0	4,4	- 30,2	66,3	- 34,2
Ensemble du Québec	3 084,3	3 336,5	2 751,4	2 779,0	2 735,6	2 987,8	- 5,8	8,2	- 17,5	1,0	- 1,6

Tableau 7.1 (suite)

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Région administrative	Industriel										
	Valeur des permis de bâtir						Variation annuelle				
	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2012-2015	2012 /2011	2013 /2012	2014 /2013	2015 /2014	2016 /2015
	M\$						%				
Bas-Saint-Laurent ¹	45,6	18,0	18,1	13,2	20,5	23,7	77,5	-60,6	0,9	-27,1	55,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	38,8	40,3	36,8	38,9	54,5	38,7	-20,4	3,9	-8,6	5,7	40,1
Capitale-Nationale	58,0	98,7	28,2	48,6	61,4	58,4	-33,2	70,1	-71,4	72,1	26,4
Mauricie	22,0	24,6	18,7	25,6	44,8	22,7	-17,6	11,8	-24,1	36,8	75,4
Estrie	24,1	56,1	38,2	36,5	90,6	38,7	-46,7	132,3	-31,8	-4,4	148,1
Montréal	252,7	122,6	195,2	232,7	214,9	200,8	38,1	-51,5	59,2	19,2	-7,6
Outaouais	19,2	11,3	17,1	61,8	54,3	27,4	-19,2	-41,1	50,7	262,2	-12,2
Abitibi-Témiscamingue ¹	26,2	22,2	14,7	20,7	23,3	21,0	-51,4	-15,4	-33,6	40,6	12,4
Côte-Nord ¹	233,9	12,1	9,4	18,3	16,9	68,4	2 062,5	-94,8	-22,2	93,6	-7,4
Nord-du-Québec ^{2, 3}	27,2	0,9	2,0	1,0	0,6	7,8	1 079,3	-96,7	128,0	-48,6	-42,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ¹	14,3	6,3	6,5	5,5	10,8	8,1	51,2	-56,0	3,4	-15,5	97,2
Chaudière-Appalaches ¹	53,1	44,5	68,0	65,3	95,4	57,7	-33,7	-16,2	52,8	-3,9	46,0
Laval	54,1	57,4	72,4	20,5	28,9	51,1	124,6	6,1	26,0	-71,7	41,3
Lanaudière	43,4	29,7	39,3	32,7	47,9	36,3	-5,2	-31,7	32,5	-16,7	46,4
Laurentides	88,5	190,0	53,4	58,8	51,5	97,7	60,3	114,6	-71,9	10,0	-12,4
Montérégie	187,5	246,1	398,4	214,9	285,3	261,7	25,6	31,2	61,9	-46,1	32,8
Centre-du-Québec ¹	65,7	48,3	96,6	129,6	69,0	85,1	-31,4	-26,5	100,0	34,1	-46,7
Ensemble du Québec	1 254,3	1 029,0	1 113,2	1 024,5	1 170,6	1 105,3	29,8	-18,0	8,2	-8,0	14,3

	Institutionnel										
	Valeur des permis de bâtir						Variation annuelle				
	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2012-2015	2012 /2011	2013 /2012	2014 /2013	2015 /2014	2016 /2015
	M\$						%				
Bas-Saint-Laurent ¹	27,5	47,4	28,0	27,6	27,9	32,6	-1,3	72,4	-40,9	-1,4	0,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	150,8	40,1	67,0	65,9	33,7	80,9	201,1	-73,4	67,2	-1,6	-48,8
Capitale-Nationale	125,2	160,7	89,5	208,4	71,8	146,0	187,3	28,3	-44,3	132,7	-65,6
Mauricie	39,4	26,8	19,5	73,7	28,1	39,9	32,5	-32,0	-27,3	277,9	-61,9
Estrie	70,5	55,4	68,4	80,7	66,6	68,7	31,2	-21,4	23,6	17,9	-17,4
Montréal	442,1	962,3	2 343,7	388,8	755,5	1 034,2	9,9	117,7	143,5	-83,4	94,3
Outaouais	37,0	60,6	80,1	40,1	80,0	54,4	-18,6	64,0	32,2	-49,9	99,4
Abitibi-Témiscamingue ¹	25,8	26,2	14,9	22,7	15,1	22,4	42,1	1,5	-43,3	52,8	-33,4
Côte-Nord ¹	20,2	26,6	75,3	38,7	40,5	40,2	98,6	32,0	183,0	-48,6	4,7
Nord-du-Québec ^{2, 3}	2,8	3,4	10,0	4,1	2,6	5,1	-63,1	19,3	194,7	-59,3	-35,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ¹	20,3	3,5	12,8	11,0	8,4	11,9	399,8	-82,9	269,3	-14,1	-23,7
Chaudière-Appalaches ¹	34,6	59,5	45,3	85,6	90,5	56,2	-42,8	72,2	-23,9	89,2	5,7
Laval	67,3	41,8	57,3	76,3	53,4	60,7	169,6	-37,9	37,2	33,2	-30,0
Lanaudière	73,2	65,6	57,4	140,9	90,3	84,3	83,0	-10,4	-12,5	145,5	-35,9
Laurentides	113,3	29,6	85,4	127,4	46,3	88,9	52,7	-73,9	188,4	49,3	-63,7
Montérégie	251,4	264,1	333,8	210,7	208,0	265,0	51,1	5,1	26,4	-36,9	-1,3
Centre-du-Québec ¹	26,4	14,1	33,9	30,8	35,5	26,3	95,5	-46,9	141,5	-9,2	15,2
Ensemble du Québec	1 527,8	1 887,6	3 422,3	1 633,4	1 654,1	2 117,8	42,5	23,6	81,3	-52,3	1,3

Tableau 7.1 (suite)

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Région administrative	Total										
	Valeur des permis de bâtir						Variation annuelle				
	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2012-2015	2012 /2011	2013 /2012	2014 /2013	2015 /2014	2016 /2015
	M\$						%				
Bas-Saint-Laurent ¹	300,7	288,4	253,8	242,0	226,3	271,2	- 7,9	- 4,1	- 12,0	- 4,6	- 6,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	665,1	461,1	446,3	400,7	411,7	493,3	30,2	- 30,7	- 3,2	- 10,2	2,7
Capitale-Nationale	1 569,5	1 598,3	1 267,0	1 350,1	1 309,0	1 446,2	8,5	1,8	- 20,7	6,6	- 3,0
Mauricie	432,5	437,4	409,5	403,7	454,7	420,8	0,5	1,1	- 6,4	- 1,4	12,6
Estrie	638,4	599,5	533,9	552,8	578,0	581,2	15,1	- 6,1	- 10,9	3,5	4,5
Montréal	3 412,9	4 030,2	5 239,5	3 197,5	3 582,6	3 970,0	- 6,2	18,1	30,0	- 39,0	12,0
Outaouais	732,6	611,2	671,5	578,6	604,4	648,5	9,3	- 16,6	9,9	- 13,8	4,5
Abitibi-Témiscamingue ¹	268,6	280,3	235,7	239,6	196,1	256,0	- 9,0	4,4	- 15,9	1,6	- 18,1
Côte-Nord ¹	391,6	128,7	171,8	121,8	140,5	203,5	216,5	- 67,1	33,6	- 29,1	15,4
Nord-du-Québec ^{2, 3}	48,5	26,4	29,6	22,0	17,3	31,6	57,0	- 45,6	12,2	- 25,7	- 21,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ¹	132,5	107,2	109,1	105,7	96,1	113,6	42,0	- 19,1	1,7	- 3,1	- 9,1
Chaudière-Appalaches ¹	717,8	681,2	776,9	760,7	799,6	734,1	- 12,5	- 5,1	14,0	- 2,1	5,1
Laval	1 002,3	673,9	640,7	916,4	698,8	808,3	25,6	- 32,8	- 4,9	43,0	- 23,8
Lanaudière	900,4	754,9	773,2	783,3	867,1	802,9	- 23,2	- 16,2	2,4	1,3	10,7
Laurentides	1 345,6	1 517,3	1 326,2	1 210,3	1 251,1	1 349,8	7,2	12,8	- 12,6	- 8,7	3,4
Montréal	3 072,5	2 619,6	2 717,7	2 487,8	2 947,8	2 724,4	6,2	- 14,7	3,7	- 8,5	18,5
Centre-du-Québec ¹	431,1	387,9	428,5	471,4	390,7	429,7	0,8	- 10,0	10,5	10,0	- 17,1
Ensemble du Québec	16 062,5	15 203,6	16 030,9	13 844,3	14 571,6	15 285,3	3,7	- 5,3	5,4	- 13,6	5,3

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

2. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

3. Seules les municipalités de Lebel-sur-Quévillon, Chapais, Matagami et Chibougamau (Jamésie) ont été enquêtées.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.2

Unités de logement, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

	Unités de logement						Variation annuelle				
	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2012-2015	2012 /2011	2013 /2012	2014 /2013	2015 /2014	2016 /2015
	n						%				
Bas-Saint-Laurent ¹	759	676	403	532	593	593	- 34,7	- 10,9	- 40,4	32,0	11,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 123	1 426	1 139	849	861	1 384	32,5	- 32,8	- 20,1	- 25,5	1,4
Capitale-Nationale	6 864	4 492	4 890	4 948	6 029	5 299	26,2	- 34,6	8,9	1,2	21,8
Mauricie	1 517	1 395	1 421	997	1 242	1 333	- 4,5	- 8,0	1,9	- 29,8	24,6
Estrie	2 258	2 268	1 676	1 732	1 491	1 984	2,5	0,4	- 26,1	3,3	- 13,9
Montréal	8 862	8 576	8 670	7 280	6 753	8 347	- 18,7	- 3,2	1,1	- 16,0	- 7,2
Outaouais	3 238	2 204	2 346	1 910	2 187	2 425	- 3,6	- 31,9	6,4	- 18,6	14,5
Abitibi-Témiscamingue ¹	636	934	555	559	337	671	- 25,3	46,9	- 40,6	0,7	- 39,7
Côte-Nord ¹	413	156	195	107	210	218	66,5	- 62,2	25,0	- 45,1	96,3
Nord-du-Québec ^{2, 3}	32	44	12	16	14	26	- 40,7	37,5	- 72,7	33,3	- 12,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ¹	284	301	236	235	231	264	- 3,4	6,0	- 21,6	- 0,4	- 1,7
Chaudière-Appalaches ¹	2 237	2 121	2 300	1 975	2 441	2 158	- 6,1	- 5,2	8,4	- 14,1	23,6
Laval	2 401	1 846	1 330	2 006	1 826	1 896	- 6,4	- 23,1	- 28,0	50,8	- 9,0
Lanaudière	3 724	2 549	2 743	2 438	3 324	2 864	- 11,6	- 31,6	7,6	- 11,1	36,3
Laurentides	4 830	4 792	4 960	3 962	5 064	4 636	0,9	- 0,8	3,5	- 20,1	27,8
Montérégie	9 674	7 510	7 155	7 935	9 852	8 069	- 9,0	- 22,4	- 4,7	10,9	24,2
Centre-du-Québec ¹	1 410	1 203	1 269	1 004	1 047	1 222	- 12,7	- 14,7	5,5	- 20,9	4,3
Ensemble du Québec	51 262	42 493	41 300	38 485	43 502	43 385	- 4,9	- 17,1	- 2,8	- 6,8	13,0

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

2. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

3. Seules les municipalités de Lebel-sur-Quévillon, Chapais, Matagami et Chibougamau (Jamésie) ont été enquêtées.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

8. Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de l'évolution récente de la valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés dans les 17 régions administratives du Québec. Les statistiques sur la valeur des propriétés résidentielles sont tirées des sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités, lesquels sont colligés annuellement par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Ralentissement de la croissance au Québec

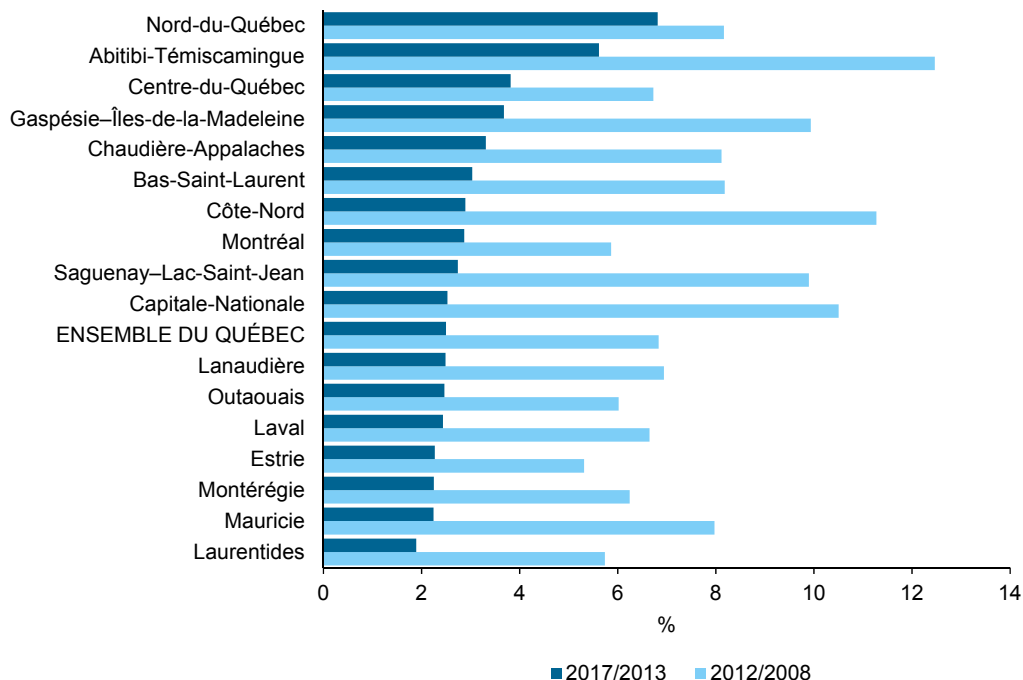
Les résidences unifamiliales et les copropriétés ont continué de prendre de la valeur dans l'ensemble du Québec entre 2013 et 2017. Toutefois, le rythme de croissance pour ces deux catégories d'immeubles résidentiels est nettement plus faible que durant la période de 2008 à 2012 comme en font foi les figures 8.1 et 8.2.

Évolution de la valeur des résidences unifamiliales

Dans l'ensemble des régions administratives, la valeur des résidences unifamiliales s'est appréciée entre 2013 et 2017, bien qu'à des degrés divers. Les régions du Nord-du-Québec (+ 6,8 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 5,6 %) connaissent les augmentations, de loin, les plus fortes au cours de cette période, tandis que la hausse la plus modeste est enregistrée dans les Laurentides (+ 1,9 %). Notons que toutes les régions ont vu la croissance de la valeur de leurs résidences unifamiliales ralentir comparativement aux années 2008-2012. Le ralentissement le plus marqué a été enregistré sur la Côte-Nord, le taux de croissance annuel moyen y est passé de 11,3 % à 2,9 % entre les deux périodes étudiées.

Figure 8.1

Taux de croissance annuel moyen de la valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2008-2012 et 2013-2017



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

La valeur foncière des propriétés sert de base aux fins d'imposition foncière pour les municipalités ainsi que les commissions scolaires. Les valeurs imposables uniformisées reflètent les conditions du marché immobilier telles qu'elles existaient il y a **dix-huit mois avant le début de l'exercice financier** des municipalités. Par exemple, les valeurs foncières uniformisées de l'exercice financier de 2017 représentent la valeur réelle des propriétés au 1^{er} juillet 2015, soit le prix le plus probable qui peut être payé lors d'une vente de gré à gré entre un vendeur et un acheteur à cette date.

Seule la valeur imposable des immeubles a été considérée dans le calcul de la valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés.

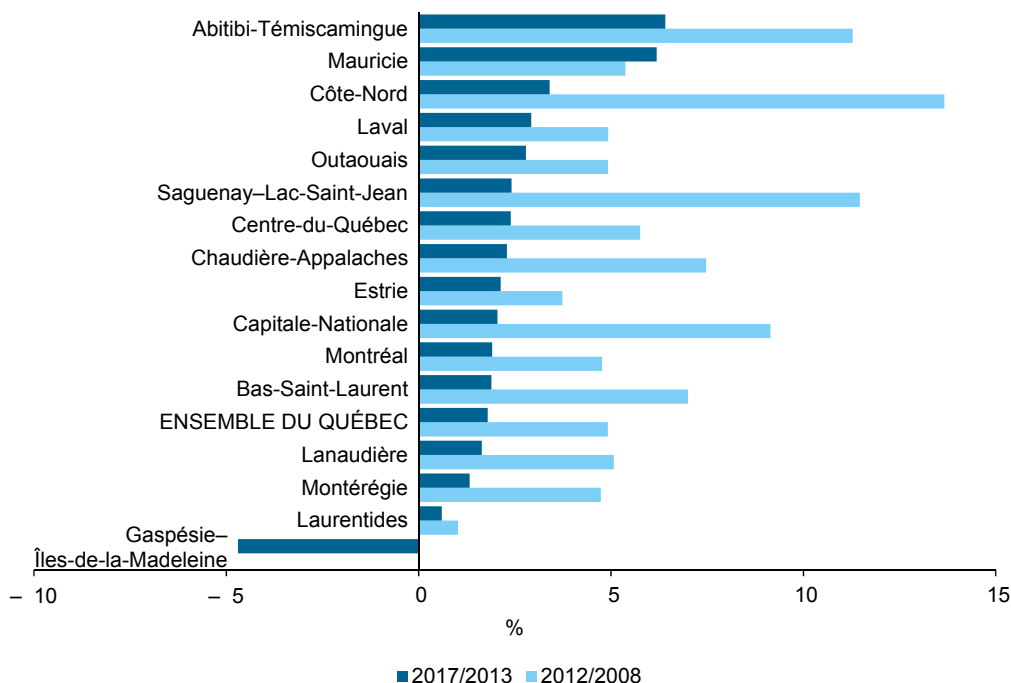
Il importe par ailleurs de noter que les villages nordiques, cris, naskapis ainsi que les réserves indiennes et les établissements indiens ne sont pas pris en compte dans les données régionales et provinciales. Ces localités n'ont pas à produire de rôle d'évaluation foncière étant donné qu'elles ne sont pas assujetties à la Loi sur la fiscalité municipale.

Évolution de la valeur des copropriétés

Même si son rythme de croissance tend à s'essouffler, la valeur moyenne des copropriétés poursuit sa progression dans la quasi-totalité des régions administratives de 2013 à 2017. La seule région où les copropriétés ont perdu de la valeur au cours de cette période est la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Les régions d'Abitibi-Témiscamingue et de la Mauricie sont celles qui connaissent les plus fortes progressions. Dans ces deux régions, la valeur des copropriétés a augmenté à un rythme annuel moyen de plus de 6,0 % entre 2013 et 2017. Pour leur part, les régions des Laurentides (+ 0,6 %), de la Montérégie (+ 1,3 %) et de Lanaudière (+ 1,6 %) montrent des croissances annuelles moyennes plus modestes, soit sous le taux québécois (+ 1,8 %).

Figure 8.2

Taux de croissance annuel moyen de la valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2008-2012 et 2013-2017



Note : Le Nord-du-Québec n'est pas illustré dans cette figure étant donné qu'il n'y avait pas de copropriétés avant 2014 dans cette région. En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine aucun TCAM n'a été calculé pour la période 2008 à 2012 puisqu'il n'y avait pas de copropriétés sur ce territoire au début de cette période.

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Au Québec, de même que dans la majorité des régions administratives, la valeur des copropriétés s'est accrue, en moyenne, moins rapidement que celle des résidences unifamiliales de 2013 à 2017. Les régions de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de Laval et de l'Outaouais font toutefois exception à cette tendance.

Où la valeur foncière des résidences unifamiliales est-elle la plus élevée?

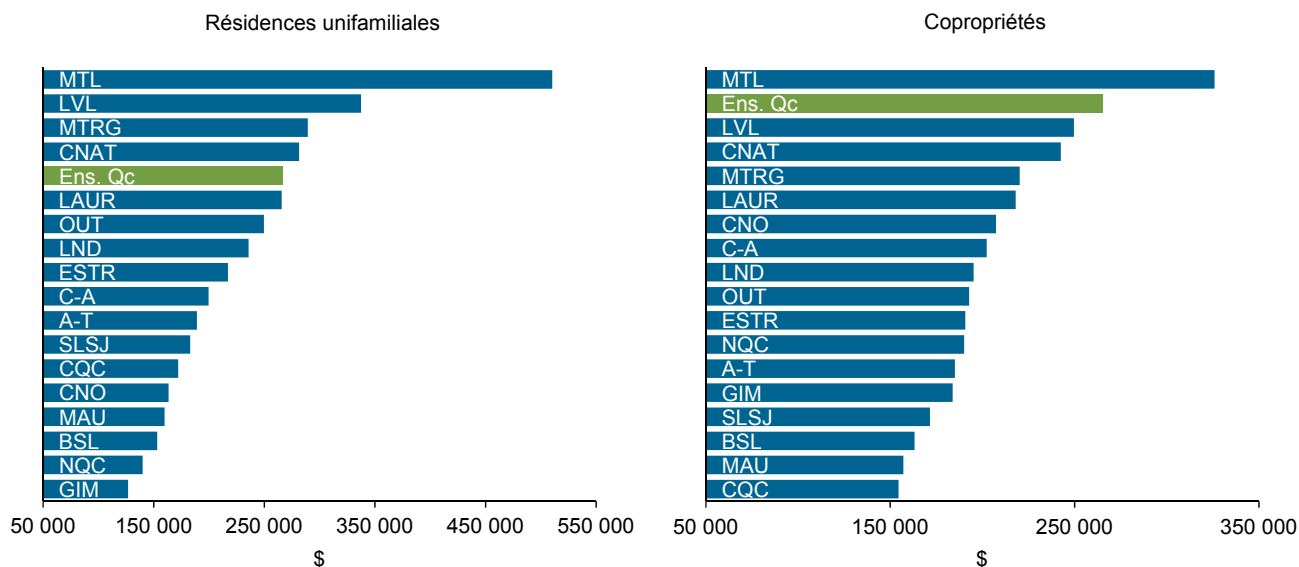
La valeur moyenne des résidences unifamiliales varie considérablement d'une région à l'autre. La région montréalaise est celle où la valeur des résidences unifamiliales est, de loin, la plus élevée pour l'exercice financier 2017, celle-ci s'établissant à 510 360 \$. Elle est suivie par Laval (337 584 \$), la Montérégie (289 286 \$) et la Capitale-Nationale (281 490 \$), seules autres régions à afficher des valeurs au-dessus de la moyenne québécoise (266 383 \$). En revanche, ce sont les régions éloignées des grands centres urbains et peu densément peuplées qui présentent les valeurs moyennes les plus faibles. C'est notamment le cas des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (126 947 \$), du Nord-du-Québec (140 128 \$) et du Bas-Saint-Laurent (153 180 \$).

Du côté des copropriétés, Montréal arrive aussi en tête des régions en 2017 avec une valeur foncière moyenne de 326 010 \$. Dans les autres régions administratives du Québec, la valeur des copropriétés se situe sous la moyenne provinciale (264 958 \$). C'est dans les régions du Centre-du-Québec (154 519 \$) et de la Mauricie (157 194 \$) que les copropriétés valent, en moyenne, le moins.

Enfin, dans la plupart des régions, la valeur foncière des copropriétés demeure plus faible que celle des résidences unifamiliales en 2017. Les seuls endroits où la valeur des copropriétés est supérieure à celle des maisons unifamiliales sont le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Chaudière-Appalaches. Le nombre de copropriétés dans ces régions est, par contre, relativement marginal.

Figure 8.3

Valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercice financier 2017



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur l'évaluation foncière uniformisée selon les régions administratives et les municipalités régionales de comté sont disponibles sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.1

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2013-2017

Région administrative	2013	2014	2015	2016	2017	TCAM 2017-2013
	\$					%
Bas-Saint-Laurent	135 909	143 335	146 441	150 606	153 180	3,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	164 204	173 949	183 305	182 493	182 971	2,7
Capitale-Nationale	254 734	267 523	277 969	279 553	281 490	2,5
Mauricie	146 292	151 340	154 468	157 645	159 879	2,2
Estrie	198 510	206 733	211 337	214 188	217 166	2,3
Montréal	455 704	484 475	495 165	500 533	510 360	2,9
Outaouais	226 536	239 305	244 572	248 162	249 722	2,5
Abitibi-Témiscamingue	152 022	169 353	180 045	181 021	189 169	5,6
Côte-Nord	145 847	163 326	170 558	165 177	163 472	2,9
Nord-du-Québec	107 648	127 674	139 609	140 544	140 128	6,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	109 853	117 248	121 912	126 168	126 947	3,7
Chaudière-Appalaches	175 300	183 996	190 834	195 749	199 703	3,3
Laval	306 581	320 227	327 766	336 805	337 584	2,4
Lanaudière	213 736	224 084	230 343	235 005	235 830	2,5
Laurentides	246 512	253 565	260 243	263 824	265 721	1,9
Montérégie	264 625	275 095	281 885	286 425	289 286	2,3
Centre-du-Québec	148 254	156 024	162 339	167 477	172 218	3,8
Ensemble du Québec	241 330	252 917	259 800	263 529	266 383	2,5

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.2

Valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2013-2017

Région administrative	2013	2014	2015	2016	2017	TCAM 2017-2013
	\$					%
Bas-Saint-Laurent	151 474	155 097	156 335	161 401	163 253	1,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	155 966	164 065	172 163	171 275	171 597	2,4
Capitale-Nationale	223 626	234 712	245 664	240 988	242 521	2,0
Mauricie	123 640	137 402	138 591	151 103	157 194	6,2
Estrie	175 283	184 136	188 046	188 980	190 716	2,1
Montréal	302 235	315 101	320 499	326 167	326 010	1,9
Outaouais	172 717	182 572	184 254	192 198	192 811	2,8
Abitibi-Témiscamingue	144 386	159 335	170 973	178 717	185 149	6,4
Côte-Nord	181 377	206 243	216 013	212 298	207 395	3,4
Nord-du-Québec	–	188 053	204 843	189 074	190 100	...
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	222 877	182 688	182 119	188 289	183 858	– 4,7
Chaudière-Appalaches	184 821	194 394	199 616	203 805	202 398	2,3
Laval	222 470	232 997	240 334	249 011	249 705	2,9
Lanaudière	182 976	189 113	195 692	195 194	195 290	1,6
Laurentides	212 936	213 318	215 716	218 598	218 114	0,6
Montérégie	208 990	215 283	219 064	218 544	220 297	1,3
Centre-du-Québec	140 551	145 636	149 310	150 511	154 519	2,4
Ensemble du Québec	246 732	255 923	260 965	264 234	264 958	1,8

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

9. Industrie bioalimentaire : survol de la production laitière

par Anita Sénéchal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La production laitière représente le secteur agricole le plus important en termes de recettes monétaires pour le Québec. Selon les données de Statistique Canada, sur la période 2011-2015, elle contribue en moyenne pour plus du quart (26,5 %) du total des recettes monétaires agricoles au Québec et pour plus du tiers (37,1 %) du volume de production de lait au Canada. La section suivante traite de la répartition de la production laitière parmi les régions administratives du Québec en 2016¹. Les données se rapportent aux producteurs québécois faisant affaire avec les Producteurs de lait du Québec.

Producteurs

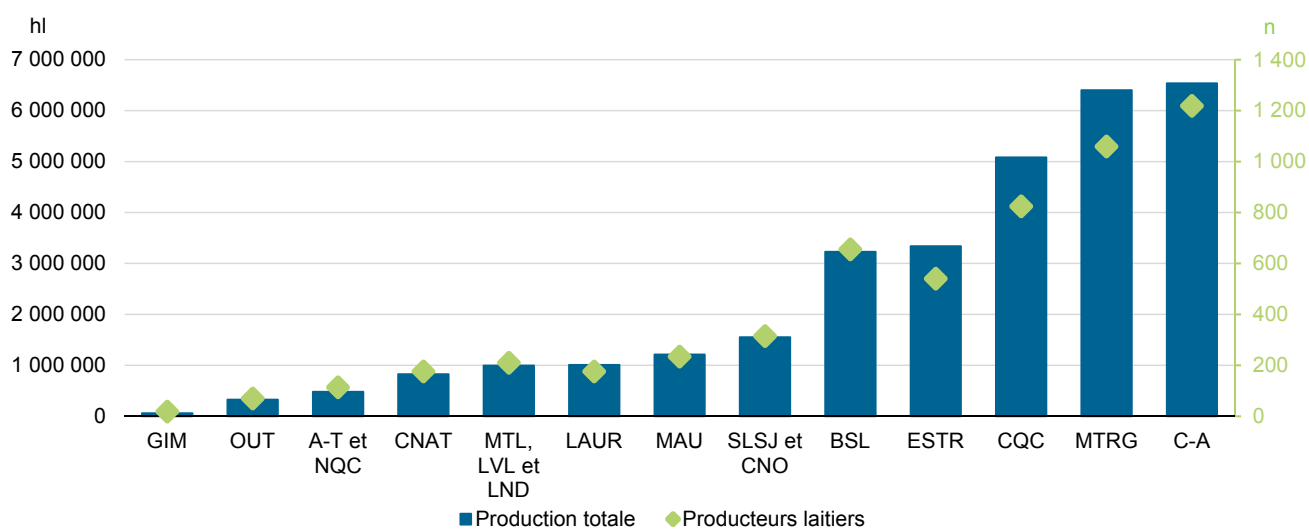
En 2016, on compte 5 610 producteurs laitiers dans l'ensemble de la province. C'est dans la Chaudière-Appalaches qu'on en compte le plus grand nombre avec 1 219, ce qui représente un peu plus du cinquième des producteurs du Québec (21,7 %). La Montérégie vient au deuxième rang avec 1 059 producteurs laitiers (18,9 %). En comparaison, les deux régions pour lesquelles on compte le moins grand nombre de producteurs laitiers sont celles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (18) et de l'Outaouais (70) qui, réunies, comptent pour 1,6 % du total des producteurs du Québec. Par rapport à 2015, le nombre de producteurs est à la baisse dans l'ensemble des régions du Québec (– 4,2 %), la décroissance variant de 2,2 % dans l'Estrie à 10,2 % dans la Capitale-Nationale. Par ailleurs, la répartition du nombre de producteurs par région a peu changé au cours de la période 2012-2016.

Production

En 2016, la production laitière pour l'ensemble du Québec a atteint 31,03 millions d'hectolitres, une augmentation de 3,8 % par rapport à l'année précédente. Par rapport à 2015, alors que la plupart des régions ont enregistré une hausse de leur production laitière, on observe une diminution de la quantité produite dans les régions regroupées de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (– 2,3 %) et dans la Capitale-Nationale (– 0,2 %). Ce sont les régions du Bas-Saint-Laurent (+ 4,8 %), de l'Estrie (+ 4,7 %) et du Centre-du-Québec (+ 4,5 %) qui affichent les hausses les plus marquées. La production laitière au Québec est principalement concentrée au sud de la province, dans les régions de la Chaudière-Appalaches (6,5 millions d'hectolitres, pour 21,1 % de la production totale), de la Montérégie (20,6 %), du Centre-du-Québec (16,4 %) et de l'Estrie (10,8 %). Ces quatre régions ont produit 21,4 millions d'hectolitres en 2016, soit plus des deux tiers (68,8 %) de la production du Québec.

Figure 9.1

Production laitière et nombre de producteurs, régions administratives, 2016



Sources : Institut de la statistique du Québec et Fédération des producteurs de lait du Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

1. Principalement pour des raisons de confidentialité, certaines régions administratives ont été regroupées : Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord; Montréal, Laval et Lanaudière; Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec.

Recettes brutes

Les recettes laitières ont atteint 2,4 milliards de dollars en 2016, en augmentation de 3,4 % par rapport à 2015. Les recettes étaient à la hausse dans toutes les régions administratives, à l'exception des régions regroupées de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (– 840,1 k\$), la Capitale-Nationale (– 161,1 k\$) et l'Outaouais (– 71,4 k\$). Ces régions présentent également un taux de croissance négatif sur la période 2012-2016, contrairement aux autres régions. Les régions du Bas-Saint-Laurent (+ 4,7 %), du Centre-du-Québec (+ 4,3 %), de l'Estrie (+ 3,8 %) et de la Chaudière-Appalaches (+ 3,7 %) ont contribué à la hausse des recettes monétaires par rapport à 2015 avec une variation relative supérieure à la croissance provinciale.

Frais de mise en marché

Les frais de mise en marché du lait comprennent les principaux frais reliés à la mise en marché du lait, soit ceux relatifs au transport, à l'administration du plan conjoint, à la publicité, au fonds de développement, aux pénalités, à la cotisation à l'Union des producteurs agricoles et aux taxes. Pour l'ensemble du Québec, ils ont atteint 167, 5 M\$ en 2016, une augmentation de 2,1 % par rapport à 2015, comparable au taux de croissance annuel moyen sur la période 2012-2016 (2,1 %). Les frais de mise en marché représentent 6,9 % du total des recettes laitières. Globalement, la part des frais de mise en marché par rapport aux recettes brutes varie peu pour l'ensemble des régions, oscillant entre 6,8 % et 7,1 %.

Prix moyen net

Pour l'ensemble du Québec, le prix moyen net du lait s'est chiffré à 72,88 \$ par hectolitre en 2016, ce qui représente une diminution de 0,16 \$/hl par rapport à 2015. C'est dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (74,20 \$/hl) et du Centre-du-Québec (74,16 \$/hl) qu'on observe les prix moyens nets les plus élevés. Par ailleurs, les prix moyens nets les plus bas sont enregistrés en Estrie (71,54 \$/hl) et en Montérégie (72,10 \$). Par rapport à 2012, le prix moyen net est inchangé en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et a augmenté en Outaouais (+ 0,04 \$), alors qu'il a diminué dans toutes les autres régions.

Information statistique complémentaire

Pour plus d'information sur la production laitière, consultez la section « [Agriculture et industrie bioalimentaire](#) » du site Web de l'ISQ.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Statistiques laitières*, [En ligne]. [\[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/agriculture/index.html\]](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/agriculture/index.html) (Consulté le 7 avril 2017).

STATISTIQUE CANADA. *Tableau 002-0001 – Recettes monétaires agricoles*, [En ligne], CANSIM, [\[www5.statcan.gc.ca/cansim\]](http://www5.statcan.gc.ca/cansim) (Consulté le 7 avril 2017).

STATISTIQUE CANADA. *Tableau 002-0009 – Revenu agricole net*, [En ligne], CANSIM, [\[www5.statcan.gc.ca/cansim\]](http://www5.statcan.gc.ca/cansim) (Consulté le 7 avril 2017).

STATISTIQUE CANADA. *Tableau 003-0011 – Production et utilisation de lait*, [En ligne], CANSIM, [\[www5.statcan.gc.ca/cansim\]](http://www5.statcan.gc.ca/cansim) (Consulté le 7 avril 2017).

Tableau 9.1

Statistiques relatives à la production laitière, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Bas-Saint-Laurent						
Producteurs laitiers	n	718	705	680	671	655
Production totale	hl	3 032 774	3 021 035	2 983 454	3 082 212	3 228 899
Recettes brutes	k\$	239 362,3	242 312,6	247 790,9	242 598,2	254 103,7
Prix moyen net	\$/hl	73,68	74,70	77,33	73,19	73,26
Frais de mise en marché du lait	k\$	15 909,8	16 655,1	17 083,9	17 018,3	17 566,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord						
Producteurs laitiers	n	350	346	333	326	315
Production totale	hl	1 526 973	1 509 332	1 482 603	1 514 073	1 549 820
Recettes brutes	k\$	120 426,6	121 050,1	123 228,3	119 323,3	122 261,6
Prix moyen net	\$/hl	73,60	74,67	77,42	73,27	73,42
Frais de mise en marché du lait	k\$	8 040,3	8 349,9	8 443,3	8 384,2	8 478,3
Capitale-Nationale						
Producteurs laitiers	n	214	213	203	196	176
Production totale	hl	844 964	842 096	803 922	825 569	824 097
Recettes brutes	k\$	66 927,4	67 589,5	67 025,4	65 027,8	64 866,8
Prix moyen net	\$/hl	74,00	74,80	77,67	73,26	73,34
Frais de mise en marché du lait	k\$	4 403,0	4 602,8	4 585,1	4 546,9	4 429,2
Mauricie						
Producteurs laitiers	n	286	273	259	251	234
Production totale	hl	1 189 683	1 167 665	1 139 062	1 174 379	1 209 985
Recettes brutes	k\$	94 459,5	94 326,1	95 615,9	93 130,2	95 881,3
Prix moyen net	\$/hl	74,20	75,29	78,29	73,85	73,87
Frais de mise en marché du lait	k\$	6 189,3	6 409,4	6 439,2	6 402,7	6 498,7
Estrie						
Producteurs laitiers	n	578	569	559	552	540
Production totale	hl	3 117 346	3 102 265	3 083 577	3 187 915	3 337 232
Recettes brutes	k\$	241 383,3	244 630,6	252 524,5	247 081,2	256 558,3
Prix moyen net	\$/hl	72,27	73,44	76,29	72,08	71,54
Frais de mise en marché du lait	k\$	16 083,9	16 785,3	17 271,0	17 282,0	17 808,2
Montréal, Laval et Lanaudière						
Producteurs laitiers	n	241	231	229	226	210
Production totale	hl	948 585	933 570	934 999	965 796	993 878
Recettes brutes	k\$	75 111,8	75 252,2	78 204,0	76 410,4	78 507,2
Prix moyen net	\$/hl	73,97	75,08	77,81	73,55	73,59
Frais de mise en marché du lait	k\$	4 942,2	5 159,7	5 450,2	5 376,4	5 370,5
Outaouais						
Producteurs laitiers	n	86	81	78	75	70
Production totale	hl	337 405	323 230	317 956	324 128	325 978
Recettes brutes	k\$	26 205,9	25 745,0	26 387,1	25 491,9	25 420,5
Prix moyen net	\$/hl	72,42	73,94	77,06	72,98	72,46
Frais de mise en marché du lait	k\$	1 770,4	1 846,0	1 886,3	1 837,2	1 799,2
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec						
Producteurs laitiers	n	136	132	129	124	114
Production totale	hl	512 886	507 620	489 419	491 300	479 917
Recettes brutes	k\$	40 421,9	40 579,1	40 572,0	38 561,6	37 721,5
Prix moyen net	\$/hl	73,57	74,44	77,28	73,03	73,22
Frais de mise en marché du lait	k\$	2 690,6	2 793,4	2 749,7	2 684,3	2 581,0

Tableau 9.1 (suite)

Statistiques relatives à la production laitière, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine						
Producteurs laitiers	n	22	21	20	20	18
Production totale	hl	57 682	59 607	56 407	57 863	58 512
Recettes brutes	k\$	4 591,6	4 822,5	4 709,9	4 590,2	4 671,3
Prix moyen net	\$/hl	74,20	75,20	77,44	73,61	74,20
Frais de mise en marché du lait	k\$	311,5	340,3	341,9	330,7	329,8
Chaudière-Appalaches						
Producteurs laitiers	n	1 323	1 299	1 281	1 256	1 219
Production totale	hl	6 144 078	6 112 048	6 081 084	6 291 935	6 535 675
Recettes brutes	k\$	482 354,2	488 041,9	502 260,0	491 362,0	509 317,0
Prix moyen net	\$/hl	73,29	74,39	76,97	72,64	72,56
Frais de mise en marché du lait	k\$	32 037,7	33 373,1	34 170,8	34 296,9	35 108,0
Laurentides						
Producteurs laitiers	n	196	196	190	188	176
Production totale	hl	963 003	948 036	934 007	971 114	1 005 639
Recettes brutes	k\$	76 581,3	76 696,9	78 395,3	77 113,2	79 400,1
Prix moyen net	\$/hl	74,26	75,35	78,12	73,80	73,48
Frais de mise en marché du lait	k\$	5 066,7	5 265,2	5 426,1	5 441,7	5 502,5
Montérégie						
Producteurs laitiers	n	1 174	1 166	1 137	1 117	1 059
Production totale	hl	6 025 467	6 008 223	5 960 479	6 153 240	6 398 731
Recettes brutes	k\$	471 721,8	479 015,8	491 153,1	479 601,9	495 659,9
Prix moyen net	\$/hl	73,09	74,24	76,72	72,48	72,10
Frais de mise en marché du lait	k\$	31 346,1	32 967,9	33 858,6	33 635,6	34 342,3
Centre-du-Québec						
Producteurs laitiers	n	912	884	863	851	824
Production totale	hl	4 758 902	4 731 823	4 683 516	4 862 580	5 082 391
Recettes brutes	k\$	381 230,4	384 550,5	395 121,3	387 977,9	404 661,0
Prix moyen net	\$/hl	74,82	75,73	78,68	74,25	74,16
Frais de mise en marché du lait	k\$	25 172,1	26 216,3	26 625,3	26 943,1	27 731,8
Ensemble du Québec						
Producteurs laitiers	n	6 236	6 116	5 961	5 853	5 610
Production totale	hl	29 459 749	29 266 550	28 950 485	29 902 104	31 030 753
Recettes brutes	k\$	2 320 778,0	2 344 612,9	2 402 987,7	2 348 270,0	2 429 030,0
Prix moyen net	\$/hl	73,55	74,62	77,33	73,04	72,88
Frais de mise en marché du lait	k\$	153 963,5	160 764,4	164 331,4	164 180,1	167 546,3

1. Principalement pour des raisons de confidentialité, certaines régions administratives ont été regroupées : Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord; Montréal, Laval et Lanaudière; Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Fédération des producteurs de lait du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

10. Mines

par Louis Madore et Geneviève Caron, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le secteur minier joue un rôle important dans l'économie québécoise, et plus particulièrement dans le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord, où se trouve la majorité des mines québécoises. La région de la Montérégie compte aussi plusieurs usines de première transformation de métaux et de minéraux non métalliques. Par ailleurs, il y a d'autres mines et usines dans plusieurs autres régions du Québec. On retrouve également, dans toutes les régions du Québec, des sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières, gravières et tourbières). Finalement, bon nombre de sociétés minières et de sociétés d'exploration ont leur siège social ou un bureau administratif dans la région métropolitaine de Montréal.

L'économie du secteur minier s'articule autour de deux pôles, soit l'investissement minier et la production minérale.

L'investissement minier comprend l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

La production minérale du Québec provient de 26 mines actives en 2016 ainsi que de plusieurs sites d'extraction de substances minérales de surface. Les principales substances métalliques extraites du sol québécois sont, par ordre décroissant de la valeur des livraisons, l'or, le fer, le nickel, le titane, le cuivre, le niobium et le zinc. À cela s'ajoutent plusieurs substances secondaires, dont le fer de refonte, le palladium, l'argent, le platine, le cobalt, l'ilménite, le rhodium, le sélénium, le tellure, le cadmium, le bismuth et l'antimoine. Les substances non métalliques extraites des mines québécoises sont le sel, la silice, le mica, le graphite, le feldspath et, depuis 2016, le diamant. Les sites d'extraction de substances minérales de surface fournissent de la pierre, du sable, du gravier, de la tourbe et du talc ainsi que les substances nécessaires à la production de la chaux, du ciment et des produits d'argile. De plus, des fonderies et affinerie situées sur le territoire québécois récupèrent du soufre, produit lors du processus de traitement du minerai, qu'elles livrent sous forme d'acide sulfurique.

Ce document présente les données finales de 2015 ainsi que les données provisoires de 2016. Il présente également les intentions d'investissement exprimées par les compagnies minières ainsi que les prévisions exprimées par les exploitants miniers pour 2017.

La valeur des livraisons est estimée en fonction des prix courants des métaux pour l'année enquêtée ou selon les évaluations fournies par les producteurs miniers.

L'ensemble des données présentées provient du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières* et du *Relevé des dépenses d'exploitation minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers* réalisés annuellement par l'Institut de la statistique du Québec.

L'activité minière au Québec

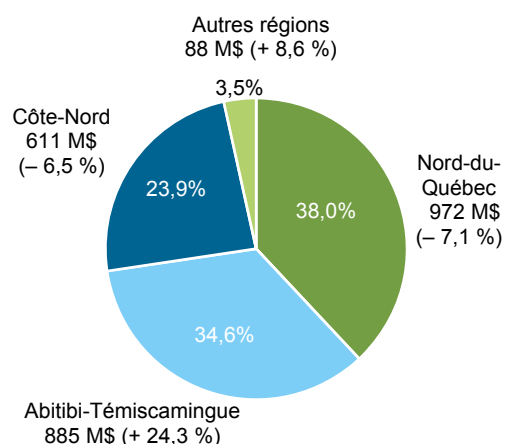
Le bilan provisoire de 2016 se traduit par une augmentation des dépenses en investissement minier de 2,5 % par rapport à 2015, celles-ci atteignant 2,56 G\$. Selon les intentions exprimées par les compagnies minières pour 2017, les dépenses d'investissement devraient poursuivre leur progression et augmenter de 6,0 % par rapport à 2015 pour atteindre 2,64 G\$. En 2016, les trois principales régions minières du Québec se partagent 96,5 % de l'investissement minier total du Québec, soit 38,0 % (972 M\$) pour le Nord-du-Québec, 34,6 % (885 M\$) pour l'Abitibi-Témiscamingue et 23,9 % (611 M\$) pour la Côte-Nord.

Depuis 2011, la valeur des livraisons se situe généralement au-dessus de 8 G\$. Celle-ci a cependant baissé de 11,3 % en 2015 pour se chiffrer à 7,52 G\$. La valeur des livraisons a crû de 10,2 % en 2016 pour atteindre 8,29 G\$. La baisse temporaire de la valeur des livraisons en 2015 est principalement due à l'effet combiné de la chute du prix du minerai de fer et de la diminution des quantités de ce minerai livrées au cours de l'année. À cela s'ajoute la baisse du prix des métaux usuels pour la même période. Selon les prévisions pour 2017, la valeur des livraisons devrait augmenter de 6,1 % par rapport à 2016 pour atteindre 8,79 G\$ (estimée selon la valeur moyenne des métaux en 2016).

En 2016, les principales régions minières du Québec accaparent 72,9 % de la valeur totale des livraisons minérales du Québec, soit 25,6 % (2,12 G\$) pour le Nord-du-Québec, 24,9 % (2,06 G\$) pour l'Abitibi-Témiscamingue et 22,4 % (1,86 G\$) pour la Côte-Nord. La Montérégie, en raison de la présence d'usines de transformation des minéraux, est en quatrième position et représente 14,0 % (1,16 G\$) de la valeur totale des livraisons.

Figure 10.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives, 2016



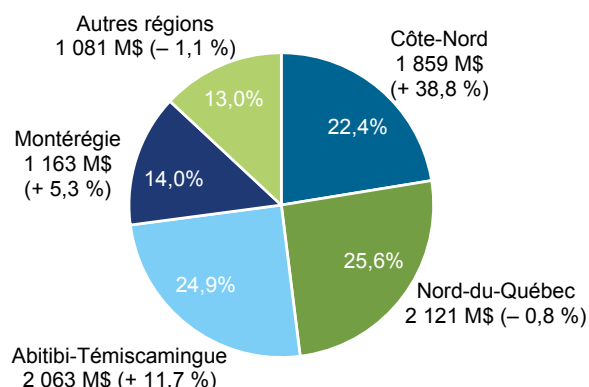
Ensemble du Québec 2016 : 2 556 M\$ (+ 2,5 %)

(+ – %) : Variation par rapport à 2015

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Figure 10.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives, 2016



Ensemble du Québec 2016 : 8 287 M\$ (+ 10,2 %)

(+ – %) : Variation par rapport à 2015

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'activité minière dans le Nord-du-Québec

Avec des dépenses qui atteignent 972 M\$ en 2016, soit 38,0 % de l'investissement minier total du Québec, le Nord-du-Québec occupe le premier rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. La région a néanmoins vu ses dépenses à ce chapitre diminuer de 7,1 % par rapport à 2015.

Le Nord-du-Québec occupe aussi le premier rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2016. Celle-ci atteint 2,12 G\$, soit 25,6 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Il s'agit d'une légère diminution de 0,8 % par rapport à 2015. Selon les prévisions exprimées par les sociétés minières en exploitation dans cette région, au prix des substances minérales de 2016, la valeur de ces livraisons devrait s'établir à 2,18 G\$ en 2017, en augmentation de 2,8 % par rapport à 2016.

En 2016, quatre mines d'or, deux mines de nickel et de cuivre, deux mines de zinc et de cuivre ainsi qu'une nouvelle mine de diamant étaient en exploitation dans le Nord-du-Québec. Plusieurs substances secondaires sont extraites des mines de métaux telles que l'argent, le cadmium, le cobalt, le palladium, le platine et le rhodium. Par ailleurs, l'usine Géant Dormant, nouvellement acquise par Mines Abcourt, traite le minerai provenant de la mine d'or Elder depuis le mois d'août 2016. Du sable et du gravier proviennent de sablières et de gravières situées sur le territoire du Nord-du-Québec. La région compte un peu plus d'une dizaine de projets de mise en valeur de gîtes pour le fer, le fer-titane-vanadium, l'or, le lithium et les terres rares.

Tableau 10.1

Établissements miniers, Nord-du-Québec, 2016

MINES EN EXPLOITATION			
Nom de la mine	Propriétaire	Substance(s) principale(s)	Substance(s) secondaire(s)
Éléonore	Goldcorp	Or	Argent
Casa Berardi	Hecla Mining Company	Or	Argent
Lac Bachelor	Ressources Métanor	Or	Argent
Vezza	Ressources Nottaway	Or	Argent
Raglan	Glencore Canada Corporation	Nickel, cuivre	Argent, cobalt, or, éléments du groupe du platine
Nunavik Nickel	Jilin Jien Nickel Industry Co	Nickel, cuivre	Argent, cobalt, or, éléments du groupe du platine
Langlois	Nyrstar Canada Resources	Zinc, cuivre	Argent, cadmium, or
Bracemac-McLeod	Glencore Canada Corporation	Zinc, cuivre	Argent, cadmium, or
Renard	Stornoway Diamond Corporation	Diamant	-
USINE EN ACTIVITÉ			
Nom de l'usine	Propriétaire	Type d'usine	Produit(s)
Géant Dormant	Mines Abcourt	Concentrateur	Or, argent
OUVERTURE ET FERMETURE D'ÉTABLISSEMENT(S) MINIER(S)			
Nom de l'établissement	Propriétaire	Ouverture / fermeture	Substance(s) principale(s) / Produit(s)
Vezza	Ressources Nottaway	Réouverture, septembre	Or
Géant Dormant	Mines Abcourt	Réouverture, août	Or, argent

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'activité minière en Abitibi-Témiscamingue

Avec des dépenses de 885 M\$ en 2016, soit 34,6 % de l'investissement minier total du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue occupe le second rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. La région, dont les activités sont surtout axées sur les mines d'or, a connu une augmentation de ses dépenses en investissement de 24,3 % en 2016.

L'Abitibi-Témiscamingue arrive aussi au second rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2016. Celle-ci atteint 2,06 G\$, soit 24,9 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Il s'agit d'une augmentation de 11,7 % par rapport à 2015. Selon les prévisions exprimées par les sociétés minières en exploitation en Abitibi-Témiscamingue, au prix des substances minérales de 2016, la valeur des livraisons devrait s'établir à 2,12 G\$ en 2017, en hausse de 2,6 % par rapport à 2016.

En 2016, l'Abitibi-Témiscamingue comptait sept mines d'or en exploitation, dont la mine Elder (Mines Abcourt), qui a commencé à produire sur une base commerciale depuis le 1^{er} janvier 2016. Plusieurs substances secondaires telles que l'antimoine, l'argent, le bismuth, le cadmium, le cuivre et le zinc ont aussi été extraites des mines d'or en exploitation sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. De plus, des livraisons de sélénium et de tellure sont attribuées à la fonderie Horne. Cette dernière produit aussi de l'acide sulfurique lors du processus de traitement du minerai. De la pierre, du sable et du gravier ainsi que de la tourbe sont extraits de sites d'extraction de substances minérales de surface situés en Abitibi-Témiscamingue. Cette région compte une douzaine de projets de mise en valeur de gîtes pour le nickel, l'or et les terres rares. On compte aussi la mine Québec Lithium, qui est en mode de surveillance et d'entretien depuis octobre 2014, et qui se trouve actuellement en phase de redémarrage depuis son acquisition par la Société North American Lithium en juin 2016.

Tableau 10.2

Établissements miniers, Abitibi-Témiscamingue, 2016

MINES EN EXPLOITATION			
Nom de la mine	Propriétaire	Substance(s) principale(s)	Substance(s) secondaire(s)
Westwood	IAMGOLD Corporation	Or	Argent
LaRonde	Mines Agnico Eagle	Or	Antimoine, argent, bismuth, cadmium, cuivre, zinc
Lapa	Mines Agnico Eagle	Or	Argent
Goldex	Mines Agnico Eagle	Or	Argent
Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle / Yamana Gold	Or	Argent
Beaufor	Mines Richmond	Or	Argent
Elder	Mines Abcourt	Or	Argent
USINE(S) EN ACTIVITÉ			
Nom de l'usine	Propriétaire	Type d'usine	Produit(s)
Horne	Glencore Canada Corporation	Fonderie	Cuivre (anode), métaux précieux, acide sulfurique
Usine Camflo	Mines Richmond	Concentrateur	Or, argent
Usine Doyon	IAMGOLD Corporation	Concentrateur	Or, argent
OUVERTURE ET FERMETURE D'ÉTABLISSEMENT(S) MINIER(S)			
Nom de l'établissement	Propriétaire	Ouverture / fermeture	Substance(s) principale(s) / Produit(s)
-	-	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'activité minière sur la Côte-Nord

Avec des dépenses de 611 M\$ en 2016, soit 23,9 % de l'investissement minier total du Québec, la Côte-Nord arrive au troisième rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. La région a vu ses dépenses en investissement minier diminuer de 6,5 % par rapport à 2015.

La Côte-Nord occupe aussi le troisième rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2016. Celle-ci atteint 1,86 G\$, soit 22,4 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. En 2015, la Côte-Nord avait connu une diminution de 46,1 % de la valeur de ses livraisons, suivie d'une augmentation de 38,8 % en 2016. Selon les prévisions exprimées par les sociétés minières en exploitation sur la Côte-Nord, au prix des substances minérales de 2016, la valeur des livraisons devrait s'établir à 2,21 G\$ en 2017, une hausse de 19,1 % par rapport à 2016.

En 2016, la Côte-Nord comptait trois mines en exploitation, soit la mine du Mont-Wright et la fosse de Fire Lake d'où est extrait du minerai de fer, ainsi que la mine de fer, de titane et d'ilménite du lac Tio. On compte aussi une usine de bouletage de minerai de fer à Port-Cartier. En décembre 2014, la mine de fer du lac Bloom, alors propriété de Cliffs Natural Resources, a cessé ses activités minières, puis a effectué ses dernières livraisons minérales au début de 2015. Les installations minières du lac Bloom, nouvellement acquises par Champion Iron, sont actuellement en mode de surveillance et d'entretien en prévision d'une reprise des activités. Par ailleurs, de la pierre, du sable, du gravier, de la silice ainsi que de la tourbe sont extraits de sites d'extraction de substances minérales de surface situés sur la Côte-Nord.

Tableau 10.3

Établissements miniers, Côte-Nord, 2016

MINES EN EXPLOITATION			
Nom de la mine	Propriétaire	Substance(s) principale(s)	Substance(s) secondaire(s)
Mont-Wright	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	-
Fire Lake	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	-
Lac Tio	Rio Tinto Fer et Titane	Ilménite	-
USINE EN ACTIVITÉ			
Nom de l'usine	Propriétaire	Type d'usine	Produit(s)
Port-Cartier	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Usine de bouletage	Boulettes de fer
OUVERTURE ET FERMETURE D'ÉTABLISSEMENT(S) MINIER(S)			
Nom de l'établissement	Propriétaire	Ouverture / fermeture	Substance(s) principale(s) / Produit(s)
-	-	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'activité minière en Montérégie

Dans les régions minières du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord, les livraisons minérales proviennent presque exclusivement de l'extraction de métaux ou de diamant. En Montérégie, les livraisons minérales proviennent surtout de produits de première transformation de minéraux extraits du sous-sol québécois. Ces produits représentent 84,6 % de la valeur totale des livraisons minérales de cette région. Le reste des livraisons provient de sites d'extraction de substances minérales de surface, c'est-à-dire des carrières, sablières, gravières et tourbières situées sur le territoire.

Les dépenses en investissement minier effectuées en Montérégie sont négligeables, car les usines de première transformation des métaux et les usines de fabrication de produits minéraux non métalliques ne sont pas incluses dans le secteur minier, mais plutôt dans le secteur manufacturier. La Montérégie occupe toutefois le quatrième rang des régions administratives en ce qui a trait à la valeur des livraisons minérales en 2016. Celle-ci atteint 1,16 G\$, soit 14,0 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Il s'agit d'une augmentation de 5,3 % par rapport à 2015. Selon les prévisions exprimées par les sociétés qui exploitent les usines de transformation de substances minérales en Montérégie, au prix des substances minérales de 2016, la valeur des livraisons devrait se maintenir à environ 1,18 G\$ en 2017, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à 2016.

En 2016, la Montérégie comptait deux usines de première transformation des métaux où sont produits du fer de refonte, du dioxyde de titane et du soufre, cette dernière substance étant un produit accessoire du processus de traitement du minerai. La Montérégie comptait aussi trois usines de fabrication de produits minéraux non métalliques qui fabriquent du ciment, de la chaux et de la brique (produit d'argile). En outre, de la pierre ainsi que du sable et du gravier sont extraits de carrières, de sablières et de gravières situées sur le territoire.

Tableau 10.4

Établissements miniers, Montérégie, 2016

USINE(S) EN ACTIVITÉ			
Nom de l'usine	Propriétaire	Type d'usine	Produit(s)
CEZinc	Fonds de revenu Noranda / Glencore Canada Corporation	Affinerie	Zinc, cuivre, acide sulfurique
Usine Sorel-Tracy	Rio Tinto Fer et Titane	Complexe métallurgique	Dioxyde de titane, fer de refonte, billettes d'acier, poudres métalliques
Usine de Saint-Constant	Lafarge Canada	Cimenterie	Ciment, agrégat
Usine de Bedford	Graymont	Usine de chaux	Chaux, calcaire pulvérisé
Briqueterie Saint-Laurent	Forterra Bricks (Briques Hanson)	Briqueterie	Briques (produit d'argile)
OUVERTURE ET FERMETURE D'ÉTABLISSEMENT(S) MINIER(S)			
Nom de l'établissement	Propriétaire	Ouverture / fermeture	Substance(s) principale(s) / Produit(s)
-	-	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'activité minière dans les autres régions du Québec

En 2016, les dépenses en investissement minier faites dans les trois principales régions minières du Québec (Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord) atteignent 2,47 G\$ tandis que dans l'ensemble des autres régions du Québec, ces dépenses totalisent 88 M\$, dont 59 M\$ au Saguenay–Lac-Saint-Jean uniquement. Au cours de la même période, la valeur des livraisons minérales atteint 6,04 G\$ dans les trois principales régions minières et 1,16 G\$ en Montérégie. Dans les autres régions du Québec, la valeur des livraisons totalise 1,08 G\$, soit 13,0 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Ces livraisons minérales proviennent :

- de l'extraction minière de substances minérales (36,9 %) telles que le graphite, le mica, le niobium, le sel et la silice;
- de l'exploitation de sites d'extraction de substances minérales de surface (39,8 %) fournissant de la pierre, du sable, du gravier, de la tourbe, du talc et du feldspath;
- de la fabrication de chaux et de ciment (23,3 %).

Tableau 10.5

Établissements miniers en activité, ensemble du Québec, 2016¹

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'exploitation ou d'usine	Nombre d'employés
Bas-Saint-Laurent				
Usine de Saint-Moïse	Coopérative de Producteurs de chaux du Bas-Saint-Laurent	Chaux	Usine de transformation	1 à 19
Saguenay–Lac-Saint-Jean				
Mine Niobec	Magris Resources	Niobium	Souterrain	200 à 499
Capitale-Nationale				
Mine Petit-Lac-Malbaie	Silicium Québec / SITEC Quartz	Silice	Fosse	1 à 19
Cimenterie Gustave Papillon	Ciment Québec	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Mauricie				
Mine Lac Letondal	Imerys Mica Suzorite	Mica	Fosse	1 à 19
Estrie				
Usine de Marbleton	Graymont	Chaux	Usine de transformation	50 à 99
Montréal				
Affinerie CCR	Glencore Canada Corporation	Cuivre	Usine de transformation	200 à 499
Outaouais				
Mine Othmer	Dentsply Canada	Feldspath	Fosse	1 à 19
Abitibi-Témiscamingue				
Mine Beaufor	Mines Richmond	Or	Souterrain	100 à 199
Mine Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle / Yamana Gold	Or	Fosse	500 à 999
Mine Elder	Mines Abcourt	Or	Souterrain	50 à 99
Mine Goldex	Mines Agnico Eagle	Or	Souterrain	200 à 499
Mine Lapa	Mines Agnico Eagle	Or	Souterrain	200 à 499
Mine LaRonde	Mines Agnico Eagle	Or	Souterrain	500 à 999
Mine Westwood	IAMGOLD Corporation	Or	Souterrain	500 à 999
Usine Camflo	Mines Richmond	Or	Concentrateur	20 à 49
Usine Doyon	IAMGOLD Corporation	Or	Concentrateur	20 à 49
Fonderie Horne	Glencore Canada Corporation	Cuivre	Fonderie	500 à 999

Tableau 10.5 (suite)

Établissements miniers en activité, ensemble du Québec, 2016¹

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'exploitation ou d'usine	Nombre d'employés
Côte-Nord				
Mine Fire Lake	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	Fosse	Inclus dans Mont-Wright
Mine Mont-Wright	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	Fosse	1000 à 1499
Mine Lac Tio	Rio Tinto Fer et Titane	Ilménite	Fosse	200 à 499
Usine de Port-Cartier	ArcelorMittal Mines Canada	Boulette de fer	Usine de bouletage	200 à 499
Nord-du-Québec				
Mine Renard	Stornoway Diamond Corporation	Diamant	Fosse et souterrain	200 à 499
Mine Nunavik Nickel	Jilin Jien Nickel Industry Co	Nickel, cuivre	Fosse	200 à 499
Mine Raglan	Glencore Canada Corporation	Nickel, cuivre	Fosse et souterrain	500 à 999
Mine Casa Berardi	Hecla Mining Company	Or	Souterrain	200 à 499
Mine Éléonore	Goldcorp	Or	Souterrain	200 à 499
Mine Lac Bachelor	Ressources Métanor	Or	Souterrain	200 à 499
Mine Vezza	Ressources Nottaway	Or	Souterrain	100 à 199
Mine Bracemac-McLeod	Glencore Canada Corporation	Zinc, cuivre	Souterrain	200 à 499
Mine Langlois	Nyrstar Canada Resources	Zinc, cuivre	Souterrain	200 à 499
Usine Géant Dormant	Mines Abcourt	Or	Concentrateur	50 à 99
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine				
Mine Seleine	K & S Sel Windsor	Sel	Souterrain	100 à 199
Lanaudière				
Cimenterie de Joliette	Groupe CRH Canada	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Usine de Joliette	Graymont	Chaux	Usine de transformation	1 à 19
Laurentides				
Mine Lac-des-Îles	Imerys Graphite & Carbon	Graphite	Fosse	50 à 99
Mine Saint-Canut	Unimin Canada	Silice	Fosse	1 à 19
Cimenterie de Kilmar	Colacem Canada inc.	Ciment	Usine de transformation	20 à 49
Montérégie				
Affinerie CEZinc	Glencore Canada Corporation/ Fonds de revenu Noranda	Zinc	Affinerie	500 à 999
Cimenterie de Saint-Constant	Lafarge Canada inc.	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Usine de Bedford	Graymont	Chaux	Usine de transformation	50 à 99
Usine de Boucherville	Imerys Mica Suzorite	Mica	Usine de transformation	20 à 49
Usine La Prairie	Briques Forterra	Produit d'argile (brique)	Usine de transformation	20 à 49
Usine Sorel-Tracy	Rio Tinto Group	Dioxyde de titane	Usine de transformation	1000 à 1499

1. Exclut les sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières, gravière et tourbières).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'emploi dans le secteur de l'exploitation minière

En 2016, on dénombre 15 286 emplois (années-personnes) liés au secteur de l'exploitation minière, qui comprend l'extraction minière et les activités de première transformation des minéraux. Il s'agit d'une baisse de 2,5 % par rapport à 2015. Sur ces 15 286 emplois, 61,4 % (9 389 emplois) proviennent de l'extraction minière, 23,2 % (3 549 emplois) des activités de première transformation des minéraux et 15,4 % (2 348 emplois) de l'exploitation de sites d'extraction de substances minérales de surface.

Les trois principales régions minières du Québec fournissent la majorité des emplois dans le secteur de l'exploitation minière, soit 23,5 % dans le Nord-du-Québec (3 585 emplois; + 11,9 % par rapport à 2015), 22,7 % en Abitibi-Témiscamingue (3 470 emplois; – 2,5 % par rapport à 2015) et 15,6 % sur la Côte-Nord (2 382 emplois; – 9,1 % par rapport à 2015). En Montérégie, les 2 593 emplois (– 6,6 % par rapport à 2015) se trouvent principalement dans les activités de première transformation des minéraux et représentent 17,0 % du total des emplois liés au secteur de l'exploitation minière au Québec.

En 2016, le salaire moyen pour un emploi du secteur de l'exploitation minière est de 49,12 \$/heure en Abitibi-Témiscamingue, de 50,90 \$/heure dans le Nord-du-Québec et de 76,38 \$/heure sur la Côte-Nord. En Montérégie, le salaire moyen pour ce secteur d'emploi se situe à 37,96 \$/heure.

Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface en exploitation sur le territoire québécois, ainsi que sur certaines usines de première transformation des métaux et les usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Ces données excluent les activités des sociétés d'exploration minière de même que les mines en construction ou en mode de surveillance et d'entretien et n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année enquêtée.

Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein travaillant de 40 à 60 heures payées déclarées par semaine.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées du secteur minier sont disponibles sur le [site Web de l'ISQ](#).

Tableau 10.6

Distribution de l'investissement minier, régions administratives et ensemble du Québec, 2016¹

Région administrative	Exploration et mise en valeur		Aménagement des complexes miniers			Total
	Travaux sur site minier	Travaux hors site minier	Travaux	Immobilisation ²	Réparation et entretien ²	
			k\$			
Bas-Saint-Laurent	-	449	-	-	-	449
Saguenay–Lac-Saint-Jean	x	x	x	x	x	59 307
Capitale-Nationale	x	x	x	x	x	2 596
Mauricie	x	x	x	x	x	1 154
Estrie	-	17	-	-	-	17
Montréal	-	-	-	-	-	-
Outaouais	-	2 435	-	-	-	2 435
Abitibi-Témiscamingue	20 794	110 056	464 068	167 997	121 884	884 798
Côte-Nord	x	6 796	x	223 612	366 022	610 918
Nord-du-Québec	25 320	103 398	372 043	292 462	178 665	971 889
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x	1 589	x	x	x	14 416
Chaudière-Appalaches	-	7	-	-	-	7
Laval	-	-	-	-	-	-
Lanaudière	-	2 200	-	-	-	2 200
Laurentides	x	1 393	x	x	x	4 597
Montérégie	x	x	x	x	x	1 238
Centre-du-Québec	-	-	-	-	-	-
Ensemble du Québec	46 119	233 516	856 037	720 015	700 333	2 556 020

1. 2016 : données provisoires.

2. Cette catégorie inclut les dépenses en immobilisation, réparation et entretien rapportées aux phases de l'exploration et de la mise en valeur.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Tableau 10.7

Quantité et valeur des livraisons minérales par substance, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2017¹

Région administrative et substance	Unité	Quantité			Unité	Valeur		
		2015	2016 ^p	2017 ^{pr}		2015	2016 ^p	2017 ^{pr}
Bas-Saint-Laurent		...	...	...	\$	59 542 435	62 999 868	62 684 627
Chaux	t	x	x	x	\$	x	x	x
Pierre	t	1 404 410	994 861	977 658	\$	21 082 113	18 218 720	19 115 711
Sable et gravier	t	x	x	x	\$	x	x	x
Tourbe	sac ²	5 823 785	4 120 419	4 425 629	\$	33 291 747	40 869 580	39 854 303
Saguenay–Lac-Saint-Jean		...	...	...	\$	279 088 279	296 732 822	295 084 738
Niobium (ferro-niobium)	kg	x	x	x	\$	x	x	x
Pierre	t	738 608	956 025	950 452	\$	15 357 927	18 594 835	19 392 109
Sable et gravier	t	2 604 386	2 027 607	1 652 726	\$	8 253 538	6 850 405	6 335 570
Tourbe	sac ²	x	x	x	\$	x	x	x
Capitale-Nationale		...	...	...	\$	184 698 390	176 958 805	185 706 048
Ciment	t	x	x	x	\$	x	x	x
Pierre	t	4 210 418	3 773 585	3 828 081	\$	51 165 662	46 202 729	47 799 132
Sable et gravier	t	2 417 073	1 683 546	1 678 051	\$	16 542 189	11 166 576	11 537 936
Silice	t	x	x	x	\$	x	x	x
Mauricie		...	...	...	\$	34 082 223	37 145 630	38 458 776
Mica	t	x	x	x	\$	x	x	x
Pierre	t	811 122	924 616	798 561	\$	8 822 759	8 902 252	8 694 069
Sable et gravier	t	1 661 737	1 765 118	1 745 400	\$	7 381 851	8 112 546	7 996 655
Silice	t	x	x	x	\$	x	x	x

Tableau 10.7 (suite)

Quantité et valeur des livraisons minérales par substance, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2017¹

Région administrative et substance	Unité	Quantité			Unité	Valeur		
		2015	2016 ^p	2017 ^{pr}		2015	2016 ^p	2017 ^{pr}
Estrie		...	...	...	\$	90 785 924	79 710 534	77 744 869
Chaux	t	x	x	x	\$	x	x	x
Pierre	t	2 546 144	2 572 130	2 409 653	\$	32 489 894	33 076 992	31 871 944
Sable et gravier	t	x	x	x	\$	x	x	x
Montréal		...	...	...	\$	19 937 142	16 992 426	16 876 000
Pierre	t	x	x	x	\$	x	x	x
Sable et gravier	t	x	x	x	\$	x	x	x
Outaouais		...	...	...	\$	20 758 871	19 479 849	21 051 422
Pierre	t	1 142 822	1 132 402	1 310 850	\$	12 568 919	12 594 724	14 368 000
Sable et gravier	t	1 122 198	1 046 593	998 497	\$	8 189 952	6 885 125	6 683 422
Abitibi-Témiscamingue		...	...	...	\$	1 846 779 302	2 062 798 494	2 116 326 723
Antimoine	kg	x	x	-	\$	x	x	-
Argent	g	53 675 226	54 620 176	50 416 847	\$	34 683 536	40 036 800	36 955 750
Bismuth	kg	x	x	-	\$	x	x	-
Cadmium	kg	x	x	-	\$	x	xx	-
Cuivre	kg	x	x	x	\$	x	x	x
Or	g	36 564 840	36 615 252	37 735 016	\$	1 744 033 174	1 960 307 362	2 020 257 288
Pierre	t	x	x	x	\$	x	x	x
Sable et gravier	t	956 305	790 370	846 397	\$	6 359 723	5 845 746	6 242 543
Sélénium	kg	x	x	x	\$	x	x	x
Soufre	t	x	x	x	\$	x	x	x
Tellure	kg	x	x	x	\$	x	x	x
Tourbe	sac ²	x	x	x	\$	x	x	x
Zinc	kg	x	x	x	\$	x	x	x
Côte-Nord		...	...	...	\$	1 338 695 266	1 858 694 108	2 213 469 959
Ilménite (FeTiO ₃)	t	x	x	x	\$	x	x	x
Minerai de fer	t	x	x	x	\$	x	x	x
Pierre	t	x	102 342	105 000	\$	x	1 239 951	1 278 500
Sable et gravier	t	177 117	210 599	221 248	\$	471 376	530 852	557 038
Silice	t	x	x	x	\$	x	x	x
Tourbe	sac ²	1 419 034	916 280	1 670 821	\$	13 423 405	8 876 300	11 997 356
Nord-du-Québec		...	...	...	\$	2 137 490 044	2 121 253 753	2 180 802 687
Argent	g	25 422 195	25 309 673	23 201 319	\$	16 427 161	18 552 091	17 006 660
Cadmium	kg	x	x	-	\$	x	x	-
Cobalt	kg	x	x	x	\$	x	x	x
Cuivre	kg	37 731 374	37 962 942	33 910 042	\$	265 440 217	240 798 941	215 091 396
Diamant	carat	-	x	-	\$	-	x	-
Iridium	g	x	-	-	\$	x	-	-
Nickel	kg	x	x	x	\$	x	x	x
Or	g	14 065 432	14 395 009	16 237 552	\$	670 878 909	770 680 293	869 326 059
Palladium	g	x	x	x	\$	x	x	x
Pierre	t	x	x	x	\$	x	x	x
Platine	g	x	x	x	\$	x	x	x
Rhodium	g	x	x	x	\$	x	x	x
Ruthénium	g	x	-	-	\$	x	-	-
Sable et gravier	t	221 664	117 185	176 537	\$	1 211 473	644 102	763 579
Sélénium	kg	x	-	-	\$	x	-	-
Zinc	kg	x	x	x	\$	x	x	x

Tableau 10.7 (suite)

Quantité et valeur des livraisons minérales par substance, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2017¹

Région administrative et substance	Unité	Quantité			Unité	Valeur		
		2015	2016 ^p	2017 ^{pr}		2015	2016 ^p	2017 ^{pr}
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		...	...	...	\$	61 655 769	73 556 974	73 743 598
Pierre	t	516 820	418 034	367 293	\$	4 921 361	5 028 746	4 327 301
Sable et gravier	t	494 732	285 286	264 633	\$	2 747 195	1 989 829	1 852 253
Sel	t	x	x	x	\$	x	x	x
Tourbe	sac ²	x	x	x	\$	x	x	x
Chaudière-Appalaches		...	...	...	\$	50 948 087	39 621 827	39 948 747
Pierre	t	3 988 844	3 391 249	3 305 635	\$	36 578 899	30 595 150	29 921 499
Sable et gravier	t	1 655 603	1 270 646	1 412 279	\$	12 789 433	7 483 623	8 469 320
Talc	t	x	x	x	\$	x	x	x
Tourbe	sac ²	x	x	x	\$	x	x	x
Laval		...	...	...	\$	x	41 863 723	42 363 723
Pierre	t	x	3 192 037	3 207 037	\$	x	41 863 723	42 363 723
Lanaudière		...	...	...	\$	145 006 574	122 854 045	124 369 728
Chaux	t	x	x	x	\$	x	x	x
Ciment	t	x	x	x	\$	x	x	x
Pierre	t	1 074 859	963 601	920 399	\$	11 124 554	10 606 847	10 898 432
Sable et gravier	t	2 655 342	3 164 730	3 368 297	\$	14 730 267	16 734 423	17 653 020
Laurentides		...	...	...	\$	86 685 421	99 981 297	106 860 878
Ciment	t	x	x	x	\$	x	x	x
Graphite	t	x	x	x	\$	x	x	x
Pierre	t	3 648 793	4 272 716	4 322 402	\$	37 967 181	46 245 027	46 825 030
Sable et gravier	t	1 384 033	1 394 252	1 461 934	\$	12 701 125	11 313 764	11 731 015
Silice	t	x	x	x	\$	x	x	x
Montérégie		...	...	...	\$	1 104 369 350	1 163 260 043	1 182 052 439
Chaux	t	x	x	x	\$	x	x	x
Ciment	t	x	x	x	\$	x	x	x
Fer de fonte	t	x	x	x	\$	x	x	x
Pierre	t	11 515 638	12 531 290	12 302 704	\$	140 101 237	154 323 095	154 817 024
Produits d'argile	brique	x	x	x	\$	x	x	x
Sable et gravier	t	1 377 082	1 418 902	1 508 418	\$	9 123 110	9 630 231	9 154 626
Soufre	t	x	x	x	\$	x	x	x
Titane (TiO ²)	t	x	x	x	\$	x	x	x
Tourbe	sac ²	x	x	x	\$	x	x	x
Centre-du-Québec		...	...	...	\$	32 778 148	13 491 541	13 193 166
Pierre	t	1 122 044	1 123 436	1 075 606	\$	12 383 119	11 381 963	10 925 563
Sable et gravier	t	x	x	x	\$	x	x	x
Tourbe	sac ²	x	x	x	\$	x	x	x
Ensemble du Québec		...	...	...	\$	7 520 640 400	8 287 395 739	8 790 738 128

1. 2015 : données finales; 2016 : données provisoires; 2017 : prévisions.

2. Exprimé en sacs de 170 dm³.Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Tableau 10.8

Année-personne, salaire et heures payées par secteur d'activité, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2016¹

Région administrative et secteur d'activité	Année-personne		Salaire		Heures payées	
	2015	2016 ^p	2015	2016 ^p	2015	2016 ^p
	n		\$		n	
Bas-Saint-Laurent	500	432	19 782 826	18 137 843	1 114 806	848 080
Chaux	x	x	x	x	x	x
Pierre	172	147	6 776 255	5 988 411	427 573	290 392
Sable et gravier	x	x	x	x	x	x
Tourbe	288	251	11 663 207	11 193 294	633 698	512 920
Saguenay-Lac-Saint-Jean	598	517	67 082 226	49 389 252	1 219 596	1 059 703
Niobium (ferroniobium)	x	x	x	x	x	x
Pierre	65	74	3 069 295	3 481 411	128 272	158 314
Sable et gravier	52	39	1 755 520	1 414 691	88 978	62 635
Tourbe	x	x	x	x	x	x
Capitale-Nationale	447	421	26 420 824	25 329 692	904 269	854 829
Ciment	x	x	x	x	x	x
Pierre	164	136	9 186 170	7 929 960	331 289	272 737
Sable et gravier	49	49	1 832 873	1 921 265	85 300	90 014
Silice	x	x	x	x	x	x
Mauricie	71	60	3 023 404	2 660 048	130 228	110 486
Pierre	42	33	2 033 240	1 657 044	83 644	66 180
Sable et gravier	x	x	x	x	x	x
Silice	x	x	x	x	x	x
Estrie	222	231	16 548 533	18 385 321	428 206	445 031
Chaux	x	x	x	x	x	x
Pierre	87	85	4 800 749	4 991 388	165 750	161 115
Sable et gravier	x	x	x	x	x	x
Montréal	x	x	x	x	x	x
Fonte, affinage et transformation	x	x	x	x	x	x
Pierre	x	x	x	x	x	x
Outaouais	65	62	3 041 164	2 904 539	121 309	111 123
Pierre	40	37	2 040 601	1 932 450	79 229	71 943
Sable et gravier	25	25	1 000 563	972 089	42 080	39 180
Abitibi-Témiscamingue	3 559	3 470	371 083 021	379 743 258	7 508 603	7 731 583
Fonte, affinage et transformation	x	x	x	x	x	x
Or	3 024	2 884	312 985 688	324 620 199	6 408 296	6 366 568
Pierre	x	x	x	x	x	x
Sable et gravier	30	26	1 122 197	1 025 483	49 209	45 162
Tourbe	-	x	-	x	-	400
Côte-Nord	2 621	2 382	382 487 329	392 168 615	6 787 064	5 134 387
Ilménite (FeTiO ₃)	x	x	x	x	x	x
Minerai de fer	2 204	2 058	345 032 150	367 929 988	5 920 628	4 466 796
Pierre	x	x	x	x	x	x
Sable et gravier	x	x	x	x	x	x
Silice	x	x	x	x	x	x
Tourbe	71	82	3 173 071	3 210 347	151 221	171 131

Tableau 10.8 (suite)

Année-personne, salaire et heures payées par secteur d'activité, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2016¹

Région administrative et secteur d'activité	Année-personne		Salaire		Heures payées	
	2015	2016 ^p	2015	2016 ^p	2015	2016 ^p
	n		\$		n	
Nord-du-Québec	3 203	3 585	367 078 954	398 862 838	6 771 698	7 836 528
Diamant	-	x	-	x	-	x
Nickel	x	x	x	x	x	x
Or	1 347	1 493	148 300 897	175 916 000	2 912 201	3 156 875
Pierre	x	x	x	x	x	x
Sable et gravier	x	x	x	x	x	x
Zinc	x	x	x	x	x	x
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	187	145	13 697 571	10 673 992	371 177	278 266
Pierre	17	18	741 200	828 560	28 293	32 680
Sable et gravier	16	18	477 952	430 853	23 266	21 772
Sel	x	x	x	x	x	x
Tourbe	x	x	x	x	x	x
Chaudière-Appalaches	150	126	6 163 295	4 989 895	271 472	218 383
Pierre	68	59	3 243 769	2 867 884	125 748	107 599
Sable et gravier	60	43	2 108 983	1 274 651	98 688	59 957
Talc	x	x	x	x	x	x
Tourbe	x	x	x	x	x	x
Laval	x	x	x	x	x	x
Pierre	x	x	x	x	x	x
Lanaudière	252	216	18 511 612	15 625 758	503 569	433 557
Chaux	x	x	x	x	x	x
Ciment	x	x	x	x	x	x
Pierre	37	20	3 340 986	886 084	69 136	36 768
Sable et gravier	71	60	3 387 123	2 927 056	136 991	116 182
Laurentides	319	328	18 703 382	20 776 546	657 144	669 100
Ciment	x	x	x	x	x	x
Graphite	x	x	x	x	x	x
Pierre	144	143	8 571 276	8 639 143	293 771	288 639
Sable et gravier	70	75	2 795 949	3 270 507	138 048	152 431
Silice	x	x	x	x	x	x
Montérégie	2 777	2 593	227 613 012	213 300 621	5 837 300	5 619 662
Chaux	x	x	x	x	x	x
Ciment	x	x	x	x	x	x
Fonte, affinage et transformation	x	x	x	x	x	x
Mica	x	x	x	x	x	x
Pierre	492	434	27 563 521	25 177 047	1 019 034	915 404
Produit d'argile	x	x	x	x	x	x
Sable et gravier	73	67	2 895 897	2 653 577	136 375	123 315
Tourbe	x	x	x	x	x	x
Centre-du-Québec	149	124	7 601 802	6 267 664	296 605	243 104
Pierre	17	14	617 974	513 710	27 678	21 450
Sable et gravier	x	x	x	x	x	x
Tourbe	x	x	x	x	x	x
Ensemble du Québec	15 682	15 286	1 594 994 333	1 607 581 138	34 105 409	32 825 412

1. 2015 : données finales; 2016 : données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

11. Énergie renouvelable – Centrales de production d'électricité de sources renouvelables

Par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable, et Marie-Hélène Labelle, Direction du développement des énergies renouvelables au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Au Québec, l'électricité représente 38 % de la consommation finale d'énergie. Le pétrole équivaut à 37 %; le gaz naturel, à 16 %; la biomasse, à 8 %; et le charbon, à 1 %¹ (données préliminaires 2014). Grâce à ses ressources énergétiques renouvelables abondantes, le Québec produit sa propre électricité. Celle-ci provient à plus de 99 % de ressources renouvelables. En 2015, plus de 94 % de l'électricité produite au Québec provenait de l'hydroélectricité, et les parcs éoliens en fournissaient plus de 4 %².

L'analyse qui suit présente la répartition régionale de la *puissance installée*³ des centrales de production d'électricité sur le territoire, selon les différentes sources d'énergie renouvelables. La première partie du chapitre examine la puissance totale installée, en mettant en lumière l'importance des centrales hydroélectriques. La deuxième partie brosse le portrait de la puissance installée des parcs éoliens en activité. Finalement, la troisième partie du chapitre aborde la puissance des centrales de cogénération.

Ce chapitre présente la puissance des centrales de production d'électricité de sources renouvelables au Québec, soit celles d'origine hydraulique, éolienne ou issues de la biomasse. La *puissance installée* et la *production* d'électricité par une centrale sont deux concepts distincts. La production concerne une quantité d'électricité fournie durant une période de temps (Wh), par exemple, une année, tandis que la puissance ou la capacité de production, exprimée en watts (W), donne de l'information sur la quantité maximale d'électricité pouvant être produite par une installation ou un équipement à un moment précis. La puissance décrit les équipements installés tandis que la production rend compte de l'utilisation réelle de l'équipement. Cette distinction entre production et puissance est importante puisque les centrales ne produisent pas constamment à 100 % de leur capacité. En effet, la production peut être réduite ou arrêtée pour diverses raisons, notamment pour des travaux d'entretien ou de réparation ou pour s'ajuster à la demande en électricité. Ceci est d'autant plus vrai dans le cas des énergies renouvelables intermittentes, qui dépendent notamment du vent. Ainsi, pour une puissance installée équivalente, une centrale hydroélectrique produira environ deux fois plus qu'une centrale éolienne.

Les centrales considérées dans ce chapitre sont celles qui produisent de l'électricité à partir de ressources énergétiques renouvelables, dont le début des livraisons est antérieur au 1^{er} avril 2017, qui sont opérationnelles, incluant les centrales en réhabilitation, et situées sur le territoire québécois. Les centrales en construction, en processus d'autorisation et projetées, bien que parfois citées dans le texte, sont exclues des figures. Les équipements d'autoproduction dont la puissance est inférieure à 50 kW sont exclus.

Les données ont été extraites de la base de données de la Direction générale de l'électricité du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, au 31 mars 2017.

Au Québec, on recense plusieurs centrales de production d'électricité de sources renouvelables. Au 31 mars 2017, la puissance installée totalisait 45 511 mégawatts (MW). Cette puissance se répartit comme suit : 41 642 MW de puissance hydroélectrique, soit environ 92 %, 3 510 MW de puissance éolienne, soit environ 8 %, et 358 MW de puissance issue de la biomasse, soit environ 0,8 %.

La société d'État Hydro-Québec, en tant que plus grand producteur d'électricité de la province, détient la majorité des grandes centrales de production d'hydroélectricité, représentant 80 % de la puissance totale installée. Par ailleurs, plusieurs centrales hydroélectriques, centrales de cogénération à la biomasse et parcs éoliens dont l'électricité est vendue à Hydro-Québec sont détenus et exploités par des promoteurs indépendants, des entreprises privées, des communautés autochtones, des

1. Transition énergétique Québec et Statistique Canada.

2. Transition énergétique Québec, Hydro-Québec et Statistique Canada, données préliminaires.

3. Pour les définitions, voir la section « [Concepts et définitions](#) », à la fin de ce document.

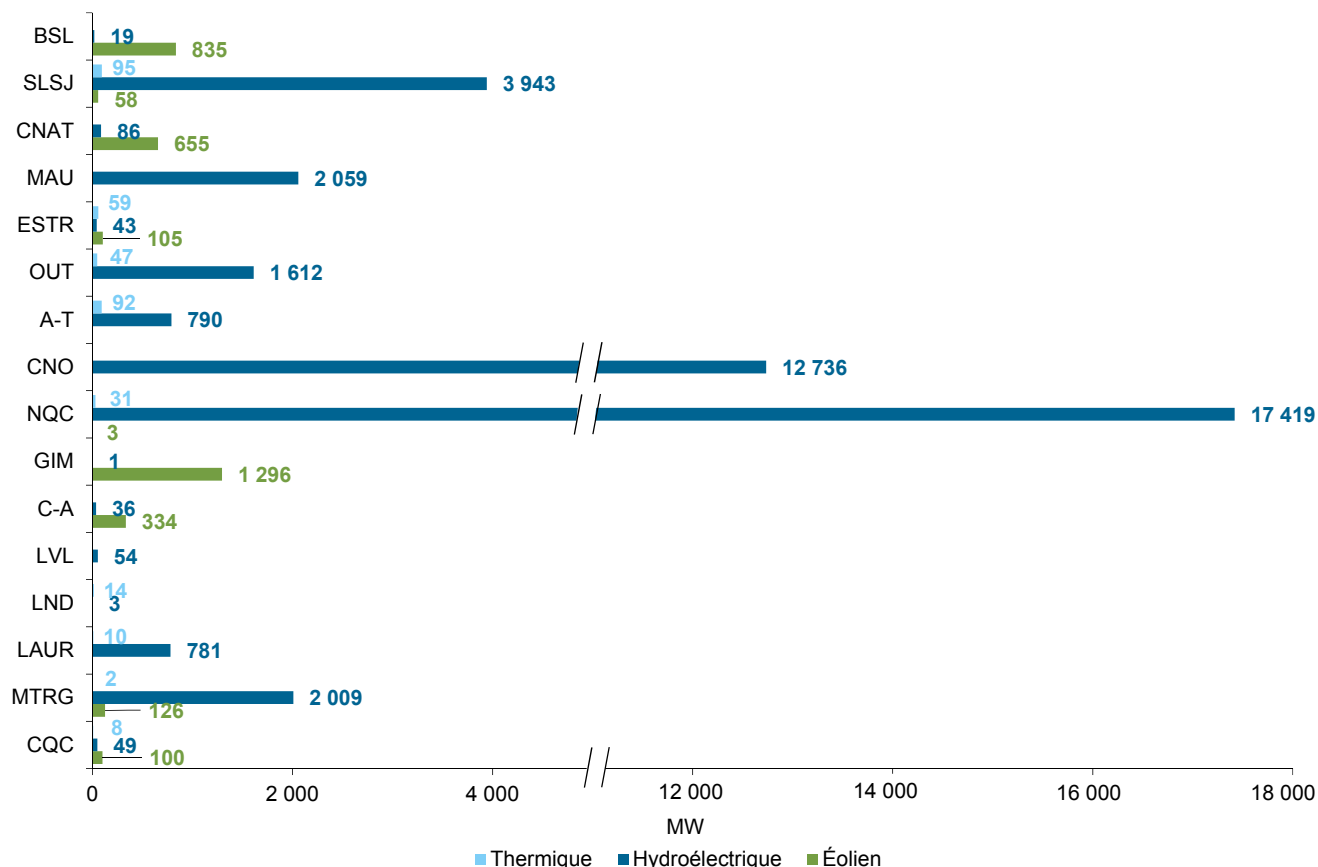
municipalités ou des organismes de propriété mixte. Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, des centrales sont également détenues et exploitées par de grands autoproducteurs industriels des secteurs des pâtes et papiers et de l'aluminium pour répondre à leurs propres besoins énergétiques.

Puissance totale en région

Toutes les régions, à l'exception de Montréal, comportent au moins une installation de production d'électricité de source renouvelable. Cependant, les régions situées au nord de la province se distinguent par l'importante capacité hydroélectrique dont elles disposent.

Figure 11.1

Puissance des installations de production d'électricité de sources renouvelables par source d'énergie, régions administratives, 31 mars 2017



Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Avec ses 17 453 MW, le Nord-du-Québec est la région qui dispose de la plus grande puissance installée, soit environ 38 % de la puissance totale installée au Québec. Elle compte 11 centrales hydroélectriques, propriétés d'Hydro-Québec (17 418 MW), et une petite centrale hydroélectrique, propriété de la nation crie de Wemindji, d'une puissance de 1,1 MW, pour un total de 17 419 MW. D'ailleurs, la région compte le plus grand complexe hydroélectrique du Québec, la centrale Robert-Bourassa (LG2), d'une puissance de 5 616 MW. À Chapais, une centrale de cogénération à la biomasse forestière est en exploitation avec une puissance installée de 31 MW. Bien que la région du Nord-du-Québec dispose d'un des meilleurs potentiels éoliens exploitables au Québec, une seule éolienne est actuellement installée à la mine Raglan, propriété de Glencore, d'une puissance de 3 MW.

La Côte-Nord se distingue également comme une des principales régions productrices d'électricité. La puissance installée sur la Côte-Nord est de 12 736 MW, soit 28 % de la puissance totale installée au Québec. Des complexes hydroélectriques sont en production sur les rivières Betsiamites, aux Outardes, Manicouagan, Sainte-Marguerite, Toulnostouc et Romaine. Dix-sept centrales hydroélectriques en exploitation (12 406 MW) appartiennent à Hydro-Québec, dont les centrales de la Romaine-1 (270 MW) et de la Romaine-2 (640 MW). Le chantier du complexe hydroélectrique de la Romaine (totalisant 1 550 MW) s'étalera jusqu'en 2020. La région compte également seize centrales hydroélectriques privées, dont la puissance totale installée est de 330 MW. Aucun parc éolien n'est actuellement en production dans la région, par contre, le gouvernement a mis en place un partenariat avec Hydro-Québec et la nation innue en vue de construire un projet éolien de 200 MW, dont la mise en service est prévue en deux phases pour 2018 et 2019.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les centrales hydroélectriques, éoliennes et de cogénération à la biomasse en exploitation ont une puissance totale de 4 096 MW, soit environ 9 % de la puissance totale installée au Québec, dont près de 90 % sont détenues par des entreprises manufacturières. La région compte 24 centrales hydroélectriques : 1 appartenant à Hydro-Québec, 19 à des promoteurs privés, 3 à une municipalité et 1 communautaire pour une puissance installée de 3 943 MW. La petite centrale communautaire de Val-Jalbert (17 MW) appartient à une société en commandite. Elle a été mise en service en 2015. Les centrales de cogénération à la biomasse forestière en opération sur le territoire ont une puissance installée totalisant 95 MW. Le parc éolien Rivière-du-Moulin chevauche les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale. Le parc totalise 175 éoliennes en exploitation (350 MW) dont 29 sont sur le territoire de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La petite centrale hydroélectrique au fil de l'eau de la Onzième Chute est en construction à Notre-Dame-de-Lorette (projet communautaire de 16 MW). La mise en service est prévue en 2018. Finalement, un projet éolien de 24 MW, Val-Éo, est en construction (dix éoliennes dont la mise en service est prévue en décembre 2017).

Anecdote historique

Les centrales les plus anciennes, toujours en activité depuis les années 1910, sont des centrales hydroélectriques situées en Estrie, de propriété municipale. Il s'agit des centrales des municipalités de Coaticook (Belding), de Magog (La Grande-Dame et Memphrémagog) et de Weedon (Weedon).

En Mauricie, les douze centrales hydroélectriques appartenant à Hydro-Québec ont une puissance installée totalisant 2 046 MW. Quatre centrales de propriété privée ajoutent 13 MW de puissance hydroélectrique, pour un total régional de 2 059 MW.

La Montérégie dispose d'une puissance installée de 2 137 MW, dont l'importante centrale hydroélectrique de Beauharnois, en réhabilitation jusqu'en 2021.

Parcs éoliens

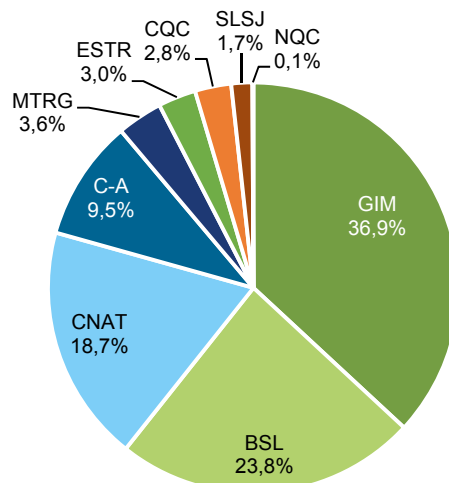
La production d'électricité de la filière éolienne, développée par des promoteurs privés, souvent en association avec les communautés locales et autochtones, a connu une croissance rapide au Québec principalement grâce aux quatre appels d'offres lancés par Hydro-Québec Distribution entre 2003 et 2013 à la demande du gouvernement.

La puissance éolienne au 31 mars 2017 est de 3 510 MW, soit environ 8 % de la capacité de production d'électricité renouvelable du Québec. En ajoutant les projets en cours de construction et ceux qui sont à l'étape d'approbation, il est prévu que l'objectif d'arriver à obtenir une puissance éolienne totale de 4 000 MW, tel qu'il était précisé dans *La stratégie énergétique du Québec 2006-2015*, sera atteint à la fin de l'année 2017.

Les parcs éoliens sont répartis inégalement dans neuf régions administratives. La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a particulièrement profité du développement de cette filière énergétique puisque, actuellement, la puissance éolienne y est la plus importante du Québec (36,9 %) et totalise 1 296 MW. La région compte seize parcs éoliens en activité, dont les parcs Mesgi'g Ugju's'n (149,25 MW) et Roncevaux (74,8 MW) ayant été mis en service en décembre 2016. Le parc éolien Mesgi'g Ugju's'n est le premier parc au Québec né d'un partenariat avec des communautés autochtones, en l'occurrence les trois communautés micmaques de la Gaspésie.

Figure 11.2

Répartition de la puissance des parcs éoliens selon les neuf régions administratives qui en disposent, 31 mars 2017



Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le Bas-Saint-Laurent compte dix parcs éoliens en activité ayant une puissance totalisant 835 MW, représentant 23,8 % de la capacité éolienne de la province. À lui seul, le parc éolien de Lac-Alfred (phases 1 et 2) a une puissance de 300 MW. À la fin de 2017, la région disposera d'une puissance éolienne de 1 059 MW avec la mise en service du parc éolien Nicolas-Riou (224,25 MW) prévue pour décembre 2017. Ce projet a été sélectionné pour obtenir un bloc d'énergie éolienne d'une puissance de 450 MW, dont 300 MW étaient réservés aux régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

La Capitale-Nationale compte cinq parcs éoliens en activité pour une puissance totalisant 655 MW (310 éoliennes), dont trois sont construits sur le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier.

La région de la Chaudière-Appalaches dispose déjà d'une capacité de 334 MW à laquelle s'ajoutera celle du parc éolien Mont Sainte-Marguerite (147,2 MW), actuellement en construction. La mise en service de ce nouveau parc est prévue pour décembre 2017.

Puissance des centrales de cogénération à la biomasse ou au biogaz

Comme l'éolien, la cogénération à la biomasse forestière ou au biogaz s'inscrit dans l'histoire plus récente du Québec et occupe une place beaucoup moins importante que l'hydroélectricité ou l'éolien en ce qui a trait à la capacité de production.

Au 31 mars 2017, la puissance installée des centrales de cogénération à la biomasse ou au biogaz totalisait 358 MW, soit environ 0,8 % de la puissance totale installée du Québec.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue compte trois centrales de cogénération à la biomasse forestière pour une puissance installée totale de 92 MW. Le projet de centrale de cogénération Val-d'Or (9,9 MW) est actuellement en processus d'autorisation et devrait entrer en service en 2018. Les neuf centrales hydroélectriques et les trois centrales de cogénération à la biomasse en opération dans la région ont une puissance installée totalisant 882 MW, soit environ 2 % de la puissance installée au Québec.

Dans le Centre-du-Québec, outre le parc éolien de L'Érable (100 MW) et les trois centrales hydroélectriques (49 MW) dont une appartient à un promoteur privé, la région compte une centrale de cogénération de 8 MW alimentée par les biogaz provenant du site d'enfouissement des déchets de Saint-Nicéphore.

La région des Laurentides dispose elle aussi d'une centrale de cogénération au biogaz d'une puissance de 10 MW. En Estrie et en Outaouais, des centrales de cogénération à la biomasse forestière sont en exploitation (respectivement de 59 MW et de 47 MW). Une nouvelle centrale est en construction en Estrie : la centrale de cogénération à la biomasse forestière Windsor TG2, qui aura une puissance installée de 18 MW. Le début des livraisons d'électricité est prévu en novembre 2017.

12. Tourisme

par Sacha Mendez-Leblond¹, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente les données tirées de l'*Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement* réalisée par l'Institut de la statistique du Québec. Cette enquête mesure la performance des établissements hôteliers et des résidences de tourisme répartis selon les 22 régions touristiques du Québec. Afin d'obtenir une telle mesure, les données sur les unités d'hébergement et les revenus de location sont recueillies mensuellement auprès d'un échantillon d'environ 1 600 établissements du Québec. Seuls les établissements offrant quatre unités de location ou plus sont admissibles à l'enquête.

Le découpage géographique des régions touristiques, reconnu par le ministère du Tourisme, diffère du découpage des régions administratives. Celle du Bas-Saint-Laurent se divise en deux régions touristiques, soit celle de la Gaspésie et celle du Bas-Saint-Laurent. La Capitale-Nationale, quant à elle, comprend les régions de Québec et de Charlevoix. La Côte-Nord est constituée des régions touristiques de Duplessis et de Manicouagan. La région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est divisée en deux régions touristiques, soit la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Le Nord-du-Québec, quant à lui, en regroupe trois, soit la Baie-James, le Nunavik et Eeyou Istchee. Enfin, la région touristique des Cantons-de-l'Est est constituée d'une partie de la Montérégie et de l'Estrie.

Précautions dans la lecture des résultats

Dans le cadre de cette analyse, il faut préciser que le total de l'ensemble du Québec ne correspond pas nécessairement à la somme des régions touristiques. Le Québec et ses régions sont estimés de manière indépendante pour des raisons de précision statistique. De plus, nous traitons uniquement dans cette section des différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

En 2016, on dénombre 1 869 établissements d'hébergement admissibles à l'enquête, soit une baisse de 9 établissements par rapport à 2015.

Le parc hôtelier du Québec a diminué de 26 établissements en 2016, alors que celui des résidences de tourisme a augmenté de 17 établissements.

À l'échelle régionale, le nombre d'hôtels décroît de sept établissements dans la région de Montréal par rapport à 2015. Les régions de la Gaspésie (– 4) et de la Mauricie (– 4) affichent aussi des baisses notables comparativement à l'année précédente. En revanche, le nombre de résidences de tourisme s'accroît dans les régions de Montréal (+ 4), des Laurentides (+ 4) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+ 4).

Près du tiers des établissements d'hébergement admissibles à l'enquête se situent dans les régions de Québec (203), de Montréal (189) et de la Gaspésie (179).

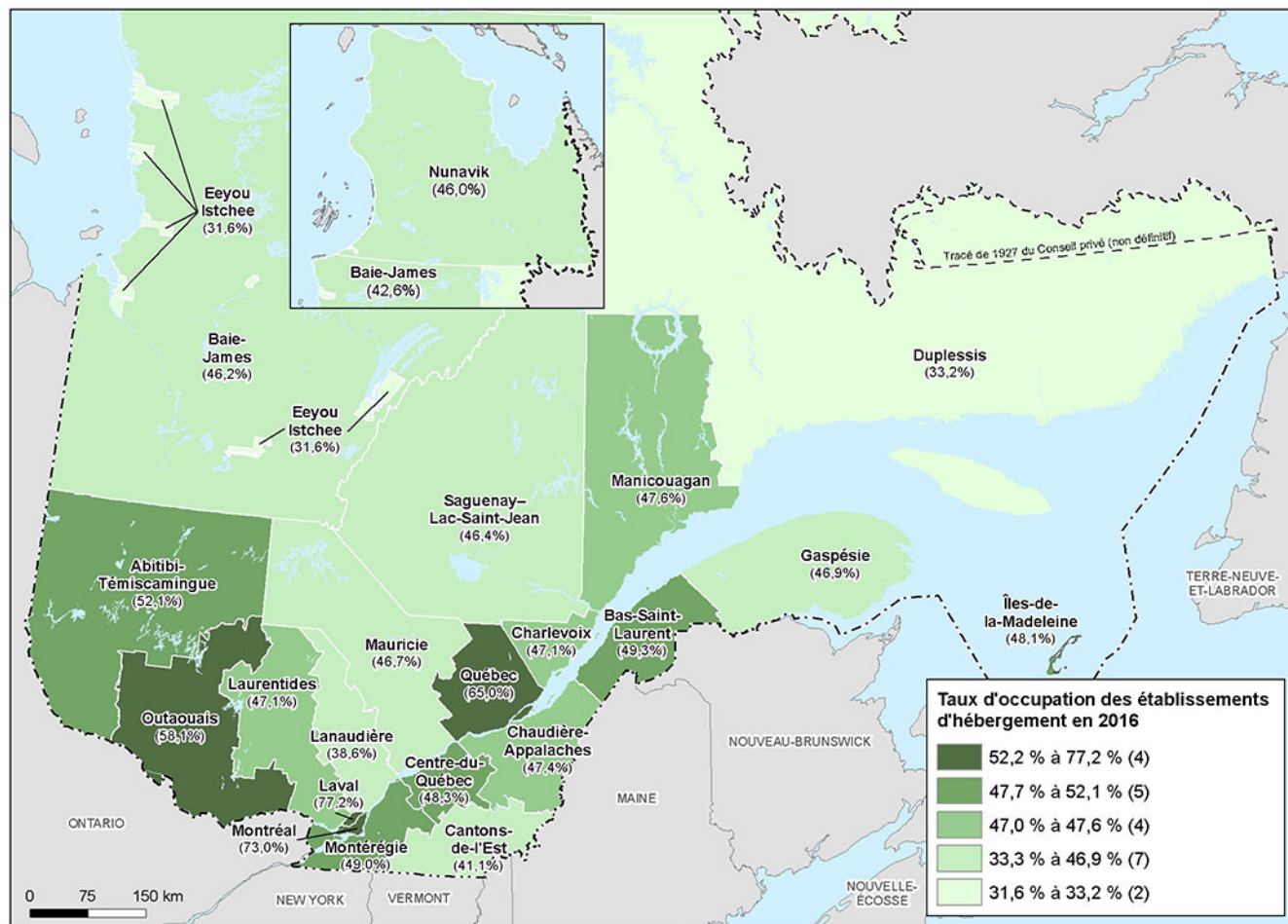
Une offre stable en 2016

En 2016, l'offre d'hébergement mesuré par le nombre d'unités disponibles demeure stable dans l'ensemble du Québec pour une deuxième année consécutive et se chiffre à 25,4 M d'unités.

Sur la scène régionale, les unités disponibles affichent des hausses marquées dans le Centre-du-Québec (+ 10,3 %) et dans Duplessis (+ 7,7 %) par rapport à 2015. Il s'agit d'une première hausse pour la région de Duplessis depuis 2011. Du côté des baisses, les régions de la Mauricie et de Montréal tendent à diminuer depuis quelques années. Lorsqu'on compare à 2012, ces deux régions reculent de 12,3 % et 10,8 % respectivement en unités disponibles.

1. L'auteur tient à remercier Luc Côté et Sylvain Prévost-Dallaire pour leur collaboration.

Carte 12.1

Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques du Québec, 2016

Sources :

Données sur le taux d'occupation des établissements d'hébergement : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*.

Données sur les limites des régions touristiques : Ministère du Tourisme, 2013.

Données sur l'hydrographie : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Forte augmentation des unités louées dans les régions de Québec et de Lanaudière

L'achalandage auprès des établissements d'hébergement du Québec, mesuré par le nombre d'unités louées, se chiffre à 14,7 M d'unités en 2016.

Les régions de Québec et de Lanaudière se démarquent par une forte croissance de leurs unités louées, en hausse de 7,1 % et 13,4 % respectivement en regard de 2015. La région de Québec enregistre ainsi une troisième hausse consécutive pour s'établir à 2,6 M d'unités louées. Ce nombre atteint 217 700 unités pour la région de Lanaudière.

Malgré la stabilité des unités louées depuis un an, la tendance à plus long terme demeure à la hausse pour le Centre-du-Québec et l'Outaouais. Depuis 2012, les unités louées ont augmenté de 20,0 % et 12,3 % respectivement en 2016.

Toutefois, certaines régions situées dans les pôles touristiques éloignés des grands centres urbains ont connu des reculs importants de l'achalandage depuis quelques années. Notamment dans la région de la Baie-James, qui est toujours en baisse depuis 2010, une variation de 26,7 % est enregistrée par rapport à 2012. On retrouve également l'Abitibi-Témiscamingue qui enregistre quatre années consécutives de baisse, soit un écart de 11,9 % par rapport à 2012.

En excluant Montréal (35,1 %) et Québec (17,9 %), les régions des Laurentides (6,3 %), de la Montérégie (5,3 %) et de l'Outaouais (4,1 %) arrivent en tête pour ce qui est de la part des unités louées au Québec.

Taux d'occupation en hausse pour la région de Québec

En 2016, l'ensemble du Québec enregistre un taux d'occupation de 57,8 %, poursuivant ainsi la série haussière qui s'est amorcée en 2010.

Sur la scène régionale, le taux d'occupation de la région de Québec affiche une hausse notable en 2016 de 3,9 points de pourcentage (65,0 %), après avoir connu une stabilité en 2015. Cette augmentation provient essentiellement de la croissance des unités louées.

Notons également la montée du taux d'occupation depuis 2010 pour la région des Laurentides. Il est important de noter que la hausse du taux d'occupation pour cette région provient essentiellement d'une baisse des unités disponibles et non d'un accroissement de l'achalandage.

Seules les régions de Laval (77,2 %), de Montréal (73,0 %) et de Québec (65,0 %) affichent des taux d'occupation supérieurs à l'ensemble du Québec (57,8 %). Les taux les moins élevés se trouvent dans les régions d'Eeyou Istchee (31,6 %), Duplessis (33,2 %) et de Lanaudière (38,6 %).

Forte hausse des revenus de location dans la région de Laval

En 2016, les revenus de location du secteur de l'hébergement touristique au Québec se chiffrent à 2,0 G\$. Depuis 2012, ils ont augmenté de 17,2 %, soit une hausse de 300,9 M\$ en cinq ans.

La région de Laval est la seule affichant une hausse significative (+ 14,8 %) par rapport à 2015 pour s'établir à 47,3 M\$ en 2016. Il s'agit d'une troisième année de croissance depuis 2014. Comparativement à 2012, trois autres régions affichent des écarts notables, soit le Centre-du-Québec (+ 46,6 %), Charlevoix (+ 17,0 %) et Québec (+ 16,3 %).

Dans l'ensemble du Québec, le prix moyen de location, calculé à partir du ratio entre les revenus de location et les unités louées, se situe à 140 \$ en 2016.

Malgré l'absence d'écarts significatifs au niveau régional, la tendance indique tout de même des augmentations importantes pour Montréal (+ 25,3 %), l'Abitibi-Témiscamingue (+ 17,4 %), Charlevoix (+ 14,8 %), Manicouagan (+ 14,4 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 8,8 %) comparativement à 2012.

Le prix moyen de location le plus élevé se trouve dans la région du Nunavik (196 \$), puis dans celles de Montréal (165 \$) et des Laurentides (155 \$).

Un été 2016 remarquable

En 2016, au Québec, la haute saison touristique (juin à septembre) fait bonne figure pour une deuxième année consécutive. L'ensemble des variables mesurant la performance des établissements d'hébergement ont enregistré une croissance notable pour l'été 2016. Ainsi, le taux d'occupation s'est élevé à 70,0 % durant cette période, en hausse de 2,2 points de pourcentage par rapport aux mêmes mois de 2015. Il faut se rappeler qu'en 2015, la hausse était de 2,1 points de pourcentage.

Le nombre d'unités louées, pour l'ensemble du Québec, a progressé pour les mois de juillet (+ 5,9 %), août (+ 4,0 %) et septembre (+ 4,7 %) comparativement à la même période en 2015. La part des unités louées durant cette période a atteint 42,6 % du total annuel, soit une proportion inchangée par rapport à 2015. En ce qui concerne le taux d'occupation, on observe des hausses pour les mois de juillet (+ 4,0 points de pourcentage), août (+ 2,5 points) et septembre (+ 2,6 points) comparativement aux mêmes mois de l'année précédente. Enfin, les revenus enregistrent une troisième année de croissance pour tous les mois de l'été. Depuis 2013, les revenus de location augmentent de 12,7 % en juin, 28,8 % en juillet, 16,3 % en août et 30,1 % en septembre.

Figure 12.1

Taux d'occupation selon le mois de l'été, ensemble du Québec, 2015 et 2016

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*, 2015-2016.

Tableau 12.1

Répartition des résidences de tourisme et des établissements hôteliers, régions touristiques et ensemble du Québec, 2015-2016

Région touristique	Résidences de tourisme		Établissements hôteliers		Total		Variation 2016/2015		
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	Résidences de tourisme	Établissements hôteliers	Total
	n								
Îles-de-la-Madeleine	16	16	12	11	28	27	-	-1	-1
Gaspésie	41	41	142	138	183	179	-	-4	-4
Bas-Saint-Laurent	25	25	92	91	117	116	-	-1	-1
Québec	26	27	178	176	204	203	1	-2	-1
Charlevoix	24	23	71	71	95	94	-1	-	-1
Chaudière-Appalaches	13	13	78	78	91	91	-	-	-
Mauricie	16	15	65	61	81	76	-1	-4	-5
Cantons-de-l'Est	22	24	114	116	136	140	2	2	4
Montréal	1	1	100	98	101	99	-	-2	-2
Lanaudière	18	21	54	55	72	76	3	1	4
Laurentides	33	37	136	133	169	170	4	-3	1
Montréal	21	25	171	164	192	189	4	-7	-3
Outaouais	14	12	62	61	76	73	-2	-1	-3
Abitibi-Témiscamingue	3	6	45	44	48	50	3	-1	2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	33	37	74	73	107	110	4	-1	3
Manicouagan	12	12	40	39	52	51	-	-1	-1
Duplessis	4	4	33	33	37	37	-	-	-
Baie-James	2	2	15	15	17	17	-	-	-
Laval	-	-	16	16	16	16	-	-	-
Centre-du-Québec	3	3	28	27	31	30	-	-1	-1
Nunavik	-	-	18	18	18	18	-	-	-
Eeyou Istchee	-	-	7	7	7	7	-	-	-
Ensemble du Québec	327	344	1 551	1 525	1 878	1 869	17	- 26	- 9

Source : Tourisme Québec, Données administratives, mars 2016 et mars 2017.

Tableau 12.2

Unités d'hébergement disponibles et louées, régions touristiques et ensemble du Québec, 2012-2016

	Unités disponibles						
Région touristique	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2012
	k					%	
Îles-de-la-Madeleine	99,1	x	x	99,1*	87,7	− 11,5	− 11,5
Gaspésie	944,2	x	x	890,4	879,6	− 1,2	− 6,8
Bas-Saint-Laurent	815,3	821,2	825,9	840,9	840,9	0,0	3,1
Québec	4 264,8	4 091,6	3 930,1	4 009,1	4 033,1	0,6	− 5,4 [†]
Charlevoix	783,6	761,9	707,5	711,5	707,9	− 0,5	− 9,7 [†]
Chaudière-Appalaches	868,2	831,5	780,8	798,3	829,2	3,9	− 4,5
Mauricie	917,3	882,2	861,7	834,0	804,9	− 3,5	− 12,3 [†]
Cantons-de-l'Est	1 308,0	1 297,1	1 285,8	1 290,8	1 312,6	1,7	0,4
Montréal	1 713,0	1 695,1	1 533,0	1 539,4	1 576,0	2,4	− 8,0 [†]
Lanaudière	572,9	557,5	561,2	557,9	563,4	1,0	− 1,7
Laurentides	2 371,9	2 260,0	1 968,3	1 930,5	1 951,8	1,1	− 17,7 [†]
Montréal	7 905,8	7 867,5	7 350,6	7 117,7	7 055,1	− 0,9	− 10,8 [†]
Outaouais	1 080,6	1 029,2	1 029,4	1 016,1	1 021,8	0,6	− 5,4
Abitibi-Témiscamingue	544,2	516,9	523,0	519,1	515,6	− 0,7	− 5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 060,7	1 078,4	1 049,1	998,1	1 002,3	0,4	− 5,5
Manicouagan	403,5	373,2	373,3	376,2	388,4	3,2	− 3,7
Duplessis	395,0	378,5	366,9	370,8	399,2	7,7 [†]	1,1
Baie-James	201,4	168,4	164,0	142,3	140,0	− 1,6	− 30,5 [†]
Laval	556,5	553,4	551,3	544,0	556,6	2,3	0,0
Centre-du-Québec	463,9	461,2	465,9	475,6	524,6	10,3 [†]	13,1 [†]
Nunavik	116,2	109,6	115,3	120,8	121,3	0,4	4,4
Eeyou Istchee	41,7	43,4	43,7	46,1	47,8	3,7	14,6
Ensemble du Québec	27 425,2	26 868,8	25 571,8	25 243,5	25 366,1	0,5	− 7,5 [†]
	Unités louées						
Îles-de-la-Madeleine	40,1	x	x	42,1*	42,2	0,2	5,2
Gaspésie	402,1	x	x	362,6	412,5	13,8	2,6
Bas-Saint-Laurent	363,5	351,1	357,2	406,6	414,9	2,0	14,1
Québec	2 460,5	2 382,4	2 425,4	2 447,6	2 621,4	7,1 [†]	6,5 [†]
Charlevoix	327,2	327,0	301,4	308,9	333,3	7,9	1,9
Chaudière-Appalaches	358,0	294,0*	280,1	348,6	392,8	12,7	9,7
Mauricie	381,3	348,6	356,7	355,1	376,2	5,9	− 1,3
Cantons-de-l'Est	500,9	522,5	511,0	543,2	538,9	− 0,8	7,6
Montréal	771,5	736,4	743,6	741,5	771,7	4,1	0,0
Lanaudière	203,8	196,7	202,9	191,9	217,7	13,4 [†]	6,8
Laurentides	944,0	946,2	851,1	867,2	919,3	6,0	− 2,6
Montréal	5 218,8	5 317,0	5 140,4	5 098,4	5 153,2	1,1	− 1,3
Outaouais	528,8	540,8	562,1	567,2	593,6	4,7	12,3 [†]
Abitibi-Témiscamingue	304,8	298,8	294,8	276,8	268,6	− 3,0	− 11,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	405,8	411,6	415,5	427,7	464,6	8,6	14,5
Manicouagan	209,2	175,9	180,1	176,5	184,9	4,8	− 11,6
Duplessis	220,1*	192,6*	149,1	132,8	132,6	− 0,2	− 39,8
Baie-James	81,4*	73,8*	70,3	62,9	59,7	− 5,1	− 26,7 [†]
Laval	380,2	372,1	379,2	374,3	429,8	14,8	13,0
Centre-du-Québec	211,1	198,7	213,1	224,9	253,3	12,6	20,0 [†]
Nunavik	54,4	46,9	50,5	54,2	55,8	3,0	2,6
Eeyou Istchee	17,6	17,8	15,8	15,1*	15,1*	0,0	− 14,2
Ensemble du Québec	14 407,9	14 257,0	14 093,1	14 119,2	14 663,4	3,9	1,8

* : Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 % : interpréter avec prudence.

† : Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*, 2012-2016.

Tableau 12.3

Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques et ensemble du Québec, 2012-2016

Région touristique	2012	2013	2014	2015	2016	Écart 2016-2015	Écart 2016-2012
	%					points de pourcentage	
Îles-de-la-Madeleine	40,5	x	x	42,5	48,1	5,6	7,7
Gaspésie	42,6	x	x	40,7	46,9	6,2	4,3
Bas-Saint-Laurent	44,6	42,8	43,2	48,4	49,3	1,0	4,8
Québec	57,7	58,2	61,7	61,1	65,0	3,9 [†]	7,3 [†]
Charlevoix	41,8	42,9	42,6	43,4	47,1	3,7	5,3
Chaudière-Appalaches	41,2	35,4	35,9	43,7	47,4	3,7	6,1
Mauricie	41,6	39,5	41,4	42,6	46,7	4,2	5,2
Cantons-de-l'Est	38,3	40,3	39,7	42,1	41,1	- 1,0	2,8
Montréal	45,0	43,4	48,5	48,2	49,0	0,8	3,9
Lanaudière	35,6	35,3	36,2	34,4	38,6	4,2	3,1
Laurentides	39,8	41,9	43,2	44,9	47,1	2,2	7,3 [†]
Montréal	66,0	67,6	69,9	71,6	73,0	1,4	7,0
Outaouais	48,9	52,5	54,6	55,8	58,1	2,3	9,2
Abitibi-Témiscamingue	56,0	57,8	56,4	53,3	52,1	- 1,2	- 3,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	38,3	38,2	39,6	42,9	46,4	3,5	8,1
Manicouagan	51,8	47,1	48,2	46,9	47,6	0,7	- 4,2
Duplessis	55,7	50,9	40,6	35,8	33,2	- 2,6	- 22,5 [†]
Baie-James	40,4	43,8	42,9	44,2	42,6	- 1,6	2,2
Laval	68,3	67,2	68,8	68,8	77,2	8,4	8,9
Centre-du-Québec	45,5	43,1	45,7	47,3	48,3	1,0	2,8
Nunavik	46,8	42,8	43,8	44,9	46,0	1,1	- 0,8
Eeyou Istchee	42,2	41,0	36,2	32,8	31,6*	- 1,2	- 10,6
Ensemble du Québec	52,5	53,1	55,1	55,9	57,8	1,9	5,3[†]

* : Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 % : interpréter avec prudence.

† : Différence statistiquement significative au seuil de 5%.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*, 2012-2016.

Tableau 12.4

Revenus de location, régions touristiques et ensemble du Québec, 2012-2016

Région touristique	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2012
	k\$					%	
Îles-de-la-Madeleine	4 012,8	x	x	4 425,2*	4 423,1	0,0	10,2
Gaspésie	36 715,8	x	x	36 150,1	41 124,7	13,8	12,0
Bas-Saint-Laurent	36 149,4	36 149,4*	35 627,6	42 925,5	44 067,8	2,7	21,9
Québec	326 533,3	326 533,3	331 715,1	340 541,4	379 661,8	11,5	16,3 [†]
Charlevoix	38 849,3	38 849,3	38 504,6	41 588,4	45 442,9	9,3	17,0 [†]
Chaudière-Appalaches	33 197,9*	33 197,9	25 126,2	32 432,1	39 624,9	22,2	19,4
Mauricie	45 923,2	45 923,2*	36 522,1	38 126,1	41 408,0	8,6	- 9,8
Cantons-de-l'Est	57 943,6	57 943,6	57 273,7	64 610,8	68 354,4	5,8	18,0
Montréal	72 553,3	72 553,3	71 457,3	76 282,8	83 705,5	9,7	15,4
Lanaudière	19 239,5	19 239,5	19 978,4	19 277,6	22 980,2	19,2	19,4
Laurentides	136 226,6	136 226,6	125 496,2	128 511,3	142 607,3	11,0	4,7
Montréal	685 406,6	685 406,6	745 297,7	782 108,5	847 626,4	8,4	23,7
Outaouais	65 883,5*	65 883,5	72 867,7	74 965,6	80 935,5	8,0	22,8
Abitibi-Témiscamingue	30 047,2*	30 047,2*	33 667,0	31 693,7	31 114,0	- 1,8	3,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	39 643,2	39 643,2	42 190,2	44 753,1	49 375,3	10,3	24,5
Manicouagan	19 122,2	19 122,2	17 908,7	18 429,3	19 345,7	5,0	1,2
Duplessis	20 211,3	20 211,3	16 705,6	14 642,8	14 150,6	- 3,4	- 30,0
Baie-James	6 667,0*	6 667,0*	7 443,1	6 996,4	6 848,4	- 2,1	2,7
Laval	39 535,5	39 535,5	41 065,7	41 227,8	47 334,9	14,8 [†]	19,7 [†]
Centre-du-Québec	18 553,0	18 553,0*	24 023,2*	24 137,0	27 205,7	12,7	46,6 [†]
Nunavik	10 572,1	10 572,1	9 954,0	10 646,0	10 940,8	2,8	3,5
Eeyou Istchee	1 989,2*	1 989,2	2 187,6	2 264,6	2 260,5*	- 0,2	13,6
Ensemble du Québec	1 747 629,0	1 747 629,0	1 826 216,0	1 887 293,0	2 048 568,0	8,5	17,2[†]

* : Coefficient de variation se situant entre 15% et 25% : interpréter avec prudence.

† : Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*, 2012-2016.

Tableau 12.5

Prix moyen de location, régions touristiques et ensemble du Québec, 2012-2016

Région touristique	2012	2013	2014	2015	2016
	\$				
Îles-de-la-Madeleine	100	x	x	105**	105*
Gaspésie	91*	x	x	100	100
Bas-Saint-Laurent	100*	105*	100	106	106
Québec	133	132	137	139	145
Charlevoix	119	124	128	135	136
Chaudière-Appalaches	93**	90*	90	93	101
Mauricie	120*	117*	102*	107	110
Cantons-de-l'Est	116*	112*	112	119	127
Montréal	94	92	96	103	109
Lanaudière	94	99	99	101	106
Laurentides	144	143	148	148	155
Montréal	131	132	145	153	165
Outaouais	125*	131	130	132	136
Abitibi-Témiscamingue	99*	108*	114	115	116
Saguenay-Lac-Saint-Jean	98	99	102	105	106
Manicouagan	91	94	100	104	105
Duplessis	92**	102*	112	110	107
Baie-James	82**	100**	106	111*	115
Laval	104	105	108	110	110
Centre-du-Québec	88*	108*	113*	107	107
Nunavik	194	195	197	196	196
Eeyou Istchee	113*	122*	139	151**	150**
Ensemble du Québec	121	123	130	134	140

* : Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 % : interpréter avec prudence.

** : Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*, 2012-2016.

Tableau 12.6

Unités d'hébergement louées et disponibles et taux d'occupation durant la saison estivale, ensemble du Québec, 2012-2016

	Unités louées						Variation 2016/2015	Variation 2016/2012
	2012	2013	2014	2015	2016			
	k					%		
Juin	1 357 984	1 324 195	1 310 806	1 344 769	1 341 372	- 0,3		- 1,2
Juillet	1 554 213	1 532 273	1 510 613	1 578 979	1 672 788	5,9 [†]		7,6 [†]
Août	1 707 957	1 736 126	1 729 416	1 688 641	1 756 717	4,0 [†]		2,9
Septembre	1 399 117	1 319 305	1 318 086	1 409 161	1 475 907	4,7 [†]		5,5 [†]
	Unités disponibles						Variation 2016/2015	Variation 2016/2012
	2012	2013	2014	2015	2016			
	k					%		
Juin	2 357 061	2 307 998	2 177 469	2 167 151	2 175 073	0,4		- 7,7 [†]
Juillet	2 442 464	2 407 433	2 283 641	2 272 199	2 277 118	0,2		- 6,8 [†]
Août	2 450 800	2 410 666	2 284 407	2 270 423	2 283 832	0,6		- 6,8 [†]
Septembre	2 332 032	2 295 862	2 184 615	2 174 836	2 191 153	0,8		- 6,0 [†]
	Taux d'occupation						Variation 2016/2015	Variation 2016/2012
	2012	2013	2014	2015	2016			
	%					Points de pourcentage		
Juin	57,6	57,4	60,2	62,1	61,7	- 0,4		4,1 [†]
Juillet	63,6	63,6	66,1	69,5	73,5	4,0 [†]		9,9 [†]
Août	69,7	72,0	75,7	74,4	76,9	2,5 [†]		7,2 [†]
Septembre	60,0	57,5	60,3	64,8	67,4	2,6 [†]		7,4 [†]

† : Différence statistiquement significative à 95% entre 2016 et 2015 ou 2016 et 2012.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*, 2012-2016.

13. Culture et communications : fréquentation des spectacles

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Précisions sur la provenance des résultats

Les résultats présentés ici sont tirés de l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec*, réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec depuis 2004. Tous les deux mois, des données sont recueillies au sujet des représentations payantes en arts de la scène offertes par les établissements qui diffusent des spectacles ou qui sont gestionnaires de salle. Pour de plus amples détails sur les concepts et la méthodologie de l'enquête, prière de consulter le bulletin [Optique culture no 51, La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2015](#), disponible sur le site de l'Institut de la statistique du Québec.

L'objet de ce texte est d'identifier et d'analyser les différences régionales dans la fréquentation des représentations payantes en arts de la scène à l'aide de variables comme la période de l'année, la discipline et la provenance des spectacles. Aux fins de l'analyse, les 17 régions du Québec ont été regroupées en 4 blocs régionaux¹, en fonction de leur emplacement géographique par rapport aux villes de Montréal et Québec : les régions centrales, les régions périphériques, les régions intermédiaires et les régions éloignées ([tableau 13.1](#)).

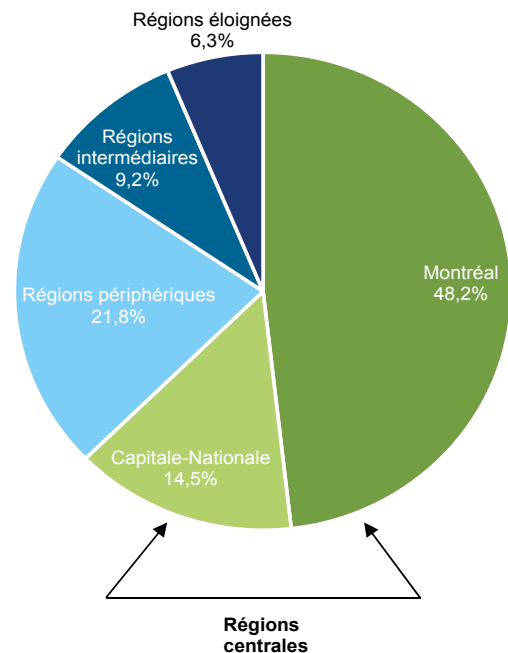
Évolution de l'assistance aux arts de la scène

De 2011 à 2015, l'assistance aux spectacles augmente dans les régions intermédiaires (+ 35,8 %), les régions éloignées (+ 8,8 %) et les régions périphériques (+ 1,3 %) pendant qu'elle diminue dans les régions centrales (– 3,0 %). La comparaison entre les régions administratives révèle des différences assez importantes de leur évolution. Par exemple, entre 2011 et 2015, les régions regroupées de la Mauricie et du Centre-du-Québec (+ 58,1 %), de l'Estrie (+ 42,4 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 14,6 %) affichent une croissance significative de l'assistance, mais d'autres régions comme le Nord-du-Québec (– 37,2 %), la Capitale-Nationale (– 6,6 %) et Lanaudière (– 5,2 %) connaissent un recul ([tableau 13.1](#)).

Sur la moyenne des cinq années étudiées, la région de Montréal concentre 48,2 % des entrées enregistrées au Québec et la Capitale-Nationale, 14,5 %. À elles deux, ces régions centrales, où habitent 33,0 % de la population québécoise, regroupent ainsi près des deux tiers de l'assistance aux spectacles payants des arts de la scène, suivies des régions périphériques (21,8 % de l'assistance), des régions intermédiaires (9,2 %) et des régions éloignées (6,3 %) (figure 13.1). Cette situation s'explique par l'importance de l'offre en arts de la scène dans ces deux régions centrales. Cette offre de spectacles dans ces deux régions, en particulier de spectacles à grand déploiement ou d'un artiste étranger, est en mesure d'attirer un public provenant des autres régions.

Figure 13.1

Répartition de l'assistance aux représentations payantes en arts de la scène¹, types de région, 2011-2015



1. Les arts de la scène incluent les spectacles de théâtre, de danse, de musique, de chanson et de variétés.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Fernand HARVEY et Andrée FORTIN (1995), *La nouvelle culture régionale*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 29-32.

Taux d'occupation

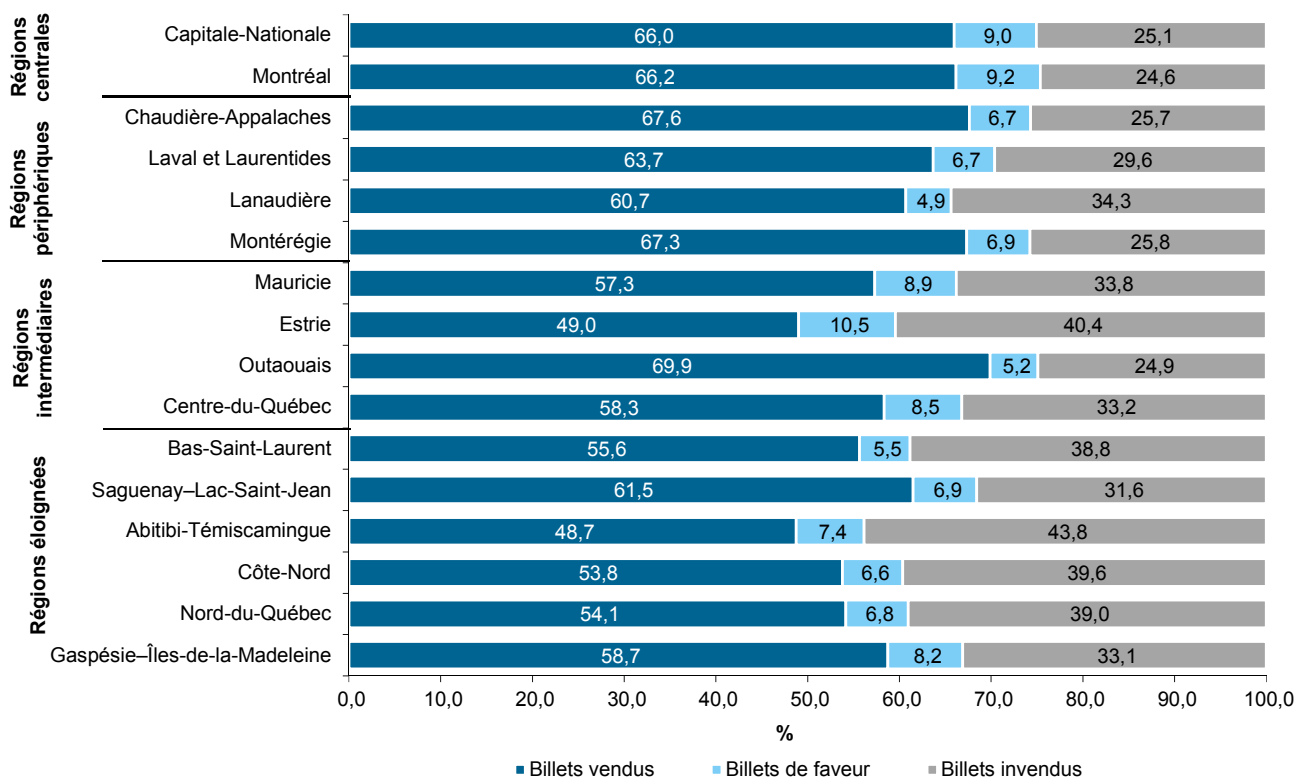
Si le nombre de représentations et de billets disponibles témoigne de l'ampleur de l'offre de spectacles en arts de la scène, le nombre d'entrées est la variable clé pour découvrir dans quelle mesure cette offre répond à la demande du public. L'indicateur qui met en rapport l'offre et la demande est le taux d'occupation.

Entre 2011 et 2015, le taux d'occupation pour le Québec a été en hausse constante, passant de 71,3 % en 2011 à 73,7 % en 2015 pour un taux moyen de 72,5 %. Ce taux d'occupation moyen est de 75,3 % pour les régions centrales, 71,2 % pour les régions périphériques, 66,1 % pour les régions intermédiaires et 62,5 % pour les régions éloignées. Entre 2011 et 2015, les régions de Montréal (75,4 %) et de l'Outaouais (75,1 %) sont les deux régions avec le taux d'occupation le plus élevé, et celles de l'Abitibi-Témiscamingue (56,2 %) et de l'Estrie (59,6 %) sont les deux régions avec le plus faible taux ([tableau 13.2](#)). Le taux d'occupation plus élevé dans les régions centrales s'explique en partie par l'offre de spectacles d'artistes étrangers, principalement de la chanson anglophone. Ces spectacles attirent des milliers de personnes avec un taux d'occupation souvent plus élevé que la moyenne.

Les diffuseurs et les producteurs distribuent des billets de faveur (gratuité), une pratique présente depuis toujours dans l'industrie des arts de la scène, afin de remercier, par exemple, des commanditaires et des bénévoles. Une partie de ces billets va aussi aux artistes, aux concepteurs du spectacle et aux médias. En outre, une pratique, chez certains diffuseurs et producteurs des arts de la scène, consiste à miser sur le bouche-à-oreille pour promouvoir le spectacle avec la distribution d'un certain nombre de billets invendus avant le spectacle. De 2011 à 2015, le taux de billets de faveur global s'établit à 8,3 % pour le Québec, allant de 10,5 % en Estrie à 4,9 % pour Lanaudière (figure 13.2).

Figure 13.2

Répartition des billets disponibles pour les représentations payantes en arts de la scène*, régions administratives, 2011-2015



* Les arts de la scène incluent les spectacles de théâtre, de danse, de musique, de chanson et de variétés.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

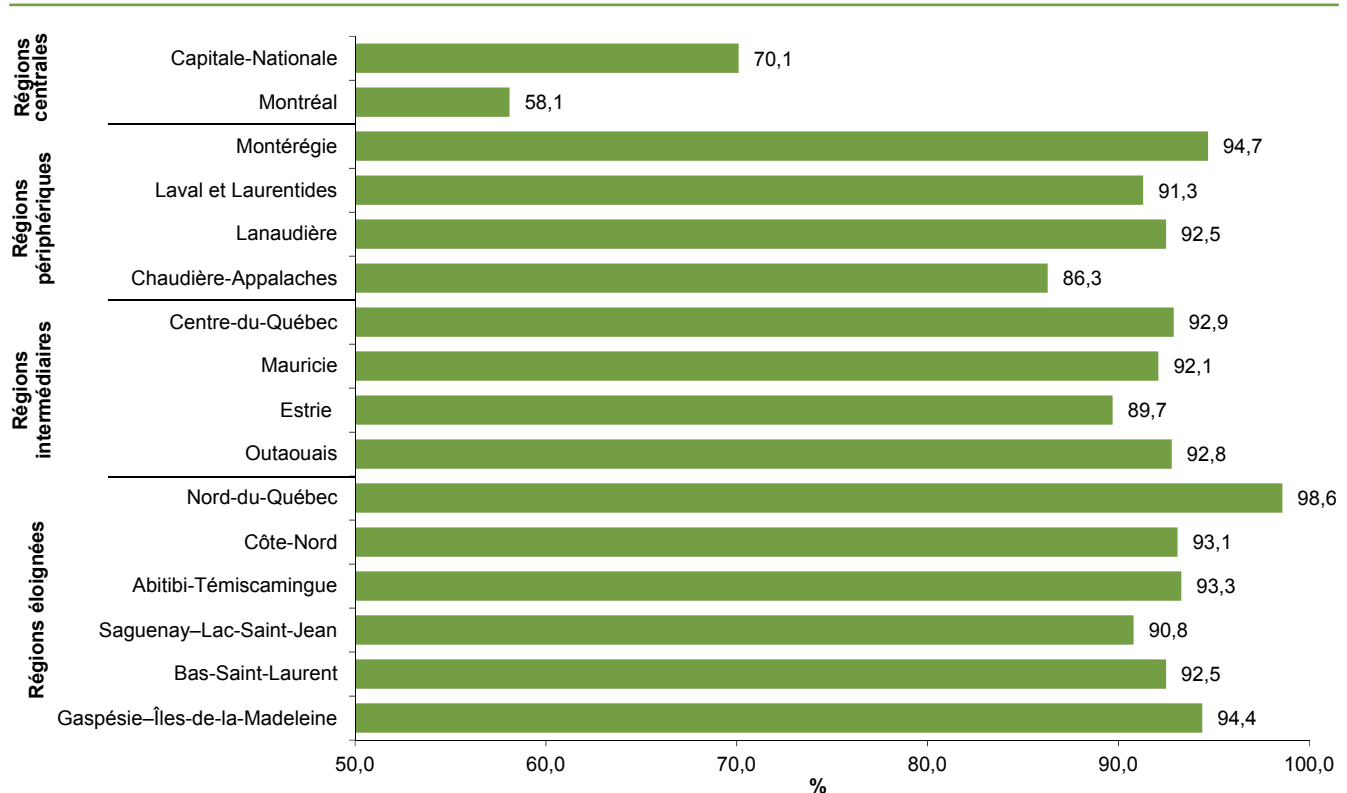
Spectacles en provenance du Québec

La somme des résultats de 2011 à 2015 montre que les spectacles en provenance du Québec recueillent près des trois quarts (72,6 %) de l'assistance aux spectacles payants des arts de la scène. Ce résultat global cache cependant d'importantes différences régionales. D'un côté, il y a les régions centrales, dont moins des deux tiers de l'assistance (60,8 %) sont générés par des spectacles provenant du Québec (58,1 % dans le cas de la région de Montréal), et les autres régions du Québec, dont les spectacles québécois comptent pour 92,3 % de l'assistance totale (tableau 13.3). Les parts d'assistance aux spectacles québécois, plus basses pour les régions centrales, s'expliquent ici aussi par la venue d'artistes étrangers qui présentent leur spectacle dans de très grandes salles devant des milliers de spectateurs. Outre les régions centrales, celles de la Chaudière-Appalaches (86,3 %) et de l'Estrie (89,7 %) sont les seules régions avec une part d'assistance aux spectacles québécois sous les 90 % entre 2011 et 2015 (figure 13.3).

Si, durant cette période de cinq ans, les spectacles en provenance du Québec dans l'assistance globale connaissent une tendance à la hausse (69,9 % des entrées en 2011 et 74,7 % en 2015), celle-ci s'explique principalement par les résultats de la région de Montréal (54,2 % des entrées en 2011 et 60,0 % en 2015) et, dans une moindre mesure, par ceux des régions de la Chaudière-Appalaches (82,4 % en 2011 et 95,8 % en 2015) et de la Mauricie (85,7 % en 2011 et 95,1 % en 2015).

Figure 13.3

Part des spectacles provenant du Québec dans l'assistance aux représentations payantes en arts de la scène*, régions administratives, 2011-2015



* Les arts de la scène incluent les spectacles de théâtre, de danse, de musique, de chanson et de variétés.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Conclusion

L'observation de l'évolution et de la répartition régionale de l'assistance aux représentations payantes en arts de la scène entre 2011 et 2015 permet de dégager quelques constats. Premièrement, les spectacles présentés en dehors des deux régions centrales génèrent un peu plus du tiers (37,3 %) de l'assistance de l'ensemble du Québec. Deuxièmement, le taux d'occupation est plus élevé dans les régions centrales (76,7 %) que dans les régions périphériques (71,2 %), les régions intermédiaires (66,1 %) et les régions éloignées (62,5 %). Troisièmement, les régions hors de Montréal et de la Capitale-Nationale se démarquent par la part de marché relativement élevée des spectacles québécois (92,3 %) dans l'ensemble des entrées enregistrées.

Les particularités des régions centrales s'expliquent par leur statut de pôle culturel du Québec, qui implique une offre diversifiée de spectacles (théâtre, musique classique, danse, comédie musicale, cirque, etc.), dont des performances d'artistes étrangers s'adressant à un auditoire allant au-delà des résidents de ces régions. Cette offre de spectacles est également favorisée en raison des infrastructures en place (Grand Théâtre de Québec, Place des Arts, Centre Vidéotron, Centre Bell, etc.) et de la concentration démographique, particulièrement dans le cas de Montréal.

Tableau 13.1

Assistance aux représentations payantes¹ en arts de la scène², régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2015	Écart 2015/2011 %
	n						
Régions centrales	4 268 016	4 699 689	4 011 327	4 237 835	4 139 834	4 271 340	- 3,0
Capitale-Nationale	1 017 528	1 173 206	956 673	833 698	950 001	986 221	- 6,6
Montréal	3 250 488	3 526 483	3 054 654	3 404 137	3 189 833	3 285 119	- 1,9
Régions périphériques	1 429 078	1 464 200	1 589 932	1 508 751	1 447 846	1 487 961	1,3
Chaudière-Appalaches	148 618	154 933	147 170	170 276	151 387	154 477	1,9
Laval et Laurentides	344 672	337 514	443 661	375 450	377 883	375 836	9,6
Lanaudière	340 478	319 786	322 941	328 014	322 751	326 794	- 5,2
Montréal	595 310	651 967	676 160	635 011	595 825	630 855	0,1
Régions intermédiaires	529 698	654 069	645 065	599 274	719 405	629 502	35,8
Mauricie et Centre-du-Québec	234 388	276 126	282 370	256 894	370 466	284 049	58,1
Estrie	138 750	219 597	200 585	175 007	197 548	186 297	42,4
Outaouais	156 560	158 346	162 110	167 373	151 391	159 156	- 3,3
Régions éloignées	396 560	432 667	425 504	452 733	431 619	427 817	8,8
Bas-Saint-Laurent	92 723	110 435	107 255	100 154	104 583	103 030	12,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	124 687	120 269	112 847	138 140	133 113	125 811	6,8
Abitibi-Témiscamingue	71 383	83 699	72 410	90 333	81 840	79 933	14,6
Côte-Nord	55 333	69 225	74 130	73 681	60 824	66 639	9,9
Nord-du-Québec	6 390	4 840	3 820	4 598	4 015	4 733	- 37,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	46 044	44 199	55 042	45 827	47 244	47 671	2,6
Ensemble du Québec	6 623 352	7 250 625	6 671 828	6 798 593	6 738 704	6 816 620	1,7
Toutes les régions sauf la Capitale-Nationale et Montréal	2 355 336	2 550 936	2 660 501	2 560 758	2 598 870	2 545 280	10,3

1. Excluant certains types de représentations payantes : les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs et les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Par ailleurs, ne sont pas considérées comme payantes les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival ou d'une manifestation culturelle, ni les représentations où il n'y a pas de billet à acheter, mais simplement un droit d'entrée à déboursier.
2. Les arts de la scène incluent les spectacles de théâtre, de danse, de musique, de chanson et de variétés.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 13.2

Taux d'occupation des représentations payantes¹ en arts de la scène², régions administratives et ensemble du Québec, 2011- 2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2015
	%					
Régions centrales	74,9	73,4	75,0	76,6	76,7	75,3
Capitale-Nationale	73,8	75,7	72,9	74,6	77,9	74,9
Montréal	75,2	72,7	75,6	77,2	76,4	75,4
Régions périphériques	69,6	70,8	72,2	71,7	71,6	71,2
Chaudière-Appalaches	74,6	74,7	76,8	71,9	73,9	74,3
Laval et Laurentides	67,8	67,5	70,5	73,2	72,8	70,4
Lanaudière	65,3	63,6	65,7	67,1	66,6	65,7
Montérégie	72,3	76,1	75,9	73,4	73,2	74,2
Régions intermédiaires	60,8	65,4	67,6	65,7	70,2	66,1
Mauricie	61,7	65,4	67,6	62,9	72,0	66,2
Estrie	49,2	61,3	60,0	62,5	63,7	59,6
Outaouais	77,0	77,3	77,7	71,7	72,3	75,1
Centre-du-Québec	58,6	60,0	70,2	66,8	75,6	66,8
Régions éloignées	59,2	63,0	63,8	64,9	61,8	62,5
Bas-Saint-Laurent	56,4	58,7	62,2	65,3	63,9	61,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	65,5	71,0	70,5	69,0	66,9	68,4
Abitibi-Témiscamingue	51,5	59,2	54,6	61,0	54,2	56,2
Côte-Nord	60,3	61,3	62,5	61,0	56,5	60,4
Nord-du-Québec	62,3	54,0	65,4	66,2	59,0	61,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	62,3	67,3	70,7	66,8	67,2	66,9
Ensemble du Québec	71,3	71,4	72,7	73,6	73,7	72,5
Toutes les régions sauf la Capitale-Nationale et Montréal	65,6	68,0	69,6	69,0	69,4	68,3

1. Excluant certains types de représentations payantes : les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs et les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Par ailleurs, ne sont pas considérées comme payantes les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival ou d'une manifestation culturelle, ni les représentations où il n'y a pas de billet à acheter, mais simplement un droit d'entrée à déboursier.

2. Les arts de la scène incluent les spectacles de théâtre, de danse, de musique, de chanson et de variétés.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 13.3

Part des spectacles provenant du Québec dans l'assistance aux représentations payantes¹ en arts de la scène², régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2015
	%					
Régions centrales	57,6	59,6	58,3	66,1	62,7	60,8
Capitale-Nationale	68,5	62,7	68,2	82,5	71,9	70,1
Montréal	54,2	58,6	55,1	62,1	60,0	58,1
Régions périphériques	92,6	91,1	90,6	94,1	94,2	92,5
Chaudière-Appalaches	82,4	93,7	73,1	85,7	95,8	86,3
Laval et Laurentides	96,5	82,6	93,0	93,7	89,9	91,3
Lanaudière	92,2	92,6	88,3	94,0	95,6	92,5
Montérégie	93,1	94,2	93,9	96,5	95,8	94,7
Régions intermédiaires	89,6	90,5	91,0	93,5	93,6	91,7
Mauricie	85,7	91,4	91,6	96,0	95,1	92,1
Estrie	89,7	89,6	88,8	90,4	90,3	89,7
Outaouais	92,4	90,5	91,5	95,3	94,0	92,8
Centre-du-Québec	92,6	90,6	92,9	92,2	95,4	92,9
Régions éloignées	93,8	93,6	89,6	93,3	92,4	92,5
Bas-Saint-Laurent	93,2	93,4	90,9	91,7	93,3	92,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	91,0	89,4	86,8	92,5	93,8	90,8
Abitibi-Témiscamingue	94,9	96,8	90,2	96,7	87,3	93,3
Côte-Nord	97,9	96,8	89,4	91,6	90,9	93,1
Nord-du-Québec	100,0	100,0	91,5	100,0	100,0	98,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	95,4	93,6	92,1	94,5	96,5	94,4
Ensemble du Québec	69,9	70,8	71,1	76,5	74,7	72,6
Toutes les régions sauf la Capitale-Nationale et Montréal	92,1	91,4	90,5	93,8	93,7	92,3

1. Excluant certains types de représentations payantes : les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs et les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Par ailleurs, ne sont pas considérées comme payantes les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival ou d'une manifestation culturelle, ni les représentations où il n'y a pas de billet à acheter, mais simplement un droit d'entrée à déboursier.

2. Les arts de la scène incluent les spectacles de théâtre, de danse, de musique, de chanson et de variétés.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

14. Transport électrique

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable et Isabelle Gattaz, Direction générale de la Politique de mobilité durable et de l'Électrification, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec

L'électrification des transports est l'un des moyens privilégiés par le gouvernement du Québec pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et ainsi lutter contre les changements climatiques. Au Québec, la principale source d'émission de GES provient du secteur des transports (41,0 %)¹. Le transport routier de véhicules légers représente, à lui seul, 33,6 %² de l'ensemble des émissions. Dès lors, une série de mesures incitatives ont été mises en place pour encourager les citoyens et les entreprises à opérer une transition vers les véhicules électriques.

Le nombre de véhicules électriques est en hausse dans toutes les régions

Le parc de véhicules électriques immatriculés au Québec, qu'ils soient tout électriques ou hybrides rechargeables, est en nette augmentation au cours des dernières années. Il est passé de 2 919 véhicules au 31 mars 2014 à 14 624 au 31 mars 2017. L'importance du nombre de véhicules électriques comparativement à l'ensemble du parc de véhicules légers³, qui compte plus de 5 millions de véhicules, reste cependant marginale et avoisine les 0,3 % au 31 mars 2017. La voiture hybride rechargeable la plus populaire est la Volt de Chevrolet avec 6 354 véhicules immatriculés. Pour ce qui est du modèle tout électrique le plus courant, c'est la Leaf de Nissan qui est en tête au Québec. Ces deux modèles sont présents dans toutes les régions de la province.

Au 31 mars 2017, des véhicules électriques sont immatriculés dans chacune des régions administratives du Québec. Celles-ci ont toutes connu une augmentation d'au moins 30 % par rapport à 2016 et d'au moins 100 % depuis 2014. Toutes les régions ont donc vu le nombre de leurs véhicules électriques plus que doubler en trois ans. Le nombre de véhicules électriques a été multiplié par neuf dans Lanaudière. Par ailleurs, c'est toujours en Montérégie que sont immatriculés le plus grand nombre de véhicules électriques (3 575 au 31 mars 2017). La région de Montréal se place au second rang, suivie de la Capitale-Nationale.

Les données présentées dans ce chapitre comprennent les véhicules légers de promenade (privés) et les véhicules légers institutionnels, professionnels et commerciaux. Elles incluent également les taxis et quelques véhicules à basse vitesse autorisés à circuler sur le réseau routier.

Les véhicules légers sont constitués des automobiles et des camions légers. Une automobile est un véhicule routier de 3 000 kg ou moins dont la fonction principale est le transport de passagers et dont la construction n'est pas sur un châssis de camion. On entend par camion léger un véhicule routier de 4 000 kg ou moins, de type fourgonnette, camionnette ou véhicule tout usage (4 x 4)⁴.

Seuls les véhicules entièrement électriques et les véhicules hybrides rechargeables sont inclus dans ce chapitre. Les véhicules hybrides qui ne sont pas rechargeables à partir d'une source externe d'électricité sont exclus.

Les données d'immatriculation des véhicules électriques sont extraites en date du 31 mars de chaque année.

1. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (2016), [Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2014 et leur évolution depuis 1990](#), Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 32 p. (Consulté le 8 mai 2017).

2. *Ibid.*

3. Véhicules de promenade, institutionnels, professionnels et commerciaux, ainsi que les taxis.

4. SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (2016), [Bilan 2015 : accidents, parc automobile et permis de conduire, Dossier statistique](#), Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, 222 p. (Consulté le 22 juin 2017).

Tableau 14.1

Nombre de véhicules électriques immatriculés, régions administratives et ensemble du Québec, 2014-2017

Région administrative	2014	2015	2016	2017	Variation 2017/2016	Variation 2017/2014
	n				%	
Bas-Saint-Laurent	104	114	174	257	47,7	147,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	65	92	155	229	47,7	252,3
Capitale-Nationale	435	781	1 171	1 635	39,6	275,9
Mauricie	101	201	346	526	52,0	420,8
Estrie	107	245	445	741	66,5	592,5
Montréal	450	853	1 562	2 379	52,3	428,7
Outaouais	93	172	282	414	46,8	345,2
Abitibi-Témiscamingue	38	70	99	170	71,7	347,4
Côte-Nord	15	28	40	70	75,0	366,7
Nord-du-Québec	x	x	5	9	80,0	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x	13	21	46	119,0	-
Chaudière-Appalaches	93	185	313	431	37,7	363,4
Laval	143	292	478	762	59,4	432,9
Lanaudière	171	511	954	1 558	63,3	811,1
Laurentides	324	542	901	1 397	55,0	331,2
Montréal	672	1 390	2 314	3 575	54,5	432,0
Centre-du-Québec	84	161	268	410	53,0	388,1
Indéterminée*	20	31	22	15	- 31,8	- 25,0
Ensemble du Québec	2 919	5 684	9 550	14 624	53,1	401,0

* La région est indéterminée notamment lorsque le véhicule est immatriculé au Québec mais acheté par un individu ou une entreprise établi à l'extérieur de la province.

Note : Données au 31 mars.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Types de véhicules électriques : les hybrides rechargeables toujours en tête

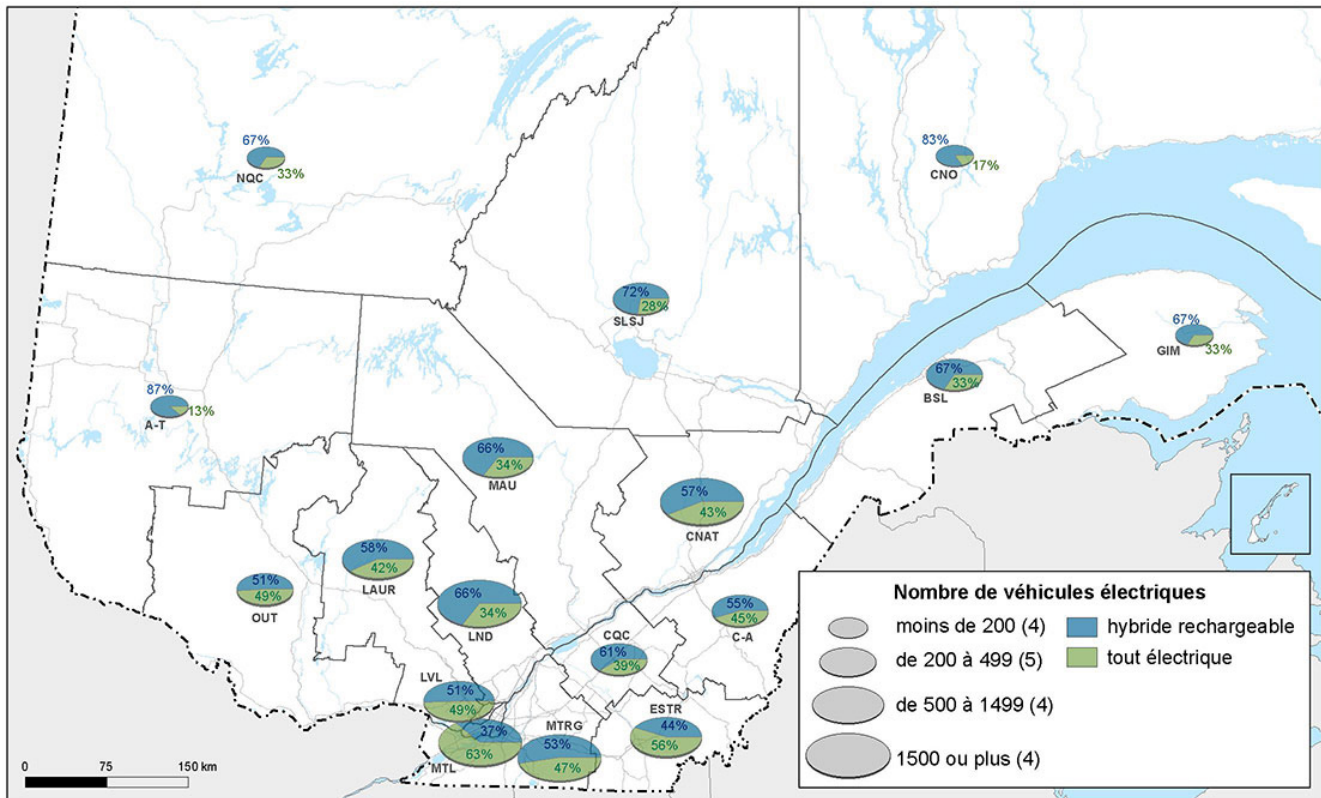
Le Québec détient une proportion plus élevée de véhicules hybrides rechargeables que de véhicules tout électriques. Cependant, les deux proportions tendent à se rejoindre. En effet, si la proportion était de 64 % de véhicules hybrides rechargeables en 2014, elle ne représente plus que 54 % des immatriculations de véhicules électriques en 2017. À l'exception de Montréal et de l'Estrie, toutes les régions présentent la même prédominance des véhicules hybrides rechargeables.

En 2017, la proportion de véhicules hybrides rechargeables est la plus élevée (87 %) en Abitibi-Témiscamingue, puis suivent la Côte-Nord (83 %) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (72 %). Ces régions sont aussi parmi celles qui comptent le moins de véhicules électriques, peu importe le type.

En Montérégie, région qui détient le plus grand nombre de véhicules électriques immatriculés, la part de véhicules hybrides rechargeables est de 53 %. La Capitale-Nationale en dénombre 57 %. À l'inverse, Montréal et l'Estrie présentent une répartition favorable aux véhicules tout électriques, soit respectivement 63 % et 56 % de leurs immatriculations de véhicules électriques.

Carte 14.1

Répartition du nombre de véhicules électriques selon le type, régions administratives d'immatriculation, au 31 mars 2017



Sources : Données sur le nombre de véhicules électriques : Société de l'assurance automobile du Québec.

Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA), janvier 2016.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Nombre de véhicules électriques par rapport à la population de 15 ans et plus

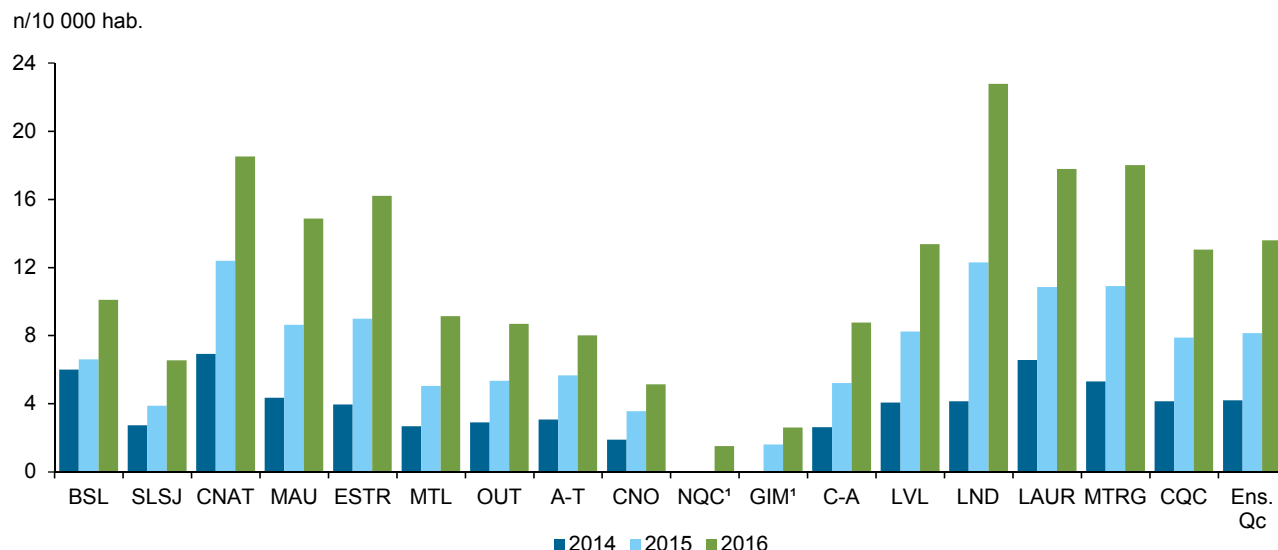
Lorsque le nombre de véhicules électriques est rapporté à la population de 15 ans et plus⁵, on dénombre au Québec en moyenne 13,6 véhicules par 10 000 habitants en 2016, alors que ce ratio était de 8,1 en 2015 et de 4,2 en 2014. La région de Lanaudière se démarque avec un ratio de 22,8 véhicules électriques par 10 000 habitants en 2016. Les régions de la Capitale-Nationale et de la Montérégie suivent avec respectivement 18,5 et 18,0 véhicules électriques par 10 000 habitants. Avec 9,1 véhicules électriques par 10 000 habitants, Montréal se situe au milieu du classement. Les régions les moins peuplées sont en général celles qui présentent les plus faibles ratios.

Entre 2014 et 2016, le Bas-Saint-Laurent est la région dont la croissance du ratio « véhicules électriques par 10 000 habitants de 5 ans et plus » est la plus modeste, passant de 6,0 à 10,1. Puisque la population de 15 ans et plus de cette région est restée assez stable, on peut conclure que c'est la plus faible croissance du nombre de nouveaux véhicules électriques qui explique ce résultat. La région de Lanaudière est celle dont le ratio a connu la plus forte augmentation, passant de 4,1 véhicules par 10 000 habitants en 2014 à 22,8 en 2016.

5. Données de population en date du 1^{er} juillet de chaque année.

Figure 14.1

Nombre de véhicules électriques par 10 000 habitants de 15 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2014-2016



1. Certaines données du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine n'apparaissent pas parce qu'elles sont confidentielles.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Bornes de recharge

Les véhicules électriques, qu'ils soient hybrides rechargeables ou tout électriques, doivent se recharger à partir d'une prise électrique ordinaire ou d'une borne de recharge. Selon Hydro-Québec, 90 % des besoins de recharge du véhicule sont comblés à la maison et sur le lieu de travail⁶. À titre indicatif, 6 266⁷ remboursements pour l'achat et l'installation de bornes de recharge à domicile ont été accordés par le gouvernement entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 mars 2017. Ils correspondent à une aide financière totale de 3 761 880 \$⁸. Aussi, 43 % des propriétaires de véhicules électriques détiennent une borne de recharge à la maison.

En plus des bornes de recharge à domicile ou au travail, les conducteurs de véhicules électriques peuvent compter sur plusieurs réseaux de recharge, publics ou privés, au Québec. Inauguré en mars 2012, le Circuit électrique est le plus vaste réseau de bornes de recharge publiques dans la province. Exploité par Hydro-Québec, il offre la recharge à 240 volts (bornes standards ou de niveau 2) et à 400 volts (bornes de recharge rapide ou de niveau 3). Les bornes sont installées dans les stationnements de partenaires privés et institutionnels partout au Québec (à l'exception du Nord-du-Québec). Ce réseau représente 44 % des bornes installées au Québec en 2017. Le réseau Flo, lancé en octobre 2012, appartient à l'entreprise québécoise AddÉnergie et déploie des bornes de recharge partout au Canada. L'entreprise Sun Country Highway installe des bornes de recharge principalement le long des autoroutes canadiennes et états-uniennes, et travaille en partenariat avec les municipalités. Le constructeur automobile Tesla Motors détient son propre réseau de recharge et met à la disposition des propriétaires de Tesla uniquement des bornes de recharge rapide (super-stations, à proximité des grands axes routiers), ainsi que des bornes de 240 volts (stations de destination), qui se trouvent généralement dans les stationnements de restaurants, d'hôtels, de centres commerciaux et de stations de ski. Astria Technologies et Elmec offrent également quelques points de recharge, principalement le long des autoroutes 20 et 40.

6. HYDRO-QUÉBEC (s. d.), [Les nombreux avantages des voitures tout électriques ou hybrides rechargeables](#). (Consulté le 3 mai 2017).

7. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2011), [Propulser le Québec par l'électricité. Découvrir les véhicules électriques](#). (Consulté le 3 mai 2017).

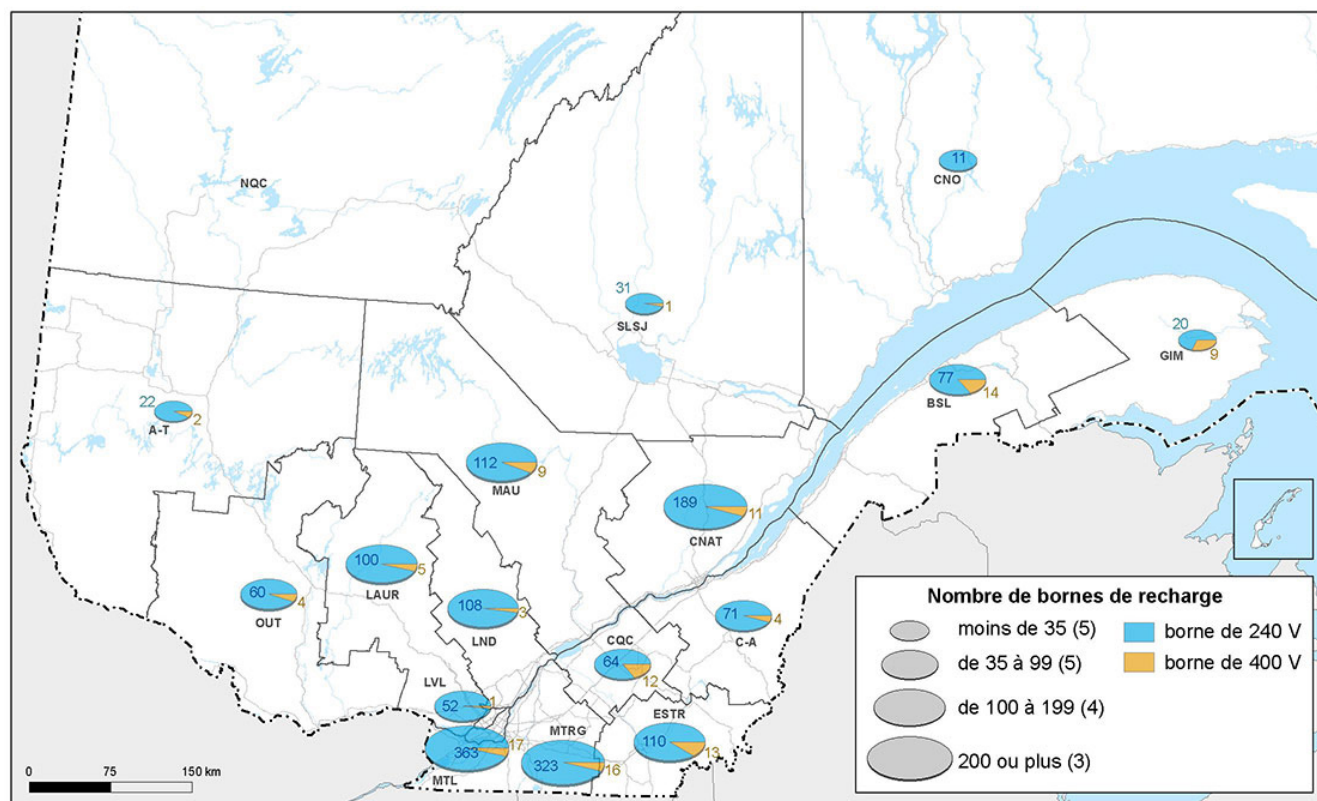
8. *Ibid.*

En date du 31 mars 2017, le Québec compte 1 834 bornes de recharge accessibles au public, qu'elles soient gratuites ou payantes, dont 1 713 à 240 volts et 121 à 400 volts. Ces bornes sont disponibles dans toutes les régions sauf dans le Nord-du-Québec. La répartition des bornes de recharge sur le territoire suit assez bien la répartition des véhicules électriques immatriculés. Les régions qui disposent du plus grand nombre de bornes sont : Montréal avec 380 bornes, équivalant à 21 % du total provincial, la Montérégie avec 339 bornes (18 %) et la Capitale-Nationale, qui offre 200 bornes (11 %). Notons que Montréal compte le plus grand nombre de bornes de recharge accessibles au public, alors que c'est en Montérégie que sont immatriculés le plus grand nombre de véhicules électriques.

Le ratio du nombre de véhicules électriques par borne de recharge est de 8,0 pour la province. Les régions de Laval, de Lanaudière et des Laurentides sont celles où l'on observe le plus grand nombre de véhicules par borne avec des ratios respectifs de 14,4, de 14,0 et de 13,3. À l'opposé, on compte 1,6 véhicule électrique par borne dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2,8 dans le Bas-Saint-Laurent et 4,3 en Mauricie.

Carte 14.2

Répartition des bornes accessibles au public, selon la rapidité de la recharge, régions administratives, au 31 mars 2017



Sources : Mogile Technologies inc. (mogiletech.com).

Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2016.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Des 1 834 bornes de recharge du Québec, 93 % sont des bornes de 240 volts. Toutes les régions à l'exception de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ont au moins une borne de recharge rapide à 400 volts. Au 31 mars 2017, la région de Montréal compte le plus grand nombre de bornes de recharge rapide (17), suivie par la Montérégie (16) et le Bas-Saint-Laurent (14). Depuis le 31 mars 2016, 73 nouvelles bornes de recharge rapide ont été installées, ainsi que 520 bornes à 240 volts.

15. Statistiques par MRC

Ce chapitre du *Panorama des régions du Québec* offre une analyse à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC). Au Québec, le territoire se divise en 104 MRC géographiques. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE. L'accent de ce chapitre a été mis sur l'étude de trois thématiques interreliées, soit la démographie, le revenu disponible et le taux de travailleurs.

Il est à noter que pour la MRC d'Eeyou Istchee, le toponyme est provisoire et désigne un espace géostatistique pour les Cris dans le Nord-du-Québec¹; conséquemment, un nouveau toponyme officiel est à venir. Également, il importe de mentionner le cas unique des régions administratives de Montréal et Laval qui sont respectivement composées d'une MRC identique au territoire régional.

Par ailleurs, les variables sont analysées suivant le découpage géographique et la dénomination au 1^{er} juillet 2016 pour la démographie, tandis que, pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, l'analyse est faite selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2015. Fait à noter, dans la région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le nom de la MRC des Îles-de-la-Madeleine a changé pour celui de la MRC de Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, à partir du 10 juin 2016, date d'entrée en vigueur de ce changement.

L'intérêt d'une analyse à l'échelle supralocale réside dans la comparaison qui est effectuée entre des territoires d'une même région ou d'une région limitrophe. En effet, la conception de ce type d'étude permet, par exemple, d'apporter des nuances au portrait d'une région administrative, ou bien même de faire ressortir les territoires supralocaux qui se démarquent de par leur situation.

15.1 Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

La dynamique démographique varie grandement d'une région administrative à l'autre, mais également à l'intérieur de chaque région. Pour illustrer ces contrastes, la [carte 15.1.1](#) présente les taux d'accroissement annuels moyens des MRC au cours de la période 2011-2016. Le [tableau 15.1.1](#) contient quant à lui les données détaillées de chaque MRC pour les périodes 2001-2006, 2006-2011 et 2011-2016.

Entre 2011 et 2016, cinq MRC ont enregistré une croissance annuelle moyenne supérieure ou égale à 15 pour mille (ou 1,5 %). Trois de ces MRC à forte croissance sont regroupées dans une zone au nord de Montréal, soit Mirabel et La Rivière-du-Nord, dans la région des Laurentides, ainsi que Montcalm, dans Lanaudière. Précisons que la MRC de Mirabel affiche la croissance annuelle moyenne la plus élevée du Québec, avec un taux de 37,4 pour mille au cours de la période 2011-2016, selon les estimations provisoires. Les autres MRC dont la croissance est supérieure à 15 pour mille sont La Jacques-Cartier, dans la région de la Capitale-Nationale et l'Administration régionale Kativik, dans le Nord-du-Québec.

D'autre part, 15 MRC ont connu une croissance soutenue, se situant entre 10 et 15 pour mille, et 24 autres MRC ont connu une croissance plus modérée, entre 5 et 10 pour mille. Parmi l'ensemble de celles-ci se trouvent les MRC de Laval, Montréal, Longueuil, Sherbrooke, Gatineau, Lévis et Québec, qui comprennent les municipalités du même nom, ainsi que plusieurs des MRC situées à proximité. De ce groupe, seulement trois MRC sont plus éloignées, soit Eeyou Istchee, dans la région du Nord-du-Québec, Le Fjord-du-Saguenay, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et Rimouski-Neigette, au Bas-Saint-Laurent. Mentionnons que selon les données provisoires, toutes les MRC situées dans les régions de Lanaudière, des Laurentides et du Centre-du-Québec ont enregistré une croissance positive au cours de la période 2011-2016.

1. Ce territoire géostatistique comprend les terres réservées aux Cris (TC) et les villages cris (VC), ainsi que l'établissement amérindien d'Oujé-Bougoumou.

À l’opposé, la population s’est réduite de manière substantielle, à un taux annuel moyen variant entre – 11 et – 5 pour mille, dans 15 MRC entre 2011 et 2016. La carte révèle que celles-ci se situent principalement dans l’est du Québec. Parmi ces MRC, quatre sont sur la Côte-Nord (Caniapiscau, Le Golfe-du-Saint-Laurent, La Haute-Côte-Nord et Manicouagan), quatre en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (La Haute-Gaspésie, Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, La Côte-de-Gaspé et Le Rocher-Percé) et quatre dans le Bas-Saint-Laurent (La Matapédia, Les Basques, Témiscouata et La Matanie). Les autres MRC qui connaissent des pertes marquées se trouvent dans la Capitale-Nationale (Charlevoix-Est), dans la Chaudière-Appalaches (Les Etchemins) et en Outaouais (Pontiac). Soulignons que dans les régions de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, toutes les MRC ont vu leur population diminuer (parfois de quelques habitants à peine) entre 2011 et 2016, selon les données provisoires.

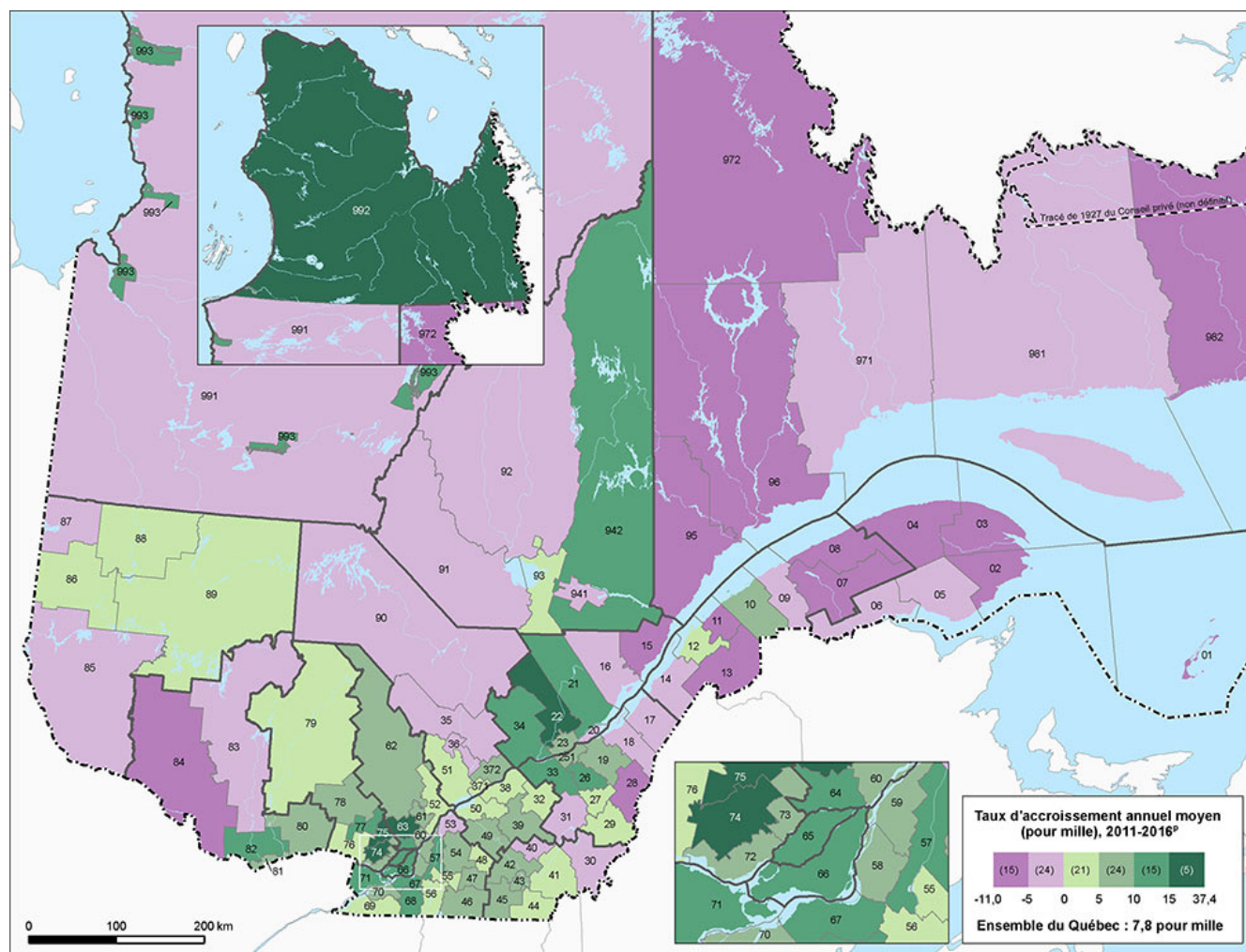
Les estimations de population et l’interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l’analyse de l’évolution de la population des régions administratives entre 2011 et 2016. Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour cette période sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s’arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions².

2. La révision des données entraîne parfois des changements non négligeables pour certains territoires. Par exemple, les données révisées de la période 2006-2011 présentaient, pour Montréal, une croissance nettement moins rapide que ce qu’indiquaient les données provisoires. Pour plus d’information sur la révision des données de 2006 à 2011, consulter l’édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Carte 15.1.1

Taux d'accroissement annuel moyen de la population, MRC du Québec, 2011-2016



Note : La correspondance entre les codes de MRC et les noms de MRC se trouve dans le tableau 15.1.1.

Sources :

Données sur la démographie : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de mars 2017).

Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Données sur l'hydrographie et les limites administratives : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA), janvier 2016.

Tableau 15.1.1

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, MRC, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2016

Code MRC ¹ par région administrative		Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ²		
		2001	2006	2011	2016 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2016 ^p
		n				pour 1 000		
01	Bas-Saint-Laurent	204 296	201 600	201 184	199 983	- 2,7	- 0,4	- 1,2
7	La Matapédia	20 271	19 257	18 653	17 896	- 10,3	- 6,4	- 8,3
8	La Matanie	22 905	22 344	21 891	21 151	- 5,0	- 4,1	- 6,9
9	La Mitis	19 669	19 383	19 032	18 707	- 2,9	- 3,7	- 3,4
10	Rimouski-Neigette	53 288	53 539	55 593	57 512	0,9	7,5	6,8
11	Les Basques	10 003	9 481	9 155	8 785	- 10,7	- 7,0	- 8,2
12	Rivière-du-Loup	32 434	33 578	34 664	35 008	6,9	6,4	2,0
13	Témiscouata	22 813	21 843	20 626	19 875	- 8,7	- 11,5	- 7,4
14	Kamouraska	22 913	22 175	21 570	21 049	- 6,5	- 5,5	- 4,9
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	283 304	274 286	277 249	277 232	- 6,5	2,1	0,0
91	Le Domaine-du-Roy	33 442	32 151	32 063	31 670	- 7,9	- 0,5	- 2,5
92	Maria-Chapdelaine	27 374	25 928	25 395	25 103	- 10,9	- 4,2	- 2,3
93	Lac-Saint-Jean-Est	52 700	51 512	52 939	53 405	- 4,6	5,5	1,8
941	Saguenay	149 757	144 532	146 033	145 070	- 7,1	2,1	- 1,3
942	Le Fjord-du-Saguenay	20 031	20 163	20 819	21 984	1,3	6,4	10,9
03	Capitale-Nationale	651 583	668 948	710 861	737 857	5,3	12,2	7,5
15	Charlevoix-Est	16 929	16 443	16 337	15 884	- 5,8	- 1,3	- 5,6
16	Charlevoix	13 419	13 225	13 400	13 326	- 2,9	2,6	- 1,1
20	L'Île-d'Orléans	6 904	6 869	6 743	6 712	- 1,0	- 3,7	- 0,9
21	La Côte-de-Beaupré	21 413	23 263	26 408	28 151	16,6	25,3	12,8
22	La Jacques-Cartier	27 016	30 254	37 494	43 528	22,6	42,7	29,8
23	Québec	520 072	532 102	560 659	577 261	4,6	10,5	5,8
34	Portneuf	45 830	46 792	49 820	52 995	4,2	12,5	12,4
04	Mauricie	260 048	260 407	265 557	268 198	0,3	3,9	2,0
35	Mékinac	13 044	12 698	12 962	12 661	- 5,4	4,1	- 4,7
36	Shawinigan	52 997	52 050	50 263	49 145	- 3,6	- 7,0	- 4,5
371	Trois-Rivières	124 719	127 292	132 592	135 851	4,1	8,2	4,9
372	Les Chenaux	17 500	17 039	17 998	18 701	- 5,3	10,9	7,7
51	Maskinongé	35 644	35 799	36 528	36 929	0,9	4,0	2,2
90	La Tuque	16 144	15 529	15 214	14 911	- 7,8	- 4,1	- 4,0
05	Estrie	291 389	301 058	313 582	324 009	6,5	8,2	6,5
30	Le Granit	22 199	22 481	22 305	22 022	2,5	- 1,6	- 2,6
40	Les Sources	14 813	14 499	14 822	14 499	- 4,3	4,4	- 4,4
41	Le Haut-Saint-François	21 815	21 724	22 194	22 371	- 0,8	4,3	1,6
42	Le Val-Saint-François	28 920	29 240	29 838	30 691	2,2	4,0	5,6
43	Sherbrooke	141 684	148 952	156 759	164 538	10,0	10,2	9,7
44	Coaticook	18 773	18 592	18 949	19 041	- 1,9	3,8	1,0
45	Memphrémagog	43 185	45 570	48 715	50 847	10,7	13,3	8,6
06	Montréal	1 850 357	1 872 136	1 915 617	2 014 221	2,3	4,6	10,0
66	Montréal	1 850 357	1 872 136	1 915 617	2 014 221	2,3	4,6	10,0
07	Outaouais	322 967	345 027	373 905	389 139	13,2	16,1	8,0
80	Papineau	20 797	21 987	22 756	23 356	11,1	6,9	5,2
81	Gatineau	231 356	244 868	268 838	281 392	11,3	18,7	9,1
82	Les Collines-de-l'Outaouais	36 012	42 470	46 910	49 722	32,9	19,9	11,6
83	La Vallée-de-la-Gatineau	19 980	20 933	20 935	20 607	9,3	0,0	- 3,2
84	Pontiac	14 822	14 769	14 466	14 062	- 0,7	- 4,1	- 5,7

Tableau 15.1.1 (suite)

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, MRC, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2016

Code MRC ¹ par région administrative	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ²		
	2001	2006	2011	2016 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2016 ^p
	n				pour 1 000		
08 Abitibi-Témiscamingue	148 564	144 887	146 683	147 982	- 5,0	2,5	1,8
85 Témiscamingue	17 813	17 081	16 279	16 011	- 8,4	- 9,6	- 3,3
86 Rouyn-Noranda	40 323	40 264	41 439	42 298	- 0,3	5,8	4,1
87 Abitibi-Ouest	22 327	20 902	21 131	20 917	- 13,2	2,2	- 2,0
88 Abitibi	25 033	24 433	24 551	24 857	- 4,9	1,0	2,5
89 La Vallée-de-l'Or	43 068	42 207	43 283	43 899	- 4,0	5,0	2,8
09 Côte-Nord	99 484	96 569	95 688	92 541	- 5,9	- 1,8	- 6,7
95 La Haute-Côte-Nord	13 133	12 352	11 607	11 099	- 12,3	- 12,4	- 8,9
96 Manicouagan	34 191	33 250	32 339	31 036	- 5,6	- 5,6	- 8,2
971 Sept-Rivières	35 381	35 012	35 628	34 860	- 2,1	3,5	- 4,4
972 Caniapiscau	4 241	3 996	4 298	4 067	- 11,9	14,6	- 11,0
981 Minganie	6 829	6 414	6 655	6 572	- 12,5	7,4	- 2,5
982 Le Golfe-du-Saint-Laurent	5 709	5 545	5 161	4 907	- 5,8	- 14,3	- 10,1
10 Nord-du-Québec	39 327	40 291	43 023	45 107	4,8	13,1	9,5
991 Jamésie	16 576	14 946	14 284	13 941	- 20,7	- 9,1	- 4,9
992 Administration régionale Kativik	9 834	10 978	12 211	13 489	22,0	21,3	19,9
993 Eeyou Istchee ³	12 917	14 367	16 528	17 677	21,3	28,0	13,4
11 Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	98 589	95 206	94 473	91 781	- 7,0	- 1,5	- 5,8
1 Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	13 055	13 165	12 844	12 291	1,7	- 4,9	- 8,8
2 Le Rocher-Percé	19 605	18 474	18 037	17 457	- 11,9	- 4,8	- 6,5
3 La Côte-de-Gaspé	18 854	17 953	18 076	17 461	- 9,8	1,4	- 6,9
4 La Haute-Gaspésie	12 934	12 361	12 130	11 551	- 9,1	- 3,8	- 9,8
5 Bonaventure	18 597	17 997	18 068	17 714	- 6,6	0,8	- 4,0
6 Avignon	15 544	15 256	15 318	15 307	- 3,7	0,8	- 0,1
12 Chaudière-Appalaches	390 856	397 133	414 427	424 856	3,2	8,5	5,0
17 L'Islet	19 726	18 956	18 609	18 253	- 8,0	- 3,7	- 3,9
18 Montmagny	23 864	23 296	23 052	22 855	- 4,8	- 2,1	- 1,7
19 Bellechasse	33 991	33 700	35 627	37 352	- 1,7	11,1	9,5
251 Lévis	124 524	131 498	140 137	144 918	10,9	12,7	6,7
26 La Nouvelle-Beauce	31 296	31 799	35 473	37 457	3,2	21,8	10,9
27 Robert-Cliche	19 147	18 935	19 422	19 581	- 2,2	5,1	1,6
28 Les Etchemins	18 069	17 676	17 338	16 862	- 4,4	- 3,9	- 5,6
29 Beauce-Sartigan	48 837	50 095	51 505	52 794	5,1	5,6	4,9
31 Les Appalaches	44 045	43 527	43 342	42 701	- 2,4	- 0,9	- 3,0
33 Lotbinière	27 357	27 651	29 922	32 083	2,1	15,8	13,9
13 Laval	350 332	372 495	406 098	429 413	12,3	17,3	11,2
65 Laval	350 332	372 495	406 098	429 413	12,3	17,3	11,2
14 Lanaudière	396 378	433 901	476 937	502 152	18,1	18,9	10,3
52 D'Autray	39 177	40 662	41 941	42 542	7,4	6,2	2,8
60 L'Assomption	105 969	110 832	120 983	125 537	9,0	17,5	7,4
61 Joliette	55 277	58 831	64 174	67 329	12,5	17,4	9,6
62 Matawinie	44 042	49 911	50 210	51 920	25,0	1,2	6,7
63 Montcalm	39 520	43 135	48 918	54 026	17,5	25,1	19,8
64 Les Moulins	112 393	130 530	150 711	160 798	29,9	28,7	13,0

Tableau 15.1.1 (suite)

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, MRC, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2016

Code MRC ¹ par région administrative	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ²		
	2001	2006	2011	2016 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2016 ^p
	n				pour 1 000		
15 Laurentides	472 932	518 664	566 683	601 699	18,4	17,7	12,0
72 Deux-Montagnes	84 409	89 759	98 219	101 738	12,3	18,0	7,0
73 Thérèse-De Blainville	133 461	144 977	155 543	160 351	16,5	14,1	6,1
74 Mirabel	27 992	35 342	42 607	51 408	46,4	37,3	37,4
75 La Rivière-du-Nord	92 337	102 741	116 626	130 192	21,3	25,3	22,0
76 Argenteuil	29 501	30 210	32 353	32 766	4,7	13,7	2,5
77 Les Pays-d'en-Haut	31 656	36 791	40 547	43 062	30,0	19,4	12,0
78 Les Laurentides	39 445	43 215	45 441	46 777	18,2	10,0	5,8
79 Antoine-Labelle	34 131	35 629	35 347	35 405	8,6	- 1,6	0,3
16 Montérégie	1 313 263	1 383 294	1 469 505	1 536 121	10,4	12,1	8,9
46 Brome-Missisquoi	52 741	53 099	55 985	58 608	1,4	10,6	9,2
47 La Haute-Yamaska	75 064	80 180	85 839	89 541	13,2	13,6	8,4
48 Acton	15 457	15 414	15 486	15 560	- 0,6	0,9	1,0
53 Pierre-De Saurel	50 982	50 165	51 244	51 216	- 3,2	4,3	- 0,1
54 Les Maskoutains	80 487	81 403	85 012	87 666	2,3	8,7	6,1
55 Rouville	30 555	31 743	36 079	36 981	7,6	25,6	4,9
56 Le Haut-Richelieu	102 786	109 942	115 375	118 068	13,5	9,6	4,6
57 La Vallée-du-Richelieu	98 100	107 981	117 877	124 782	19,2	17,5	11,4
58 Longueuil	379 401	388 756	403 342	423 525	4,9	7,4	9,8
59 Marguerite-D'Youville	65 368	70 676	75 124	78 475	15,6	12,2	8,7
67 Roussillon	149 413	161 170	173 856	183 416	15,1	15,1	10,7
68 Les Jardins-de-Napierville	23 279	24 421	26 496	28 315	9,6	16,3	13,3
69 Le Haut-Saint-Laurent	24 926	25 026	24 486	24 599	0,8	- 4,4	0,9
70 Beauharnois-Salaberry	60 296	61 171	62 485	64 814	2,9	4,3	7,3
71 Vaudreuil-Soulanges	104 408	122 147	140 819	150 555	31,3	28,4	13,4
17 Centre-du-Québec	222 746	225 971	236 184	243 798	2,9	8,8	6,3
32 L'Érable	24 459	23 265	23 499	23 689	- 10,0	2,0	1,6
38 Bécancour	19 429	18 926	20 241	20 664	- 5,2	13,4	4,1
39 Arthabaska	65 335	66 778	69 841	72 328	4,4	9,0	7,0
49 Drummond	89 591	93 885	99 674	104 168	9,4	12,0	8,8
50 Nicolet-Yamaska	23 932	23 117	22 929	22 949	- 6,9	- 1,6	0,2
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 326 089	6,3	9,6	7,8

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.

2. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.

3. Nouveau toponyme officiel à venir.

Notes : Les périodes sont définies en fonction des années de recensement qui balisent les estimations de population utilisées.

Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions.

Source: Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

15.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En plus de comparer les données de 2015 avec celles de 2011 afin de mieux cerner l'évolution récente du revenu disponible par habitant des 104 MRC de la province, la présente section met en évidence les disparités, souvent importantes, qui subsistent entre les territoires supralocaux d'une même région. Ce segment du Panorama se veut un complément au [chapitre 6.2](#), dans lequel nous faisons ressortir les points saillants des données sur le revenu disponible à l'échelle des régions administratives.

Le revenu disponible croît presque partout au Québec

Le revenu disponible par habitant augmente entre 2011 et 2015 dans l'ensemble des MRC du Québec, à l'exception de Caniapiscau, où il diminue à un rythme annuel moyen de 0,4 %, en raison principalement de la baisse de l'emploi dans le secteur minier. Ce repli contraste fortement avec les augmentations enregistrées par ce territoire de la Côte-Nord au tournant des années 2010, le revenu disponible y ayant progressé, entre 2006 et 2010, de 6,6 % par an en moyenne.

Avec une hausse annuelle moyenne de 6,5 %, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est celle qui enregistre la croissance la plus élevée au cours de la période 2011-2015. Elle est d'ailleurs la seule MRC de la région de la Côte-Nord à afficher une croissance supérieure au taux québécois (+ 2,4 %). La hausse dans ce territoire nord-côtier est attribuable à l'augmentation vigoureuse de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. Malgré une croissance soutenue au cours des dernières années, Le Golfe-du-Saint-Laurent continue d'afficher un revenu disponible par habitant nettement inférieur à la moyenne québécoise.

Outre Le Golfe-du-Saint-Laurent, 83 territoires supralocaux connaissent un taux de croissance supérieur à celui observé au Québec. Parmi ceux-ci, Les Etchemins (+ 5,1 %) et Beauce-Sartigan (+ 4,9 %) se distinguent en affichant un rythme de croissance au moins deux fois plus rapide que celui enregistré dans la province. La progression marquée du revenu net de la propriété a constitué le principal moteur de la croissance du revenu disponible dans ces deux MRC de la Chaudière-Appalaches au cours des dernières années.

Notons que l'ensemble des MRC des régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec montrent une croissance du revenu disponible supérieure ou égale à celle de la province entre 2011 et 2015.

Caniapiscau demeure en tête des MRC malgré le repli

Malgré une légère baisse, la MRC de Caniapiscau, dont la principale municipalité est Fermont, présente pour une huitième année d'affilée le revenu disponible le plus élevé au Québec, celui-ci s'établissant à 34 892 \$ par habitant en 2015. Elle est suivie par L'Île-d'Orléans (33 559 \$), située dans la Capitale-Nationale, et par Les Pays-d'en-Haut (32 802 \$) dans les Laurentides. Comme l'illustre la [carte 15.2.1](#), les territoires supralocaux affichant les revenus disponibles les plus élevés se concentrent principalement dans les régions métropolitaines de Québec, de Montréal et de Gatineau, ainsi que dans les régions administratives de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'inverse, les MRC de la péninsule gaspésienne, du Bas-Saint-Laurent, du sud-est de l'Estrie ainsi que celles situées au nord des régions de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, de la Mauricie et du Nord-du-Québec font moins bonne figure et continuent d'être à la traîne. Ce sont les territoires supralocaux de l'Administration régionale Kativik (19 734 \$), de La Haute-Gaspésie (21 665 \$), de La Tuque (22 236 \$) et de Pontiac (22 306 \$) qui présentent les revenus disponibles par habitant les plus faibles en 2015.

Tableau 15.2.1

Les MRC présentant les revenus disponibles par habitant les plus élevés et les plus faibles, 2015

MRC	Région administrative	Revenu disponible \$/hab.	MRC	Région administrative	Revenu disponible \$/hab.
Les plus élevés			Les plus faibles		
Caniapiscau	CNO	34 892	Administration régionale Kativik	NQC	19 734
L'Île-d'Orléans	CNAT	33 559	La Haute-Gaspésie	GIM	21 665
Les Pays-d'en-Haut	LAUR	32 802	La Tuque	MAU	22 236
La Vallée-du-Richelieu	MTRG	31 783	Pontiac	OUT	22 306
La Jacques-Cartier	CNAT	31 266	La Vallée-de-la-Gatineau	OUT	22 458
Memphrémagog	ESTR	30 918	La Matapédia	BSL	22 469
Thérèse-De Blainville	LAUR	30 603	Le Haut-Saint-François	ESTR	22 530
La Côte-de-Beaupré	CNAT	30 571	La Mitis	BSL	22 585
Les Collines-de-l'Outaouais	OUT	30 232	Le Haut-Saint-Laurent	MTRG	22 600
Marguerite-D'Youville	MTRG	29 779	Témiscouata	BSL	22 768

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les disparités de revenu demeurent importantes à l'intérieur de certaines régions

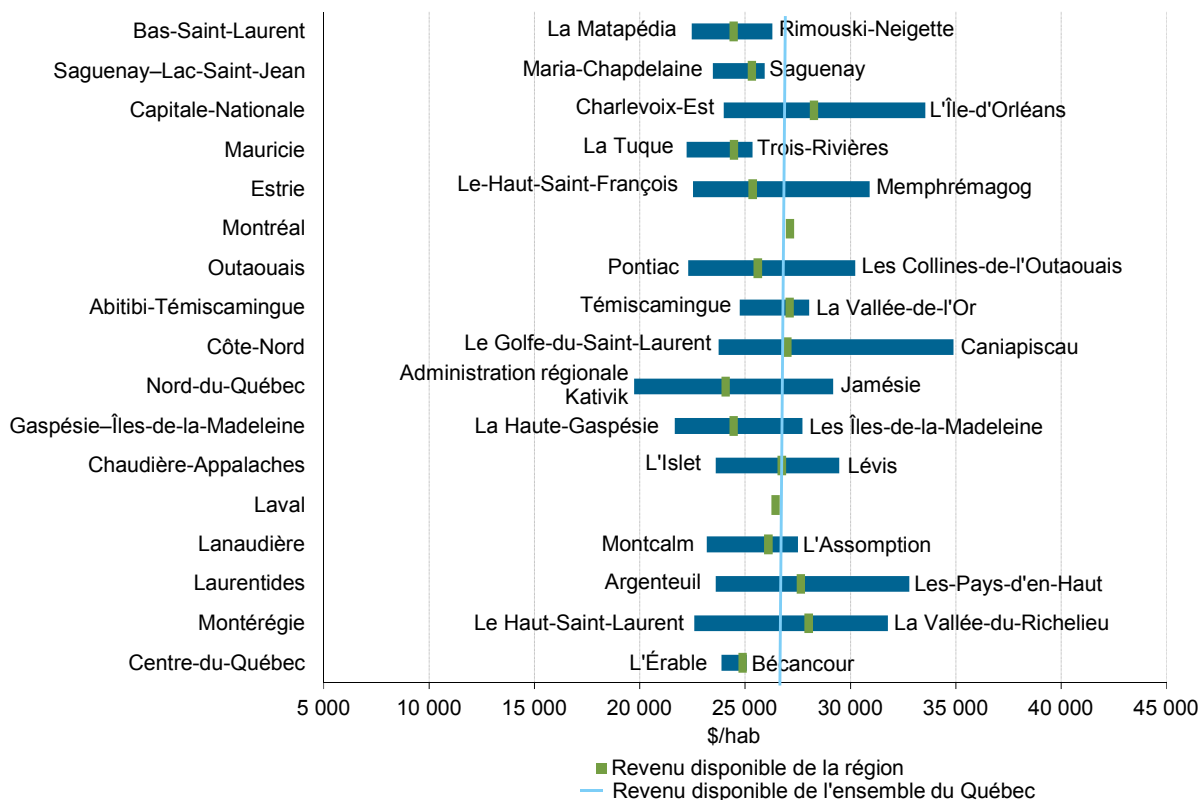
Les différences de revenu entre les MRC varient considérablement d'une région à l'autre, comme en témoigne la figure 15.2.1. L'écart le plus important entre les territoires supralocaux d'une même région est observé, encore une fois, sur la Côte-Nord. Dans cette région côtière, la différence est de plus de 11 100 \$ entre la MRC qui présente le revenu disponible le plus élevé, Caniapiscau, et celle affichant le revenu le plus faible, Le Golfe-du-Saint-Laurent. Néanmoins, l'écart de revenu tend à s'estomper depuis les quatre dernières années entre ces deux MRC.

Les disparités de revenu sont aussi relativement marquées entre les territoires supralocaux de la Capitale-Nationale. Les deux MRC de l'est de la région, à savoir Charlevoix-Est (23 984 \$) et Charlevoix (25 769 \$), ont un revenu disponible largement inférieur à celui de La Jacques-Cartier (31 226 \$) et de L'Île-d'Orléans (33 359 \$). Le retard historique des deux MRC de l'est de la Capitale-Nationale est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont nettement moindres que dans le reste de la région.

Le Nord-du-Québec se caractérise également par des différences de revenu importantes entre les trois territoires supralocaux qui le composent. À preuve, le revenu disponible par habitant de la Jamésie est supérieur de 9 455 \$ à celui de l'Administration régionale Kativik et de 5 933 \$ à celui d'Eeyou Istchee. Ces écarts de revenu reflètent en partie les différences dans la structure d'âge de la population de ces MRC. Dans les territoires de l'Administration régionale Kativik et d'Eeyou Istchee, la proportion de personnes en âge de travailler est plus faible que dans la Jamésie, ce qui pèse globalement sur leur niveau de revenu, puisque ce sont surtout les 15 à 64 ans qui touchent des revenus de travail, principale source de revenus des particuliers. Les deux MRC du nord de la région se caractérisent par une population particulièrement jeune : près du tiers de la population a moins de 15 ans. Les jeunes de cette tranche d'âge sont évidemment moins susceptibles d'avoir des revenus.

Figure 15.2.1

Écarts entre les MRC affichant le revenu disponible par habitant le plus élevé et le plus faible pour chacune des régions administratives, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

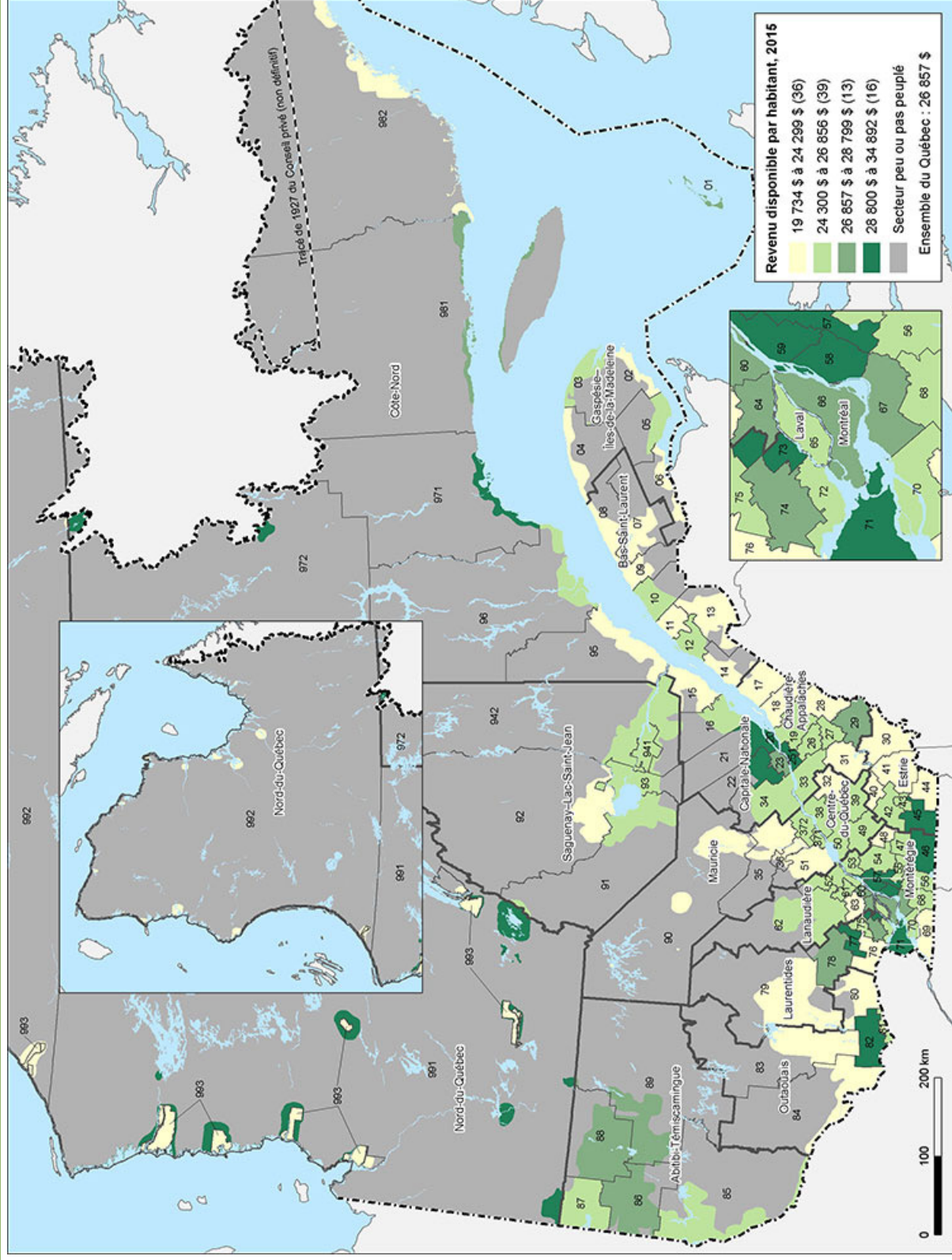
Les régions des Laurentides et de la Montérégie continuent, elles aussi, à être marquées par un clivage territorial important. Dans les Laurentides, le revenu disponible des résidents des Pays-d'en-Haut est supérieur d'au moins 9 000 \$, en moyenne, à celui des habitants des MRC d'Antoine-Labelle et d'Argenteuil, lesquelles sont caractérisées par un taux de travailleurs de 25 à 64 ans particulièrement faible. Quant à la Montérégie, les différences de revenu y demeurent importantes, notamment entre les territoires supralocaux situés à proximité de l'Île de Montréal, comme Vaudreuil-Soulanges (29 261 \$), Marguerite-D'Youville (29 779 \$) et La Vallée-du-Richelieu (31 783 \$), et les MRC les plus éloignées telles que Le Haut-Saint-Laurent (22 600 \$) et Acton (23 280 \$).

En revanche, les régions du Centre-du-Québec et du Saguenay–Lac-Saint-Jean continuent de se caractériser par un niveau de revenu relativement homogène. Dans chacune de ces deux régions, l'écart de revenu est de moins de 2 500 \$ par habitant entre la MRC affichant la valeur la plus élevée et celle présentant la valeur la plus faible.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur le [revenu disponible](#) pour le Québec, les régions administratives, les MRC et les régions métropolitaines de recensement sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Revenu disponible par habitant, en dollars courants, selon les limites de l'écoumène, MRC du Québec, 2015



Sources :

Données sur le revenu : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crûs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Hydrographie et limites administratives : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Écoumène de la population : Statistique Canada, écoumène 2011, modifié par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 15.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Code	MRC par région administrative	2011	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	TCAM 2015/2011
		\$ / hab.					%	
01	Bas-Saint-Laurent	21 604	22 294	23 103	23 515	24 465	4,0	3,2
07	La Matapédia	19 478	20 370	21 116	21 787	22 469	3,1	3,6
08	La Matanie	21 604	22 229	22 836	23 216	24 232	4,4	2,9
09	La Mitis	20 293	21 066	21 361	21 906	22 585	3,1	2,7
10	Rimouski-Neigette	23 437	24 080	25 072	25 330	26 307	3,9	2,9
11	Les Basques	20 497	21 113	21 900	22 608	23 704	4,8	3,7
12	Rivière-du-Loup	22 355	22 949	23 857	24 056	24 974	3,8	2,8
13	Témiscouata	19 602	20 271	21 222	21 840	22 768	4,2	3,8
14	Kamouraska	21 051	21 804	22 488	22 939	24 163	5,3	3,5
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	22 808	23 626	24 345	24 654	25 331	2,7	2,7
91	Le Domaine-du-Roy	21 793	22 742	23 097	23 702	24 543	3,5	3,0
92	Maria-Chapdelaine	21 061	21 774	22 195	22 924	23 482	2,4	2,8
93	Lac-Saint-Jean-Est	22 331	23 213	23 965	24 403	24 972	2,3	2,8
941	Saguenay	23 493	24 292	25 124	25 269	25 942	2,7	2,5
942	Le Fjord-du-Saguenay	22 915	23 600	24 359	24 551	25 412	3,5	2,6
03	Capitale-Nationale	25 325	26 213	26 910	27 391	28 279	3,2	2,8
15	Charlevoix-Est	21 647	22 456	23 311	23 393	23 984	2,5	2,6
16	Charlevoix	22 247	23 669	24 049	24 232	25 769	6,3	3,7
20	L'Île-d'Orléans	30 227	31 964	30 708	31 346	33 559	7,1	2,6
21	La Côte-de-Beaupré	26 153	27 221	28 683	29 380	30 571	4,1	4,0
22	La Jacques-Cartier	28 808	28 869	30 077	30 651	31 266	2,0	2,1
23	Québec	25 350	26 230	26 912	27 378	28 277	3,3	2,8
34	Portneuf	23 357	24 557	24 850	25 428	25 954	2,1	2,7
04	Mauricie	21 956	22 682	23 307	23 694	24 477	3,3	2,8
35	Mékinac	20 526	21 534	22 272	22 898	23 556	2,9	3,5
36	Shawinigan	21 212	21 947	22 493	22 708	23 328	2,7	2,4
371	Trois-Rivières	22 820	23 405	24 129	24 545	25 355	3,3	2,7
372	Les Chenaux	21 905	23 143	23 283	23 826	24 514	2,9	2,9
51	Maskinongé	21 304	22 083	22 645	22 961	24 008	4,6	3,0
90	La Tuque	19 724	20 627	21 239	21 635	22 236	2,8	3,0
05	Estrie	22 609	23 499	24 166	24 616	25 365	3,0	2,9
30	Le Granit	21 082	21 747	22 244	23 215	24 243	4,4	3,6
40	Les Sources	19 817	20 574	20 974	21 779	22 814	4,8	3,6
41	Le Haut-Saint-François	19 488	20 389	21 285	21 771	22 530	3,5	3,7
42	Le Val-Saint-François	22 807	23 951	24 436	25 258	26 489	4,9	3,8
43	Sherbrooke	22 380	23 156	23 744	23 783	24 461	2,8	2,2
44	Coaticook	20 064	21 025	22 001	22 595	23 119	2,3	3,6
45	Memphrémagog	27 184	28 383	29 287	30 394	30 918	1,7	3,3
06	Montréal	25 222	25 931	25 952	26 637	27 140	1,9	1,8
66	Montréal	25 222	25 931	25 952	26 637	27 140	1,9	1,8
07	Outaouais	24 022	24 316	25 242	25 106	25 610	2,0	1,6
80	Papineau	21 303	22 044	22 916	23 219	23 778	2,4	2,8
81	Gatineau	24 243	24 396	25 305	25 012	25 347	1,3	1,1
82	Les Collines-de-l'Outaouais	27 122	27 792	28 913	28 803	30 232	5,0	2,8
83	La Vallée-de-la-Gatineau	20 347	20 793	21 445	22 064	22 458	1,8	2,5
84	Pontiac	19 465	20 016	20 926	21 751	22 306	2,6	3,5

Tableau 15.2.2 (suite)

Revenu disponible par habitant, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Code	MRC par région administrative	2011	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	TCAM 2015/2011
		\$ / hab.					%	
08	Abitibi-Témiscamingue	24 887	25 859	26 328	26 566	27 118	2,1	2,2
85	Témiscamingue	22 332	23 269	23 783	24 039	24 744	2,9	2,6
86	Rouyn-Noranda	26 758	26 861	27 475	27 617	27 833	0,8	1,0
87	Abitibi-Ouest	22 082	23 463	24 127	24 253	24 946	2,9	3,1
88	Abitibi	24 367	25 741	26 661	26 874	27 645	2,9	3,2
89	La Vallée-de-l'Or	25 721	27 103	27 055	27 427	28 044	2,2	2,2
09	Côte-Nord	25 098	26 488	26 909	26 948	27 011	0,2	1,9
95	La Haute-Côte-Nord	21 653	22 744	23 113	23 574	23 825	1,1	2,4
96	Manicouagan	24 274	25 403	25 574	24 771	25 370	2,4	1,1
971	Sept-Rivières	26 463	28 126	28 759	29 304	28 813	-1,7	2,1
972	Caniapiscau	35 435	34 786	34 796	35 240	34 892	-1,0	-0,4
981	Minganie	26 285	27 696	28 436	28 197	28 099	-0,3	1,7
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	18 439	21 599	21 995	22 822	23 755	4,1	6,5
10	Nord-du-Québec	21 301	22 573	23 237	23 773	24 085	1,3	3,1
991	Jamésie	25 970	27 641	28 517	28 582	29 189	2,1	3,0
992	Administration régionale Kativik	17 527	18 094	18 952	19 697	19 734	0,2	3,0
993	Eeyou Istchee ²	20 054	21 578	22 001	22 872	23 256	1,7	3,8
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	21 362	22 306	22 968	23 469	24 458	4,2	3,4
01	Les Îles-de-la-Madeleine	23 321	24 190	25 011	25 779	27 733	7,6	4,4
02	Le Rocher-Percé	20 574	21 717	22 227	22 707	23 880	5,2	3,8
03	La Côte-de-Gaspé	22 342	23 059	24 017	24 331	25 543	5,0	3,4
04	La Haute-Gaspésie	19 146	19 976	20 314	20 959	21 665	3,4	3,1
05	Bonaventure	21 811	22 742	23 546	23 726	24 393	2,8	2,8
06	Avignon	20 717	21 860	22 322	23 111	23 449	1,5	3,1
12	Chaudière-Appalaches	23 137	24 129	24 749	25 468	26 750	5,0	3,7
17	L'Islet	20 224	21 084	21 734	22 611	23 615	4,4	4,0
18	Montmagny	21 285	22 030	22 845	23 378	24 066	2,9	3,1
19	Bellechasse	22 611	23 242	24 410	24 803	25 513	2,9	3,1
251	Lévis	25 663	26 543	27 380	27 956	29 471	5,4	3,5
26	La Nouvelle-Beauce	22 707	23 888	24 268	24 812	26 053	5,0	3,5
27	Robert-Cliche	21 220	22 617	22 461	23 135	24 408	5,5	3,6
28	Les Etchemins	19 518	20 949	21 705	22 393	23 786	6,2	5,1
29	Beauce-Sartigan	22 741	24 390	23 998	25 665	27 533	7,3	4,9
31	Les Appalaches	21 014	21 710	22 676	23 170	24 055	3,8	3,4
33	Lotbinière	22 775	23 474	24 139	24 831	25 787	3,8	3,2
13	Laval	24 571	25 013	25 700	25 942	26 453	2,0	1,9
65	Laval	24 571	25 013	25 700	25 942	26 453	2,0	1,9
14	Lanaudière	23 704	24 314	25 096	25 471	26 108	2,5	2,4
52	D'Auray	21 909	22 698	23 342	23 928	24 508	2,4	2,8
60	L'Assomption	25 449	26 145	26 805	27 125	27 507	1,4	2,0
61	Joliette	22 934	23 371	23 999	24 184	25 103	3,8	2,3
62	Matawinie	22 201	22 724	23 612	24 143	24 554	1,7	2,6
63	Montcalm	20 720	21 291	22 274	22 871	23 186	1,4	2,9
64	Les Moulins	24 599	25 201	26 082	26 410	27 337	3,5	2,7

Tableau 15.2.2 (suite)

Revenu disponible par habitant, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Code	MRC par région administrative	2011	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	TCAM 2015/2011
		\$/hab.					%	
15	Laurentides	24 890	25 804	26 426	26 864	27 654	2,9	2,7
72	Deux-Montagnes	23 706	24 499	25 245	25 620	26 263	2,5	2,6
73	Thérèse-De Blainville	27 441	28 907	29 136	29 679	30 603	3,1	2,8
74	Mirabel	24 160	24 786	25 801	26 598	27 105	1,9	2,9
75	La Rivière-du-Nord	23 065	23 737	24 660	24 869	25 443	2,3	2,5
76	Argenteuil	21 571	22 241	23 018	23 446	23 610	0,7	2,3
77	Les Pays-d'en-Haut	30 324	31 204	31 632	31 901	32 802	2,8	2,0
78	Les Laurentides	24 639	25 270	25 821	26 310	28 315	7,6	3,5
79	Antoine-Labelle	20 984	21 617	22 396	23 055	23 798	3,2	3,2
16	Montérégie	25 392	26 120	26 780	27 291	28 026	2,7	2,5
46	Brome-Missisquoi	25 829	26 371	27 325	28 191	28 832	2,3	2,8
47	La Haute-Yamaska	22 749	23 396	24 288	24 641	25 366	2,9	2,8
48	Acton	20 815	21 316	22 154	22 970	23 280	1,3	2,8
53	Pierre-De Saurel	23 257	23 944	24 755	24 935	25 543	2,4	2,4
54	Les Maskoutains	23 563	24 185	24 699	25 272	25 987	2,8	2,5
55	Rouville	23 575	24 572	25 573	25 798	26 609	3,1	3,1
56	Le Haut-Richelieu	23 807	24 677	25 366	25 668	26 617	3,7	2,8
57	La Vallée-du-Richelieu	28 448	29 197	29 982	30 605	31 783	3,8	2,8
58	Longueuil	27 002	27 675	28 198	28 651	29 201	1,9	2,0
59	Marguerite-D'Youville	26 688	27 771	28 358	28 941	29 779	2,9	2,8
67	Roussillon	24 471	25 263	26 020	26 646	27 296	2,4	2,8
68	Les Jardins-de-Napierville	23 498	23 906	24 592	25 254	26 680	5,6	3,2
69	Le Haut-Saint-Laurent	19 971	20 683	20 877	21 523	22 600	5,0	3,1
70	Beauharnois-Salaberry	22 575	23 566	24 263	24 543	25 088	2,2	2,7
71	Vaudreuil-Soulanges	26 799	27 326	27 853	28 512	29 261	2,6	2,2
17	Centre-du-Québec	21 878	22 864	23 392	23 755	24 888	4,8	3,3
32	L'Érable	20 670	21 129	21 851	22 841	23 887	4,6	3,7
38	Bécancour	22 528	23 713	24 018	24 379	25 092	2,9	2,7
39	Arthabaska	22 292	23 270	23 892	23 987	24 911	3,9	2,8
49	Drummond	21 755	22 862	23 323	23 694	25 042	5,7	3,6
50	Nicolet-Yamaska	21 812	22 648	23 172	23 682	24 977	5,5	3,4
	Ensemble du Québec	24 393	25 153	25 677	26 152	26 857	2,7	2,4

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

15.3 Taux de travailleurs

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

À la différence du chapitre 5 de ce *Panorama des régions*, qui dresse un portrait du marché du travail à l'échelle des 17 régions administratives, la présente section jette un regard plus détaillé, soit à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC). Pour ce faire, le taux de travailleurs des 25-64 ans est un indicateur développé par l'Institut de la statistique du Québec à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. Cet indicateur correspond au rapport entre le nombre de travailleurs, c'est-à-dire le nombre de particuliers ayant déclaré des revenus d'emploi ou d'entreprise, et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec. Pour des explications détaillées sur la méthodologie, veuillez consulter l'édition de décembre 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Cette section présente un aperçu de la situation du marché du travail dans les 104 MRC du Québec en 2015, de son évolution par rapport à 2011. Il est important de souligner que les données de 2015 sont provisoires et feront l'objet d'une révision au cours de l'année 2017. Les résultats de 2009 à 2014 ont été révisés et ils peuvent donc différer de ceux présentés dans les éditions précédentes du *Panorama des régions*. L'analyse vise à mesurer l'évolution de la situation du marché du travail dans les MRC en faisant ressortir les principales différences qui se dégagent entre les MRC. La question de l'évolution du taux de travailleurs chez les 55 à 64 ans sera également abordée afin de voir si la tendance à retarder l'âge de la retraite s'exprime dans les résultats, compte tenu du vieillissement démographique qui touche la plupart des régions.

Le taux de travailleurs atteint un sommet au Québec et dans plusieurs MRC

Dans l'ensemble du Québec, selon les données provisoires de 2015, le taux de travailleurs de 25 à 64 ans atteint 76,1 %, son plus niveau depuis 2002, année de départ de cette série de données. L'augmentation par rapport à 2014 n'a été que 0,2 point de pourcentage, la plus forte hausse ayant été enregistrée en 2011 avec un gain de 1,0 point. Entre 2011 et 2015, le taux de travailleurs s'est accru de 1,2 point.

Les taux de travailleurs les plus élevés sont majoritairement observés dans des régions situées en périphérie des grands centres urbains. Parmi les 17 MRC qui obtiennent des taux supérieurs à 80,0 %, 6 appartiennent à la Montérégie (La Vallée-du-Richelieu, Marguerite-D'Youville, Les Jardins-de-Napierville, Vaudreuil-Soulanges, Roussillon et Rouville), 3 se trouvent dans la couronne nord de Montréal (Mirabel, Les Moulins et Thérèse-De Blainville), 5 dans la périphérie de Québec (La Jacques-Cartier, La Nouvelle-Beauce, Lévis, Bellechasse et L'Île-d'Orléans). À cet égard, la [carte 15.3.1](#) montre des similitudes entre la Montérégie et la Chaudière-Appalaches, les MRC les plus proches des deux centres urbains que sont Montréal et Québec présentent les taux de travailleurs les plus élevés tandis que, parmi celles qui en sont le plus éloignées, plusieurs affichent un taux inférieur à 75 %. D'ailleurs, au classement des 10 MRC ayant les taux de travailleurs les plus élevés, 8 sont en périphérie de Montréal ou de Québec (tableau 15.3.1). Les MRC de Caniapiscau et de l'Administration régionale Kativik font figure d'exception en occupant deux des trois premières places au classement.

Tableau 15.3.1

Les MRC ayant les plus hauts et les plus bas taux de travailleurs de 25-64 ans, 2015

MRC	Région administrative	Taux de travailleurs %	MRC	Région administrative	Taux de travailleurs %
Les plus hauts			Les plus bas		
Caniapiscau	CNO	85,9	La Haute-Gaspésie	GIM	54,3
La Jacques-Cartier	CNAT	84,2	Le Rocher-Percé	GIM	54,6
Administration régionale Kativik	NQC	84,0	Avignon	GIM	61,7
Mirabel	LAUR	83,6	Le Golfe-du-Saint-Laurent	CNO	62,0
La Vallée-du-Richelieu	MTRG	83,1	La Vallée-de-la-Gatineau	OUT	62,1
Marguerite-D'Youville	MTRG	83,1	Antoine-Labelle	LAUR	63,2
La Nouvelle-Beauce	C-A	82,9	Pontiac	OUT	63,3
Les Jardins-de-Napierville	MTRG	82,2	Bonaventure	GIM	63,3
Lévis	C-A	81,9	Shawinigan	MAU	63,4
Vaudreuil-Soulanges	MTRG	81,9	Les Îles-de-la-Madeleine	GIM	63,8

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

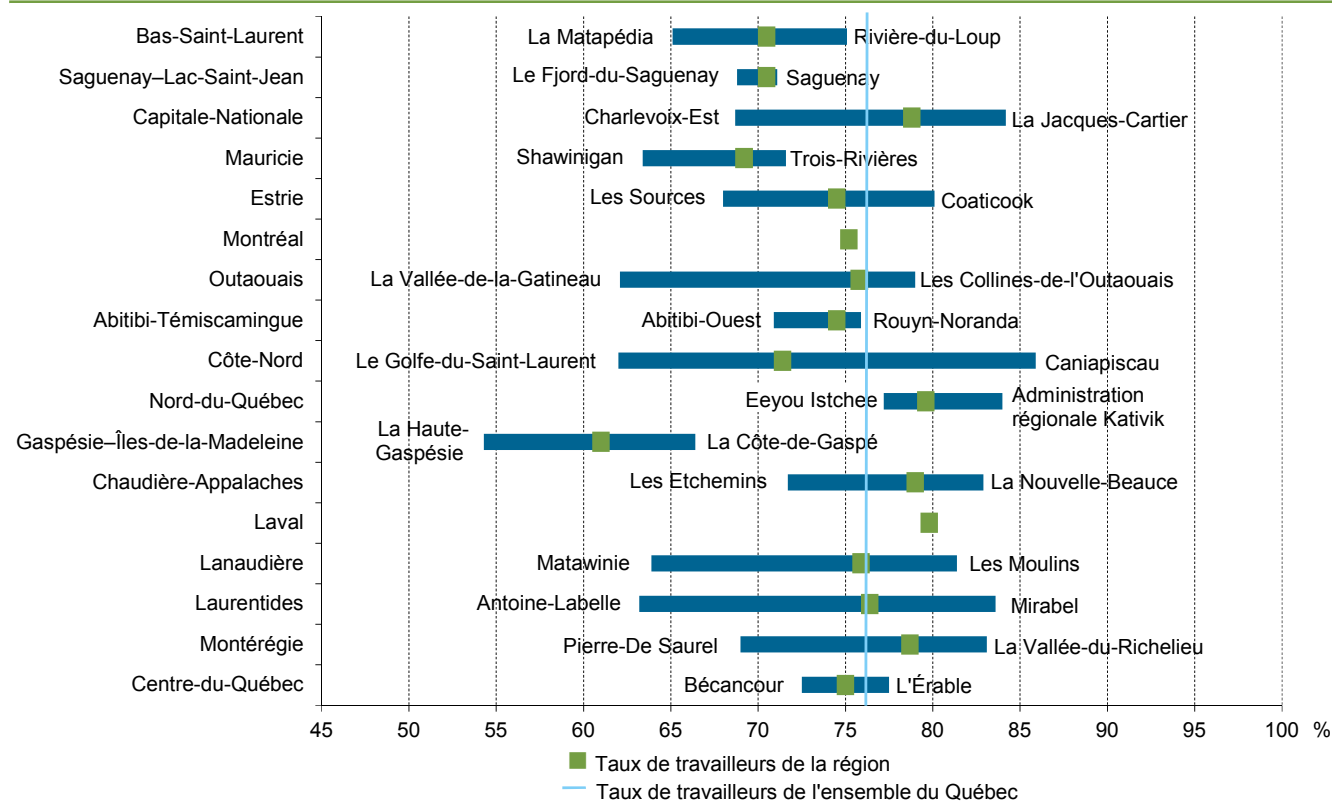
Persistance des disparités infrarégionales

Des sept régions administratives où le taux de travailleurs est inférieur à 75 %, cinq sont éloignées des grandes agglomérations urbaines : le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Dans cette dernière région, cinq des six MRC qu'elle compte se classent parmi les dix MRC ayant les plus bas taux de travailleurs en 2015. De surcroît, les trois plus faibles taux sont observés dans trois MRC de la péninsule gaspésienne : La Haute-Gaspésie, Le Rocher-Percé et Avignon. On constate en outre que dans trois des six MRC de la Mauricie, moins de deux déclarants de 25 à 64 ans sur trois ont travaillé en 2015 : Shawinigan (63,4 %), La Tuque (65,1 %) et Mékinac (66,4 %). Les travailleurs de ces territoires supralocaux mauriciens ne sont pas les seuls à subir les difficultés économiques de leur région; les MRC les plus septentrionales de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière, soit Pontiac, Antoine-Labelle et Matawinie, présentent également des taux de travailleurs parmi les plus bas de toutes les MRC du Québec, tandis que dans ces mêmes régions, les MRC les plus méridionales affichent des taux nettement plus élevés. Sur la [carte 15.3.1](#), les zones de couleur claire qui caractérisent ces régions à faible taux de travailleurs rendent bien compte de ces disparités régionales. Les écarts entre les MRC d'une région sont également illustrés à la figure 15.3.1.

Au chapitre des disparités entre les MRC d'une même région, la Côte-Nord se maintient comme la région accusant le plus grand écart entre la MRC ayant le plus haut de travailleurs et celle qui détient le plus faible taux. Un écart de 23,9 points de pourcentage sépare Caniapiscau (85,9 %) du Golfe-du-Saint-Laurent (62,0 %). Toutefois, l'écart tend à s'amincir au fil des années puisqu'en 2005, il culminait à 30,3 points. Des disparités sont également persistantes entre les MRC des Laurentides, où l'écart entre les extrêmes tend également à diminuer depuis 2011, passant de 22,3 à 20,4 points. Il est à noter que, tant dans la Côte-Nord que dans les Laurentides, les deux MRC qui marquent les extrêmes demeurent les mêmes, année après année, depuis 2003.

Figure 15.3.1

Écarts entre les MRC affichant le plus haut et le plus bas taux de travailleurs de 25 à 64 ans pour chacune des régions administratives, 2015



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

En revanche, certaines régions ressortent par leur relative homogénéité, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Centre-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec. Dans ces régions, l'écart qui sépare les MRC qui détiennent les premières et les dernières positions ne dépasse pas les cinq points.

Taux de travailleurs en hausse dans plusieurs MRC du Bas-Saint-Laurent

Entre 2011 et 2015, le taux de travailleurs s'est accru dans presque toutes les MRC du Québec, mais à un rythme variable. Les territoires qui font exception en accusant une décroissance font partie des régions des Laurentides (Les Pays-d'en-Haut, Argenteuil et Thérèse-De Blainville), de la Côte-Nord (Manicouagan et Sept-Rivières), de l'Outaouais (Les Collines-de-l'Outaouais et Gatineau), de Lanaudière (L'Assomption) et du Nord-du-Québec (Administration régionale Kativik). Il est à noter que certaines de ces MRC présentent des taux de travailleurs parmi les plus élevés de l'ensemble des MRC québécoises. C'est le cas de l'Administration régionale Kativik (84,0 %), de Thérèse-De Blainville (80,6 %) et des Collines-de-l'Outaouais (79,0%), trois territoires qui se distinguent par une croissance plus rapide du nombre de déclarants de 25 à 64 ans que du nombre de travailleurs de ce groupe d'âge. Par contre, le déclin noté dans les autres MRC est attribuable à une baisse du nombre de travailleurs.

En contrepartie, dans 18 MRC, le taux de travailleurs s'est considérablement accru entre 2011 et 2015, avec des gains supérieurs à 2,5 points de pourcentage. Parmi ces territoires, on retrouve quatre des huit MRC que compte le Bas-Saint-Laurent (Témiscouata, qui enregistre la plus forte croissance de toutes les MRC du Québec, Kamouraska, La Matapédia et Les Basques). Ces hausses découlent d'un déclin marqué de la population en âge de travailler. Il en est de même dans quatre MRC de la Chaudière-Appalaches (L'Islet, Montmagny, Les Etchemins et Les Appalaches) et deux de la péninsule gaspésienne (Le Rocher-Percé et Bonaventure). Dans l'Estrie, la MRC de Coaticook connaît aussi une forte croissance du taux de travailleurs, attribuable à une hausse importante du nombre de travailleurs et non à un déclin démographique. Mentionnons également L'Île-d'Orléans, dans la région de la Capitale-Nationale, où le nombre de personnes ayant déclaré des revenus d'emploi ou d'entreprise a vivement augmenté, faisant grimper le taux de travailleurs de 3,3 points en quatre ans, jusqu'à un niveau record (81,2 %).

Forte croissance du taux de travailleurs de 55 à 64 ans

Les dynamiques démographiques dans les régions et plus spécifiquement dans les MRC trouvent leur écho dans l'évolution du marché du travail. Au Québec, entre 2011 et 2015, le nombre de travailleurs de 55 à 64 ans s'est accru de 15,1 %, ce qui représente une croissance plus rapide que celle la population de ce groupe d'âge pour la même période (8,5 %¹). Ce constat peut s'expliquer par un recul de l'âge de départ à la retraite, situation qui évolue à la hausse. D'ailleurs, les données de l'*Enquête sur la population active* (EPA) révèlent que l'âge moyen de la retraite des Québécois est passé de 60,6 ans chez les hommes et de 59,2 ans chez les femmes au milieu des années 1990, à 64,0 ans pour les hommes et 61,2 pour les femmes en 2015. Les indicateurs tendent aussi à démontrer que, tant chez les hommes que chez les femmes, la durée anticipée de vie en emploi chez les 50 ans et plus tend à augmenter de façon marquée depuis le milieu des années 1990, passant de 11,0 années en 1996 à 14,8 ans en 2009².

À l'échelle du Québec, le taux de travailleurs âgés atteint 55,4 % en 2015, soit un sommet qui culmine avec 9,2 points de plus qu'en 2002 alors que le taux était de 46,2 %. Par rapport à 2011, l'écart est de 2,9 points, comparativement à 1,2 point pour l'ensemble des groupes d'âge.

Dans toutes les régions du Québec, le taux de travailleurs de 55 à 64 ans s'est accru entre 2011 et 2015, à l'exception de la Côte-Nord, où il a perdu 0,2 point de pourcentage (comparativement au recul de 0,4 point enregistré dans la région). La plus forte hausse est observée dans la Chaudière-Appalaches (+ 4,7 points), une région caractérisée par l'importance du secteur manufacturier. À l'échelle des territoires supralocaux, le taux s'est accru chez les travailleurs âgés dans 101 MRC sur 104. Les

1. Institut de la statistique du Québec, Estimation révisée de la population des MRC selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet 2011 et 2015, [tableau disponible](#).

2. CARRIÈRE, Yves, et Diane GALARNEAU (2013), *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer. Le report de la retraite au Canada et au Québec : une autre perspective*. Québec, Québec, Institut de la statistique du Québec, 18 p.

trois MRC qui font exception sont Manicouagan (– 3,1 points) et Caniapiscau (– 1,1 point) dans la région de la Côte-Nord, ainsi que Les Collines-de-l'Outaouais (– 0,8 point). Dans ces trois cas, le nombre de déclarants de 55 à 64 ans a augmenté plus rapidement que le nombre de travailleurs de ce groupe d'âge.

Par contraste, 11 MRC connaissent des hausses dépassant les cinq points de pourcentage. Parmi celles-ci, trois font partie de la Chaudière-Appalaches : Bellechasse (+ 6,6 points, soit la plus forte hausse de toutes les MRC du Québec), Montmagny (+ 6,3 points) et Les Etchemins (+ 5,9 points). Plusieurs MRC du Bas-Saint-Laurent présentent aussi une forte hausse : La Matapédia (+ 6,1 points), Témiscouata (+ 5,8 points), Kamouraska (+ 5,7 points). Bien que ces MRC soient affectées par une décroissance démographique, l'augmentation du taux de travailleurs âgés dans ces territoires s'explique davantage par une hausse de leur nombre plus rapide que celle de la population de ce groupe d'âge. En fait, entre 2011 et 2015, la population des 55 à 64 ans s'est accrue dans toutes les MRC, à deux exceptions près : L'Île-d'Orléans, dans la Capitale-Nationale, (– 3,8 %) et Les Sources, dans l'Estrie, (– 0,5 %).

En 2015, les plus hauts taux de travailleurs chez les 55 à 64 ans sont enregistrés dans des MRC du Nord-du-Québec, notamment l'Administration régionale Kativik, de la Côte-Nord (Caniapiscau), de la Montérégie (La Jardins-de-Napierville, Vaudreuil-Soulanges et Roussillon), de la Chaudière-Appalaches (La Nouvelle-Beauce et Bellechasse), de l'Estrie (Coaticook) et dans Laval. Dans ces territoires, les taux de travailleurs dépassent les 60 %. Les MRC qui présentent les plus hauts de travailleurs de 55 à 64 ans se retrouvent généralement dans le classement des MRC ayant les plus hauts taux de travailleurs de 25 à 64 ans. On relève toutefois quelques différences parmi les MRC qui se distinguent par leurs taux élevés de travailleurs de 25 à 64 ans : la Jacques-Cartier, 2^e au classement des travailleurs de 25 à 64 ans, se retrouve 27^e à celui des 55 à 64 ans, Mirabel glisse du 4^e au 18^e rang et Lévis du 9^e au 26^e rang. Les deux premiers territoires, situés en périphérie de centres métropolitains, se distinguent par une main-d'œuvre relativement jeune (près de 9 travailleurs sur 10 ont moins de 55 ans). À l'inverse, Laval qui occupe la 19^e position au classement des taux de travailleurs de 25 à 64 ans se hisse au 4^e rang pour les travailleurs âgés.

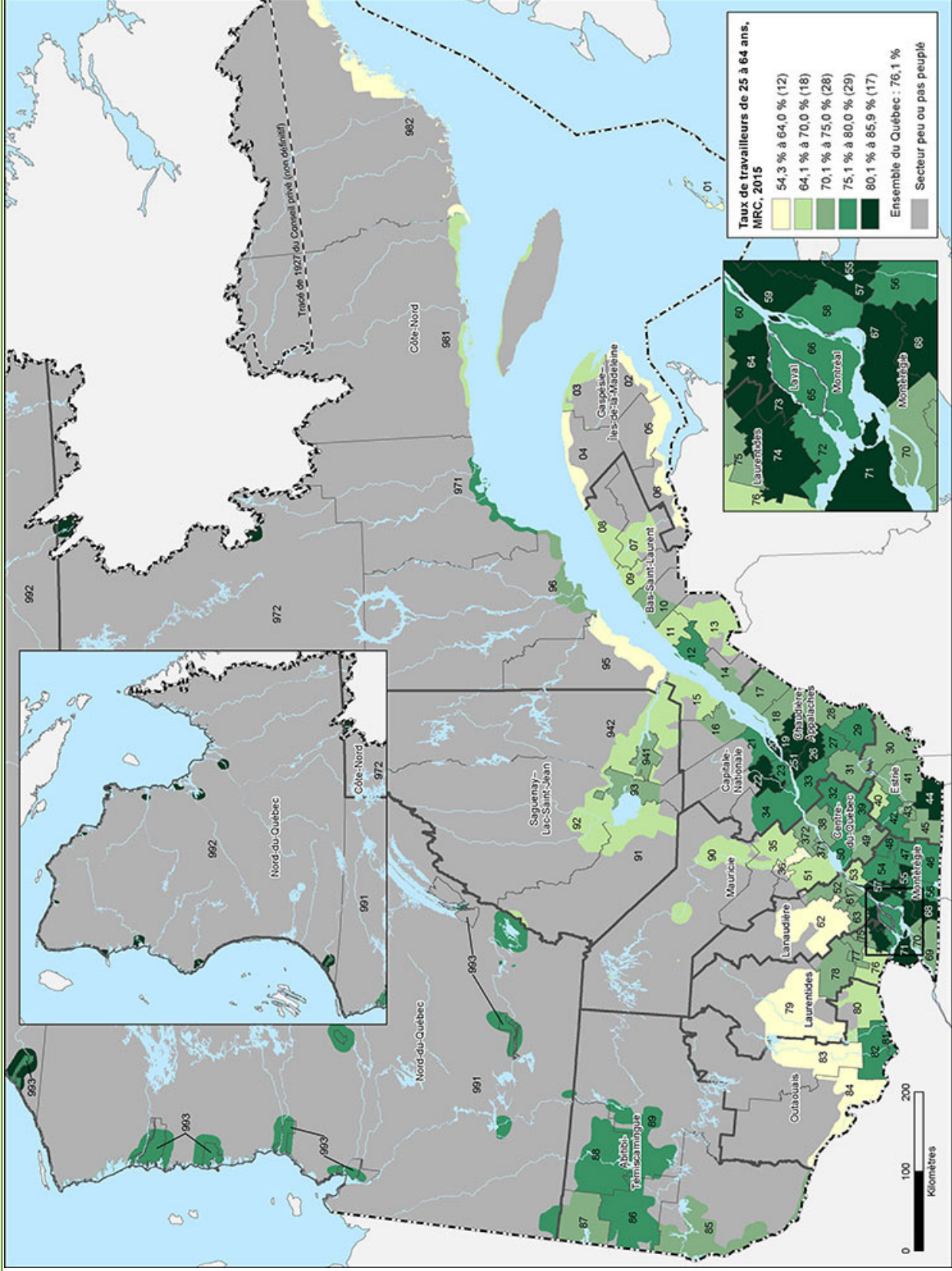
Tableau 15.3.2

Les MRC ayant les plus hauts taux de travailleurs de 55 à 64 ans, 2015

MRC	Région administrative	Taux de travailleurs
		%
Administration régionale Kativik	Nord-du-Québec	79,3
Caniapiscau	Côte-Nord	74,2
Eeyou Istchee	Nord-du-Québec	63,6
Laval	Laval	62,4
Les Jardins-de-Napierville	Montérégie	62,2
Vaudreuil-Soulanges	Montérégie	62,1
La Nouvelle-Beauce	Chaudière-Appalaches	61,7
Coaticook	Estrie	61,6
Bellechasse	Chaudière-Appalaches	60,9
Roussillon	Montérégie	60,9

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans selon les limites de l'écoumène, MRC¹ du Québec, 2015



1. La correspondance entre les codes géographiques des MRC et leurs noms se trouve au tableau 15.3.3.

Sources :

Taux de travailleurs : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2015.

Écoumène de la population : Statistique Canada, écoumène de 2011 au 1 : 20 000 000, modifié par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 15.3.3

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2011-2015

Code	MRC par région administrative	2011 ^r	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	Écart 2015-2011
		%					points de %	
01	Bas-Saint-Laurent	68,2	69,0	69,7	70,1	70,5	0,4	2,3
07	La Matapédia	62,0	63,4	64,1	65,0	65,1	0,1	3,1
	Hommes	62,4	64,1	65,5	65,7	65,8	0,1	3,4
	Femmes	61,6	62,6	62,6	64,1	64,3	0,2	2,7
08	La Matanie	64,1	64,5	64,8	65,3	65,6	0,3	1,5
	Hommes	66,2	66,5	66,3	66,5	66,8	0,3	0,6
	Femmes	62,0	62,5	63,4	64,2	64,4	0,2	2,4
09	La Mitis	64,6	65,4	66,3	66,8	67,0	0,2	2,4
	Hommes	66,2	66,8	67,5	67,7	67,7	0,0	1,5
	Femmes	62,9	63,9	65,0	66,0	66,3	0,3	3,4
10	Rimouski-Neigette	71,8	72,4	72,8	73,0	73,0	0,0	1,2
	Hommes	72,8	73,7	73,7	74,0	73,9	- 0,1	1,1
	Femmes	70,7	71,2	71,9	72,1	72,1	0,0	1,4
11	Les Basques	64,5	65,1	65,8	66,9	67,3	0,4	2,8
	Hommes	66,5	67,1	67,9	68,5	69,1	0,6	2,6
	Femmes	62,4	62,9	63,6	65,2	65,4	0,2	3,0
12	Rivière-du-Loup	72,8	73,3	73,8	74,1	75,1	1,0	2,3
	Hommes	76,0	76,4	76,4	76,6	77,6	1,0	1,6
	Femmes	69,6	70,1	71,2	71,5	72,5	1,0	2,9
13	Témiscouata	63,8	65,1	66,3	67,3	67,6	0,3	3,8
	Hommes	65,2	66,2	67,1	67,9	68,9	1,0	3,7
	Femmes	62,4	63,9	65,5	66,8	66,2	- 0,6	3,8
14	Kamouraska	70,1	71,5	72,7	72,3	73,3	1,0	3,2
	Hommes	73,2	75,1	75,9	74,5	75,8	1,3	2,6
	Femmes	67,0	67,9	69,4	70,0	70,8	0,8	3,8
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	69,6	70,2	70,5	70,6	70,5	- 0,1	0,9
91	Le Domaine-du-Roy	67,5	67,9	69,2	69,7	69,5	- 0,2	2,0
	Hommes	70,5	70,2	71,4	71,7	70,8	- 0,9	0,3
	Femmes	64,5	65,5	66,9	67,7	68,1	0,4	3,6
92	Maria-Chapdelaine	66,5	67,3	68,5	69,1	69,4	0,3	2,9
	Hommes	69,1	70,0	70,9	70,9	70,9	0,0	1,8
	Femmes	63,7	64,4	65,9	67,2	67,9	0,7	4,2
93	Lac-Saint-Jean-Est	69,4	69,9	70,0	70,2	70,4	0,2	1,0
	Hommes	73,1	73,4	73,3	72,7	73,1	0,4	0,0
	Femmes	65,4	66,2	66,6	67,6	67,5	- 0,1	2,1
941	Saguenay	71,1	71,7	71,6	71,4	71,1	- 0,3	0,0
	Hommes	75,2	75,5	74,6	74,0	73,4	- 0,6	- 1,8
	Femmes	66,9	67,7	68,5	68,8	68,8	0,0	1,9
942	Le Fjord-du-Saguenay	66,5	67,9	68,2	68,8	68,8	0,0	2,3
	Hommes	71,9	73,0	72,6	72,3	71,5	- 0,8	- 0,4
	Femmes	60,4	62,2	63,2	64,8	65,8	1,0	5,4

Tableau 15.3.3 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2011-2015

Code	MRC par région administrative	2011 ^r	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	Écart 2015-2011
		%					points de %	
03	Capitale-Nationale	77,4	77,8	78,3	78,5	78,8	0,3	1,4
15	Charlevoix-Est	66,8	67,8	69,2	69,1	68,7	- 0,4	1,9
	Hommes	69,8	70,5	71,5	70,8	70,0	- 0,8	0,2
	Femmes	63,8	65,0	66,8	67,3	67,3	0,0	3,5
16	Charlevoix	71,1	71,7	73,2	73,2	73,2	0,0	2,1
	Hommes	72,9	73,8	74,6	74,0	74,2	0,2	1,3
	Femmes	69,1	69,5	71,7	72,3	72,2	- 0,1	3,1
20	L'Île-d'Orléans	77,9	78,5	79,5	80,1	81,2	1,1	3,3
	Hommes	81,9	82,5	82,9	84,0	85,3	1,3	3,4
	Femmes	73,2	73,6	75,4	75,3	75,8	0,5	2,6
21	La Côte-de-Beaupré	77,0	77,2	78,3	78,4	78,5	0,1	1,5
	Hommes	78,2	78,5	79,3	78,9	78,8	- 0,1	0,6
	Femmes	75,7	75,9	77,2	77,9	78,3	0,4	2,6
22	La Jacques-Cartier	83,5	83,8	84,2	84,4	84,2	- 0,2	0,7
	Hommes	84,7	84,8	85,0	84,8	84,6	- 0,2	- 0,1
	Femmes	82,2	82,7	83,3	83,9	83,6	- 0,3	1,4
23	Québec	77,8	78,1	78,5	78,7	78,9	0,2	1,1
	Hommes	79,5	79,9	80,2	80,3	80,4	0,1	0,9
	Femmes	76,0	76,3	76,8	77,1	77,5	0,4	1,5
34	Portneuf	74,0	74,4	75,5	75,7	76,2	0,5	2,2
	Hommes	76,3	76,7	77,8	77,6	78,1	0,5	1,8
	Femmes	71,4	72,0	73,0	73,6	74,1	0,5	2,7
04	Mauricie	67,6	68,0	68,3	68,9	69,2	0,3	1,6
35	Mékinac	63,6	64,3	65,2	66,2	66,4	0,2	2,8
	Hommes	66,3	66,9	67,6	68,0	67,6	- 0,4	1,3
	Femmes	60,8	61,5	62,7	64,2	65,1	0,9	4,3
36	Shawinigan	62,4	62,8	63,0	63,6	63,4	- 0,2	1,0
	Hommes	64,1	64,7	64,2	64,3	63,9	- 0,4	- 0,2
	Femmes	60,7	61,0	61,9	62,9	63,0	0,1	2,3
371	Trois-Rivières	69,9	70,2	70,5	71,1	71,6	0,5	1,7
	Hommes	72,1	72,3	72,4	72,8	73,1	0,3	1,0
	Femmes	67,8	68,2	68,7	69,6	70,1	0,5	2,3
372	Les Chénoux	69,9	70,2	70,7	71,1	71,4	0,3	1,5
	Hommes	71,9	72,1	72,5	72,7	72,6	- 0,1	0,7
	Femmes	67,6	68,0	68,7	69,3	70,1	0,8	2,5
51	Maskinongé	67,7	68,1	68,4	69,5	69,5	0,0	1,8
	Hommes	70,7	70,0	70,3	71,3	71,1	- 0,2	0,4
	Femmes	64,5	66,0	66,5	67,6	67,9	0,3	3,4
90	La Tuque	64,7	65,4	65,1	64,7	65,1	0,4	0,4
	Hommes	66,5	66,2	65,7	64,2	64,7	0,5	- 1,8
	Femmes	62,8	64,5	64,5	65,2	65,6	0,4	2,8

Tableau 15.3.3 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2011-2015

Code	MRC par région administrative	2011 ^r	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	Écart 2015-2011
		%					points de %	
05	Estrie	73,2	73,3	74,0	74,3	74,5	0,2	1,3
30	Le Granit	73,1	72,9	73,6	73,9	74,4	0,5	1,3
	Hommes	75,3	75,6	76,5	76,7	76,8	0,1	1,5
	Femmes	70,7	70,0	70,4	70,8	72,0	1,2	1,3
40	Les Sources	65,4	66,3	67,2	67,6	68,0	0,4	2,6
	Hommes	68,9	69,5	70,4	70,7	70,6	- 0,1	1,7
	Femmes	61,7	63,0	63,9	64,4	65,4	1,0	3,7
41	Le Haut-Saint-François	70,5	70,6	71,8	72,1	72,2	0,1	1,7
	Hommes	72,1	72,1	73,7	73,3	73,0	- 0,3	0,9
	Femmes	68,8	69,0	69,8	70,8	71,4	0,6	2,6
42	Le Val-Saint-François	74,8	75,2	76,1	76,9	76,6	- 0,3	1,8
	Hommes	77,0	77,4	78,0	78,3	78,0	- 0,3	1,0
	Femmes	72,3	72,9	74,1	75,4	75,2	- 0,2	2,9
43	Sherbrooke	74,3	74,3	74,8	74,8	74,8	0,0	0,5
	Hommes	76,2	75,9	76,1	75,9	76,0	0,1	- 0,2
	Femmes	72,5	72,8	73,5	73,6	73,7	0,1	1,2
44	Coaticook	77,1	78,1	78,9	79,8	80,1	0,3	3,0
	Hommes	79,1	80,2	81,2	81,8	81,6	- 0,2	2,5
	Femmes	75,0	75,8	76,3	77,8	78,5	0,7	3,5
45	Memphrémagog	70,9	70,9	71,8	72,5	73,0	0,5	2,1
	Hommes	72,8	72,6	73,3	73,8	74,6	0,8	1,8
	Femmes	69,0	69,3	70,4	71,2	71,5	0,3	2,5
06	Montréal	73,5	74,1	74,6	74,7	75,2	0,5	1,7
66	Montréal	73,5	74,1	74,6	74,7	75,2	0,5	1,7
	Hommes	76,1	76,7	77,0	77,3	77,7	0,4	1,6
	Femmes	70,9	71,6	72,1	72,2	72,8	0,6	1,9
07	Outaouais	76,6	76,2	76,1	76,0	75,8	- 0,2	- 0,8
80	Papineau	65,6	65,6	66,7	66,8	66,7	- 0,1	1,1
	Hommes	67,8	68,1	68,8	68,3	67,6	- 0,7	- 0,2
	Femmes	63,4	63,0	64,5	65,3	65,8	0,5	2,4
81	Gatineau	78,7	78,4	78,0	77,8	77,5	- 0,3	- 1,2
	Hommes	80,1	79,8	79,6	79,4	79,0	- 0,4	- 1,1
	Femmes	77,4	77,0	76,5	76,4	76,1	- 0,3	- 1,3
82	Les Collines-de-l'Outaouais	80,3	80,0	79,5	79,4	79,0	- 0,4	- 1,3
	Hommes	80,5	80,1	79,8	79,3	79,3	0,0	- 1,2
	Femmes	80,1	79,8	79,2	79,4	78,7	- 0,7	- 1,4
83	La Vallée-de-la-Gatineau	60,7	60,6	61,5	62,2	62,1	- 0,1	1,4
	Hommes	61,5	61,7	62,2	63,1	62,9	- 0,2	1,4
	Femmes	59,9	59,4	60,8	61,2	61,4	0,2	1,5
84	Pontiac	62,4	62,1	62,8	62,8	63,3	0,5	0,9
	Hommes	63,0	63,2	63,6	63,6	64,4	0,8	1,4
	Femmes	61,9	61,1	61,9	61,9	62,3	0,4	0,4

Tableau 15.3.3 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2011-2015

Code	MRC par région administrative	2011 ^r	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	Écart 2015-2011
		%					points de %	
08	Abitibi-Témiscamingue	73,4	74,3	74,6	74,5	74,5	0,0	1,1
85	Témiscamingue	70,3	71,7	71,9	71,7	72,1	0,4	1,8
	Hommes	72,7	74,3	74,0	73,5	74,2	0,7	1,5
	Femmes	67,8	69,0	69,6	69,9	69,8	- 0,1	2,0
86	Rouyn-Noranda	75,4	76,1	76,2	76,0	75,9	- 0,1	0,5
	Hommes	78,7	79,3	78,9	78,3	78,4	0,1	- 0,3
	Femmes	72,1	72,8	73,4	73,5	73,2	- 0,3	1,1
87	Abitibi-Ouest	68,9	70,2	71,1	70,8	70,9	0,1	2,0
	Hommes	73,2	74,8	75,5	74,6	74,7	0,1	1,5
	Femmes	64,3	65,3	66,2	66,7	66,7	0,0	2,4
88	Abitibi	74,0	74,8	75,5	75,4	75,6	0,2	1,6
	Hommes	76,8	77,5	78,0	77,8	77,8	0,0	1,0
	Femmes	71,0	72,0	72,8	72,8	73,3	0,5	2,3
89	La Vallée-de-l'Or	74,4	75,1	75,3	75,4	75,1	- 0,3	0,7
	Hommes	78,1	78,8	78,8	78,8	78,3	- 0,5	0,2
	Femmes	70,4	71,2	71,6	71,8	71,7	- 0,1	1,3
09	Côte-Nord	71,8	72,7	72,8	71,9	71,4	- 0,5	- 0,4
95	La Haute-Côte-Nord	62,7	63,8	64,5	64,5	64,0	- 0,5	1,3
	Hommes	67,1	68,4	68,2	67,2	66,2	- 1,0	- 0,9
	Femmes	58,0	58,9	60,5	61,7	61,7	0,0	3,7
96	Manicouagan	72,2	72,7	72,2	70,5	70,2	- 0,3	- 2,0
	Hommes	75,7	75,9	74,8	71,6	70,6	- 1,0	- 5,1
	Femmes	68,6	69,3	69,4	69,4	69,8	0,4	1,2
971	Sept-Rivières	75,4	76,5	77,0	76,3	75,2	- 1,1	- 0,2
	Hommes	79,3	80,6	80,7	79,4	77,8	- 1,6	- 1,5
	Femmes	71,2	72,2	73,1	73,0	72,5	- 0,5	1,3
972	Caniapiscau	84,9	85,9	85,1	84,9	85,9	1,0	1,0
	Hommes	92,5	92,4	91,5	90,4	92,4	2,0	- 0,1
	Femmes	76,1	78,3	77,4	78,6	78,3	- 0,3	2,2
981	Minganie	67,4	68,8	68,3	67,7	68,2	0,5	0,8
	Hommes	67,3	68,9	68,5	67,7	68,0	0,3	0,7
	Femmes	67,4	68,7	68,1	67,7	68,3	0,6	0,9
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	59,4	59,9	60,6	61,3	62,0	0,7	2,6
	Hommes	58,1	58,7	59,2	59,8	60,9	1,1	2,8
	Femmes	60,7	61,0	62,0	62,9	63,0	0,1	2,3
10	Nord-du-Québec	79,3	79,4	79,6	79,7	79,6	- 0,1	0,3
991	Jamésie	77,0	77,7	78,3	79,1	78,6	- 0,5	1,6
	Hommes	79,3	79,8	80,8	81,5	81,0	- 0,5	1,7
	Femmes	74,4	75,4	75,4	76,3	75,8	- 0,5	1,4
992	Administration régionale Kativik	84,3	84,0	84,5	83,2	84,0	0,8	- 0,3
	Hommes	83,2	82,9	83,5	81,7	82,7	1,0	- 0,5
	Femmes	85,4	85,1	85,6	84,7	85,3	0,6	- 0,1
993	Eeyou Istchee ²	78,5	78,1	77,3	77,6	77,2	- 0,4	- 1,3
	Hommes	75,3	74,6	73,8	74,3	74,4	0,1	- 0,9
	Femmes	81,3	81,1	80,2	80,4	79,6	- 0,8	- 1,7

Tableau 15.3.3 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2011-2015

Code	MRC par région administrative	2011 ^r	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	Écart 2015-2011
		%					points de %	
11	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	58,6	59,2	59,9	60,2	61,0	0,8	2,4
01	Les Îles-de-la-Madeleine	61,8	62,0	62,8	63,5	63,8	0,3	2,0
	Hommes	61,7	61,7	61,8	62,5	63,1	0,6	1,4
	Femmes	61,9	62,3	63,8	64,5	64,5	0,0	2,6
02	Le Rocher-Percé	51,1	52,7	53,5	53,7	54,6	0,9	3,5
	Hommes	49,6	51,3	51,7	51,5	52,6	1,1	3,0
	Femmes	52,6	54,2	55,4	56,0	56,7	0,7	4,1
03	La Côte-de-Gaspé	65,2	65,5	66,0	66,2	66,4	0,2	1,2
	Hommes	63,9	64,3	64,6	64,5	65,0	0,5	1,1
	Femmes	66,5	66,8	67,5	67,9	67,8	- 0,1	1,3
04	La Haute-Gaspésie	52,4	52,4	53,1	53,9	54,3	0,4	1,9
	Hommes	51,3	51,4	51,5	52,0	53,1	1,1	1,8
	Femmes	53,7	53,4	54,8	55,8	55,5	- 0,3	1,8
05	Bonaventure	60,5	61,6	62,0	62,3	63,3	1,0	2,8
	Hommes	59,4	60,3	60,7	61,0	62,0	1,0	2,6
	Femmes	61,6	63,0	63,3	63,6	64,7	1,1	3,1
06	Avignon	59,4	59,6	60,4	60,4	61,7	1,3	2,3
	Hommes	58,4	58,8	59,0	59,0	60,1	1,1	1,7
	Femmes	60,4	60,4	61,8	61,7	63,2	1,5	2,8
12	Chaudière-Appalaches	77,3	77,8	78,4	78,7	79,0	0,3	1,7
17	L'Islet	72,1	73,0	73,4	74,7	74,7	0,0	2,6
	Hommes	76,3	77,3	77,3	78,6	78,5	- 0,1	2,2
	Femmes	67,4	68,2	69,2	70,5	70,5	0,0	3,1
18	Montmagny	70,3	71,0	72,6	73,5	73,9	0,4	3,6
	Hommes	73,1	73,9	75,5	76,2	76,3	0,1	3,2
	Femmes	67,4	67,9	69,7	70,7	71,2	0,5	3,8
19	Bellechasse	78,5	79,0	80,1	80,5	81,0	0,5	2,5
	Hommes	81,1	81,9	82,7	82,9	83,1	0,2	2,0
	Femmes	75,6	75,9	77,3	77,8	78,7	0,9	3,1
251	Lévis	81,2	81,6	82,0	81,8	81,9	0,1	0,7
	Hommes	82,9	83,5	83,8	83,6	83,6	0,0	0,7
	Femmes	79,6	79,7	80,2	80,1	80,2	0,1	0,6
26	La Nouvelle-Beauce	81,2	81,9	82,4	82,8	82,9	0,1	1,7
	Hommes	83,2	83,8	84,2	84,4	84,8	0,4	1,6
	Femmes	78,9	79,8	80,4	81,1	80,8	- 0,3	1,9
27	Robert-Cliche	77,9	78,1	77,9	78,6	79,0	0,4	1,1
	Hommes	81,1	81,3	81,4	81,7	82,0	0,3	0,9
	Femmes	74,2	74,5	74,1	75,2	75,8	0,6	1,6
28	Les Etchemins	68,1	69,7	70,3	70,6	71,7	1,1	3,6
	Hommes	72,0	73,7	74,4	74,4	75,6	1,2	3,6
	Femmes	63,9	65,3	65,7	66,5	67,4	0,9	3,5
29	Beauce-Sartigan	76,0	76,8	77,3	77,1	77,7	0,6	1,7
	Hommes	79,2	80,2	80,6	79,7	80,2	0,5	1,0
	Femmes	72,6	73,2	73,8	74,4	74,9	0,5	2,3
31	Les Appalaches	69,4	69,2	70,0	70,9	72,0	1,1	2,6
	Hommes	72,5	71,5	72,4	73,0	74,1	1,1	1,6
	Femmes	66,2	66,8	67,4	68,7	69,7	1,0	3,5
33	Lotbinière	78,4	78,9	79,2	79,9	79,9	0,0	1,5
	Hommes	80,8	80,9	80,9	81,3	81,1	- 0,2	0,3
	Femmes	75,7	76,6	77,4	78,3	78,5	0,2	2,8

Tableau 15.3.3 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2011-2015

Code	MRC par région administrative	2011 ^r	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	Écart 2015-2011
		%					points de %	
13	Laval	79,5	79,8	80,1	79,8	79,8	0,0	0,3
65	Laval	79,5	79,8	80,1	79,8	79,8	0,0	0,3
	Hommes	82,4	82,8	82,8	82,6	82,7	0,1	0,3
	Femmes	76,7	77,0	77,4	77,1	77,0	- 0,1	0,3
14	Lanaudière	75,6	75,8	76,1	76,0	75,9	- 0,1	0,3
52	D'Auray	70,3	70,7	71,2	71,4	71,0	- 0,4	0,7
	Hommes	73,8	74,7	74,5	74,5	73,6	- 0,9	- 0,2
	Femmes	66,5	66,6	67,7	68,0	68,2	0,2	1,7
60	L'Assomption	79,3	79,5	79,5	79,1	78,6	- 0,5	- 0,7
	Hommes	81,9	82,1	82,1	81,5	80,8	- 0,7	- 1,1
	Femmes	76,8	77,0	77,0	76,8	76,5	- 0,3	- 0,3
61	Joliette	71,0	70,9	71,4	71,5	71,6	0,1	0,6
	Hommes	73,8	73,5	74,0	73,6	73,4	- 0,2	- 0,4
	Femmes	68,2	68,3	68,9	69,5	69,9	0,4	1,7
62	Matawinie	63,4	63,3	64,1	63,9	63,9	0,0	0,5
	Hommes	65,5	65,0	65,5	65,0	65,0	0,0	- 0,5
	Femmes	61,1	61,5	62,6	62,7	62,8	0,1	1,7
63	Montcalm	71,3	71,9	72,8	73,2	73,1	- 0,1	1,8
	Hommes	74,7	75,4	76,2	76,3	75,9	- 0,4	1,2
	Femmes	67,5	67,9	68,9	69,7	69,9	0,2	2,4
64	Les Moulins	81,3	81,5	81,6	81,4	81,4	0,0	0,1
	Hommes	83,8	84,0	84,0	83,5	83,4	- 0,1	- 0,4
	Femmes	78,8	79,0	79,3	79,4	79,5	0,1	0,7
15	Laurentides	75,7	75,9	76,3	76,4	76,4	0,0	0,7
72	Deux-Montagnes	79,2	79,4	79,6	79,9	79,8	- 0,1	0,6
	Hommes	81,7	81,8	81,8	81,9	81,8	- 0,1	0,1
	Femmes	76,7	77,1	77,5	78,0	77,9	- 0,1	1,2
73	Thérèse-De Blainville	80,7	80,9	81,1	80,9	80,6	- 0,3	- 0,1
	Hommes	83,4	83,5	83,5	83,4	82,9	- 0,5	- 0,5
	Femmes	78,1	78,4	78,7	78,5	78,5	0,0	0,4
74	Mirabel	83,2	83,0	83,4	83,7	83,6	- 0,1	0,4
	Hommes	85,2	85,2	85,5	85,4	85,1	- 0,3	- 0,1
	Femmes	81,0	80,6	81,3	82,0	82,0	0,0	1,0
75	La Rivière-du-Nord	74,2	74,7	75,0	75,1	75,0	- 0,1	0,8
	Hommes	76,8	77,0	77,0	77,0	76,6	- 0,4	- 0,2
	Femmes	71,6	72,3	73,0	73,2	73,5	0,3	1,9
76	Argenteuil	68,3	68,6	68,3	68,3	68,1	- 0,2	- 0,2
	Hommes	70,8	70,8	70,6	70,4	70,0	- 0,4	- 0,8
	Femmes	65,7	66,4	65,9	66,2	66,1	- 0,1	0,4
77	Les Pays-d'en-Haut	71,0	70,5	70,7	70,4	70,7	0,3	- 0,3
	Hommes	73,0	72,1	72,4	72,0	72,2	0,2	- 0,8
	Femmes	69,1	69,0	69,0	68,9	69,2	0,3	0,1
78	Les Laurentides	69,7	69,7	70,4	70,6	70,9	0,3	1,2
	Hommes	70,9	70,7	71,0	71,1	71,3	0,2	0,4
	Femmes	68,5	68,8	69,8	70,1	70,5	0,4	2,0
79	Antoine-Labelle	60,9	61,3	62,4	63,2	63,2	0,0	2,3
	Hommes	61,2	61,9	62,9	63,5	63,6	0,1	2,4
	Femmes	60,6	60,7	61,9	62,8	62,8	0,0	2,2

Tableau 15.3.3 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2011-2015

Code	MRC par région administrative	2011 ^r	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	Écart 2015-2011
		%					points de %	
16	Montérégie	77,9	78,3	78,6	78,6	78,7	0,1	0,8
46	Brome-Missisquoi	74,4	74,9	75,3	75,4	75,4	0,0	1,0
	Hommes	76,8	77,4	77,8	77,9	78,1	0,2	1,3
	Femmes	72,0	72,4	72,8	73,0	72,6	- 0,4	0,6
47	La Haute-Yamaska	75,2	75,3	75,6	75,6	75,4	- 0,2	0,2
	Hommes	77,6	77,6	77,7	77,6	77,5	- 0,1	- 0,1
	Femmes	72,7	72,9	73,6	73,6	73,4	- 0,2	0,7
48	Acton	72,9	73,3	74,7	74,9	75,3	0,4	2,4
	Hommes	75,4	75,8	76,6	77,2	77,1	- 0,1	1,7
	Femmes	70,1	70,6	72,5	72,4	73,4	1,0	3,3
53	Pierre-De Saurel	67,5	68,0	68,4	68,5	69,0	0,5	1,5
	Hommes	71,9	72,1	72,2	71,7	71,8	0,1	- 0,1
	Femmes	63,0	63,8	64,6	65,3	66,0	0,7	3,0
54	Les Maskoutains	77,1	77,3	77,5	77,4	77,7	0,3	0,6
	Hommes	79,4	79,7	79,7	79,4	79,8	0,4	0,4
	Femmes	74,7	74,9	75,2	75,4	75,6	0,2	0,9
55	Rouville	80,0	80,2	80,5	80,8	81,2	0,4	1,2
	Hommes	82,3	82,5	82,9	82,8	83,2	0,4	0,9
	Femmes	77,5	77,7	78,0	78,6	79,1	0,5	1,6
56	Le Haut-Richelieu	76,3	76,7	77,1	77,0	77,1	0,1	0,8
	Hommes	78,5	78,9	79,2	79,0	79,1	0,1	0,6
	Femmes	74,1	74,5	75,0	75,0	75,2	0,2	1,1
57	La Vallée-du-Richelieu	82,7	83,1	83,3	83,2	83,1	- 0,1	0,4
	Hommes	84,6	84,8	84,9	84,6	84,5	- 0,1	- 0,1
	Femmes	80,9	81,4	81,8	81,9	81,7	- 0,2	0,8
58	Longueuil	77,2	77,5	77,8	77,7	77,9	0,2	0,7
	Hommes	80,0	80,1	80,3	80,1	80,2	0,1	0,2
	Femmes	74,6	75,0	75,3	75,5	75,7	0,2	1,1
59	Marguerite-D'Youville	82,9	83,3	83,4	83,3	83,1	- 0,2	0,2
	Hommes	85,1	85,3	85,4	85,0	84,6	- 0,4	- 0,5
	Femmes	80,7	81,2	81,3	81,6	81,6	0,0	0,9
67	Roussillon	81,1	81,5	81,8	81,7	81,6	- 0,1	0,5
	Hommes	83,5	83,8	83,9	83,8	83,7	- 0,1	0,2
	Femmes	78,7	79,3	79,8	79,8	79,6	- 0,2	0,9
68	Les Jardins-de-Napierville	80,1	81,0	81,6	81,8	82,2	0,4	2,1
	Hommes	84,7	85,5	85,8	85,5	86,0	0,5	1,3
	Femmes	74,2	75,2	76,0	76,9	77,2	0,3	3,0
69	Le Haut-Saint-Laurent	69,4	69,9	70,4	70,7	71,2	0,5	1,8
	Hommes	71,7	72,2	72,8	73,0	73,3	0,3	1,6
	Femmes	67,0	67,4	67,9	68,3	68,8	0,5	1,8
70	Beauharnois-Salaberry	71,1	71,7	71,8	72,0	72,1	0,1	1,0
	Hommes	73,5	73,7	73,9	73,8	73,7	- 0,1	0,2
	Femmes	68,7	69,7	69,7	70,3	70,6	0,3	1,9
71	Vaudreuil-Soulanges	81,6	81,9	82,0	82,0	81,9	- 0,1	0,3
	Hommes	84,0	84,1	84,0	84,0	83,8	- 0,2	- 0,2
	Femmes	79,2	79,8	80,0	79,9	80,0	0,1	0,8

Tableau 15.3.3 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2011-2015

Code	MRC par région administrative	2011 ^r	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	Écart 2015-2011
		%					points de %	
17	Centre-du-Québec	73,0	73,4	74,2	74,5	75,0	0,5	2,0
32	L'Érable	74,9	75,5	76,0	76,6	77,5	0,9	2,6
	Hommes	78,5	79,1	79,8	80,2	81,2	1,0	2,7
	Femmes	71,0	71,6	71,9	72,8	73,4	0,6	2,4
38	Bécancour	71,5	72,1	72,2	71,9	72,5	0,6	1,0
	Hommes	74,3	74,5	74,4	73,7	74,2	0,5	-0,1
	Femmes	68,6	69,6	69,8	70,0	70,7	0,7	2,1
39	Arthabaska	74,1	74,4	75,1	75,3	75,7	0,4	1,6
	Hommes	76,8	76,9	77,3	77,5	77,8	0,3	1,0
	Femmes	71,4	71,9	72,8	73,1	73,5	0,4	2,1
49	Drummond	72,2	72,7	73,6	74,0	74,5	0,5	2,3
	Hommes	75,4	75,6	76,2	76,7	77,0	0,3	1,6
	Femmes	68,8	69,7	70,9	71,3	71,8	0,5	3,0
50	Nicolet-Yamaska	72,5	72,8	73,8	74,6	75,1	0,5	2,6
	Hommes	75,4	75,5	75,6	76,6	77,5	0,9	2,1
	Femmes	69,4	69,9	71,9	72,5	72,5	0,0	3,1
	Ensemble du Québec	74,9	75,3	75,7	75,9	76,1	0,2	1,2
	Hommes	77,3	77,7	77,9	77,9	78,0	0,1	0,7
	Femmes	72,5	73,0	73,6	73,8	74,1	0,3	1,6

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement

Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

SANTÉ

Médecin de famille

Dans cette étude, un médecin de famille est un omnipraticien, membre en règle du Collège des médecins du Québec, participant au régime d'assurance maladie et pratiquant dans un groupe de médecine de famille (GMF) ou hors GMF. Les médecins de famille exerçant hors GMF pratiquent dans les mêmes milieux que ceux des GMF mais n'ont pas de convention qui les lie à une agence de la santé et des services sociaux pour convenir d'une offre de services médicaux et de ressources selon le modèle des GMF et n'ont pas été accrédités en tant que tel.

Groupe de médecine de famille

Le groupe de médecine de famille (GMF) se définit comme une association composée de médecins de famille travaillant en groupe et en étroite collaboration avec des infirmières

pour offrir des services médicaux de première ligne, avec ou sans rendez-vous, et à domicile au besoin. Une convention entre le GMF et l'Agence de la santé et des services sociaux précise notamment l'offre de services médicaux et les ressources financières attribuées. Chaque GMF est accrédité par le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec. Le GMF peut être constitué de médecins de famille provenant de différents milieux (d'une clinique, d'un CLSC ou d'une unité de médecine familiale (UMF)) ou d'une combinaison de ceux-ci.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte

qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le

revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paielements tels que les prestations fiscales canadiennes pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de la Sécurité de la vieillesse, les prestations d'aide sociale, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail et les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir

Délivré par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

VALEUR FONCIÈRE

Valeur moyenne des résidences unifamiliales

Elle est obtenue en divisant la valeur totale imposable des résidences unifamiliales par le nombre de résidences unifamiliales imposables.

Valeur moyenne des copropriétés

Elle est obtenue en divisant la valeur totale imposable des copropriétés par le nombre de copropriétés imposables.

Valeur imposable uniformisée

Elle représente la valeur imposable des terrains et des bâtiments inscrite au rôle d'évaluation multipliée par le facteur comparatif établi pour chacun des exercices financiers des municipalités. Le facteur comparatif est l'inverse de la proportion médiane du rôle. Cette dernière est établie après le dépôt du rôle triennal et elle est constituée par la donnée médiane d'une distribution de proportions individuelles mettant en relation le prix de vente des propriétés ayant fait l'objet de transactions et leur évaluation inscrite au rôle.

INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

Frais de mise en marché du lait

Les frais de mise en marché comprennent les principaux frais reliés à la mise en marché du lait, soit ceux relatifs au transport, à l'administration du plan conjoint, la publicité, le fonds de développement, les pénalités, la cotisation à l'Union des producteurs agricoles et les taxes.

Prix moyen net du lait

Le prix moyen net du lait est calculé de la façon suivante : (recettes brutes totales – frais de mise en marché du lait)/production totale.

Producteurs laitiers

Nombre de producteurs distincts qui ont vendu du lait à la Fédération des producteurs de lait du Québec.

MINES

Investissement minier

L'investissement minier comprend les dépenses en travaux pour l'aménagement d'un site minier et pour le renouvellement des réserves de minerai. Les dépenses pour la construction d'infrastructures et l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier sont incluses. L'investissement minier comprend aussi l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral.

Production minérale

La production minérale provient de mines ainsi que de sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières et tourbières). De plus, les fonderies et affinerie situées au Québec produisent des substances accessoires lors du processus de traitement du minerai.

Effectif minier

Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières et tourbières) ainsi que sur les compagnies de forage carottier, les usines de première transformation des métaux et les usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Les données d'emploi incluent tous les employés d'un établissement minier, dont le personnel d'administration. Elles excluent les sociétés d'exploration minière et les mines n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année de l'enquête. Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivalait à un employé à temps plein, dont les heures payées déclarées se situent entre 40 et 60 par semaine. En raison des arrondissements, certains emplois peuvent cependant correspondre à moins de 40 heures/semaine.

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Biogaz

Effluent gazeux brut issu de la fermentation de biomasse en l'absence d'oxygène (anaérobie), composé de méthane, de dioxyde de carbone et d'autres composés gazeux en quantité variable. Du biogaz on peut tirer du gaz naturel renouvelable constitué essentiellement de méthane ayant les propriétés d'interchangeabilité avec le gaz naturel d'origine fossile. Le biogaz et le gaz naturel renouvelable peuvent être utilisés pour produire de l'électricité.

Biomasse

Matière organique issue de la croissance végétale et animale utilisée directement comme combustible (ex. : bois, écorce, autres déchets urbains organiques), pouvant être convertie en biocombustible solide (granulé, plaquettes) ou en biocarburant (éthanol, biodiesel, huile pyrolytique, gaz naturel renouvelable).

Cogénération

Production simultanée de deux formes d'énergie utile, habituellement de l'électricité et de la chaleur ou de la vapeur, à partir d'un, voire de plusieurs combustibles. La cogénération est possible autant à partir des combustibles fossiles qu'à partir d'un biocombustible tel que le biogaz d'un lieu d'enfouissement technique ou de la biomasse forestière résiduelle.

Centrale de cogénération

Centrale qui fonctionne comme une centrale thermique traditionnelle dans laquelle un moteur ou une bouilloire active un alternateur qui produit de l'électricité. Au cours du fonctionnement, la chaleur ou la vapeur, qui est normalement dispersée dans l'environnement, est récupérée et utilisée à des fins de chauffage ou de procédé.

Énergie éolienne

Énergie provenant du vent. L'énergie des masses d'air qui se déplacent est captée par des pales qui transfèrent la puissance au moyen du rotor faisant tourner un arbre relié à une génératrice.

Énergie hydroélectrique ou hydroélectricité

Énergie provenant de l'écoulement des eaux (rivières, chutes, courants, etc.). L'électricité est donc générée grâce à la force hydraulique ou à l'énergie du flux d'eau. L'eau peut être accumulée derrière un barrage dans ce que l'on nomme un réservoir. Dans son mouvement, l'eau active une turbine reliée à un alternateur. Au Québec, la capacité des centrales hydroélectriques varie grandement, entre moins de 1 MW à plus de 5 000 MW (par exemple, la centrale Robert-Bourassa).

Énergie renouvelable

Forme d'énergie dont la source se renouvelle constamment dans la nature. Les énergies provenant du soleil (solaire), du vent (éolienne), de l'eau (hydraulique), de la marée (marémotrice) et de la chaleur du sol (géothermique) sont des énergies renouvelables. La biomasse peut également fournir une énergie renouvelable.

Puissance installée ou capacité de production

Quantité maximale d'électricité pouvant être fournie par une installation ou un équipement de production à un instant donné. La puis-

sance se mesure en watts (W) et est habituellement exprimée en mégawatts (MW : un million de watts) ou en kilowatts (un millier de watts) pour les très petits équipements. Pour les centrales hydroélectriques et de cogénération à la biomasse, nous faisons généralement référence à la puissance installée (nominale) qui correspond à la puissance maximale que peuvent fournir les alternateurs d'une centrale, tandis que pour les parcs éoliens, nous considérons la puissance contractuelle inscrite au contrat d'achat d'électricité conclu avec Hydro-Québec.

TOURISME

Établissement d'hébergement

Tout établissement exploité par une personne qui offre en location à des touristes, contre rémunération, au moins une unité d'hébergement pour une période n'excédant pas 31 jours.

Établissement hôtelier

Établissement où est offert de l'hébergement en chambres, suites ou appartements meublés dotés d'un service d'autocuisine, incluant des services hôteliers.

Prix moyen de location

Prix à partir des revenus bruts de location des unités. Cela exclut les revenus découlant du service aux unités de location, la TPS, la TVQ et la taxe sur l'hébergement.

Résidence de tourisme

Établissement où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'autocuisine.

Région touristique

Division territoriale établie aux fins de développement d'un produit touristique régional et représentée auprès du ministère du Tourisme par un organisme du milieu.

Revenu de location

Résultat des revenus bruts annuels ou mensuels lié à la location des unités d'hébergement.

Taux d'occupation

Rapport entre le nombre d'unités de location occupées et le nombre d'unités de location disponibles.

Unités disponibles

Estimations d'unités d'hébergement mises annuellement à la disposition de la clientèle des établissements d'hébergement en exploitation.

Unités louées

Unités de location occupées quotidiennement dans les établissements d'hébergement : unités de location louées et celles offertes à titre gracieux.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Spectacles en arts de la scène

L'enquête porte sur les spectacles en arts de la scène, qui sont regroupés en cinq disciplines, soit le théâtre, la danse, la musique, la chanson et les variétés. Les autres types de présentations en salle qui ne relèvent pas des arts de la scène, comme les conférences, les projections de films (les soirées des Grands Explorateurs, par exemple), les performances en arts visuels, les récitals de poésie, les spectacles sportifs, ne sont pas inclus. Par ailleurs, certains types de représentations en arts de la scène sont exclus : les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations qui ont lieu dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires et qui s'adressent aux élèves de ces écoles.

Représentations payantes

L'enquête ne porte que sur les représentations dont l'entrée est payante (tout en sachant, bien entendu, que certains spectateurs peuvent avoir bénéficié d'un billet de faveur). Précisons que ne sont pas considérées comme payantes les représentations où l'ensemble ou une partie des spectateurs sont admis avec un passeport ou un macaron valide durant l'ensemble d'un festival ou d'un événement culturel. Par ailleurs, l'enquête inclut les représentations payantes dans certains bars lorsqu'elles font partie d'une programmation annoncée et nécessitent l'achat d'un billet d'entrée.

Revenus de billetterie

Les données de l'enquête portant sur les revenus de billetterie excluent les taxes perçues. Ces revenus incluent les revenus provenant de la vente de tous les billets (peu importe qu'ils aient été vendus en abonnements, aux guichets, à l'intérieur de forfaits,

etc.). Tout au long de ce bulletin, les résultats sur les revenus de billetterie vont toujours exclure les taxes.

Taux d'occupation

Proportion du nombre de spectateurs par rapport au nombre de billets disponibles.

TRANSPORT ÉLECTRIQUE

Véhicule entièrement électrique

Véhicule léger dont la motorisation est entièrement électrique, qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle doit être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

Véhicule hybride

Véhicule léger dont la motorisation est soit électrique et à essence, soit électrique et au diesel et qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle ne peut pas être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

Véhicule hybride rechargeable

Véhicule léger dont la motorisation est soit électrique et à essence, soit électrique et au diesel et qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle peut être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

Véhicules légers

Les véhicules légers comprennent les véhicules légers de promenade (privés) et les véhicules légers institutionnels, professionnels et commerciaux, incluant les taxis. Ils comprennent les automobiles et les camions légers.

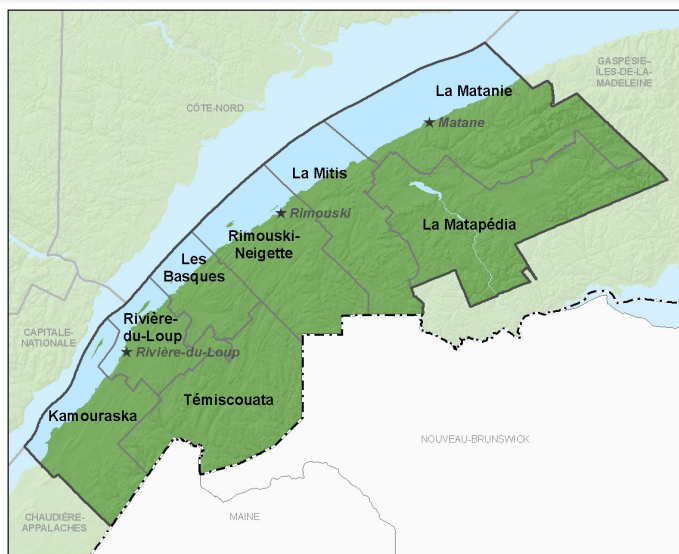
Automobile

Véhicule routier de 3 000 kg ou moins dont la fonction principale est le transport des passagers et dont la construction n'est pas sur un châssis de camion.

Camion léger

Véhicule routier de 4 000 kg ou moins, de type fourgonnette, camionnette ou véhicule tout usage (4 X 4).

Coup d'œil sur le Bas-Saint-Laurent



Superficie en terre ferme (2016) : 22 185 km²

Population (2016^p) : 199 983 habitants

Densité de population : 9,0 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Rimouski	49 212 hab.
Rivière-du-Loup	19 960 hab.
Matane	14 071 hab.

Principales bases économiques de la région :

Foresterie et exploitation forestière
Fabrication de produits en bois
Cultures agricoles et élevage
Pêche, chasse et piégeage

Statistiques de la région du Bas-Saint-Laurent

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	201 264 ^r	201 148 ^r	200 732 ^r	200 120 ^r	199 983 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	5,3	5,1	5,3	..	..
Taux d'activité	%	61,1	57,9	54,8	54,0	55,9
Taux d'emploi	%	56,1	52,1	49,9	49,7	51,4
Taux de chômage	%	8,2	9,9	9,0	8,0	8,1
PIB par habitant	\$/hab.	32 098 ^r	33 636 ^r	33 822 ^{er}	33 386 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	22 294 ^r	23 103 ^r	23 515 ^r	24 465 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	128 570	135 909	143 335	146 441	150 606
Livraisons minérales	M\$	63,8	59,9	53,7	59,5	63,0 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

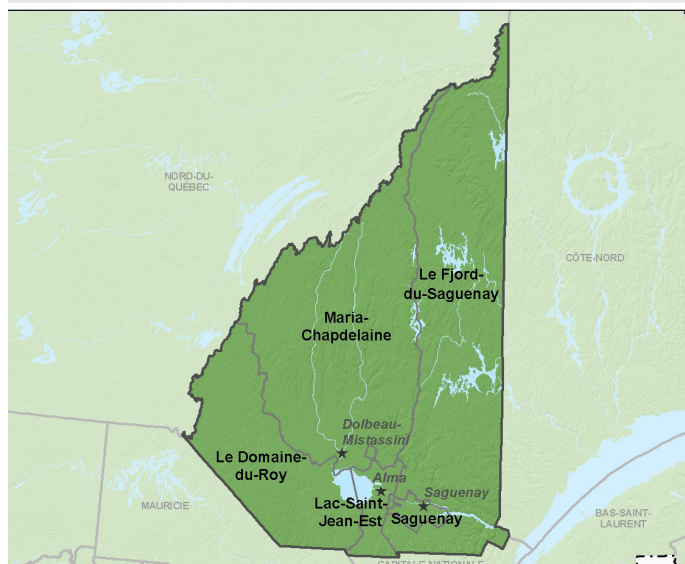
Statistiques des MRC du Bas-Saint-Laurent

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
La Matapédia	17 896	-8,3	22 469	3,1	65,1	0,1
La Matanie	21 151	-6,9	24 232	4,4	65,6	0,3
La Mitis	18 707	-3,4	22 585	3,1	67,0	0,2
Rimouski-Neigette	57 512	6,8	26 307	3,9	73,0	-
Les Basques	8 785	-8,2	23 704	4,8	67,3	0,4
Rivière-du-Loup	35 008	2,0	24 974	3,8	75,1	1,0
Témiscouata	19 875	-7,4	22 768	4,2	67,6	0,3
Kamouraska	21 049	-4,9	24 163	5,3	73,3	1,0

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur le Saguenay–Lac-Saint-Jean



Superficie en terre ferme (2016) : 95 761 km²

Population (2016^p) : 277 232 habitants

Densité de population : 2,9 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Saguenay	145 070 hab.
Alma	31 297 hab.
Dolbeau-Mistassini	14 319 hab.

Principales bases économiques de la région :

Première transformation des métaux
Foresterie et exploitation forestière
Fabrication du papier
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie

Statistiques de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	278 120 ^r	278 309 ^r	278 200 ^r	277 713 ^r	277 232 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	5,0	5,1	5,2	..	..
Taux d'activité	%	60,7	60,5	60,7	60,3	59,5
Taux d'emploi	%	55,8	55,0	54,6	55,3	54,7
Taux de chômage	%	8,0	9,0	9,9	8,3	7,9
PIB par habitant	\$/hab.	37 181 ^r	37 387 ^r	38 122 ^{er}	38 397 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	23 626 ^r	24 345 ^r	24 654 ^r	25 331 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	153 289	164 204	173 949	183 305	182 493
Livraisons minérales	M\$	212,5	211,9	276,6	279,1	296,7 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

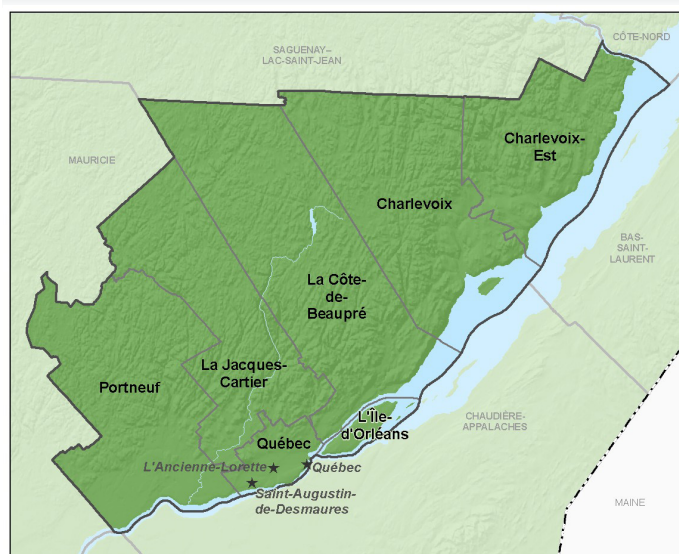
Statistiques des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
Le Domaine-du-Roy	31 670	– 2,5	24 543	3,5	69,5	– 0,2
Maria-Chapdelaine	25 103	– 2,3	23 482	2,4	69,4	0,3
Lac-Saint-Jean-Est	53 405	1,8	24 972	2,3	70,4	0,2
Saguenay	145 070	– 1,3	25 942	2,7	71,1	– 0,3
Le Fjord-du-Saguenay	21 984	10,9	25 412	3,5	68,8	–

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur la Capitale-Nationale



Superficie en terre ferme (2016) : 18 643 km²

Population (2016^p) : 737 857 habitants

Densité de population : 39,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Québec	538 918 hab.
Saint-Augustin-de-Desmaures	19 137 hab.
L'Ancienne-Lorette	16 889 hab.

Principales bases économiques de la région :

Administrations publiques
Fabrication de boissons et de produits du tabac
Hébergement et services de restauration

Statistiques de la région de la Capitale-Nationale

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	717 099 ^r	723 481 ^r	729 035 ^r	733 024 ^r	737 857 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	4,9	4,8	4,8	..	..
Taux d'activité	%	67,9	66,9	67,1	68,2	68,4
Taux d'emploi	%	64,2	63,6	63,4	65,0	65,3
Taux de chômage	%	5,5	5,1	5,5	4,7	4,6
PIB par habitant	\$/hab.	46 017 ^r	47 237 ^r	47 289 ^{er}	47 948 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	26 213 ^r	26 910 ^r	27 391 ^r	28 279 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	237 238	254 734	267 523	277 969	279 553
Livraisons minérales	M\$	188,3	163,1	165,6	184,7	177,0 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

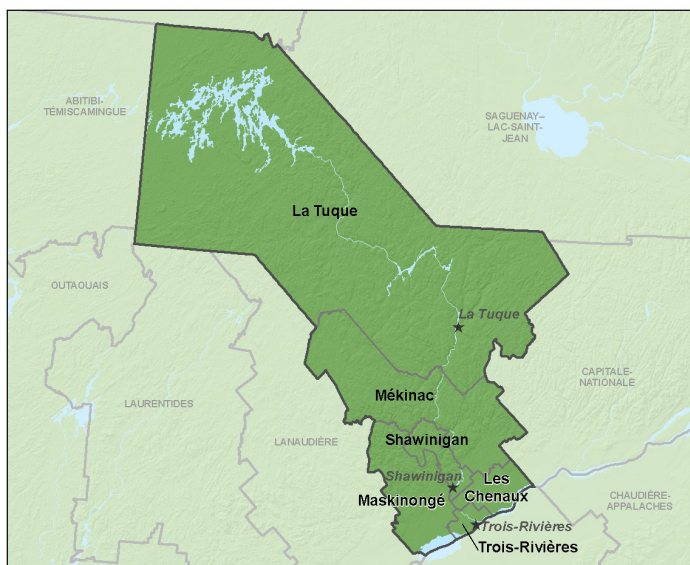
Statistiques des MRC de la Capitale-Nationale

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
Charlevoix-Est	15 884	- 5,6	23 984	2,5	68,7	- 0,4
Charlevoix	13 326	- 1,1	25 769	6,3	73,2	-
L'Île-d'Orléans	6 712	- 0,9	33 559	7,1	81,2	1,1
La Côte-de-Beaupré	28 151	12,8	30 571	4,1	78,5	0,1
La Jacques-Cartier	43 528	29,8	31 266	2,0	84,2	- 0,2
Québec	577 261	5,8	28 277	3,3	78,9	0,2
Portneuf	52 995	12,4	25 954	2,1	76,2	0,5

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur la Mauricie



Superficie en terre ferme (2016) : 35 448 km²

Population (2016^p) : 268 198 habitants

Densité de population : 7,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Trois-Rivières	135 851 hab.
Shawinigan	49 145 hab.
La Tuque	10 736 hab.

Principales bases économiques de la région :

Fabrication du papier
Fabrication de meubles et de produits connexes
Foresterie et exploitation forestière
Fabrication de produits en bois
Fabrication de produits métalliques

Statistiques de la région de la Mauricie

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	266 245 ^r	266 766 ^r	267 539 ^r	267 666 ^r	268 198 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,8	8,0	8,0	..	..
Taux d'activité	%	56,2	53,3	55,6	56,0	57,9
Taux d'emploi	%	50,8	48,4	50,8	51,6	53,8
Taux de chômage	%	9,6	9,3	8,6	7,9	7,1
PIB par habitant	\$/hab.	30 916 ^r	31 437 ^r	32 027 ^{er}	32 516 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	22 682 ^r	23 307 ^r	23 694 ^r	24 477 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	140 492	146 292	151 340	154 468	157 645
Livraisons minérales	M\$	30,3	31,9	32,2	34,1	37,1 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

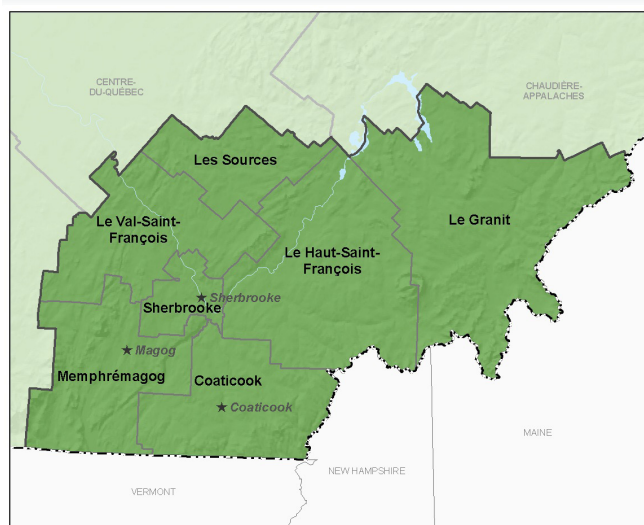
Statistiques des MRC de la Mauricie

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
Mékinac	12 661	-4,7	23 556	2,9	66,4	0,2
Shawinigan	49 145	-4,5	23 328	2,7	63,4	-0,2
Trois-Rivières	135 851	4,9	25 355	3,3	71,6	0,5
Les Chenaux	18 701	7,7	24 514	2,9	71,4	0,3
Maskinongé	36 929	2,2	24 008	4,6	69,5	-
La Tuque	14 911	-4,0	22 236	2,8	65,1	0,4

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur l'Estrie



Superficie en terre ferme (2016) : 10 197 km²

Population (2016^p) : 324 009 habitants

Densité de population : 31,8 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Sherbrooke	164 538 hab.
Magog	26 824 hab.
Coaticook	9 241 hab.

Principales bases économiques de la région :

Fabrication de machines
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
Fabrication du papier
Fabrication de produits en bois

Statistiques de la région de l'Estrie

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	315 869 ^r	318 056 ^r	320 055 ^r	321 464 ^r	324 009 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,5	7,2	7,1	..	..
Taux d'activité	%	60,5	62,4	62,4	61,0	60,2
Taux d'emploi	%	55,6	58,4	58,2	57,1	56,5
Taux de chômage	%	8,1	6,4	6,8	6,5	6,1
PIB par habitant	\$/hab.	33 093 ^r	33 853 ^r	34 249 ^{er}	34 853 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	23 499 ^r	24 166 ^r	24 616 ^r	25 365 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	189 473	198 510	206 733	211 337	214 188
Livraisons minérales	M\$	86,4	82,3	83,4	90,8	79,7 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

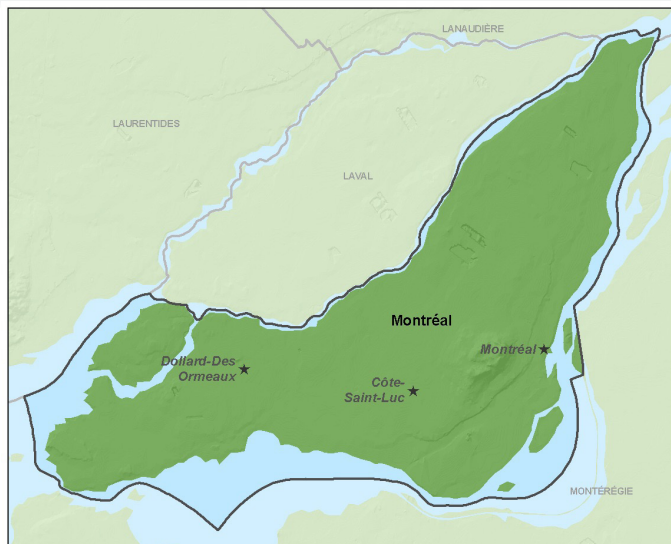
Statistiques des MRC de l'Estrie

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
Le Granit	22 022	- 2,6	24 243	4,4	74,4	0,5
Les Sources	14 499	- 4,4	22 814	4,8	68,0	0,4
Le Haut-Saint-François	22 371	1,6	22 530	3,5	72,2	0,1
Le Val-Saint-François	30 691	5,6	26 489	4,9	76,6	- 0,3
Sherbrooke	164 538	9,7	24 461	2,8	74,8	-
Coaticook	19 041	1,0	23 119	2,3	80,1	0,3
Memphrémagog	50 847	8,6	30 918	1,7	73,0	0,5

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur Montréal



Superficie en terre ferme (2016) : 498 km²

Population (2016^p) : 2 014 221 habitants

Densité de population : 4 043,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Montréal	1 767 753 hab.
Dollard-Des Ormeaux	51 094 hab.
Côte-Saint-Luc	34 083 hab.

Principales bases économiques de la région :

Fabrication de vêtements et de produits en cuir
et de produits analogues
Fabrication de boissons et de produits du tabac
Arts, spectacles et loisirs
Usines de textiles et de produits textiles

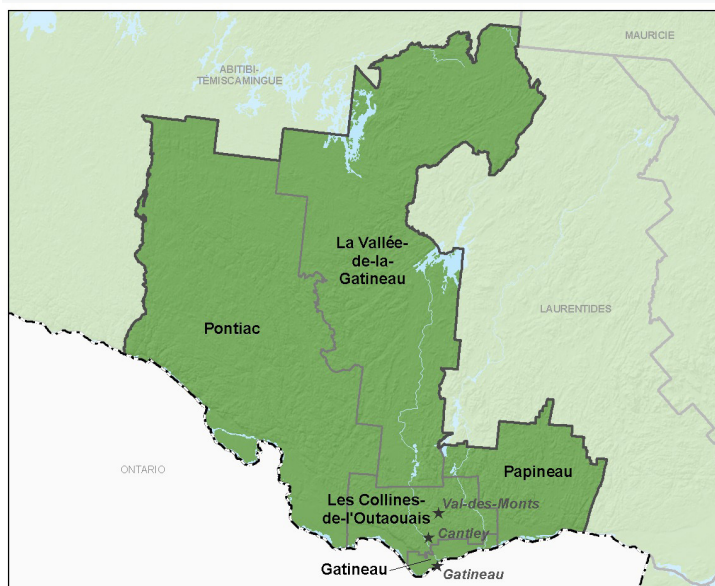
Statistiques de la région de Montréal

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	1 938 385 ^r	1 959 869 ^r	1 977 724 ^r	1 990 637 ^r	2 014 221 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	15,1	14,7	14,7	..	..
Taux d'activité	%	63,9	64,9	63,6	65,0	65,5
Taux d'emploi	%	57,5	58,7	57,3	58,2	59,3
Taux de chômage	%	10,1	9,6	9,8	10,5	9,5
PIB par habitant	\$/hab.	58 203 ^r	59 526 ^r	60 027 ^{er}	62 134 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	25 931 ^r	25 952 ^r	26 637 ^r	27 140 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	430 008	455 704	484 475	495 165	500 533
Livraisons minérales	M\$	x	x	x	19,9	17,0 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

Coup d'œil sur l'Outaouais



Superficie en terre ferme (2016) : 30 471 km²

Population (2016^p) : 389 139 habitants

Densité de population : 12,8 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Gatineau	281 392 hab.
Val-des-Monts	11 678 hab.
Cantley	10 921 hab.

Principales bases économiques de la région :

Administrations publiques
Fabrication du papier
Foresterie et exploitation forestière
Fabrication de produits en bois

Statistiques de la région de l'Outaouais

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	377 812 ^r	380 607 ^r	383 190 ^r	385 222 ^r	389 139 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,9	7,9	8,0	..	..
Taux d'activité	%	67,3	65,8	65,8	67,9	66,8
Taux d'emploi	%	62,9	61,3	60,9	62,9	62,0
Taux de chômage	%	6,5	6,7	7,4	7,4	7,2
PIB par habitant	\$/hab.	30 609 ^r	30 918 ^r	31 143 ^{er}	31 672 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	24 316 ^r	25 242 ^r	25 106 ^r	25 610 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	215 149	226 536	239 305	244 572	248 162
Livraisons minérales	M\$	23,2	22,9	21,1	20,8	19,5 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

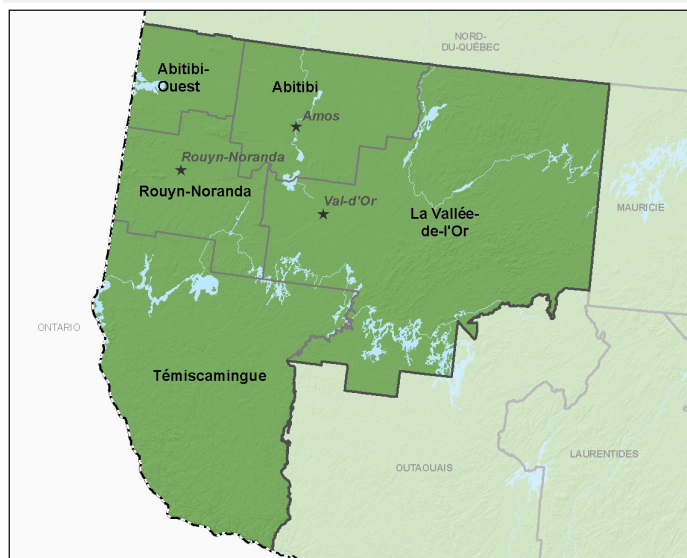
Statistiques des MRC de l'Outaouais

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
Papineau	23 356	5,2	23 778	2,4	66,7	- 0,1
Gatineau	281 392	9,1	25 347	1,3	77,5	- 0,3
Les Collines-de-l'Outaouais	49 722	11,6	30 232	5,0	79,0	- 0,4
La Vallée-de-la-Gatineau	20 607	- 3,2	22 458	1,8	62,1	- 0,1
Pontiac	14 062	- 5,7	22 306	2,6	63,3	0,5

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur l'Abitibi-Témiscamingue



Superficie en terre ferme (2016) : 57 349 km²

Population (2016^p) : 147 982 habitants

Densité de population : 2,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Rouyn-Noranda	42 298 hab.
Val-d'Or	32 887 hab.
Amos	12 836 hab.

Principales bases économiques de la région :

Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz
Foresterie et exploitation forestière
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
Fabrication de produits en bois

Statistiques de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	147 577 ^r	148 128 ^r	148 311 ^r	148 024 ^r	147 982 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	5,8	5,8	6,1	..	..
Taux d'activité	%	63,2	67,2	67,0	63,0	65,0
Taux d'emploi	%	58,9	62,4	62,1	58,6	60,7
Taux de chômage	%	6,8	7,1	7,2	7,0	6,6
PIB par habitant	\$/hab.	45 765 ^r	46 398 ^r	46 876 ^{er}	46 358 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	25 859 ^r	26 328 ^r	26 566 ^r	27 118 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	140 198	152 022	169 353	180 045	181 021
Livraisons minérales	M\$	1 458,5	1 589,0	1 691,2	1 846,8	2 062,8 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

Statistiques des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
Témiscamingue	16 011	-3,3	24 744	2,9	72,1	0,4
Rouyn-Noranda	42 298	4,1	27 833	0,8	75,9	-0,1
Abitibi-Ouest	20 917	-2,0	24 946	2,9	70,9	0,1
Abitibi	24 857	2,5	27 645	2,9	75,6	0,2
La Vallée-de-l'Or	43 899	2,8	28 044	2,2	75,1	-0,3

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur la Côte-Nord



Superficie en terre ferme (2016) : 236 664 km²

Population (2016^p) : 92 541 habitants

Densité de population : 0,4 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Sept-Îles	25 205 hab.
Baie-Comeau	21 293 hab.
Port-Cartier	6 533 hab.

Principales bases économiques de la région :

Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz
Pêche, chasse et piégeage
Première transformation des métaux

Statistiques de la région de la Côte-Nord

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	95 730 ^r	95 633 ^r	95 025 ^r	93 787 ^r	92 541 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,5	7,5	7,7	..	..
Taux d'activité ²	%	61,0	62,4	58,2	61,0	64,2
Taux d'emploi ²	%	56,4	57,5	53,1	55,1	58,8
Taux de chômage ²	%	7,7	7,8	8,8	9,8	8,7
PIB par habitant	\$/hab.	77 420 ^r	76 528 ^r	75 709 ^{er}	70 475 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	26 488 ^r	26 909 ^r	26 948 ^r	27 011 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	133 039	145 847	163 326	170 558	165 177
Livraisons minérales	M\$	2 540,3	2 844,1	2 485,4	1 338,7	1 858,7 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

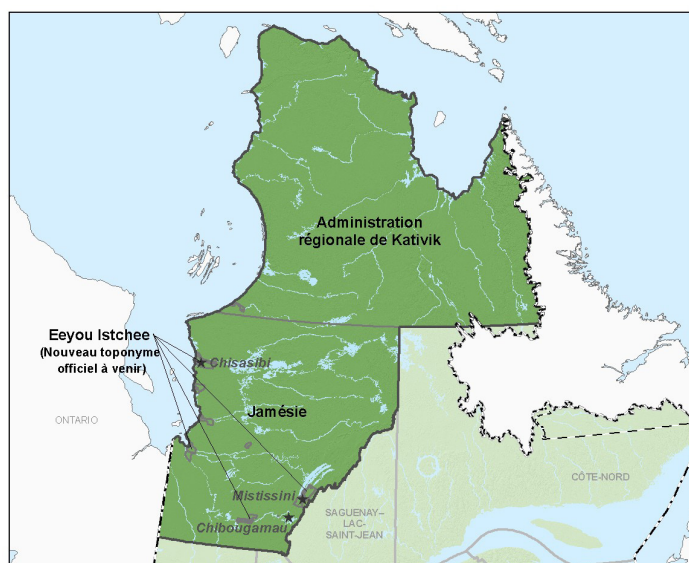
Statistiques des MRC de la Côte-Nord

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
La Haute-Côte-Nord	11 099	- 8,9	23 825	1,1	64,0	- 0,5
Manicouagan	31 036	- 8,2	25 370	2,4	70,2	- 0,3
Sept-Rivières	34 860	- 4,4	28 813	- 1,7	75,2	- 1,1
Canipisciau	4 067	- 11,0	34 892	- 1,0	85,9	1,0
Minganie	6 572	- 2,5	28 099	- 0,3	68,2	0,5
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 907	- 10,1	23 755	4,1	62,0	0,7

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur le Nord-du-Québec



Superficie en terre ferme (2016) : 707 164 km²

Population (2016^p) : 45 107 habitants

Densité de population : 0,1 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Chibougamau	7 608 hab.
Chisasibi	4 790 hab.
Mistissini	3 725 hab.

Principales bases économiques de la région :

Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz
Pêche, chasse et piégeage
Foresterie et exploitation forestière

Statistiques de la région du Nord-du-Québec

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	43 519 ^r	43 984 ^r	44 291 ^r	44 765 ^r	45 107 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	14,5	15,2	15,1	..	..
Taux d'activité ²	%	61,0	62,4	58,2	61,0	64,2
Taux d'emploi ²	%	56,4	57,5	53,1	55,1	58,8
Taux de chômage ²	%	7,7	7,8	8,8	9,8	8,7
PIB par habitant	\$/hab.	72 857 ^r	78 037 ^r	83 675 ^{er}	76 429 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	22 573 ^r	23 237 ^r	23 773 ^r	24 085 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ³	\$	98 261	107 648	127 674	139 609	140 544
Livraisons minérales	M\$	1 319,5	1 276,1	1 829,6	2 137,5	2 121,3 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

3. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

Statistiques des MRC du Nord-du-Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
Jamésie	13 941	- 4,9	29 189	2,1	78,6	- 0,5
Administration régionale Kativik	13 489	19,9	19 734	0,2	84,0	0,8
Eeyou Istchee ²	17 677	13,4	23 256	1,7	77,2	- 0,4

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine



Superficie en terre ferme (2016) : 20 272 km²

Population (2016^p) : 91 781 habitants

Densité de population : 4,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Gaspé	14 896 hab.
Les Îles-de-la-Madeleine	11 882 hab.
Chandler	7 471 hab.

Principales bases économiques de la région :

Pêche, chasse et piégeage
Foresterie et exploitation forestière
Cultures agricoles et élevage

Statistiques de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	94 255 ^r	93 542 ^r	92 866 ^r	92 333 ^r	91 781 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,5	7,5	7,6	..	..
Taux d'activité	%	52,9	54,2	56,6	54,0	53,3
Taux d'emploi	%	46,0	45,6	47,5	46,0	45,5
Taux de chômage	%	12,8	15,8	16,4	14,7	14,6
PIB par habitant	\$/hab.	28 091 ^r	29 275 ^r	30 548 ^{er}	31 967 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	22 306 ^r	22 968 ^r	23 469 ^r	24 458 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	101 665	109 853	117 248	121 912	126 168
Livraisons minérales	M\$	59,0	53,1	67,4	61,7	73,6 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

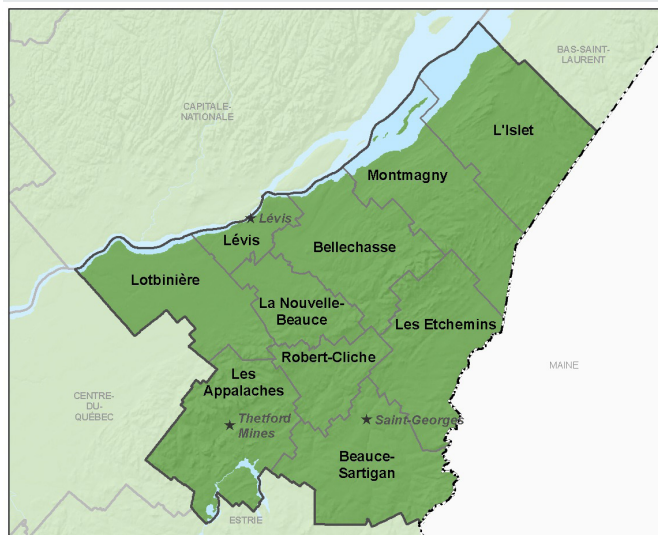
Statistiques des MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	12 291	– 8,8	27 733	7,6	63,8	0,3
Le Rocher-Percé	17 457	– 6,5	23 880	5,2	54,6	0,9
La Côte-de-Gaspé	17 461	– 6,9	25 543	5,0	66,4	0,2
La Haute-Gaspésie	11 551	– 9,8	21 665	3,4	54,3	0,4
Bonaventure	17 714	– 4,0	24 393	2,8	63,3	1,0
Avignon	15 307	– 0,1	23 449	1,5	61,7	1,3

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur Chaudière-Appalaches



Superficie en terre ferme (2016) : 15 074 km²

Population (2016^p) : 424 856 habitants

Densité de population : 28,2 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Lévis	144 918 hab.
Saint-Georges	32 538 hab.
Thetford Mines	25 488 hab.

Principales bases économiques de la région :

Fabrication de produits du pétrole et du charbon
Fabrication de produits en bois
Fabrication de meubles et de produits connexes

Statistiques de la région de la Chaudière-Appalaches

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	416 878 ^r	418 829 ^r	420 493 ^r	422 546 ^r	424 856 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	3,9	3,8	3,8	..	..
Taux d'activité	%	66,4	66,7	67,7	66,0	65,0
Taux d'emploi	%	63,4	63,0	64,1	62,6	61,5
Taux de chômage	%	4,6	5,5	5,3	5,0	5,5
PIB par habitant	\$/hab.	34 172 ^r	35 078 ^r	36 619 ^{er}	37 007 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	24 129 ^r	24 749 ^r	25 468 ^r	26 750 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	162 912	175 300	183 996	190 834	195 749
Livraisons minérales	M\$	64,9	51,7	51,0	50,9	39,6 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

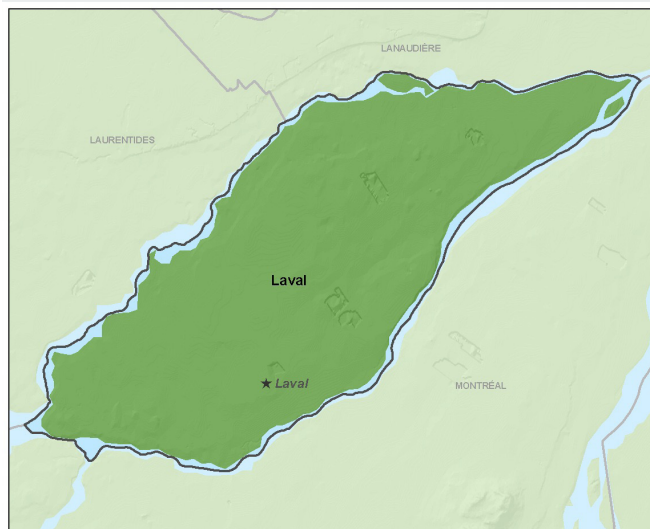
Statistiques des MRC de la Chaudière-Appalaches

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
L'Islet	18 253	- 3,9	23 615	4,4	74,7	-
Montmagny	22 855	- 1,7	24 066	2,9	73,9	0,4
Bellechasse	37 352	9,5	25 513	2,9	81,0	0,5
Lévis	144 918	6,7	29 471	5,4	81,9	0,1
La Nouvelle-Beauce	37 457	10,9	26 053	5,0	82,9	0,1
Robert-Cliche	19 581	1,6	24 408	5,5	79,0	0,4
Les Etchemins	16 862	- 5,6	23 786	6,2	71,7	1,1
Beauce-Sartigan	52 794	4,9	27 533	7,3	77,7	0,6
Les Appalaches	42 701	- 3,0	24 055	3,8	72,0	1,1
Lotbinière	32 083	13,9	25 787	3,8	79,9	-

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur Laval



Superficie en terre ferme (2016) : 246 km²

Population (2016^p) : 429 413 habitants

Densité de population : 1 744,6 hab./km²

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits chimiques
- Commerce de gros
- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Fabrication de produits métalliques

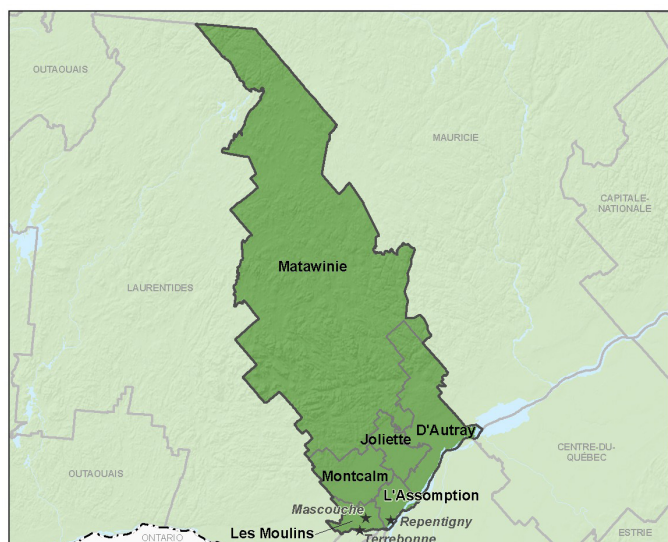
Statistiques de la région de Laval

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	412 021 ^r	417 325 ^r	421 959 ^r	425 481 ^r	429 413 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,5	7,5	7,6	..	..
Taux d'activité	%	68,2	68,7	70,2	64,7	64,5
Taux d'emploi	%	62,5	64,2	65,2	59,5	59,8
Taux de chômage	%	8,4	6,6	7,1	8,0	7,3
PIB par habitant	\$/hab.	32 286 ^r	32 771 ^r	32 862 ^{er}	33 644 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	25 013 ^r	25 700 ^r	25 942 ^r	26 453 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	286 468	306 581	320 227	327 766	336 805
Livraisons minérales	M\$	x	x	x	x	41,9 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

Coup d'œil sur Lanaudière



Superficie en terre ferme (2016) : 12 308 km²

Population (2016^p) : 502 152 habitants

Densité de population : 40,8 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Terrebonne	113 369 hab.
Repentigny	84 531 hab.
Mascouche	47 429 hab.

Principales bases économiques de la région :

Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
Fabrication de produits métalliques
Fabrication de meubles et de produits connexes

Statistiques de la région de Lanaudière

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	483 936 ^r	489 481 ^r	494 058 ^r	497 684 ^r	502 152 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	6,7	6,7	6,8	..	..
Taux d'activité	%	65,4	66,2	65,4	67,7	64,2
Taux d'emploi	%	60,3	60,8	60,3	62,0	60,0
Taux de chômage	%	7,7	8,3	7,8	8,4	6,5
PIB par habitant	\$/hab.	23 992 ^r	24 225 ^r	24 660 ^{er}	25 126 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	24 314 ^r	25 096 ^r	25 471 ^r	26 108 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	205 663	213 736	224 084	230 343	235 005
Livraisons minérales	M\$	168,9	205,3	198,0	145,0	122,9 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

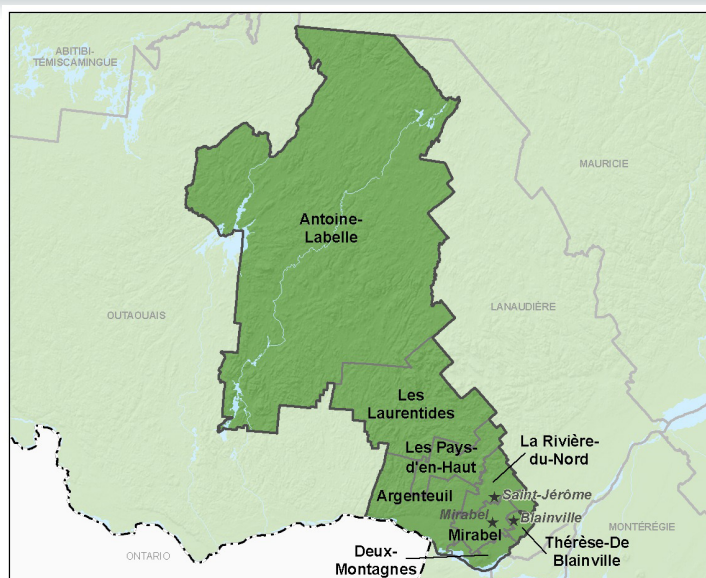
Statistiques des MRC de Lanaudière

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
D'Au-tray	42 542	2,8	24 508	2,4	71,0	- 0,4
L'Assomption	125 537	7,4	27 507	1,4	78,6	- 0,5
Joliette	67 329	9,6	25 103	3,8	71,6	0,1
Matawinie	51 920	6,7	24 554	1,7	63,9	0,0
Montcalm	54 026	19,8	23 186	1,4	73,1	- 0,1
Les Moulins	160 798	13,0	27 337	3,5	81,4	-

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur les Laurentides



Superficie en terre ferme (2016) : 20 546 km²

Population (2016^p) : 601 699 habitants

Densité de population : 29,3 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Saint-Jérôme	75 716 hab.
Blainville	57 591 hab.
Mirabel	51 408 hab.

Principales bases économiques de la région :

Fabrication de matériel de transport
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
Autres services, sauf les administrations publiques
Fabrication de produits minéraux non métalliques

Statistiques de la région des Laurentides

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	574 654 ^r	581 320 ^r	587 840 ^r	594 160 ^r	601 699 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	6,5	6,4	6,5	..	..
Taux d'activité	%	68,1	68,7	65,2	67,4	66,1
Taux d'emploi	%	63,5	63,8	60,6	63,3	62,3
Taux de chômage	%	6,8	7,2	7,1	6,1	5,8
PIB par habitant	\$/hab.	30 433 ^r	31 215 ^r	31 104 ^{er}	31 853 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	25 804 ^r	26 426 ^r	26 864 ^r	27 654 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	236 905	246 512	253 565	260 243	263 824
Livraisons minérales	M\$	115,9	103,0	104,1	86,7	100,0 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

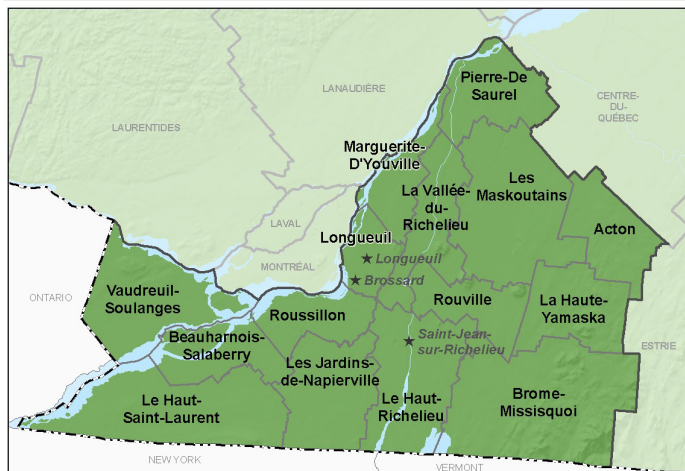
Statistiques des MRC des Laurentides

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
Deux-Montagnes	101 738	7,0	26 263	2,5	79,8	- 0,1
Thérèse-De Blainville	160 351	6,1	30 603	3,1	80,6	- 0,3
Mirabel	51 408	37,4	27 105	1,9	83,6	- 0,1
La Rivière-du-Nord	130 192	22,0	25 443	2,3	75,0	- 0,1
Argenteuil	32 766	2,5	23 610	0,7	68,1	- 0,2
Les Pays-d'en-Haut	43 062	12,0	32 802	2,8	70,7	0,3
Les Laurentides	46 777	5,8	28 315	7,6	70,9	0,3
Antoine-Labelle	35 405	0,3	23 798	3,2	63,2	-

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur la Montérégie



Superficie en terre ferme (2016) : 11 112 km²

Population (2016^p) : 1 536 121 habitants

Densité de population : 138,2 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Longueuil	245 094 hab.
Saint-Jean-sur-Richelieu	95 468 hab.
Brossard	86 876 hab.

Principales bases économiques de la région :

Première transformation des métaux
Fabrication de produits chimiques
Fabrication d'aliments
Cultures agricoles et élevage
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques

Statistiques de la région de la Montérégie

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	1 484 598 ^r	1 499 399 ^r	1 512 040 ^r	1 522 581 ^r	1 536 121 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	6,8	6,8	6,8	..	..
Taux d'activité	%	66,8	66,7	67,6	66,0	65,2
Taux d'emploi	%	62,5	62,5	63,2	62,0	61,3
Taux de chômage	%	6,5	6,3	6,5	5,9	6,0
PIB par habitant	\$/hab.	33 369 ^r	33 741 ^r	34 244 ^{er}	34 812 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	26 120 ^r	26 780 ^r	27 291 ^r	28 026 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	250 915	264 625	275 095	281 885	286 425
Livraisons minérales	M\$	1 582,8	1 286,6	1 324,2	1 104,4	1 163,3 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

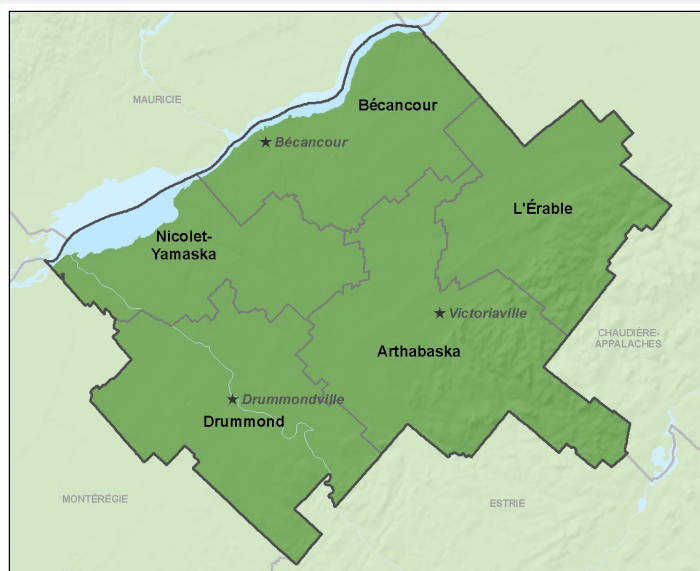
Statistiques des MRC de la Montérégie

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
Brome-Missisquoi	58 608	9,2	28 832	2,3	75,4	–
La Haute-Yamaska	89 541	8,4	25 366	2,9	75,4	– 0,2
Acton	15 560	1,0	23 280	1,3	75,3	0,4
Pierre-De Saurel	51 216	– 0,1	25 543	2,4	69,0	0,5
Les Maskoutains	87 666	6,1	25 987	2,8	77,7	0,3
Rouville	36 981	4,9	26 609	3,1	81,2	0,4
Le Haut-Richelieu	118 068	4,6	26 617	3,7	77,1	0,1
La Vallée-du-Richelieu	124 782	11,4	31 783	3,8	83,1	– 0,1
Longueuil	423 525	9,8	29 201	1,9	77,9	0,2
Marguerite-D'Youville	78 475	8,7	29 779	2,9	83,1	– 0,2
Roussillon	183 416	10,7	27 296	2,4	81,6	– 0,1
Les Jardins-de-Napierville	28 315	13,3	26 680	5,6	82,2	0,4
Le Haut-Saint-Laurent	24 599	0,9	22 600	5,0	71,2	0,5
Beauharnois-Salaberry	64 814	7,3	25 088	2,2	72,1	0,1
Vaudreuil-Soulanges	150 555	13,4	29 261	2,6	81,9	– 0,1

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Coup d'œil sur le Centre-du-Québec



Superficie en terre ferme (2016) : 6 921 km²

Population (2016^p) : 243 798 habitants

Densité de population : 35,2 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

Drummondville	75 969 hab.
Victoriaville	45 871 hab.
Bécancour	13 077 hab.

Principales bases économiques de la région :

Fabrication de machines
Fabrication du papier
Cultures agricoles et élevage
Fabrication de meubles et de produits connexes

Statistiques de la région du Centre-du-Québec

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	237 944 ^r	239 628 ^r	241 145 ^r	242 245 ^r	243 798 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	6,7	6,6	6,6	..	..
Taux d'activité	%	59,7	60,8	59,9	62,3	64,5
Taux d'emploi	%	54,7	56,4	55,8	58,1	61,1
Taux de chômage	%	8,2	7,2	6,9	6,7	5,3
PIB par habitant	\$/hab.	35 804 ^r	35 859 ^r	35 066 ^{er}	35 380 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	22 864 ^r	23 392 ^r	23 755 ^r	24 888 ^p	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	141 801	148 254	156 024	162 339	167 477
Livraisons minérales	M\$	40,7	33,3	31,6	32,8	13,5 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 21](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 96](#).

Statistiques des MRC du Centre-du-Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2016 ^p		Revenu disponible par habitant 2015 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2015 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2016 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2015/2014 en %	%	Écart 2015-2014 en points de %
L'Érable	23 689	1,6	23 887	4,6	77,5	0,9
Bécancour	20 664	4,1	25 092	2,9	72,5	0,6
Arthabaska	72 328	7,0	24 911	3,9	75,7	0,4
Drummond	104 168	8,8	25 042	5,7	74,5	0,5
Nicolet-Yamaska	22 949	0,2	24 977	5,5	75,1	0,5

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 148](#).

Note: Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Publié annuellement, le *Panorama des régions du Québec* dresse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC) qui les constituent.

L'édition 2017 contient :

- quatorze thématiques variées, analysées d'après les plus récentes statistiques : démographie, conditions de vie, santé, éducation, marché du travail, comptes économiques, permis de bâtir, industrie bioalimentaire, mines, tourisme, culture et communications, transport électrique, ainsi que valeur foncière et énergie renouvelable – deux nouveautés cette année ;
- une section spéciale consacrée aux statistiques par MRC dans laquelle nous analysons l'évolution de trois indicateurs clés, à savoir la population, le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs ;
- un portrait statistique de chaque région administrative disponible en un coup d'œil.

Avec la neuvième édition de cette publication, l'Institut continue d'offrir un ouvrage qui constitue à la fois une référence en matière d'analyses statistiques régionales et supralocales au Québec et un outil d'aide à la prise de décision pour les différents acteurs régionaux.